DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13130 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 16 AVRIL 1987

Kadhafi un an après

Qu'est devenu le colonel Kadhafi un an après le raid américain sur Tripoli et Benghazi ? On aurait pu croire que le « guide de la révolution », qui a échappé de peu aux bombes des chasseurs-bombardiers américains, ne survivrait pas, politiquement, à l'épreuve ; ignorant ses appels, le peuple libyen ne s'était pas soulevé « comme un seul homme » pour le défendre, mais avait au contraire fait preuve d'un comportement étrangement passif, comme si toute cette affaire ne le concernait pas.

Mais les facultés de récupération du colonel Kadhafi sont immenses. Après une longue période dépressive, il est sorti, en septembre dernier, de sa demi-retraite, parcourant la Libye d'une extrémité à l'autre pour reprendre en main les rênes du pouvoir. Sa « résurrection » a été facilitée par le scandale de l'« Irangate » dont les retombées ont entraîné la perte de ceux-là mêmes – l'amiral Pointdexter et le lieutenant-colonel North notamment – qui avaient organisé l'expédition aéronavale de la nuit du 14 au 15 avril 1986. Le colonel y a vu un signe du destin et le « châtiment de Dieu ».

Pourra-t-il se relever avec autant de facilité de la cuisante défaite qu'il a subie au nord du Tchad ? Si l'expédition américaine contre Tripoli, qualifiée de « contre-productive » par M. Chirac dans ses déclarations au « Washington Times », a en fin de compte réveillé la sympathie du peuple libyen à son égard, la déroute subie par son armée à Fada, Ouadi-Doum et Faya-Largeau a altéré irréversiblement son image de marque tant en Libye que sur le continent noir. N'était-ce pas la première fois qu'une armée arabe était battue par une armée africaine ?

Ce serait cependant aller vite en besogne que d'en déduire que la défaite subie au Tchad va entraîner la chute du régime de la Jamahiriya. Les dirigeants de l'armée, qui partagent avec le colonel Kadhafi la responsabilité de la débâcle, se trouvent dans l'impossibilité de réagir. Certes, la grogne des militaires a pris de l'ampleur, mais ils sont étroitement surveillés par le réseau de comités révolutionnaires que le colonel Kadhafi, viscéralement méfiant à l'égard des officiers, a installé dans toutes les unités. De toute manière, l'armée du nord du Tchad se trouve à des milliers de kilomètres de Tripoli et de Benghazi, et son état-major a été transféré, dans le cadre de la décentralisation chère au colonel, vers l'oasis de Jouffra, à 350 kilomètres au sud de Syrte, à l'abri des canons de la VIe flotte et d'éventuelles tentations bonapartistes.

Quant à l'opposition civile, bruyante à l'étranger, elle est pratiquement inexistante en Libye. De toute façon, ses divisions et ses rivalités personnelles, qui la caractérisent, réduisent considérablement son efficacité. En réalité, la menace la plus grave qui pèse sur le régime est d'ordre économique. La baisse du dollar, de la production pétrolière et du prix du baril ont singulièrement aggravé la situation financière du pays, déjà compromise par le surarmement dû aux ambitions africaines du « guide de la révolution ».

Ce dernier, qui sait à l'occasion reconnaître ses erreurs, a déjà mis de l'eau dans son vin en se réconciliant avec M. Yasser Arafat, précisément pour redorer son blason auprès du monde arabe. Il a également entrepris, après sa rupture avec Hassan II, des démarches en vue de normaliser ses relations avec Tunis. Mais le plus difficile, de son point de vue, reste à faire : trouver une manière honorable de se dégager de l'aventure tchadienne, désormais le principal défaut de la cuirasse de la Jamahiriya.

(Lire nos informations page 3.)

La visite du secrétaire d'Etat américain à Moscou

M. Gorbatchev se déclare prêt à liquider tous ses missiles en Europe

M. Shultz, le secrétaire d'Etat américain, devait donner une conférence de presse, mercredi 15 avril dans l'après-midi, à Moscou, avant de rencontrer une nouvelle fois son homologue, M. Chevardnadze, et de se rendre sur la tombe de Boris Pasternak.

Auparavant, la Maison Blanche avait jugé « intéressantes » les dernières propositions que M. Gorbatchev lui avait faites la veille, et qui prévoient la liquidation des missiles à courte portée dans le cadre d'un accord sur les forces nucléaires intermédiaires. Comme le dirigeant soviétique suggère également de démanteler les armes nucléaires à très courte portée (moins de 500 kilomètres), ses propositions reviennent, en fait, à liquider tous ses missiles en Europe.

MOSCOU
de notre correspondant

M. Gorbatchev est allé encore un peu plus loin dans les concessions destinées à emporter l'adhésion américaine à un accord sur les missiles à moyenne portée en Europe (SS-20, Pershing-2 et missiles de croisière). Le secrétaire général a déclaré, mardi 14 avril, à M. Shultz, au cours d'un très long entretien au Kremlin, qu'il était prêt à « *inscrire dans un tel accord l'engagement de l'URSS à liquider complètement, dans un délai relativement court et fixé avec précision, ses missiles tactiques opérationnels en Europe* ». Ces derniers sont les SS-22 et SS-23 d'une portée respective de 900 et 500 kilomètres, déployés notamment en Tchécoslovaquie et en RDA.

Assez fier de l'effet produit sur son interlocuteur, M. Gorbatchev a ajouté : « *Nous vous en avons dit davantage certainement que vous ne vous y attendiez. Mais nous allons plus loin que ce qui a été dit à Prague. Nous sommes prêts à liquider également les missiles tactiques de théâtre. De quoi avez-vous peur ?* » Le secrétaire général a indiqué à ce sujet qu'il était favorable au « *contrôle le plus rigoureux* », avec inspections sur les sites de destruction des missiles, les polygones et les bases militaires, y compris dans les pays tiers. L'URSS met donc dans la balance le poids de ses missiles à courte et moyenne portée. Si on prend au mot le « numéro un », c'est toute la gamme des missiles nucléaires soviétiques – à la seule exception des engins intercontinentaux – qui se trouve sur la table des négociations. Il y a évidemment un aspect « théologique » dans ces vastes perspectives. Mais le secrétaire général a bel et bien proposé au secrétaire d'Etat la liquidation à terme d'un énorme arsenal nucléaire stationné sur le Vieux Continent. Tous les missiles soviétiques dont le rayon d'action oscille entre quelques dizaines et 500 kilomètres peuvent être ainsi voués à la casse...

A la différence de M. Reagan à Reykjavik, M. Shultz a accueilli avec flegme la nouvelle et spectaculaire proposition soviétique qui équivaut à une offre de désarmement unilatéral partiel de la part de l'URSS. Le secrétaire d'État américain a fait valoir qu'en tout état de cause l'OTAN devait conserver en Europe un certain nombre de missiles à courte portée. Si le processus en cours n'aboutit pas, il sera facile par la suite aux responsables soviétiques d'attribuer l'échec à cette exigence. M. Gorbatchev a par ailleurs repris point par point devant M. Shultz l'état des grands dossiers de désarmement depuis Reykjavik. Le secrétaire général estime qu'il y a dans chaque cas un « *recul* » américain par rapport à ce qui avait été « *convenu* » dans la capitale islandaise. L'idée simple d'une réduction de 50 % de toutes les armes intercontinentales est désormais « compliquée » artificiellement, selon M. Gorbatchev, par les experts américains. Washington n'accepterait plus maintenant de respecter le traité de 1972 que pendant sept ans au lieu de dix.

A propos de la guerre des étoiles, M. Gorbatchev a apporté une intéressante précision. L'URSS est prête à accepter les recherches américaines sur les armes spatiales « *sur terre, dans les instituts, les polygones et les usines* ». La position soviétique était jusqu'ici que seules les recherches « *en laboratoire* » étaient permises. Il manquait une définition de ce dernier terme. « *Que les spécialistes des deux pays réfléchissent et définissent ensemble la liste des dispositifs dont le déploiement dans l'espace serait interdit* », a dit encore le chef du PC soviétique.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 4 ainsi que notre page « Débats ».)

L'ENQUÊTE

Ainsi va le chômage à Moulins...

MOULINS
de notre envoyée spéciale

Bientôt 3 millions de chômeurs en France et 5 000 à Moulins, une ville parmi d'autres... Annoncés, étiquetés, presque déjà inscrits à l'ANPE : un nouveau cap à franchir, mais où est le port ? Au Grand Café, gloire baroque de la préfecture de l'Allier, la fatalité de la crise se mesure à la demi-pénombre qui règne dans la grande salle, comme si c'était toujours l'heure de la fermeture. Illuminer les fresques, les moulures, risquerait, il est vrai, d'attirer les clients.

Dans ce pays en perpétuel redressement économique, on se demande si le pire est devant ou derrière. A moins qu'il n'existe pas.

A quelques dizaines de kilomètres du centre de la France, Moulins (26 000 habitants) raconte le cours ordinaire du chômage : loin de Dunkerque ou de Decazeville, le chômage de l'honnête moyenne (11,6 % de la population active), du climat tempéré et des volets clos, la vie qui va au tarif dégressif mais va encore.

Jusqu'où ? Nul ne sait, pas plus ici qu'ailleurs. La boussole semble s'être perdue dans les premières vagues de licenciements, et on se raccroche aux statistiques mensuelles comme on dresse le bilan d'une catastrophe, avant de passer à autre chose : 4 734 demandeurs d'emploi recensés fin février, 1 000 de plus en quatre ans, l'eau monte, c'est sûr.

Les organismes sociaux écopent, colmatent, lancent des bouées, les jeunes et les chômeurs longue durée d'abord. Ils espèrent que le gros de la troupe cherche du travail, mais n'ont pas le temps de s'en préoccuper. Cela n'a du reste pas grande importance « puisqu'il n'y a pas d'emplois ».

Les chefs d'entreprise attendent avec sang-froid des temps meilleurs, et les Moulinois hochent la tête : sept cent quarante-six repas servis chaque jour par les deux Restaurants du cœur de l'agglomération, et tellement de voitures, malgré tout, qu'on circule mal sur le pont de Règemortes, l'ancien poste-frontière de la France libre ; des chômeurs viennent en taxi au bureau d'aide sociale, et d'autres, après avoir succombé au rêve préfabriqué de « faire bâtir », mettent leur maison en vente pour 12 000 F

Enfin, la préfecture, l'évêché, le Crédit agricole, tiennent bon, les fonctionnaires avec, et les affaires se maintiennent tout de même mieux qu'à Montluçon ou à Vichy, du moins pour l'instant. « *Prions mes amis* », comme dit un jour le sénateur Jean Cluzel à des syndicalistes...

« *Ce sont toujours les mêmes qui trouvent* ». A quarante-sept ans, en sortant un matin de l'ANPE, on peut bien pousser l'injustice jusqu'à l'absurde. Ce chômeur est un « bleu ». Licencié en décembre de la Société métallurgique de l'Allier, il a déjà retapissé la chambre de son fils et fait faire les lunettes dont il avait besoin depuis des mois.

Il s'est inscrit dans les agences d'intérim et a travaillé au noir pour un fleuriste jusqu'au jour où un voisin a menacé de le dénoncer.

CORINE LESNES.

(Lire la suite page 24.)

La nomination de « sages »

Un consensus pour la « Sécu » ?

« *Puisque ces événements nous dépassent, feignons de les organiser* » : la procédure des états généraux de la protection sociale, lancée par le gouvernement, le choix des « *grands experts* » chargés de les animer, répondent-ils à une telle préoccupation ? Les « sages » pourront-ils réellement éclairer l'opinion sur les enjeux actuels, c'est-à-dire non seulement sur « *les vrais et les faux mystères du déficit* », mais aussi sur la possibilité de faire évoluer un système complexe, assez ésotérique, et dont pourtant chacun sent confusément qu'il les concerne ?

En tout cas, les décisions prises mardi confirment la stratégie adoptée par le gouvernement : celui-ci désire ne pas être seul à porter le poids des décisions, cherche à être conforté dans son action et, en même temps, à prendre de la distance par rapport à un sujet aussi délicat.

Elles confirment aussi l'abandon des velléités de libéralisme – au sens économique – qu'a pu manifester la majorité actuelle avant son arrivée au pouvoir. M. Philippe Séguin a voulu, comme il l'avait déjà fait la semaine dernière à Saint-Etienne, se placer sous l'invocation des grands « *principes originels* », qui, en 1945, ont présidé à la création de la sécurité sociale, selon ses termes, et « *ouvert une ère de droits nouveaux pour l'ensemble des Français* ». « *Il nous appartient de savoir concilier fidélité et innovation... La sécurité sociale est notre patrimoine.* » En prenant cette référence, il a fait écho et répondu implicitement au message lancé par le président de la République : l'appel au maintien de la « *solidarité* », à une véritable « *mise à plat* » du système, et le désir de garantir une protection aux plus défavorisés.

Le seul reste de libéralisme réside sans doute dans la volonté de dégager l'Etat de la gestion de la Sécurité sociale et dans la référence, pour ce faire, aux ordonnances de 1967, en même temps qu'à celle de 1945. Ces ordonnaces instaurant la séparation des risques et la responsabilité des partenaires sociaux dans la gestion du régime général n'ont eu qu'une portée beaucoup plus limitée : il conviendrait sans doute de s'interroger sur les raisons de leur échec – en particulier pour la gestion du régime général.

Le choix de la procédure des « états généraux » et des hommes chargés d'en être « *les animateurs et les garants* » marque la volonté du gouvernement de faire appel aux Français, au-delà des partis et des parlementaires – qui auront, cependant, le loisir d'intervenir. Il a désigné des hommes dont l'autorité dans des domaines divers mais intéressant tous la protection sociale est incontestable, et qui ne sont pas nécessairement proches de lui, politiquement ou intellectuellement. La grogne des parlementaires de la majorité en témoigne. Contraste frappant avec le choix opéré pour la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), mais façon aussi d'embarrasser la gauche...

GUY HERZLICH.

(Lire la suite page 25.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

EUROMISSILES

La visite du secrétaire d'Etat américain George Shultz à Moscou, le débat sur la programmation militaire au Parlement français, mettent au premier plan la question du démantèlement des euromissiles. François Fillon estime que face à la situation actuelle l'attitude de la France doit rester essentiellement pragmatique, et l'amiral de Joybert rappelle qu'on ne peut conserver à la fois la paix et la liberté qu'en consentant le prix exorbitant d'une défense crédible.

« To be or not to be »

Il ne faut pas prétendre que, l'option zéro une fois signée, on retrouverait le « statu quo » d'avant 1979

par l'AMIRAL DE JOYBERT (C.R.)

A l'échelle humaine, toute vérité se trouve dans Shakespeare et La Fontaine. On se souvient de la fable *les Loups et les Brebis* : après une paix déclarée et des otages échangés de part et d'autre, les loups, au mépris de la foi donnée, finissent par dévorer les brebis et les chiens, et La Fontaine conclut :

Qu'il faut faire aux méchants guerre continuelle
La paix est fort bonne en soi ;
J'en conviens ; mais de quoi sert-elle
Avec des ennemis sans foi ? »

Il existe deux impossibilités fondamentales à la naissance d'une URSS démocratique, libérale et donc fiable :

– en tant que leader mondial du marxisme d'Etat, ses dirigeants, Gorbatchev compris, n'ont jamais renoncé et ne renonceront jamais à leur rêve ou à la nécessité d'étendre leur funeste dogme au reste du globe ;

– en tant qu'héritiers de la Russie tsariste et de son immense empire colonial et résolus à la maintenir, ils sont forcés de gouverner leurs 23 millions de kilomètres carrés comme l'ont fait Ivan le Terrible, la Grande Catherine et même Nicolas II, et non comme on peut gouverner la Belgique ou la France.

Partant de ce double dilemme, on contemple sans surprise l'immense, le colossal effort militaire soviétique suffisant mais nécessaire :
– à base aéro-terrestre pour tenir l'empire ;
– à base aéro-maritime pour poursuivre l'expansion ;
le tout recouvert par un formidable appareil nucléaire aux trois tentacules distincts, intercontinental, à moyenne et à courte portée.

Impatient comme le fut Pierre le Grand d'augmenter la capacité russe, au meilleur coût-efficacité et sans ébranler la cohérence militaro-policière de son Etat, Gorbatchev présente l'option zéro sur le plateau d'argent du désarmement.

Le tentacule intercontinental continue son petit bonhomme de chemin *genevois* entre superpuissances, le tentacule à moyenne portée est à peu près remis à zéro contre opération symétrique américaine, et le tentacule à courte portée est pudiquement laissé de côté. On se rappelle la belle formule du président de la République : « *Les pacifistes sont à l'Ouest, les euromissiles sont à l'Est.* »

Car il ne faut pas prétendre que l'option zéro une fois signée on retrouverait le *statu quo ante* 1979 ; car, depuis, la supériorité soviétique en fusées à courte portée s'est dramatiquement développée pour passer de 8 à 1.

Reykjavik a éclaté comme un coup de tonnerre dans un ciel bleu ; sans la maladroite insistance de Gorbatchev à vouloir rayer comme nulle la fâcheuse, encombrante et inutile Initiative de défense stratégique, Reagan signait l'option zéro, où l'on détruit de part et d'autre Pershing et SS 20, mais où la Russie conserve paisiblement, outre son écrasante supériorité aéro-terrestre, une marge insoutenable en matière de missiles à courte et très courte portée.

On en revient toujours à la loi fondamentale de l'effort ; on ne peut conserver à la fois la paix et la liberté qu'en consentant le prix exorbitant d'une défense crédible ; la démocratie est le premier des luxes, mais on ne peut s'en offrir simultanément un deuxième : la lâcheté.

« *To be or not to be...* »

Le fantôme d'Elseneur s'est évanoui dans la brume ; puisse le fantôme de l'Europe ne pas se retrouver un jour comme Hamlet devant le crâne de Yorick.

Nous n'avons rien à négocier

Il n'y a pas d'autre voie qu'un axe franco-allemand renforcé

par FRANÇOIS FILLON (*)

DANS la situation actuelle des arsenaux nucléaires des Deux Grands, la valeur ajoutée strictement militaire des euromissiles n'est pas considérable. Leur importance est surtout d'ordre psychologique et politique comme l'ont bien montré les débats auxquels ils ont donné lieu. Pour les Européens, les euromissiles ont pris une dimension symbolique dans la mesure où ils sont apparus comme le moyen privilégié d'assurer le couplage de la défense de l'Europe avec celle des Etats-Unis. Ils étaient les garants de la solidarité et du partage des risques au sein de l'alliance auxquels la RFA est particulièrement attachée. L'appréciation réelle de leur rôle par les Soviétiques n'est pas connue, mais la dimension politique est certainement loin d'être négligeable à leurs yeux.

De ce point de vue, les SS 20 n'ont pas atteint leurs objectifs, puisque la riposte de l'OTAN a pu se mettre en place sans rupture entre les alliés et sans trouble dans les démocraties occidentales. Compte tenu de l'intérêt militaire limité et de leur mobilité, les Soviétiques peuvent maintenant sans risque réel les offrir en « gambit » contre l'amorce d'un réel désengagement nucléaire des Etats-Unis. L'étonnant aujourd'hui n'est pas la position de M. Gorbatchev mais le fait que les Soviétiques ne se soient pas engouffrés dans les ouvertures américaines de Reykjavik.

L'évolution des rapports des deux grands peut modifier considérablement l'environnement stratégique de l'Europe et, à cet égard, elle concerne directement la France. Mais faire cette constatation ne veut pas dire que notre pays doive être partie prenante dans une quelconque négociation nucléaire.

Nous n'avons rien à négocier. Le général de Gaulle avait voulu que la force de dissuasion française soit nationale et ne doive rien à personne, justement, pour faire face à des situations comme celle que nous voyons aujourd'hui et permettre à notre pays de conserver l'indépendance de ses jugements et de ses actions.

Par le haut par le bas

Si un désengagement nucléaire s'ébauche et la probabilité n'en est plus aujourd'hui négligeable, la France pourrait rester la seule puissance continentale nucléaire, accroissant, de ce seul fait, ses responsabilités dans la défense du continent.

La paix qui règne en Europe depuis quarante ans est la résultante des subtils équilibres dominés par le fait nucléaire. Si l'élément déterminant est la situation nucléaire, le maintien d'une situation dans laquelle des actions conventionnelles surprises et puissantes ne peuvent être déclenchées avec une chance raisonnable de succès est également un facteur de sécurité appréciable.

La guerre doit en effet être prévenue par tous les moyens par le haut et par le bas. Par le haut, c'est le rôle des forces nucléaires, qu'elles soient américaines, britanniques ou françaises ; par le bas, c'est le maintien d'un équilibre entre les forces défensives de l'alliance en état de combat et le potentiel d'assaut du pacte disponible sans concentration ni mobilisation préalables. Malgré la disproportion des forces conventionnelles mobilisables entre les deux blocs, on peut estimer que cet équilibre instantané existe dans la zone centrale du fait que l'offensive exige pour réussir un rapport de forces local très significativement supérieur à l'unité.

Dans cette perspective, les 600 000 hommes de l'OTAN disposant de 7 800 chars font un contrepoids crédible aux 740 000 hommes du pacte armés de 16 400 chars. La RFA est particulièrement attachée à cet équilibre, dont elle supporte d'ailleurs l'essentiel de la charge, mais il est particulièrement fragile et ne pourrait être maintenu si les moyens d'interdire toute concentration massive des troupes disparaissaient. Or il est incontestable que l'armement nucléaire à courte et moyenne portée est le facteur essentiel de dissuasion à cet égard.

Le général de Gaulle l'avait bien vu...

Face à la situation actuelle, l'attitude de la France doit rester essentiellement pragmatique, et elle ne doit pas remettre en question ses options sur des spéculations théoriques.

Sans unité politique, il est irréaliste de parler d'une défense commune européenne, d'autant que le pouvoir militaire ne se partage pas. Néanmoins, la France est en Europe et sa défense n'est pas indépendante de celle de la République fédérale d'Allemagne. Le splendide isolement nucléaire serait une finlandisation de fait si les forces neutralistes prenaient le dessus en Allemagne. Il n'y a pas d'autre voie qu'un axe franco-allemand renforcé.

C'est ce qu'avait bien vu le général de Gaulle, mais sa tentative a été un échec du fait de l'impossibilité de concilier l'indépendance nucléaire française et l'intégration des forces armées allemandes sous un commandement américain. Aujourd'hui, le dilemme est le même, mais la perception de la permanence du bouclier américain devient plus floue.

La crédibilité d'une défense franco-allemande pourrait se renforcer au sein de l'alliance si l'opinion publique allemande était convaincue de la réalité de notre engagement immédiat au côté de la RFA en cas d'agression avec ou sans notre armement nucléaire à moyenne portée, selon les résultats de la concertation politique que nous ne manquerions pas d'avoir avec le gouvernement de Bonn.

Cela suppose que nous reconnaissions la légitimité de la défense de l'avant, qui constitue l'essence de la politique de défense allemande. Cela ne veut pas dire que la défense de la France est reportée sur l'Elbe, mais que nous sommes disposés à entretenir des moyens suffisants et à les engager pour soutenir nos alliés dans leur combat. C'est d'ailleurs le rôle de la 1re armée d'apporter cette assurance. Sa modernisation et son maintien en condition opérationnelle sont des impératifs politiques.

La réduction des armements conventionnels en Europe devrait recevoir dans le même ordre d'idées une attention plus marquée, notamment en ce qui concerne le contrôle opérationnel. Les documents de la conférence de Stockholm mériteraient un meilleur sort pour l'appréhension de la sécurité européenne. Une avancée dans cette direction donnerait des résultats concrets immédiatement opérationnels qui pourraient s'harmoniser avec les contrôles indispensables à tout accord sur les euromissiles ; qu'il ne puisse plus y avoir de mouvement de troupe important sans information et contrôle renforcerait indéniablement le sentiment de sécurité de nos alliés allemands qui, placés sur la ligne de front, sont directement exposés.

L'armement nucléaire français, par son existence même, pourrait devenir une donnée stratégique importante si les deux grands s'engagent dans les perspectives entrouvertes à Reykjavik. Notre pays se trouvera rapidement placé au centre des discussions diplomatiques, et il n'est pas difficile d'imaginer les pressions auxquelles nous devrons faire face. Le désintéressement dont ont fait preuve les Soviétiques en acceptant de ne pas prendre en compte dans leur discussion avec les Américains les armes nucléaires britanniques et françaises pourrait disparaître rapidement dès qu'un accord important devrait être signé avec les Américains. La France sera le point de convergence de tous les apôtres de paix et de tous les terrorismes. Notre présence dans le Pacifique, en raison du centre d'essais nucléaires, sera de plus en plus contestée.

(*) Président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, rapporteur du projet de loi de programmation militaire 1987-1991, député RPR de la Sarthe.

COURRIER DES LECTEURS

Le droit du sang et le droit du sol

L'argumentation de Mme Corinne Sossler (*le Monde* du 10 avril) s'inspire directement du droit coutumier espagnol. Le droit du sang y prévaut sur le *jus soli*, ce qui n'a jamais été le cas dans l'ancienne France.

Il est donc erroné de prétendre que le duc d'Anjou est français, même s'il reste un Bourbon. Son aïeul, Philippe V, aurait pu revenir sur le trône de France comme cela s'était produit pour le roi Henri III qui avait alors abandonné le trône de Pologne. Le 1er février 1701, le Parlement de Paris avait, du reste, enregistré des lettres patentes en ce sens. Il y eut toutefois les renoncements à la couronne de France de 1713 (traité d'Utrecht) et de 1720.

De toute manière si Philippe V pouvait se prévaloir de la nationalité française, il ne pouvait plus en être de même pour ses descendants nés hors du territoire français.

D'autre part, lorsque le duc d'Anjou affirme que la maison capétienne a été « un puissant facteur d'unité européenne », sans doute confond-il avec la famille des Habsbourg car la monarchie française a constamment joué un rôle schismatique en ce domaine, hostile à l'Empire donc à l'unité.

BERNARD GUILLEREZ.
(Les Arcs.)

Une curieuse « commémoration »

Dans la presse, à la radio, à la télévision, il a été souvent question d'une très officielle « mission de commémoration du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen », dont la présidence a été confiée à M. Edgar Faure (*J.O.* du 7 mars 1987, p. 2583).

Un tel intitulé est un véritable défi à la langue française. En effet, « commémorer » signifie « rappeler le souvenir de ». Quoi de plus absurde que de « rappeler le souvenir » d'un bicentenaire ? On « célèbre » un bicentenaire, on ne le « commémore » pas. On peut « commémorer » la Révolution française et la Déclaration des droits de l'homme, mais pas leur anniversaire !

M. Edgar Faure, virtuose du verbe et par surcroît académicien, se doit d'exiger un nouveau décret portant modification de cet intitulé.

JACQUES LEBAR.
(Paris.)

Du beurre ou des canons

Le cas est trop rare pour ne pas être souligné : enfin un article qui va à l'encontre du prétendu consentement des Français à la politique de défense. En réalité, comme dans les autres pays d'Europe, il existe en France beaucoup d'hommes épris de paix – des pacifistes – qui partagent les idées de Jean Toulat (*le Monde* du 25 mars). Mais aucune voix ne parle pour eux ni dans les milieux politiques ni parmi les éditorialistes. On ne verrait que Michel Polac pour pouvoir transgresser le tabou et « oser la paix ».

On est inquiet que tant de partis politiques émettent déjà des réserves sur l'ébauche d'un projet de traité de démantèlement des euromissiles envisagé par les deux grandes puissances. On est tout aussi inquiet de lire que ces mêmes partis s'apprêtent à voter au Parlement une dépense de plusieurs centaines de milliards de francs alors que les difficultés économiques et sociales du pays sont financièrement rudes. Parmi ces partis, hélas, on compte le Parti socialiste ; il est vrai que ce dernier a déjà, en son temps, avalisé l'inacceptable affaire Greenpeace...

Au mépris dont ils sont victimes, les gens épris de paix – les pacifistes – devraient répondre par l'indifférence et voter blanc au deuxième tour des prochaines consultations électorales.

JACQUES ESCAL
(Paris.)

Persan ou « farsi » ?

Plusieurs lecteurs contestent l'utilisation que nous avons faite du terme « farsi » *pour désigner la langue de l'Iran.*

Ancien ambassadeur de France, Frédéric Max relève que « *les Iraniens parlent persan et non iranien* [et] *qu'on ne saurait dire non plus qu'ils parlent « farsi » comme le voudrait une mode absurde qui contamine parfois les journaux occidentaux... Irait-on dire que les Anglais parlent english ou que les Allemands parlent deutsch ?* »

M. Bernard Hourcade, chercheur au CNRS, observe pour sa part : « *L'Iran, l'ancienne Perse est très proche de notre civilisation européenne, au point que, depuis des siècles, nous avons francisé le nom de ce pays, de sa langue et de ses grandes villes : nous disons Perse et non « fars », persan et non « farsi », Ispahan et non « esfahan ». La révolution islamique n'a pas aboli le passé.* »

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

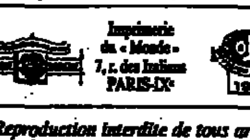
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

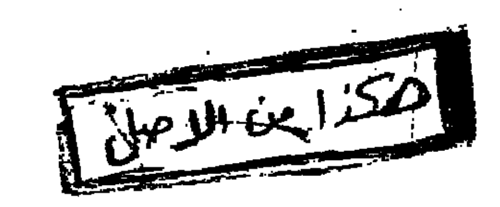
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



NICARAGUA : le renforcement des guérilleros de la Contra

A La Patriota, le combat a commencé à l'aube...

M. Alfonso Robelo, l'un des *dirigeants* de la Contra, a annoncé mardi 15 avril dans la capitale costaricienne qu'il *quittait* la *direction* politique de l'alliance antisandiniste. Le retrait de M. Robelo *intervient* moins d'un mois après celui d'Arturo Cruz, autre ancien dirigeant modéré de la guérilla qui *lutte contre* le *pouvoir* de *Managua*. Ces départs renforcent la position d'Adolfo Calero à la tête de la principale armée rebelle, la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), dont le commandement *est dominé par d'anciens membres de la Garde nationale somoziste*. Les deux hommes qui ont quitté la direction de la Contra avaient vainement tenté de placer la FDN sous contrôle civil. C'est parmi les guérilleros de cette FDN que notre envoyé spécial s'est rendu, dans le centre du Nicaragua.

LA PATRIOTA
de notre envoyé spécial

Ils sont là, les guérilleros de la Force démocratique nicaraguayenne, une des organisations de la Contra antisandiniste. Parmi eux, douze femmes et quelques adolescents de douze à *quinze* ans nous attendent dans les montagnes du département de Matagalpa, en plein cœur du Nicaragua.

Douze heures plus tôt, dimanche 29 mars, ils ont attaqué le petit village de La Patriota, à trois heures de marche d'ici. L'opération avait été coordonnée avec deux autres groupes. Bilan du combat : un guérillero et deux militaires sandinistes tués, dont le chef de la garnison de quatre-vingts hommes, et plusieurs blessés des deux côtés.

« Nous avons atteint notre objectif, affirme « Rafael », le chef du groupe qui arbore sur son épaule un écusson bleu et blanc marqué du sigle FDN avec le nom du commando qu'il dirige (Balwin). *Nous voulions avant tout montrer notre force à la population. Vous avez pu remarquer qu'il n'y a pas eu une seule victime civile et aucune maison n'a été détruite. »*

Selon les données régulièrement fournies par l'armée sandiniste et par la Contra, une dizaine d'accrochages ont lieu chaque jour entre les adversaires dans l'ensemble du pays : embuscades contre des véhicules militaires ou gouvernementaux, attaques de coopératives ou de fermes d'État et combats plus classiques, comme à La Patriota.

Entraînement intensif

Le bilan des victimes est généralement fantaisiste : la Contra prétend avoir tué plus de mille cinq cents soldats sandinistes au cours des trois premiers mois de l'année, et l'armée affirme avoir abattu un millier de Contras durant la même période. Ces chiffres, largement gonflés, révèlent cependant une recrudescence importante de l'activité militaire depuis janvier, à la suite des infiltrations massives (quatre mille à *six mille hommes*) de la Contra en provenance des camps du Honduras voisin. *Ils ont rejoint* les quelque deux mille guérilleros antisandinistes *qui étaient* déjà sur place.

L'activité la plus intense se déroule dans deux grands départements : *Jinotega* (*frontalier* avec le Honduras) et Matagalpa (contigu au *Jinotega*) et beaucoup plus au sud, dans le Chontales et la région de Nueva-Guinea, près de la frontière avec le Costa-Rica.

Sur le plan militaire, la plupart des experts s'entendent pour constater que la Contra a fait d'importants progrès. Elle ne se déplace plus en grosses unités de plusieurs centaines de guérilleros, cibles idéales pour les hélicoptères soviétiques de l'armée sandiniste qui ont fait des ravages au cours des dernières années dans les rangs de leurs adversaires. Désormais, la Contra parcourt les montagnes ou la jungle en petits groupes d'une trentaine à une centaine d'hommes, beaucoup plus difficilement repérables. Grâce au déblocage des 100 millions de dollars – péniblement obtenus par la Maison Blanche l'automne dernier, – les guérilleros ont très nettement amélioré leur armement : kalachnikov chinoises pliables (AK-47), fusils belges FAL, lance-roquettes américains LAW, mitrailleuses chinoises RPK, grenades américaines et même des missiles qui auraient permis, selon eux, d'abattre quatre hélicoptères soviétiques depuis le début de l'année. Des sources plus fiables font état d'un hélicoptère abattu et de trois appareils touchés.

Plus encore que l'armement, c'est la qualité d'autres équipements qui impressionne. Les radio-émetteurs, les uniformes, les sacs à dos et les boots des guérilleros sont de qualité bien supérieure à ce qui est fourni aux jeunes recrues du service militaire, particulièrement mal chaussées. Tout cela ne servirait sans doute pas à grand-chose si les cadres (mille deux cents au total) n'avaient pas suivi, au cours des derniers mois, un entraînement intensif assuré par des officiers de l'armée américaine et des experts des services secrets de la CIA à la base aérienne d'Eglin, en Floride, et dans plusieurs camps au Honduras. Les conseillers *américains ont surtout axé la formation* de leurs élèves sur les techniques de sabotage et le maniement d'armes sophistiquées, comme les missiles de fabrication américaine Redeye et britannique Blowpipe.

Les objectifs aussi ont changé. *La* priorité est désormais accordée à la destruction d'objectifs militaires et économiques : ponts sur les routes *stratégiques, attaques contre les garnisons* isolées, lignes à haute tension, *récoltes, etc.* Les dispensaires et les bâtiments administratifs ne sont plus, semble-t-il, des cibles prioritaires.

A *La Patriota*, le combat a commencé à 5 h 30 du matin. Pendant une heure et demie, les « contras » ont pilonné les positions sandinistes, qui semblaient de plus en plus faiblement défendues. Plusieurs militaires nous ont déclaré qu'ils avaient été « surpris » dans leur sommeil. Ils ont aussitôt voulu demander des renforts à la base de Matiguas, où le *capitaine Antonio Castillo* dispose de six mille hommes environ. Matiguas *ne répondait pas* : les opérateurs radio n'étaient pas à leur poste, comme, nous a-t-on dit, *« cela arrive souvent le dimanche matin »*.

Une base sociale

Les sandinistes ont la réputation justifiée de disposer d'un excellent réseau d'informateurs. On sait aussi qu'ils ont réussi à infiltrer la Contra dans des proportions étonnantes. Pourtant, dans cette région très montagneuse du département de Matagalpa, ils ne peuvent guère compter sur les paysans pour leur fournir des renseignements *sur* les déplacements de leurs adversaires. S'il est une région du pays où la guérilla antisandiniste a pu constituer *une base sociale, c'est bien celle-ci.*

Le pays est rude, la terre difficile *à travailler*. Il n'y a pas *d'école ni* de route, et il faut plusieurs heures de marche pour aller se *faire soigner* au dispensaire de La Patriota. Les paysans ne veulent pas pour autant quitter une terre à laquelle ils sont attachés et qui les nourrit (haricots noirs, maïs, fruits, café, cacao). Chaque famille vit à une bonne distance de l'autre, ce qui a développé un sentiment d'indépendance difficilement conciliable avec les objectifs de la révolution sandiniste.

Le discours de la Contra est plutôt bien accueilli ici, où le mot communiste est associé avant tout à athéisme et persécutions religieuses. *« A l'époque de Somoza,* dit un paysan, *on recevait toujours une contribution du gouvernement en matériaux, en général pour la construction d'une église. Aujourd'hui, on emprisonne nos délégués de la parole* [laïcs qui animent les services religieux] *sous différents prétextes. »*

Ce dimanche, en fin de matinée, dans la petite église de Mancera, à deux heures de marche de La Patriota, les fidèles – hommes à gauche, femmes à droite – prient pour la libération du responsable de leur église, Humberto Herrera Gonzalez, arrêté trois jours plus tôt par la Sécurité d'Etat, qui lui reproche de collaborer avec la Contra.

A l'issue de l'office religieux, les langues se délient un peu, même si personne n'ose élever la voix. Tous dénoncent les exactions de la redoutable Sécurité d'Etat, qui dépend du ministre de l'intérieur, le commandant Tomas Borge. *« Nous avons très peur de la Sécurité,* dit un paysan. *A l'époque de Somoza, la Guardia nous fichait la paix. Aujourd'hui, beaucoup de paysans doivent s'enfuir loin dans la montagne, sans ressources, pour échapper aux sandinistes. »* Un autre raconte que des agents en uniforme de la sécurité d'Etat ont tué froidement ses deux frères, chez eux, après les avoir torturés pour obtenir des renseignements sur la Contra.

Pour qui ? Pourquoi ?

Le représentant de la Sécurité d'Etat à La Patriota, Luis Felipe Jarquin, reconnaît lui-même que le Front sandiniste a du pain sur la planche dans cette région. *« Les paysans ne sont pas conscients des réalisations de la révolution, et ils ont plus de contacts avec la Contra qu'avec nous. Ils sont victimes de la propagande de la Contra, qui profite de leur faible niveau culturel pour les tromper sur nos intentions. »*

« Tous nos combattants sont des paysans, dit le chef de groupe des guérilleros. *Il n'y a pas de mercenaires ici ! »* Sans doute, mais sont-ils tous volontaires ? Visiblement, certains d'entre eux ne sont pas ici de leur plein gré, en particulier celui qu'on présente comme un déserteur de l'armée sandiniste. Rodrigo a vingt ans, et il a été affecté pour son service militaire à la brigade 361 de Matiguas. Il s'est rendu quelques heures plus tôt, lorsque la Contra a attaqué La Patriota. Il a encore son uniforme de l'armée sandiniste et son fusil soviétique en bandoulière.

Derrière un discours incohérent, qui se veut favorable à la Contra – comment pourrait-il en être autrement dans les circonstances ? – on devine le pauvre type qui a voulu sauver sa peau. Nous en verrons beaucoup d'autres comme lui, y compris dans l'armée sandiniste, qui, elle aussi, recrute de force dans les rangs de ses adversaires. *D'un* côté comme de l'autre, la plupart *des paysans qui constituent* la troupe ne savent pas pour qui ni pour *quoi* ils se *battent dans* les montagnes du Nicaragua. Ils peuvent être un jour dans l'armée et le lendemain avec la Contra. Dans les deux cas, ils n'ont rien à gagner et tout à perdre.

BERTRAND DE LA GRANGE.

La Ceiba
HONDURAS
0 50 100 150 km
Lagune de Carastaca
Puerto Lempira
Mocoron
C. Gracias à Dios
Sandy Bay
Coco
Rio
Leymus
TEGUCIGALPA
Jalapa
JINOTEGA
Ocotal
NICARAGUA
Esteli
Jinotega
Matagalpa
MATAGALPA
Lac de Managua
Léon
la Libertad
Rio Grande
Rio Escondido
CHONTALES
Juigalpa
MANAGUA
Granada
El Bluff
Bluefields
Nueva Guinea
Lac de Nicaragua
OCÉAN PACIFIQUE
S. Juan
San Juan del Norte
COSTA-RICA
MER DES CARAÏBES
ZELAYA

La préparation du Conseil national palestinien

• Deux émissaires du président Chadli à Damas et à Tripoli
• Le patriarche maronite rencontre M. Yasser Arafat

ALGER
de notre correspondant

En marge des tractations entre les huit organisations palestiniennes présentes à Alger en vue de l'ouverture, lundi, du Conseil national palestinien (CNP), le chef de l'Eglise maronite, le patriarche Nasrallah Boutros Sfeir, a rencontré le président Chadli, le ministre des affaires étrangères, M. Ahmed Taleb Ibrahimi, ainsi que les responsables du FLN.

Même si son voyage n'est pas lié directement aux questions palestiniennes, mais plutôt à la situation libanaise, le patriarche maronite a eu un long entretien, lundi 13 avril dans la soirée, avec le président du comité exécutif de l'OLP, M. Yasser Arafat, peu avant le départ de celui-ci pour Hararé, où il participe à la réunion du *comité* des Neuf (mouvement des non-alignés) sur le Proche-Orient.

Le président Chadli a par ailleurs décidé, mardi, d'envoyer des émissaires auprès du colonel Kadhafi et du président syrien M. Hafez El Assad. Le numéro deux du FLN, M. Mohamed Chérif Messaadia, est à Tripoli et M. Ahmed Taleb Ibrahimi à Damas. Ils sont chargés de remettre un message du chef de l'Etat algérien, dont la teneur n'a pas été révélée. De source digne de foi, on laisse toutefois entendre qu'il s'agit d'invitations officielles pour venir à Alger pendant la tenue du prochain CNP.

Après Damas, le chef de la diplomatie algérienne pourrait se rendre à Aden pour y rencontrer le président El Attas. La présence de quatre chefs d'Etat (y compris le président Chadli) membres du Front de la fermeté donnerait un éclat particulier à ce CNP, qui devrait déboucher sur la réunification des rangs palestiniens.

Bien sûr, rien n'est encore acquis, mais les négociations vont bon train à Alger où les débats de mardi ont surtout porté sur les relations avec l'Egypte, point de discorde majeure entre les principales fractions, avec l'accord jordano-palestinien.

M. Arafat a *jeté du lest*, lundi, *en* annonçant la décision du Fath d'abroger l'accord d'Amman pour débloquer la situation et s'assurer la participation du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de M. Georges Habache au CNP, et surtout donner l'impression d'avoir fait une concession importante le dispensant de revenir sur ses liens avec Le Caire. Mais, apparemment, M. Georges Habache ne l'entend pas de cette oreille. Il subordonnait la participation de son mouvement à la réunion préparatoire à l'abrogation de l'accord d'Amman.

Il continue de considérer la rupture des relations avec l'Egypte comme un préalable à sa participation au CNP proprement dit. *Les* négociations ne sont donc pas terminées, *mais un compromis* pourrait intervenir dans les prochains jours et *coïncider* avec la *réunion du comité* exécutif de l'OLP qui décidera officiellement de l'abrogation de l'accord d'Amman.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

LIBYE : l'anniversaire du bombardement américain

« Que viva Kadhafi ! »

TRIPOLI
de notre envoyé spécial

Loin des péripéties tchadiennes, la Libye a célébré tard dans la soirée du mardi 14 avril le premier anniversaire du bombardement *américain sur Tripoli* et Benghazi. Dans la capitale, la *cérémonie avait été intitulée « La* nuit de la paix ». Quelques centaines *de personnes avaient été* conviées en un endroit éminemment *symbolique* : la cour de la maison qui abritait la famille du colonel Kadhafi au moment où les chasseurs bombardiers F-111 surgirent dans le ciel libyen, dans la nuit du 14 au 15 avril 1986.

Le bâtiment, aujourd'hui lieu de pèlerinage, est situé dans l'enceinte de la caserne Bab-el-Aziziya, à l'entrée de Tripoli. Il a été sctrictement conservé en l'état : toits éventrés, murs percés criblés d'impacts d'obus, carreaux brisés. A l'intérieur avait été dressée une estrade où se sont succédé, mardi soir, les représentants de tout ce que les Etats-Unis comptent de minorités militantes : Indiens en grand costume traditionnel, *représentants* des mouvements musulmans noirs *et même un délégué* des chicanos (Américains d'ori*gine mexicaine) qui ponctua son* intervention de bruyante *« Que viva Kadhafi ! »*

Tous se trouvent à Tripoli pour participer à une *« conférence mondiale de solidarité avec le peuple libyen »* organisée à l'occasion de ce premier anniversaire du raid américain. On égrena donc un chapelet de slogans anti-impérialisme et anti-américains. On vanta les mérites de la révolution libyenne à grand renfort de poings levés, tandis qu'un écran de télévision retransmettait une manifestation paci*fiste qui avait lieu le même jour à* Washington. Un député travailliste, M. Ron Brown est venu dénoncer le rôle joué par la Grande-Bretagne au moment du raid.

Mais tout le monde attendait le colonel Kadhafi. Ce dernier, drapé dans un burnous blanc, ne fit qu'une très brève et silencieuse apparition à peine quelques minutes. Il a préféré laisser l'estrade à l'un de ses jeunes fils, âgé d'une douzaine d'années et qui fut blessé durant le raid. *Dans un style que ne renierait* pas son père, celui-ci prononça *un discours* très politique, assurant notamment que la Jamahiriya se devait d'accueillir *« tous les mouvements de libération, des Palestiniens aux Irlandais »*.

Son intervention fut largement ovationnée avant que la soirée ne s'achève dans un concert de tambours indiens, de fanfares libyennes et de chants africains.

ALAIN FRACHON.

A TRAVERS LE MONDE

RFA

Un officier est-allemand passé à l'Ouest regagne la RDA

Sept mois après son passage à l'Ouest, un officier supérieur est-allemand, le lieutenant-colonel Dietmar Mann, a refait surface mardi 14 avril en RDA. L'agence de presse officielle est-allemande ADN a indiqué qu'il était revenu de lui-même le week-end dernier.

Le lieutenant-colonel Mann s'était réfugié le 31 août dernier en RFA en franchissant les installations de sécurité dans le secteur de frontière qu'il commandait. C'était la première fois depuis l'affaire Rauschenbach, en 1981, qu'un officier de ce rang passait à l'Ouest. Le lieutenant-colonel Klaus-Dieter Rauschenbach avait été reconduit à l'Est à sa demande, au bout de quarante-huit heures.

L'agence ADN indique que Dietmar Mann *a réussi* à échapper aux services de renseignements extérieurs ouest-allemands (le BND) et à ramener d'importants documents. Le BND a démenti l'avoir jamais utilisé et a estimé peu probable qu'il ait eu accès en RFA à de tels documents.

Dans les services de renseignements ouest-allemands, on estime que le lieutenant-colonel, qui avait laissé sa famille à l'Est, a pu agir sur un coup de tête. Si l'on ne retient pas l'hypothèse d'un enlèvement par les services est-allemands, on *n'exclut* pas que ceux-ci aient pu le « travailler ». – *(Corresp.)*

République d'Irlande

Référendum sur l'Acte unique européen le 26 mai

Les Irlandais se rendront aux urnes le 26 mai prochain afin de se prononcer par référendum sur la ratification de l'Acte unique européen, a annoncé, mardi 14 avril, le gouvernement irlandais. La Cour suprême de Dublin avait déclaré inconstitutionnel, le 9 avril, le titre III de ce texte, qui codifie la coopération des Etats membres en matière de politique extérieure (*le Monde* du 11 avril).

Le gouvernement de M. Charles Haughey avait fait savoir à ses partenaires qu'il souhaitait réduire au minimum le retard mis à l'application de l'Acte unique. Il appellera d'ailleurs à voter « oui » lors de ce référendum, qui aura pour objet de modifier la Constitution de 1937, afin de la rendre compatible avec l'Acte unique. En 1972, les Irlandais s'étaient prononcés à 83 % *en faveur de l'adhésion* à la CEE. Le « oui » devrait donc l'emporter à nouveau à l'occasion du prochain scrutin. – *(AFP.)*

Sénégal

Le gouvernement suspend tous les policiers et démet le ministre de l'intérieur

Le gouvernement sénégalais a réagi, mardi soir 14 avril, avec fermeté à la fronde des policiers déclenchée la veille, et qui avait dégénéré mardi matin en affrontements avec les gendarmes chargés du maintien de l'ordre : tous les policiers ont été suspendus, en bloc, par décret présidentiel, et le ministre de l'intérieur, M. Ibrahima Wone, a été démis de ses fonctions. Selon M. *Djibo Ka*, porte-parole du gouvernement, la *mesure frappant les policiers est « une sanction de la faute lourde que constitue la rébellion dont se sont rendues coupables les forces de police »*. Les policiers ont été invités à restituer sans délai leurs armes, à s'abstenir du port de l'uniforme et à rester à leur domicile jusqu'à nouvel ordre.

Le ministre de l'intérieur, dont les manifestants réclamaient la démission, a été remplacé dans ses fonctions, à titre intérimaire, par M. Jean Collin, ministre d'Etat et secrétaire général de la présidence de la République.

Ces manifestations de policiers avaient débuté lundi, à la suite de la condamnation à deux ans de prison de deux d'entre eux, accusés d'avoir torturé à mort un détenu. Les manifestants protestaient également contre la détérioration de leurs conditions de travail.

Proche-Orient

Dans une déclaration au « Monde »

Le numéro deux de l'Union patriotique du Kurdistan souhaite « le démembrement de l'Irak »

Le 15 janvier 1985, le comité directeur de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), dirigé par M. Jalal Talabani, annonçait l'échec des pourparlers engagés depuis décembre 1983 entre son mouvement et le gouvernement irakien en vue d'obtenir la révision de la loi d'autonomie du 11 mars 1974 qui régit les relations de Bagdad avec les Kurdes d'Irak. Une semaine plus tard, les combats reprenaient au Kurdistan iranien, consommant ainsi la rupture entre le gouvernement de Bagdad et les talabanistes. Ces derniers se rapprochaient en même temps des barzanistes et des communistes, qui n'avaient jamais dissimulé leur hostilité à tout accord avec le président Saddam Hussein.

Depuis, l'UPK, qui jadis dénonçait la République islamique de Téhéran comme étant la véritable menace contre le mouvement nationaliste kurde, a opéré un changement fondamental d'attitude s'alignant peu à peu sur les positions iraniennes. En novembre 1986, l'UPK et le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) des frères Idriss (décédé depuis) et Massoud Barzani signaient à Téhéran sous l'égide de la République islamique, un accord politico-militaire afin de renforcer et de coordonner leur lutte contre le régime au pouvoir à Bagdad. Avant même la signature de cet accord, les maquisards talabanistes avaient entrepris, avec l'aide de l'Iran, une action de commando contre les installations pétrolières de Kirkouk.

De passage à Paris, M. Amine Noshirwan, le secrétaire général adjoint de l'UPK, a justifié, dans une déclaration au *Monde*, le virage à 180 degrés de la politique de son organisation. « *Nous avons tout fait,* nous a-t-il dit, *pour parvenir à un accord avec Bagdad. Mais les pourparlers qui étaient sur le point d'aboutir en octobre 1984 ont échoué par suite des pressions exercées sur l'Irak par la Turquie et à cause du chauvinisme dont font preuve les baasistes irakiens, qui considèrent les Kurdes d'Irak comme des hôtes venus de l'étranger. L'autonomie qu'ils ont octroyée au Kurdistan irakien n'est que de pure forme et les Kurdes qui dans cette région collaborent avec les autorités de Bagdad trahissent les intérêts de la nation kurde.* »

« Plusieurs petits Etats... »

En conséquence, affirme M. Noshirwan, l'UPK ne préconise plus l'autonomie du Kurdistan irakien, mais son autodétermination, ce qui implique une éventuelle indépendance. « *Nous préparons le mouvement kurde à accepter au moment propice l'indépendance. Nous sommes donc pour le démembrement de l'Irak, car nous ne voyons pas d'autres moyens de parvenir à notre objectif final, qui est l'indépendance.* » Il ajoute que le démembrement de l'Irak n'eset pas une « *simple vue de l'esprit* », mais une « *réelle possibilité* » et souhaite donc la division de l'Irak en « *plusieurs petits Etats, chiite, sunnite et kurde* ».

Ne craint-il pas dans ce cas, une intervention militaire turque suivie de l'occupation du Kurdistan irakien ? Une telle éventualité n'effraie pas M. Noshirwan, qui estime même qu'elle serait bénéfique pour les Kurdes puisque, dit-il, « *deux des parties du Kurdistan seront ainsi unifiées* », préparant la voie au futur Kurdistan uni. Pour l'instant, ajoute-il, peu nous importe qui occupe le Kurdistan irakien. « *Nous préférons d'ailleurs nous battre contre l'armée turque, car, si la Turquie fait partie de l'OTAN, elle ne jouit pas de l'appui de l'ensemble des pays arabes, dont certains pourront nous aider dans notre lutte pour la création d'un Etat indépendant au Kurdistan irakien, ce qui ne serait pas le cas si nous demeurons sous l'occupation irakienne.* »

M. Noshirwan précise que seule l'UPK préconise le séparatisme. « *Toutes les autres organisations kurdes,* ajoute-il, *y compris nos alliés barzanistes, sont pour le droit à l'autonomie.* » En ce qui concerne les communistes irakiens qui se battent également au Kurdistan, il estime qu'ils ne font pas partie du mouvement kurde et ne cherchent qu'à utiliser le mouvement kurde « *pour faire avancer la cause du communisme en Irak* ».

Le numéro deux de l'UPK refuse d'évoquer les divergences qui pourraient encore exister entre son mouvement et les dirigeants islamiques de Téhéran et préfère souligner les points de convergence. « *Nous avons le même ennemi commun, c'est-à-dire le régime baasiste de Bagdad, dont nous souhaitons la disparition* », dit-il. A ce propos, M. Noshirwan assure que les liens entre l'UPK et Téhéran sont plus solides que ceux qui existent entre les Iraniens et les barzanistes, pourtant considérées comme fortement inféodés à la République islamique. « *Téhéran,* affirme-t-il, *nous donne tout ce dont nous avons besoin en armements, à l'exception, bien entendu, des avions et des blindés.* »

JEAN GUEYRAS.

LIBAN

Des unités syriennes se déploient sur la route côtière entre Beyrouth et Saïda

Beyrouth (AFP). — Quatre-vingts soldats des unités d'élite de l'armée syrienne, les Forces spéciales, équipés d'armes légères, se sont déployés, mardi 14 avril, aux côtés de la 12e brigade de l'armée libanaise sur les 43 kilomètres entre Beyrouth et Saïda. Une quarantaine de soldats syriens ont pris position avec les militaires libanais sur le pont Awali, qui défend l'entrée nord de la capitale du Liban sud. La prise de contrôle de la route côtière par la Syrie s'inscrit dans le cadre de l'application de l'accord conclu sous l'égide de Damas, pour mettre fin à la « guerre des camps » au Liban entre le mouvement chiite Amal et les organisations palestiniennes, indique-t-on de source proche de l'armée syrienne.

Amal, inféodé à la Syrie, exige l'évacuation de trois villages occupés par les combattants palestiniens à l'est de Saïda, depuis le 24 octobre 1986, pour lever le siège militaire des camps de Beyrouth et de Rachidyeh (Liban sud), alors que les Palestiniens demandent la levée préalable de ce siège. Les Palestiniens refusent d'évacuer leurs positions avant d'avoir obtenu des « *garanties politiques et militaires* » de la Syrie et de l'Organisation populaire nassérienne (OPN), principale milice (sunnite) de Saïda.

Ce retour des Syriens dans les faubourgs de Saïda, pour la première fois depuis l'invasion israélienne de juin 1982, se déroule alors que Beyrouth-Ouest (secteur musulman) a connu, le 14 avril, sa matinée la plus « explosive » depuis l'entrée de dix mille soldats syriens le 22 février, avec l'explosion coup sur coup de six charges, qui n'ont pas fait de victimes. Ces explosionss portent à cinquante-huit le nombre des attentats à Beyrouth-Ouest, depuis le déploiement syrien.

● **Washington condamne les incidents en Cisjordanie et à Gaza.** — Le gouvernement américain a condamné mardi 14 avril « *dans les termes les plus vifs* » les récents actes de violence en Cisjordanie et à Gaza, critiquant notamment les actions d'auto-défense de certains Israéliens. Un porte-parole du département d'Etat, Mme Phyllis Oakley, a qualifié *d'« attaque aveugle et brutale »* l'attentat ayant coûté la vie à une Israélienne et exprimé « *ses condoléances* » à sa famille. Mais, a-t-elle ajouté, « *cette tragédie a été marquée par une sorte de réaction d'auto-défense qui ne peut qu'accroître le ressentiment ainsi que le manque de confiance et conduire à plus de violence* ». Mme Oakley a indiqué que le gouvernement américain était « *aussi très troublé par la mort par balles d'un étudiant palestinien* ». — *(AFP.)*

Le roi Fahd en visite d'Etat à Paris

Les relations franco-saoudiennes au beau fixe

Le roi Fadh d'Arabie Saoudite effectue, les 15 et 16 avril, une visite d'Etat à Paris. Le souverain, qui vient de faire des séjours officiels en Algérie et en Grande-Bretagne, entrecoupés d'une visite privée au Maroc et en Espagne, devait être accueilli mercredi après-midi à l'aéroport d'Orly par le président Mitterrand, avec lequel il devait avoir un entretien suivi d'un dîner officiel. Jeudi matin, M. Chirac se rendra à l'hôtel Marigny pour un entretien avec le roi, avant d'offrir en son honneur, au Quai d'Orsay, un déjeuner qui marquera la fin de la visite.

Les relations franco-saoudiennes, après un « passage à vide » en 1985, sont de nouveau au beau fixe. Paris a accueilli ces derniers mois deux frères du roi, le prince Nayef, ministre de l'intérieur, et le prince Salmane, gouverneur de Ryad, ainsi qu'un de ses fils, le prince Fayçal, ministre de la jeunesse et des sports, tandis que M. André Giraud, ministre de la défense, puis M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, se rendaient à Ryad. Avec 23,1 % des importations de pétrole brut de la France, l'Arabie Saoudite est redevenue son premier fournisseur. Un accord d'équipement en matériels français des forces de sécurité interne saoudiennes a été conclu à la mi-mars, pour une valeur d'environ 3,5 milliards de francs. Mais rien n'est décidé quant à l'important contrat naval saoudien de 23 milliards de francs : la France propose huit sous-marins d'attaque Agosta, mais se trouve en concurrence avec l'Allemagne fédérale, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni (*le Monde* du 7 avril).

Le roi Fadh, qui a plaidé à Londres en faveur de la levée des sanctions européennes à l'encontre de la Syrie, soutient le projet de conférence internationale au Proche-Orient. Ces sujets, et plus généralement la situation au Proche-Orient et dans le Golfe, seront probablement abordés au cours du séjour du souverain.

ÉGYPTE : les résultats des élections législatives

Un ordinateur « hésitant mais obéissant »

LE CAIRE
de notre correspondant

Les Egyptiens ne partagent pas l'*engouement universel pour le dieu* ordinateur, surtout quand il se mêle d'élections. Ils le soupçonnent de tous les maléfices quand il s'agit de publier les résultats et certains doivent même rêver d'écraser ce « *nid de puces* ».

Ne s'est-il pas trompé en accordant un siège de trop au Néo-Wafd (libéral) lors de la publication des résultats ? L'erreur de calcul a été rapidement rattrapée par les responsables du ministère de l'intérieur, qui n'ont pas manqué d'incriminer l'ordinateur. Un ordinateur qui avait été mis à l'écart lors du référendum de février dernier pour, selon la déclaration officielle d'un haut responsable du ministère de l'intérieur, « *éviter les erreurs de calcul* ».

Le Wafd, furieux, a donc perdu son trente-sixième siège, qui a été attribué à un député du Parti national démocrate (PND) au pouvoir. En 1984, l'ordinateur s'était trompé en accordant au PND un siège prélevé sur le Wafd. Le calcul manuel avait permis de restituer le siège à son propriétaire légal.

L'ordinateur s'est également trompé en ce qui concerne les résultats préliminaires. Il avait donné à M. Khaled Mohiedin, chef du Rassemblement progressiste unioniste, et M. Moumtaz Nasser, porte-parole du Wafd dans l'Assemblée sortante — décédé mardi des suites d'une insuffisance cardiaque, — comme gagnants. Tous deux ont échoué, comme d'ailleurs le ministre d'Etat pour la production militaire, M. Gamal El Sayed (PND), que l'ordinateur créditait de la majorité des voix. Des imprécisions demeurent d'ailleurs en ce qui concerne le nombre de sièges individuels pourvus au second tour. Selon une version, *le PND aurait obtenu les* neuf sièges en lice alors que, selon une autre, il n'en aurait obtenu que sept, deux allant aux Indépendants.

Ces désordres ont poussé M. Moustafa Amine, célèbre éditorialiste de l'officieux *Al Akhbar*, à définir l'ordinateur du ministère de l'intérieur comme étant « *hésitant, mais obéissant* ».

ALEXANDRE BUCCIANTI.

La répartition définitive des sièges

● **Parti national démocrate** (PND) : 346 sièges (77 %) contre 390 sièges (87 %) en 1984.

● ***Parti socialiste du travail*** (PST - coalition) : 60 sièges (13 %) contre zéro en 1984 (1).

● **Répartition des sièges au sein de la Coalition** : islamistes, 37 sièges contre 9 sièges au sein du Néo-Wafd en 1984 ; PST, 20 sièges ; libéraux socialistes, 3 sièges ; Néo-Wafd, 35 sièges (8 %), contre 58 sièges (13 %) en 1984 ; indépendants, 7 sièges (2 %), contre zéro en 1982 (2).

(1) *Le PST était représenté* lors de la dernière Assemblée par quatre députés nommés par le président Moubarak. La Constitution accorde au chef de l'Etat le droit de nommer dix députés au Parlement.

(2) La loi électorale qui régissait les élections de 1984 ne permettait la participation que des candidats inscrits sur la liste des six partis légaux.

Diplomatie

Les entretiens du secrétaire d'Etat américain à Moscou

Une « super-option zéro »

par Michel Tatu

Après les nouveaux pas franchis par M. Gorbatchev dans la question des euromissiles, les grandes lignes du traité que le dirigeant soviétique pourrait venir signer à Washington (*éventuellement dès cette année*) apparaissent plus clairement. Ses dispositions seraient les suivantes, par catégorie d'armes :

1) Missiles dits intermédiaires (FNI — entre 1 000 et 5 500 km) : liquidation des Pershing-2 et missiles de croisière installés à partir de 1983 par les Etats-Unis en Europe occidentale, des SS-20 du côté soviétique. Selon ce qui avait été convenu à Reykjavik, chaque grande puissance pouvait conserver cent ogives de missiles FNI : en Sibérie pour l'URSS, sur le continent américain (mais pas en Alaska) pour les Etats-Unis. M. Shultz a depuis lors proposé que l'on renonce à ces cent ogives, afin notamment de faciliter le problème de la vérification. La réponse soviétique n'est pas connue, mais elle devrait être favorable.

2) Missiles dits « intermédiaires à courte portée » (SRINF) par les Américains, « tactico-opérationnels » par les Russes, c'est-à-dire portant entre 500 et 1 000 km. Dans un premier temps, M. Gorbatchev n'acceptait d'en liquider qu'une partie : les engins SS-22 et SS-23 installés en Tchécoslovaquie et en RDA en représailles contre les Pershing de l'OTAN. Le reste ferait l'objet de *négociations à tenir après un* accord FNI. La semaine dernière à Prague, le dirigeant soviétique a accepté d'ouvrir aussitôt ces négociations. Depuis le mardi 14 avril, il accepte de lier cette catégorie d'armes à la première : un accord FNI comportera une clause prévoyant la liquidation des SRINF dans un délai déterminé. Un peu plus loin, il est question que ce délai soit « *par exemple* » d'une année.

Pour Moscou, il s'agit bien de liquidation, non de réduction, et c'est là le principal point de désaccord subsistant entre les deux parties. Comme le rapporte l'agence Tass, « *George Shultz a insisté sur le droit des Etats-Unis de créer des armes de ce type et de les déployer en quantité approximativement égale à ce qui restera à l'URSS après la liquidation des missiles tactico-opérationnels retirés de RDA et de Tchécoslovaquie* ». Pas question, lui a répondu M. Gorbatchev, car cela conduirait à une situation « *confuse* » et « *absurde* » dans laquelle une partie, l'URSS, réduirait « *unilatéralement* » ses armements tandis que l'autre, les Etats-Unis, procéderait au « *surarmement* ».

En fait, cette « confusion » est la simple conséquence de l'énorme supériorité acquise par l'URSS dans ce domaine : pour rétablir l'égalité, il faut bien, en effet, que l'un désarme et que l'autre « surarme ». Le successeur de Brejnev se montre plus généreux que ce dernier en se disant prêt à renoncer à cette supériorité. *Mais, ce faisant, il ne laisse le* choix qu'entre le *statu quo* et la dénucléarisation. Redoutable dilemme...

3) Les missiles et autres engins nucléaires à très courte portée (moins de 500 km) peuvent eux aussi, selon M. Gorbatchev, être « *liquidés* ». Le dirigeant *soviétique ne s'étend pas* sur ce chapitre, sinon pour confirmer qu'il est favorable à un contrôle très ambitieux. Rappelons qu'il a souhaité, à Prague, transférer la discussion du « *nucléaire tactique* » au forum des trente-cinq pays membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Au total, ce sont donc les bases d'une « super-option zéro » que le dirigeant soviétique met ainsi en place, une option zéro qui est en fait la dénucléarisation totale de l'Europe. Les Européens, pas seulement les « nucléaristes » français et anglais mais aussi les Allemands, sont-ils prêts à une révision aussi déchirante du système de sécurité d'après-guerre ? A accepter la liquidation des armes atomiques, mais le maintien d'une armée rouge même contrôlée et « déchimisée » ? A se résigner à un statut définitivement différent pour l'Europe, terre « *libérée des armes nucléaires* », et pour les deux superpuissances, qui conserveront, bien entendu, encore fort longtemps leur arsenal dit « central » ? Vastes questions, sur lesquelles les Etats-Unis et leurs alliés de l'OTAN, selon l'agence Tass elle-même, « *n'ont pas une position définitive* ». C'est le moins qu'on puisse dire...

M. Gorbatchev se déclare prêt à liquider tous ses missiles en Europe

(Suite de la première page.)

Le secrétaire général a enfin, selon Tass, « *repoussé* » les accusations de M. Shultz concernant l'espionnage de l'ambassade américaine à Moscou, et évoqué la question des droits de l'homme. L'URSS accomplira « *tout ce qui est légal et humain* » en matière d'émigration, a déclaré M. Gorbatchev. Mais telle n'est visiblement pas la priorité du secrétaire général. « *Nous ferons en sorte,* a-t-il dit, *que tous ceux qui, chez nous, ne sont pas contents de leur vie, le deviennent. J'espère que vous autres, aux Etats-Unis, vous ferez aussi quelque chose pour que des millions de vos citoyens vivent mieux.* »

M. Shultz était porteur d'un message personnel du président Reagan invitant une nouvelle fois M. Gorbatchev à se rendre aux Etats-Unis. Il a remis à son hôte, sous les flashes des photographes, la lettre marquée du sceau présidentiel. « *Vous êtes le bienvenu* », a-t-il précisé. Le secrétaire général a répondu en souriant par quelques propos évasifs : « *Généralement, je ne voyage pas sans raison, surtout en Amérique... Il ne peut s'agir d'une simple promenade...* »

NOUS POURRIONS LIQUIDER PRESQUE TOUS LES MISSILES !
NOUS POURRIONS VOUS INVITER À DISNEY WORLD !
PANCHO

La *Pravda* du mercredi 15 avril publie en première page un compte-rendu détaillé de l'entretien mais omet toute allusion à un éventuel sommet. M. Shultz devait pour sa part tenir une conférence de presse en milieu d'après-midi avant de quitter *Moscou pour Bruxelles.*

Le total black-out américain sur l'information n'a pas été une des moindres singularités de cette visite. Celui-ci contrastait avec la volonté de transparence des Soviétiques. Les briefings informels du porte-parole du département d'Etat étaient tellement pauvres que les journalistes américains accompagnant M. Shultz en riaient ouvertement. Le secrétaire d'Etat devait se rattraper, ce mercredi, au cours de sa conférence de presse, mais cette asymétrie a suscité un certain malaise.

La lecture de la *Pravda* était donc, une fois n'est pas coutume pour une visite de ce genre, plus instructive que les confidences traditionnellement attribuées à « *un officiel américain qui a voulu garder l'anonymat* ». M. Shultz n'a pas voulu adopter un profil très haut en matière de relations publiques. Il en est resté au cadre que les Soviétiques avaient eux-mêmes proposé pour cette « *visite de travail* ». Il a sans doute oublié que M. Gorbatchev se moque bien de telles règles dès lors qu'il peut marquer quelques points supplémentaires devant l'opinion internationale.

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. Shultz maître d'hôtel

Moscou *(AFP.)* — Le secrétaire d'Etat Georges Shultz, revêtu d'un tablier blanc de cuisinier, a servi de la glace et des fraises mardi soir 14 avril aux membres de l'ambassade américaine à Moscou pour les remercier de leurs efforts dans des circonstances difficiles.

« *Il est temps que quelqu'un vous serve au lieu que ce soit l'inverse* », a déclaré M. Shultz, faisant allusion au retrait de plus de deux cents employés soviétiques de l'ambassade l'an dernier, qui a obligé les diplomates à assurer un certain nombre de tâches ménagères.

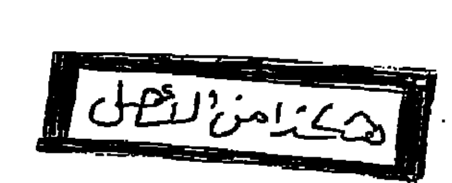
« *Nous avons nos hauts et nos bas* », a poursuivi M. Shultz en soulignant que cela allait plutôt mal actuellement, « *avec nos difficultés d'espionnage* ». Mais a-t-il ajouté, « *nous remontons la pente et nous continuons à lutter pour gérer cette relation extraordinairement importante* » avec l'URSS afin de parvenir à un « *monde plus stable* ».

La réception avait lieu dans le nouveau complexe, inachevé, de l'ambassade. Washington accuse les Soviétiques d'avoir truffé de micros le bâtiment encore inoccupé de la nouvelle chancellerie.

Le secrétaire d'Etat, qui sortait de quatre heures et demie d'entretiens au Kremlin avec M. Mikhail Gorbatchev, a quitté la réception dans la soirée pour poursuivre ses pourparlers avec son homologue soviétique, M. Edouard Chevardnadze.

● **M. Jean-Pierre Guyot *ambassadeur au Botswana.*** — Nommé ambassadeur à Lusaka (Zambie) en mai 1986, M. Jean-Pierre Guyot, tout en conservant cette fonction, sera également accrédité après des autorités du Botswana, a annoncé le ministère des affaires étrangères, mardi 14 avril. (*Le Monde* a publié la notice biographique de M. Guyot dans ses éditions datées des 18-19 mai dernier.)

● **Le président du CICR à Paris.** — M. Alexandre Hay, président du Comité international de la Croix-Rouge, a été reçu mardi 14 avril au Quai d'Orsay par M. Raimond, en compagnie de M. Cornelio Sommaruga, qui doit lui succéder à la tête du CICR le mois prochain. Les deux dirigeants de la Croix-Rouge devaient être les hôtes à déjeuner, ce mercredi, de M. Bariani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, puis être reçus en audience par M. Mitterrand, dans l'après-midi, à l'Elysée.



مكررا عن الاصول

SOYONS CLAIRS.

L'AVENIR D'UNE BANQUE EST DIRECTEMENT LIE A L'AVENIR DE SES CLIENTS.

600.000 particuliers et 150.000 entreprises font confiance au Crédit du Nord.

Leurs projets, ce sont nos projets, leur avenir, c'est notre avenir, leurs succès, nos succès.

Nos clients ne sont pas des numéros ou des statistiques. Chacun d'entre eux a droit à tout notre savoir-faire, toute notre attention, toute notre considération.

Au Crédit du Nord, un conseiller est en permanence à votre disposition pour vous écouter et vous servir. Il est entouré, chaque fois que cela peut être utile, par nos spécialistes en gestion de patrimoine, en financements, en opérations internationales. Nous estimons, au Crédit du Nord, que nos clients doivent avoir accès à toutes les compétences de notre banque et que les services les plus simples comme les plus complexes méritent le même soin.

Bien sûr, nous aimons parler de nos 600 agences, de nos 4000 micro-ordinateurs, de notre organisation informatique d'avant-garde. Mais nous savons bien que tous ces moyens ne sont pas une fin en soi, ils sont là pour nous permettre de mieux regarder vers l'extérieur, de mieux connaître et satisfaire vos besoins.

Le Crédit du Nord n'est pas seulement une banque. C'est un banquier.

Un banquier profondément convaincu que son avenir dépend du vôtre.

Bruno de Maulde,
Président du Crédit du Nord.



Crédit du Nord

Ogilvy & Mather



Europe

ITALIE : au quarantième jour de la crise

M. Scalfaro renonce à former un gouvernement

ROME
de notre correspondant

Au quarantième jour de la crise, née de la démission de M. Bettino Craxi, le démocrate-chrétien M. Oscar Luigi Scalfaro, pressenti, le 10 avril, par le chef de l'Etat, a renoncé à constituer un gouvernement. Il a expliqué, mardi soir 14 avril, qu'il n'avait pas estimé possible de mettre sur pied un cabinet composé exclusivement de membres de son parti, après avoir vérifié l'impossibilité de reconstituer l'alliance à cinq qui avait gouverné l'Italie depuis août 1983, ou même de former une coalition plus restreinte, sans les socialistes mais avec les trois petits partis dits « laïques » (républicain, social-démocrate et libéral).

M. Alessandro Nata, secrétaire général du PCI, avait pris l'initiative, le 13 avril, de consulter les partis favorables au déroulement des référendums sur la justice et sur le nucléaire (dont la DC ne veut pas), pour voir s'il serait possible de constituer un cabinet dont le seul objectif serait précisément d'organiser ces référendums. Mais l'opposition des libéraux, et le peu d'enthousiasme des républicains et des sociaux-démocrates à assumer devant le pays la responsabilité d'un renversement d'alliances et d'une rentrée dans le jeu du PC, ont fait échouer M. Nata.

Ainsi l'Italie se retrouve sans gouvernement et sans majorité parlementaire possible pour ou contre les référendums. L'une des hypothèses désormais possibles est que soit confié au vieux démocrate-chrétien Amintore Fanfani, en sa qualité de président du Sénat, le soin de former un gouvernement uniquement pour organiser des élections anticipées après refus de la confiance et dissolution des Chambres.

Ces épisodes, qui paraîtraient bouffons s'ils n'étaient en réalité de plus en plus mal vécus par le pays, démontrent surtout à quel point la « stabilité » retrouvée sous M. Craxi était en réalité fondée sur une totale équivoque : la mise entre parenthèses momentanée, par sa promotion à la tête du gouvernement, des virtualités conflictuelles entre la DC et un parti socialiste aspirant à lui disputer l'hégémonie qui avait été la sienne depuis la fin de la deuxième guerre.

JEAN-PIERRE CLERC.

YOUGOSLAVIE

Protestations contre la condamnation de deux militaires pour « délit oral »

BELGRADE
De notre correspondant

La législation spéciale adoptée par le gouvernement et l'Assemblée nationale fédérale sur le blocage et la réduction des salaires, ainsi que les récentes déclarations de chefs militaires et du premier ministre, M. Mikulic, portant sur une éventuelle intervention de l'armée pour défendre le système constitutionnel et l'ordre social ont engendré un malaise quasi général en Yougoslavie.

D'autant que les débrayages se poursuivent, plus ou moins nombreux dans toutes les régions, atteignant quelquefois — le fait est sans précédent — des hôpitaux et certains établissements sanitaires.

On apprend en outre, que le « Comité de défense de la liberté d'expression » vient d'adresser à la direction de l'Etat de vives protestations contre l'application dans l'armée de l'article 133 du Code pénal portant sur le *« délit oral »*, en vertu duquel ont été condamnés, pour *« propagande hostile »*, un capitaine à quatre ans et un conscrit diplômé en théologie orthodoxe à un an et trois mois de réclusion.

C'est la première fois que le comité critique publiquement la justice militaire et cela à un moment où l'armée semble décidée à sévir contre tous les « excès » commis dans ses rangs (*le Monde* du 18 mars et du 24 mars). M. Milan Pancevski, membre de la direction collégiale de la Ligue des communistes, a déclaré pour sa part, le 12 avril à Skoplje, que l'armée fait l'objet actuellement d'attaques de la part de *« forces antisocialistes, antiautogestionnaires et hostiles »*, liées idéologiquement et politiquement à des *« forces réactionnaires hors de nos frontières »*.

Selon le Comité de défense de la liberté d'expression, les deux militaires auraient affirmé, entre autres, que la Yougoslavie était tombée dans une *« crise sans issue »*, que le pouvoir y est concentré dans les seules mains de dirigeants qui *« gaspillent »* les biens sociaux, que les citoyens ne jouissent pas des droits de l'homme, etc. Le jeune théologien, lui, aurait ajouté que la liberté religieuse n'existait pas en Yougoslavie.

Contestant la légalité de la procédure appliquée par le tribunal contre les deux condamnés, le comité invite la direction collégiale de l'Etat, en tant que commandant suprême de l'armée et organisme habilité à accorder l'amnistie, à intervenir en leur faveur. Il demande en outre que soit mis un terme aux atteintes portées dans l'armée aux libertés garanties aux citoyens par la Constitution.

Les protestations sont signées par une vingtaine des plus éminents intellectuels, dont douze sont membres de l'Académie des sciences et des arts. Parmi ceux-ci figurent notamment le général Gojko Nikolis, ancien chef des services sanitaires de l'armée, l'écrivain Dobrica Cosic et le poète Tanasije Mladenovic, tous trois porteurs de la « médaille du souvenir », à laquelle n'ont eu droit que les tout premiers participants au mouvement de résistance des partisans pendant la guerre.

PAUL YANKOVITCH.

Afrique

TCHAD : après les succès militaires

Nouvel objectif : « gagner la paix »

Alors que l'aviation libyenne poursuit, dans le nord du Tchad, ses bombardements à haute altitude de la piste d'Ouadi-Doum à N'Djamena, le colonel Khalifa Haftar, qui commandait le dispositif d'Ouadi-Doum et qui a été fait prisonnier, a demandé *« au peuple libyen et à l'armée libyenne de renverser le régime pourri »* de Tripoli, dans une déclaration rendue publique par les autorités tchadiennes.

Le docteur Mohammed Youssouf Al Magrif, secrétaire général du Front national pour le salut de la Libye (FNSL, principale organisation d'opposants libyens), qui a été reçu par le président tchadien, a également appelé, au cours d'une conférence de presse, au renversement du colonel Kadhafi.

A Abidjan, d'autre part, où séjourne toujours M. Goukouni Oueddeï, les pourparlers entre le chef « historique » du GUNT et la délégation du gouvernement tchadien semblent piétiner, en raison, estime-t-on de source gouvernementale, des conditions *« exorbitantes »* posées par M. Goukouni Oueddeï pour une réconciliation et pour son éventuel retour dans la capitale tchadienne. — *(AFP.)*

N'DJAMENA
de notre envoyé spécial

Le ministre tchadien de l'intérieur, M. Ibrahim Mahamat Itno, n'est pas un plaisantin. *« En ce qui concerne les véhicules : rien ; les tenues : rien. »* Ainsi présente-t-il l'état de ses moyens pour lutter contre la menace terroriste, ajoutant : *« Même si la France mettait à notre disposition du matériel datant des années 1900, pour nous, ce matériel ne serait pas dépassé. »*

Totalement démuni, il a pourtant conscience de l'importance de son rôle. *« Kadhafi n'hésitera pas à employer tous les moyens ; après son échec militaire, il va passer au terrorisme.*

Il faut déjouer cette tentative. » Une première alerte a eu lieu il y a un mois. Des agents de Tripoli, venus du Cameroun, ont placé des explosifs sous le tablier du pont reliant ce pays au Tchad, sur le fleuve Chari. Le trafic des camions a été interrompu quinze jours. Les craintes du ministre sont partagées par les plus avertis des observateurs étrangers.

Aucune des six frontières du Tchad n'est véritablement gardée. N'importe qui peut s'aventurer dans ce pays à partir du Niger, du Nigéria, du Cameroun, du Centrafrique et du Soudan, sans parler de la Libye. La guerre ne sera pas définitivement terminée avec la déroute de l'armée libyenne.

Le colonel Kadhafi, s'il reste au pouvoir, aura toujours assez d'argent pour recruter des agents dans les pays voisins, dit-on, unanimement, ici.

On est frappé, à N'Djamena, par l'absence de protection visible des ministères et des ambassades, alors qu'il suffirait à l'ennemi de traverser le fleuve en pirogue pour faire quelque mauvais coup à impact psychologique. *« Il y a pas mal de gens, Tchadiens ou Français, qui peuvent assurer une discrète surveillance »*, assure cependant un observateur.

A en croire le ministre de l'intérieur, la meilleure défense se fonde sur *« la vigilance de tout un peuple rassemblé autour du président Hissène Habré, notamment au sein de la milice populaire »*. Quand il nous a reçu, M. Itno revenait d'Alger où il avait mené des négociations avec M. Goukouni Oueddeï. *« Je suis optimiste*, nous a-t-il dit, *il y a des résultats positifs. Ces négociations visaient d'abord à mettre les gens en confiance, a atténuer les susceptibilités, mais il est difficile de faire un pronostic sur la durée des palabres. Cela peut être une semaine, comme cela peut être deux ans. L'important est que Goukouni est libre de ses mouvements. »*

Le colonel Kamougué, considéré comme le chef sudiste du pays, a déjà accompli ce que les autorités tchadiennes appellent *« le devoir patriotique »* de tous les Tchadiens dans la conjoncture actuelle. Il a rallié N'Djamena le 29 janvier dernier. M. Hissène Habré l'a reçu trois fois en tête à tête, mais il n'a toujours pas de fonctions officielles. *« Je ne veux plus servir dans l'armée,* dit-il, *mais je jouerai le rôle qu'on voudra bien me faire jouer sur le plan politique. Je suis rentré ici sans me livrer à un quelconque marchandage. »*

Comme beaucoup de gens à N'Djamena, M. Kamougué pense qu'une nouvelle distribution des rôles dans les institutions nationales devrait avoir lieu après les ultimes ralliements. Il ne cache pas que *« la paix comporte aussi des risques »*. *« Ces militaires, après avoir libéré le pays, pourquoi ne voudraient-ils pas accaparer le pouvoir ? »*, se demande-t-il songeur.

Chrétiens et musulmans

Au sein des organes de l'Etat et du parti unique que chacun, ici, considère comme un *« garde-fou nécessaire »*, il va falloir procéder à un savant dosage en fonction de considérations *« politiques »*, certes, mais surtout tribales et religieuses.

« Moi, proclame M. Kamougué, *je suis chrétien et ma foi n'a pas changé. »* S'il a abandonné son prénom de Georges pour celui d'Abd el Kader, c'était afin d'éviter les ennuis avec l'ancien président Tombalbaye, en 1973, à l'époque des délires de *« l'authenticité africaine »*. Ouvrant sa chemise, il découvre sur sa poitrine une croix pendue à une chaînette : *« Les musulmans ne sont pas majoritaires,* assure-t-il ; *il y a 30 % de chrétiens et beaucoup d'animistes. »*

Sur ce sujet brûlant, pour ne pas dire tabou, les chiffres sont évidemment controversés. Une chose est sûre, les vrais maîtres du pays, M. Hissène Habré et ses amis goranes, sont de confession musulmane et unis par la religion juqu'à leurs querelles de clan infiniment compliquées.

Entre les Goranes, *« seigneurs de la guerre »*, convertis à l'islam à une époque relativement récente, et les sudistes chrétiens et animistes, il y a les Arabes du Sahel. Ce sont eux qui tiennent le commerce et ils sont bien les seuls à s'être enrichis pendant la guerre.

Les fonctionnaires, en majorité sudistes, touchent leur traitement un mois sur deux. Après avoir supporté avec dignité de lourds sacrifices, ils aspirent maintenant à un mieux-être. La moitié de l'armée tchadienne devra être démobilisée quand la guerre sera finie. Comment l'employer après ?

Des étudiants en URSS

Le seul atout économique du Tchad est son autosuffisance alimentaire.

La guerre a particulièrement exercé ses ravages dans le domaine de l'enseignement. Une faible partie de la jeunesse est scolarisée, les classes sont surchargées au point de décourager les maîtres. Très peu d'enseignants français sont volontaires pour la coopération dans ce pays, et il n'y a pas d'université. Vu le faible niveau du baccalauréat national, beaucoup de lauréats ne peuvent pas faire des études supérieures en France et vont quémander des bourses dans les ambassades soviétiques des pays voisins. Actuellement, il y a davantage d'étudiants tchadiens en URSS qu'en France, aussi étonnant que celui puisse paraître de la part d'un pays en guerre contre M. Kadhafi.

Il se peut que la guerre soit presque finie. Les troupes libyennes ne paraissent plus en mesure de menacer sérieusement les localités prises par l'armée tchadienne. En tout, une bonne vingtaine d'avions libyens ont été détruits. Or, le stock n'est pas inépuisable.

Si le moral des officiers du colonel Kadhafi est brisé, la France, avec l'opération Epervier, aura porté au chef de la Jamahiriya libyenne un coup plus dur que les raids américains sur Benghazi et Tripoli il y a un an. Toutefois, reconnaît un spécialiste, les dommages infligés aux installations aériennes libyennes lors de ce raid expliquent en partie les mauvaises prestations des pilotes de M. Kadhafi au-dessus du Tchad.

Les responsables français à N'Djamena n'ont qu'une certitude : pour que le Tchad *« gagne la paix »*, il faudra que Paris lui accorde une aide civile aussi conséquente que l'est actuellement son concours militaire.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

TUNISIE

Léger remaniement ministériel et changements au bureau politique du Parti socialiste destourien

Tunis. — Le président Bourguiba, a nommé, mardi 14 avril, M. Abdelaziz Ben Dhia au poste de directeur du Parti socialiste destourien (PSD au pouvoir), en remplacement de M. Hédi Baccouche, lors d'un remaniement partiel du bureau politique de ce parti (vingt membres), dont le chef de l'Etat est le président à vie.

M. Ben Dhia, cinquante ans, a occupé des postes ministériels importants dans des secteurs délicats depuis son entrée au gouvernement en 1978. Il a successivement détenu les portefeuilles de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique puis de l'éducation nationale, avant d'être chargé, en juillet dernier, de celui des affaires sociales. Il est remplacé aux affaires sociales par M. Baccouche, qui assurait depuis mars 1984 la direction du parti et qui conserve son siège au bureau politique.

Aux termes de ce remaniement, quatre autres membres quittent le bureau politique. Le président Bourguiba a ainsi démis M. Béchir Khantouche, quarante-deux ans, qui y avait fait une entrée remarquée en août 1986 après l'éviction de l'ex-premier ministre Mohamed Mzali.

Ce limogeage était inattendu à Tunis, M. Khantouche ayant été l'avocat de l'accusation dans les procès intentés contre les proches de Bourguiba et l'ex-Mme depuis l'automne, contre l'ex-premier ministre Mohamed Mzali pour délit de fuite à l'étranger ou contre ses proches pour mauvaise gestion en Tunisie.

Ce remaniement au sein de l'instance dirigeante du PSD, le premier depuis le dernier congrès du parti en juin 1986, touche également MM. Béji Caïd Essebsi, ancien ministre des affaires étrangères nommé ambassadeur à Bonn en septembre, Mohamed Kraiem, ancien ministre des transports appelé fin mars à des fonctions diplomatiques, et Ismaïl Lajri, ancien secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), nommé en décembre à une fonction consulaire.

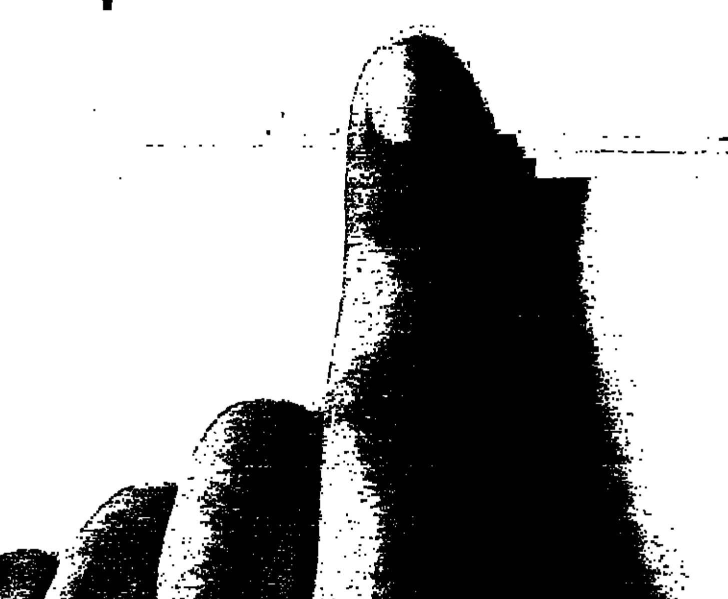
Mise en garde de l'opposition

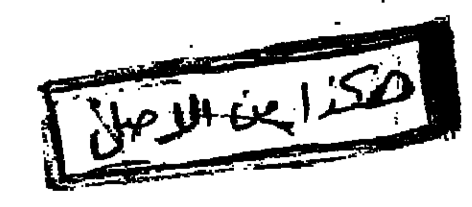
Ils sont remplacés au bureau politique par quatre personnalités qui y font leur entrée : MM. Mahmoud Messaâdi, président de la Chambre des députés tunisienne et ancien ministre, Abdelaziz Bouraoui, nouveau secrétaire général de L'UGTT, Taoufik Essid, secrétaire général de l'Union nationale des agriculteurs (UNA), et Mme Fatma Douik, député et secrétaire général de l'Union des femmes tunisiennes, a indiqué l'agence tunisienne TAP.

Par ailleurs, cinq partis tunisiens d'opposition ont mis en garde, dans un communiqué publié mardi à Tunis, contre le *« recours aux pratiques répressives »* et demandé des *« garanties »* pour les libertés politiques, syndicales et universitaires, à la suite de la vague d'arrestations d'intégristes en Tunisie, déclenchée depuis le début du mois de mars, notamment dans les rangs du Mouvement de la tendance islamique (MTI, non reconnu).

Se plaçant dans la cadre purement formel de la défense des libertés publiques sans discuter du fond de l'affaire, le Mouvement des démocrates socialistes (MDS), les partis communiste (PCT) et de l'Unité populaire (PUP), trois formations politiques d'opposition reconnus, ainsi que le Rassemblement socialiste progressiste (RSP) et le Mouvement de l'unité populaire (MUP), non reconnus, appellent dans ce communiqué à *« lever les entraves qui empêchent les forces démocratiques de jouer pleinement leur rôle »*. — *(AFP.)*

[Le départ de M. Khantouche du bureau politique du PSD est d'autant plus surprenant qu'il passe pour un proche de Mme Saïda Sassi, nièce du président et toute-puissante au palais de Carthage depuis l'éviction de l'ex-Mme Bourguiba. Ce limogeage est-il le premier signe d'un début de déclin de Mme Saïda Sassi, que la rumeur oppose de plus en plus à M. Mansour Shriri, lequel cumule dorénavant deux fonctions ministérielles (fonction publique et transports) en plus de la direction du cabinet présidentiel ?]





Politique

Nouvelle-Calédonie : le projet de référendum adopté par l'Assemblée nationale

La majorité prend des « précautions » exceptionnelles pour contrôler le scrutin d'autodétermination

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 15 avril, à 2 h 15, en première lecture, par 325 voix contre 249, le projet du gouvernement prévoyant d'organiser à la fin du mois d'août un référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie.

Malgré leurs réserves, les députés de l'UDF se sont joints à ceux du RPR pour approuver le texte défendu par le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, et le groupe du Front national a fait de même... après avoir vigoureusement reproché à ce dernier, par la voix de son porte-parole, M. Jean-Claude Martinez, son *« attitude méprisante »* et son *« refus systématique du dialogue »*.

Par voie d'amendement, le ministre des DOM-TOM a fait insérer dans son projet de loi le texte de la question qui sera posée aux électeurs du territoire : *« Souhaitez-vous que la Nouvelle-Calédonie demeure au sein de la République française ou souhaitez-vous qu'elle accède à l'indépendance ? »* Cet ajout précise que les électeurs pourront répondre : *« Je souhaite que la Nouvelle-Calédonie demeure au sein de la République française »*, où, grâce à un autre bulletin de vote : *« Je souhaite que la Nouvelle-Calédonie accède à l'indépendance. »*

Mais, au nom du gouvernement, M. Pons s'est surtout employé à prévoir de multiples précautions dans l'organisation matérielle du scrutin, afin de parer à tout boycottage éventuel de la part du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS). Les retouches qu'il a apportées au dispositif de contrôle qui avait été mis en œuvre, avec succès, lors des élections territoriales du 29 septembre 1985, sous la surveillance du Sénat, se traduiront, si elles sont confirmées au Palais du Luxembourg, par l'application d'une législation d'exception déjà dénoncée par les socialistes et les communistes comme attentatoire à la clarté et à la sincérité du vote.

En revanche, contrairement aux espoirs des dirigeants du mouvement indépendantiste et des députés centristes, le ministre des DOM-TOM n'a pas précisé davantage ses intentions sur l'organisation de la vie institutionnelle, régionale, économique et sociale dans le territoire au lendemain du référendum. Au terme de ce premier débat parlementaire il apparaît ainsi que chacun, face au casse-tête calédonien, campe sur ses positions.

L'essentiel avait été dit au cours de la séance du vendredi 10 avril : les certitudes inébranlables du gouvernement, les convictions obligées du RPR, les réticences velléitaires des centristes, les inquiétudes, souvent légitimes, des socialistes et des communistes (partagées d'ailleurs au sein même de la majorité) les surenchères ordinaires de l'extrême-droite...

Il ne restait plus aux uns et aux autres, à partir du mardi après-midi 14 avril, à l'Assemblée nationale, qu'à ponctuer de quelques déclarations solennelles cette nouvelle confrontation parlementaire sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Et dans ce registre deux hommes ont imprimé leur marque personnelle sur le premier acte de cette discussion consacrée au projet de loi *« organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances »* : MM. Maurice Nenou-Pwataho et Pierre Joxe. Le premier, devant lequel s'était effacé le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Lafleur, s'est exprimé avec l'autorité grave que lui conférait sa qualité de député canaque. Le second a apporté aux thèses du gouvernement une contradiction très dense et très argumentée dont l'absence d'agressivité ne fit qu'accentuer l'impact.

M. Nenou a parlé avec sévérité *« de ceux qui, pour des raisons idéologiques ont abusé*, a-t-il dit, *certains de mes compatriotes au point de leur faire croire qu'une minorité pourrait imposer ses vues et sa loi à la majorité »* et aussi *« de ceux qui, représentant l'Etat, ont failli à leur devoir en renonçant à faire respecter les règles fondamentales d'un Etat de droit »*. *« Vous êtes venu à temps*, a-t-il lancé à M. Pons, *pour arrêter la sinistre comédie qui faisait des Mélanésiens les premières victimes de jeux idéologiques auxquels ils sont totalement étrangers. »*

Selon M. Nenou, la menace de boycottage du référendum, agitée par le FLNKS, signifie *« le refus du suffrage universel et des institutions de la République, le refus de se plier à la loi de la majorité. » « « Il s'agit*, a-t-il ajouté, *de la prétention exorbitante d'imposer la loi de la minorité, sans autre fondement que celui du racisme. »*

Prématurée, cette consultation ? *« Nous sommes très nombreux à l'attendre depuis longtemps »*, répond-il. Les risques de troubles ? *« Cette affirmation est dangereuse pour la démocratie, car on pourrait prendre prétexte de cet argument pour n'importe quelle consultation électorale »*, souligne-t-il sous de longs applaudissements.

M. Joxe, lui, a eu beau jeu d'ironiser sur les divergences constatées depuis plusieurs semaines au sein de la majorité. Il l'a fait pour mieux réclamer à nouveau le retrait du projet de loi : *« S'il ne doit rien résoudre, ce projet ne vaut pas la peine de prendre des risques inutiles. (...) Quelle mesure purement juridique peut prétendre marquer l'histoire quand un peuple est atteint dans sa chair, son âme, sa vie même ? Aucun vote, aucune loi ne peut établir un consensus que le dialogue n'a pas fait mûrir. »* Le président du groupe socialiste s'est voulu conciliant à l'égard du ministre des DOM-TOM : *« Vous qui avez rompu le dialogue, vous semblez depuis quelques jours en redécouvrir les vertus. Vous reprenez la bonne voie mais vous avez encore du chemin à faire et sur ce chemin vous avez dressé vous-même un obstacle : votre loi (...). Pouvez-vous ignorer que dans certains cas, c'est vrai, la loi peut avoir une force injuste ? Reprenez dès aujourd'hui le dialogue interrompu. Dans l'intérêt de tous les Néo-Calédoniens, dans l'intérêt de la France, tenez compte de l'avenir inscrit dans la démographie et dont vous connaissez les conséquences à dix ans, cinq ans peut-être. Ecoutez ceux qui vous mettent en garde. Il n'est pas trop tard pour les entendre (...) Je soupçonne que vous êtes au fond de vous-même pour la décolonisation mais que vous n'osez pas le dire. Vous êtes sans doute pour, car assez intelligent, assez gaulliste et assez... avancé en âge pour en mesurer la nécessité. Mais vous n'osez pas le dire parce que vous êtes trop tacticien, trop chiraquien et trop prisonnier de l'extrême droite pour lui déplaire. »*

Et M. Joxe d'ajouter alors cette profession de foi : *« Nous les socialistes, nous sommes anticolonialistes. Si nous pensons qu'un statut particulier s'impose aux territoires lointains, ce n'est pas pour nous en séparer ; c'est au contraire pour établir des liens durables. Si nous pensons qu'association, autonomie ou toute autre forme de statut assurant à la fois les intérêts de la France et ceux des populations calédoniennes est nécessaire, c'est parce que nous la savons prévisible, sans doute inéluctable, et que nous préférons conduire la décolonisation dans l'intérêt général plutôt que de la subir dans la violence, que la politique de l'autruche finit toujours par engendrer. »*

Des urnes ambulantes !

Ce discours a laissé de marbre le ministre des DOM-TOM, tout comme celui de l'ancien ministre socialiste des relations extérieures, M. Roland Dumas, qui a vivement reproché au gouvernement d'*« altérer gravement l'image de la France dans le monde »* et d'avoir provoqué *« une internationalisation de la crise calédonienne »*. *« Il faudra du temps à vos successeurs pour réparer vos erreurs et je crains, hélas, que vos fautes ne créent l'irréparable »* a notamment souligné le député de la Dordogne.

M. Pons s'est borné à répondre à M. Joxe que si la décolonisation peut se mesurer à l'égalité des droits, celle-ci *« est devenue réalité »* en Nouvelle-Calédonie *« même si, comme en métropole*, a-t-il affirmé, *il y a toujours hélas, des catégories défavorisées et cela dans toutes les ethnies »*, et à M. Dumas qu'il n'était pas question que la France tienne compte des avis du Comité de décolonisation de l'ONU pour la simple raison que *« la France n'a jamais reconnu cette instance depuis sa création, et pas davantage entre 1981 et 1986 »*.

Un seul député, l'élu centriste de la Réunion, M. Jean-Paul Virapoullé, a tenté vraiment de jeter une passerelle entre les socialistes et la majorité en s'employant à expliquer à M. Joxe que pour *« décoloniser »*, la voie de la régionalisation était meilleure que celle de l'indépendance : *« Donnons-nous les moyens et cinq ans pour le prouver. »* Mal lui en a valu car le président du groupe socialiste l'ayant pris au mot et prié de déposer en ce sens un amendement au projet de M. Pons en précisant qu'il se ferait alors un plaisir de le voter, M. Virapoullé dut aussitôt battre en retraite pour ne pas encourir les foudres de ses amis...

Le climat, en effet, n'était pas aux arrangements, malgré l'appel au *« consensus national »* lancé par le député apparenté RPR de la Guadeloupe, M. Henri Beaujean, et les exhortations au dialogue du député centriste de Mayotte, M. Henry Jean-Baptiste. M. Pons était d'autant moins porté aux compromis que cette fois, le groupe UDF, par l'intermédiaire de M. Michel Pelchat (UDF-PR, Essonne) lui avait exprimé sa solidarité avec beaucoup d'insistance, histoire d'effacer le malaise créé vendredi par les critiques du député centriste du Haut-Rhin, M. Jean-Paul Fuchs, dont les propos résumaient le point de vue du CDS.

Après ces échanges plutôt routiniers, le ministre des DOM-TOM s'est surtout efforcé, dans la nuit de mardi à mercredi, avec le concours du rapporteur de la commission des lois, M. Dominique Bussereau (UDF-PR, Charente-Maritime), de « cadenasser » au maximum les modalités d'organisation du référendum. Cinq amendements ont été adoptés à la seule fin de renforcer le dispositif de contrôle qui avait été appliqué dans le territoire au moment du scrutin du 29 septembre 1985, sous la surveillance d'une mission sénatoriale, sans soulever la moindre contestation. Les deux principales innovations concernent les commissions administratives qui seront chargées d'établir les listes électorales (article 5 du projet) et les éventuels déplacements des bureaux de vote (article 10).

Au lieu de confier l'élaboration des listes électorales aux commissions administratives de droit commun qui sont en général présidées par des élus, assistés de délégués de l'administration préfectorale et des tribunaux de grande instance, conformément à l'article L 17 du code électoral, il a ainsi été décidé de constituer à l'occasion du référendum *« des commissions spécifiques qui seraient présidées chacune par un magistrat de l'ordre judiciaire »*. De même, MM. Pons et Bussereau ont estimé utile de *« donner plus de souplesse »* aux déplacements des bureaux de vote prévus en cas de circonstances pouvant, ici ou là, empêcher le scrutin de se dérouler normalement. Pour éviter *« une interprétation trop restrictive »* des dispositions initialement retenues il a ainsi été décidé que les déplacements des bureaux de vote pourront éventuellement intervenir, *« de l'ouverture de la campagne électorale... jusqu'à la clôture du scrutin ! »*

Pour justifier ces mesures exceptionnelles, MM. Pons et Bussereau ont mis en avant la nécessité de parer à toute éventualité en cas de troubles provoqués par le FLNKS et de ne rien laisser au hasard afin d'assurer *« la sincérité du vote »* dans les zones de brousse soumises aux pressions indépendantistes. *« Ce sont des garanties supplémentaires »*, a souligné la rapporteur de la commission des lois. *« Le gouvernement se dispenserait de prendre toutes ces mesures car ce n'est pas lui, mais le FLNKS, qui a proféré certaines menaces »* a ajouté le ministre des TOM-DOM.

Toutefois la perspective de voir les élus locaux privés de la responsabilité de présider à la révision des listes électorales et celle de voir certaines urnes se « promener » dans la brousse le jour même du scrutin a immédiatement provoqué un tollé chez les socialistes et les communistes. Au nom de ces derniers, M. Robert Montdargent (Val d'Oise), a estimé que le gouvernement cherchait tout simplement à *« donner plus de souplesse à la fraude »* et à *« préparer contre le peuple canaque un coup de force digne d'une république bananière »*. Au nom des socialistes M. André Ledran (Calvados) a dit à peu près la même chose. *« C'est parce que le FLNKS ne respecte pas les règles de la démocratie que nous proposons ces dispositions »* leur a répliqué M. Pons.

Au-delà des raisons invoquées par le ministre des DOM-TOM, qui peuvent, certes, trouver certaines justifications dans les incidents survenus lors des élections territoriales de novembre 1984, boycottées par le FLNKS, ce luxe de précautions traduit de toute évidence la volonté du gouvernement de ne reculer devant aucune arme pour contrer le mouvement indépendantiste et tenter de réduire son audience.

Mais, outre le fait qu'en opérant un « verrouillage » aussi draconien il donne l'impression de démentir lui-même sa propre vision optimiste de la situation dans les régions de brousse, le gouvernement, à trop vouloir prouver, prendrait de toute façon, le risque de susciter des doutes sur la clarté des résultats du référendum si ces aménagements spéciaux du code électoral étaient avalisés par le Sénat et devaient se concrétiser, le jour du scrutin par trop d'extravagances.

ALAIN ROLLAT.

« Il y aura encore des morts dans les deux camps »

Elle était là, au premier rang de la tribune du public, suivant le débat avec une attention particulière, mais aucun député ne l'a remarquée. Pourtant, Philomène Machoro, la sœur aînée de l'ancien « chef de guerre » du FLNKS, mort en janvier 1985 sous les balles des tireurs d'élite de la gendarmerie, près de La Foa, est l'une des égéries du mouvement indépendantiste.

Depuis deux ans, il est vrai, cette femme canaque de quarante-huit ans parle moins de politique que de la mémoire de son frère Eloi, qu'elle évoque comme s'il avait été son propre fils : *« Pendant longtemps, il a fait la fête et les quatre cents coups. Sa prise de conscience a été assez tardive, comme chez la plupart des jeunes*, raconte-t-elle volontiers. *C'est au séminaire de Païta qu'il avait compris, quand les curés avaient essayé de le faire « chanter » en lui disant qu'il ne pourrait passer sa deuxième partie du bac que s'il s'engageait à porter ensuite la soutane... Après, il est devenu sûr de lui. Nous espérions qu'il nous conduirait à l'indépendance mais nous étions préparés à sa mort. Eloi appartient maintenant à tout le peuple canaque... »*

Pourtant, en ce mardi après-midi, Philomène Machoro, qui séjourne depuis quelques semaines en métropole, accepte de confier ses impressions politiques au terme des échanges intervenus en séance. Elle retient que *« le Parti socialiste a enfin défendu la Nouvelle-Calédonie, ce qui n'était pas le cas jusque-là »*. Elle regrette, toutefois, l'absence de consensus parmi les partis politiques : *« Il ne devrait y avoir ni droite, ni gauche, mais seulement une voix unique. Au lieu de cela, le débat est une balle de ping-pong qui rebondit de droite à gauche. C'est la même façon d'aborder le problème qui continue ; la question de fond n'est pas traitée. Pendant ce temps, la situation s'enlise. Il y aura encore des morts dans les deux camps. »*

Elle n'est pas tendre pour les socialistes : *« Ils n'ont rien fait quand ils étaient au pouvoir. Ils ont seulement gagné du temps. Dans tout cela, c'est encore la Nouvelle-Calédonie qui est la victime. »*

Le référendum changera-t-il quelque chose ? *« Il ne résoudra rien*, répond-elle. *Il va même faire empirer la situation. Il y aura des affrontements et de la violence. Il faudrait vraiment que le Parlement approfondisse le débat. »* Que propose-t-elle ? *« Je propose*, dit Philomène Machoro, *de reprendre ce que Jean-Marie Tjibaou a déclaré : à la place du référendum, il faut que les deux camps se réunissent sur place ; il faut discuter, se mettre autour d'une table. Nous ne voulons exclure personne. »*

Puis elle parle de sa sœur Marie-Françoise, emprisonnée à Nouméa...

● **M. Giraud candidat aux législatives.** — M. André Giraud, ministre de la défense, a décidé d'être, pour la première fois, candidat aux prochaines élections législatives. Ministre de l'industrie de 1978 à 1981, en charge des problèmes de défense depuis mars 1986, M. Giraud estime que, *« compte tenu de son passé ministériel, il ne peut être absent de toute bataille politique »*. Il s'agit, selon lui, d'un moyen de préserver, à l'avenir, son *« droit à l'expression publique »*. Il envisage de se présenter dans la cinquième circonscription des Yvelines (canton de Maisons-Laffitte, de Sartrouville et du Vésinet). Aux dernières élections législatives, les listes RPR et UDF ont rassemblé, dans ces cantons, 50,80 % des suffrages exprimés, tandis que celle du Front national obtenait 11,52 % des voix.

A Millau

M. Mitterrand fait de la « solidarité » une « perspective essentielle pour les années qui viennent »

M. François Mitterrand, qui effectuait, le mardi 14 avril, une visite à Millau (Aveyron), où il a notamment inauguré un centre hospitalier, a prononcé un plaidoyer en faveur de la *« solidarité nationale »* en demandant que celle-ci soit une *« perspective essentielle pour les années qui viennent »*.

MILLAU
de notre envoyé spécial

« Larzac. Merci ». Cette banderole tendue dans les rues de Millau n'était pas nécessaire pour que M. Mitterrand se rappelle l'aventure des paysans du Larzac. Le président de la République a pris le règlement de cette *« grande querelle »* comme référence et illustration constante du vigoureux appel qu'il a lancé, depuis la mairie de Millau, en faveur de la solidarité nationale. Sur ce plateau du Larzac, dit-il, on a vu *« repartir renaître, recommencer la vie, autour de femmes et d'hommes déterminés, capables de s'imposer entre eux les lois de la fraternité, de s'imposer une sorte de discipline dans une entière liberté, et la volonté d'être moderne, c'est-à-dire de supporter les concurrences du monde entier »*.

Ici, affirme M. Mitterrand, *« les Français peuvent trouver l'exemple de ce qu'il conviendrait de proposer à la France tout entière, cette solidarité nationale qui ne peut faire fi des différences (...) mais (...) qui fait que tous ensemble nous sommes forts, comme nous l'avons toujours été, nous les Français, depuis tant de siècles (...) j'entends bien, ici et là, monter les rumeurs des discordes et je connais (...) trop bien l'histoire de France pour m'en étonner, mais (...) j'ai observé (...) que, quand il le fallait, les Français étaient capables de s'entendre et de renvoyer à plus tard (...) le règlement des affaires qui les opposent. Ce n'est pas que je vous demande (...) de remettre à demain les accomplissements dont vous sentez la nécessité (...) Non, ce n'est pas pour demain, c'est pour tout de suite. On ne peut pas renvoyer l'idéal aux calendes grecques. Mais par-dessus tout cela, il faut sauver ce qui a été en péril, ce qui commence à être sauvegardé, ce qui n'est pas encore établi. »*

M. Mitterrand demande encore que *« ne se relâche pas »* la solidarité nationale, *« à l'égard des familles (...) à l'égard des individus (...) à l'égard des couches socio-professionnelles qui se battent dans la difficulté (...) à l'égard des chômeurs (...) à l'égard des pauvres, ceux qu'on appelle les nouveaux pauvres (...) à l'égard de tous ceux qui (...) ne seraient pas en mesure d'achever paisiblement, heureusement, leur course. »*

« Qu'aucun groupe social n'écrase les autres »

« Cet appel à la solidarité nationale, lance le président de la République, *je voudrais qu'il fût entendu (...) bien au-delà du dernier quartier de Millau (...) pour qu'aucun groupe social n'écrase les autres de sa puissance, pour qu'aucune fraction n'impose sa loi au plus grand nombre, pour qu'aucune source des puissances ou des pouvoirs n'utilise sa force pour gagner en oubliant les autres. Si c'est une vertu saine que de gagner les fruits de son travail et que d'obtenir le gain que l'on mérite, on aperçoit vite à quel moment s'impose la loi de l'honnête partage, la loi de la solidarité sociale, économique, culturelle (...) Je vous laisse à chacun le soin d'en décider. Mais acceptez de fixer comme perspective essentielle pour les années qui viennent la solidarité nationale autour d'une répartition équitable entre les Français de la production, résultat de leurs travaux et de leurs soins. »*

Personne n'imagine que — le jour même où le gouvernement affine sa réflexion sur le sujet — le président n'a pas en tête la question de la Sécurité sociale. *« Absolument*, confie-t-il aux journalistes en quittant la mairie. Et s'il n'entend pas *« répéter à satiété »* les mêmes choses, le thème de la Sécurité sociale *« reviendra encore souvent »* dans ses discours, car il est *« au premier rang »* des efforts de la solidarité nationale.

Quelques heures auparavant, le président a commencé sa tournée aveyronnaise en déjeunant sur le causse du Larzac, chez M. Guy Tarlier, ancien chef de file des paysans du plateau, en compagnie d'agriculteurs du Larzac. Venu de Paris avec le président, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS et élu de la région Midi-Pyrénées, était de la fête, ainsi que M. Bernard Ferrand, ancien premier secrétaire fédéral de l'Aveyron et ancien conventionnel, et M. Gérard Deruy, maire de Millau. Ils ont déjeuné d'un gigot, *« excellent »*, a précisé l'un des convives.

M. Mitterrand a ensuite retrouvé Mme Nicole Catala, secrétaire d'Etat chargée de la formation professionnelle, et les parlementaires du département, pour inaugurer le centre hospitalier de Millau (Mme Catala remplaçait Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé, retenue à Paris — toujours la Sécurité sociale...), avant de visiter la maison de la peau et du gant, vieilles spécialités de Millau.

Selon une tradition encore fraîche — elle date de l'après-16 mars 1986 — mais visiblement solidement établie, le président a reçu, de la part de milliers de personnes massées aux balcons et derrière les barrières métalliques, un accueil triomphal, sans une fausse note. Des ribambelles d'enfants tendent leurs bras en scandant : *« La main, la main ! »* Les adultes les moins originaux dressent des banderoles *« Tiens bon Tonton ! »*, ou chantent le refrain sur l'air des lampions.

Quelques-uns lancent *« Mitterrand, président ! »*. Dans le cortège, M. Jospin, ravi de l'accueil, s'étonne : *« Mais il l'est déjà ! »* Un homme lance : *« Il faut repiquer ! »* Plus loin, un autre s'époumone, autoritaire, avec un bel accent rocailleux : *« Faut rrrempiler, faut rrrempiler ! »* Mme Catala et M. Jacques Godfrain, député RPR de l'Aveyron, suivent à quelques pas, l'air mi-figue, mi-raisin.

M. Mitterrand, lui, sourit, salue de la main ou des deux bras levés, ne dit mot et ne résiste pas au plaisir de replonger dans la foule.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Politique

POINT DE VUE

La « bande à Léo » face à M. Barre

Quelle place pour le Parti républicain

par Philippe Vasseur
député du Pas-de-Calais
porte-parole du Parti républicain

LÉOTARD candidat ou pas ? Pour comprendre une telle interrogation, et surtout pour y répondre, il faut préalablement passer par le filtre de cinq questions :

— **Quand choisir ?**

— Faut-il se *précipiter* ? Faut-il considérer que les jeux sont faits et figer la situation politique ? Faut-il oublier que les vainqueurs des élections présidentielles de 1974 et 1981 n'étaient pas du tout les favoris désignés un an et même quelques mois voire quelques semaines auparavant ? Faut-il au contraire éviter de s'enfermer dès maintenant dans un choix qui risque d'être vite dépassé par les événements ? Faut-il décider maintenant ou attendre le plus longtemps possible ?

— **Candidature unique ou pas ?**

— L'union de la majorité est la condition *sine qua non* du succès. L'électorat le souhaite à juste titre mais comprend mal, parfois, que l'union n'aille pas jusqu'à la fusion. Autrement dit, pourquoi n'y aurait-il pas un seul candidat de la majorité à chaque élection, en commençant par la « présidentielle » ? Mais, parmi les candidats potentiels, qui est prêt à s'effacer devant qui ? Peut-on imaginer un Jacques Chirac appelant à voter pour un Raymond Barre dès le premier tour ou vice-versa ? Si ce n'est imaginable, est-ce même souhaitable ? Un tel rêve n'aboutirait-il pas, dans la réalité, à rétrécir la majorité ? Les électeurs de celle-ci qui souhaitent exprimer leurs différences au premier tour ne s'évaderaient-ils pas alors vers d'autres prétendants ? Si le système électoral a prévu deux tours de scrutin, n'est-ce pas précisément pour que le choix soit large au premier et ne soit restreint qu'au second ?

— **Qualité ou pluralité ?**

— S'il est admis que la majorité présentera plus d'un candidat à l'élection présidentielle, reste à savoir combien. Faut-il se limiter à deux en se référant à l'organisation des partis telle qu'elle est à l'Assemblée nationale : un pour le RPR, un pour l'UDF ? Faut-il, au contraire, présenter un tableau moins contrasté en faisant ressortir d'autres nuances de la palette majoritaire ? S'il est jugé préférable de proposer deux candidats plutôt qu'un, pourquoi pas trois plutôt que deux ? Le troisième ne pourrait-il rassembler sur son nom que des voix qui, sans lui, se seraient portées sur les deux autres ? Ou pourrait-il attirer des suffrages venus d'ailleurs et qu'il serait capable de conserver à la majorité pour mieux en assurer le succès au deuxième tour ? Autrement dit : le troisième candidat serait-il un diviseur ou un catalyseur ?

— **Que deviendront les absents ?**

— Au nom de l'indispensable équilibre des pouvoirs, il n'y a pas de président de la République sans Parlement. Or il ne peut y avoir de Parlement sans parti politique. Mais que devient un parti politique dont aucun représentant ne figure dans la compétition ? A l'inverse, tout président élu a besoin d'une majorité parlementaire et peut donc, volontairement ou pas, être lui-même le point de départ ou le pivot d'un parti. Qu'adviendra-t-il du Parti républicain aujourd'hui réuni autour de François Léotard si celui-ci n'est pas candidat à l'élection présidentielle ? Il soutiendra activement et loyalement dès le premier tour un autre candidat (dont le nom ne fait aucun doute) et sera évidemment au service du représentant de la majorité le mieux placé au second. Mais quelle sera ensuite l'attitude du président élu grâce à lui ? Comment le président entendra-t-il assurer au Parti républicain la juste place qui devra lui revenir dans la nouvelle majorité parlementaire ?

— **Des hommes ou des idées ?**

— PLus que le parti des hommes, le Parti républicain se veut un creuset des idées. Peut-on envisager une campagne présidentielle où le poids des personnalités écraserait tout le reste ? Nul ne le souhaite. Il y aura donc débat d'idées. C'est indispensable pour préciser à l'opinion des perspectives d'action et donner aux Français, en particulier aux jeunes parfois désabusés, les bonnes raisons d'espérer. Comment le Parti républicain participera-t-il à ce noble débat ? Ne pourra-t-il le faire qu'avec la candidature de l'un des siens ? Ou peut-il envisager d'être présent autrement ? Et dans quelles conditions ? Et à quelle place ? Le Parti républicain aborde l'année qui nous sépare de l'élection présidentielle avec une certitude et une incertitude.

La certitude, c'est qu'il sera très actif dans la campagne pour défendre et promouvoir ses valeurs, conformément à l'attente qu'il sent dans le pays. L'incertitude est liée auxmodalités de cette ambitieuse campagne. Le Parti républicain le fera-t-il pour l'un des siens ou pour l'un de ses proches ? Pour Léotard ou pour Barre ? Il n'est pas possible de poser cette question sans avoir répondu sereinement aux cinq précédentes. Cela ne mérite ni polémique vindicative ni passion excessive.

Mgr Lefebvre sur la tombe du maréchal Pétain

Ancien supérieur d'Ecône, Mgr Marcel Lefebvre est allé se recueillir, le lundi 13 avril, au cimetière de l'île d'Yeu (Vendée) sur la tombe du maréchal Pétain : *« J'ai un profond respect*, a dit le chef de file des catholiques intégristes, *pour ce militaire qui a sauvé par deux fois la France et a toujours agi dans un grand esprit chrétien. »*

Entouré par les responsables d'associations pour la mémoire du maréchal, Mgr Lefebvre a visité la citadelle Pierre-Levée, où Pétain a été prisonnier, et la maison où il est mort le 23 juillet 1951. En dépit de l'interdiction de Mgr Paty, évêque de Luçon, il s'est rendu à l'église paroissiale Notre-Dame-du-Port.

A Nantes peu avant, il a commenté le voyage du pape au Chili, *« un pays où l'on peut circuler librement »*. Il a remercié la sainte Vierge d'avoir sauvé Pinochet des balles de l'attentat de septembre dernier : *« Sur le pare-brise, des impacts de balle dessinaient le visage de la Vierge... »* Il a ajouté à propos de Pinochet : *« Dès qu'un homme se lève pour sauver son pays de l'anarchie et du communisme, on fait tout pour le discréditer. »*

M. Le Pen et les « couillons »

Côte-d'Ivoire, Gabon, Sénégal, Zaïre : la campagne de M. Le Pen passe en ce moment par... l'Afrique noire. Mais que ses électeurs se rassurent, les latitudes peuvent changer, M. Le Pen reste égal à lui-même. Ainsi le président du Front national, dans une déclaration faite le mardi 14 avril sur France Inter, en direct de la Côte-d'Ivoire, a montré à quel point il a ce sens de la patrie qu'il ne cesse d'exalter.

Amené à comparer les politiques d'immigration dans nos anciennes colonies et en France, M. Le Pen a tenu ce mâle propos : *« Il y a des gens qui vivent chez nous sans qu'on le leur demande. 80 % d'entre eux sont entrés de façon illégale et, à partir du moment où ils sont chez nous, ils se décrètent des droits, un droit qu'ils exigent de plus en plus fort. » « Et puis en plus,* a conclu M. Le Pen, *ils écrivent à leurs amis et parents de venir parce que les pays aussi couillons que le nôtre il n'y en a qu'un au monde, il faut en profiter pendant que ça dure. »*

Le voyage de M. Pasqua à Marseille

Un promeneur sur ses terres

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

M. Charles Pasqua a eu beau répéter, deux jours durant, qu'il n'était venu à Marseille, les 13 et 14 avril, que *« pour tâter le pouls »*, pour flairer le vent comme *« c'est le rôle d'un ministre de l'intérieur »*, la cité phocéenne n'a pu s'empêcher de lui prêter quelques intentions cachées.

Auraient-ils été aussi nombreux sur son passage à la chambre de commerce, au cocktail de la préfecture ou à Aix-en-Provence s'il n'y avait eu dans le mistral le songe d'une candidature aux prochaines élections municipales ? Aurait-il donné à ces réceptions d'hôtel de ville et à ces visites de commissariats le tour de grandes retrouvailles avec le Sud s'il n'y avait eu dans les têtes le fantasme d'un avenir commun ? Marseille, ces deux jours, a en tout cas pris quelques désirs pour la réalité.

La ville avait envie que M. Pasque dévoile des sentiments forts à son égard. Qu'il fasse passer un souffle sécuritaire pour faire contrepoids au succès actuel du Front national sur la Canebière. Qu'il annonce, par exemple, une grande réforme de la police locale. Ou qu'il rende vie au RPR départemental empêtré dans des querelles internes.

Sentant cette attente, ces souhaits confus, le ministre de l'intérieur a pris soin, avec malice, de se donner un profil de simple promeneur revenu sur ses terres où il avait laissé *« beaucoup de souvenirs »*. Un profil bas plutôt en nuances, réservant ses traits contre l'opposition ou la cohabitation à ses auditoires d'Arles ou de Salon-de-Provence.

Alors, le développement, jugé inquiétant par certains, du Front national sur la Canebière ? Simplement le regret de voir les amis de M. Le Pen *« consacrer plus de temps à combattre la majorité qu'à y jouer un rôle »*. La crise interne du RPR local, étalée sur les murs (M. Yacinthe Santoni, ancien député, vient de s'offrir une campagne personnelle d'affiches, provoquant la colère du premier secrétaire départemental, M. Maurice Toga, seul député RPR du département). Le ministre de l'intérieur a pris soin de toujours placer M. Toga à ses côtés, marquant ainsi vers qui allait sa préférence.

Mais de sanctions, point. A peine un avertissement non nominal lors d'une réunion des élus du Rassemblement à Aix-en-Provence, contre ceux qui auraient *« une activité scissionniste »* ; ceux-là, sur les affiches ou surpris dans les manifestations du Front national, *« n'auront plus leur place au RPR »*.

Plaisir oratoire

De ce voyage en terre de basse Provence, il ne restera finalement, à *côté* du contrôle préventif des mesures contre les incendies de l'été prochain, que quelques formules nées d'un plaisir oratoire qui rend grâce à Pagnol. Celle-ci sur la cohabitation au conseil des ministres : *« Le président entre, il nous salue. Il nous regarde, nous le regardons. Moi, je le regarde (...) et je pense que nous avons le même sentiment au même moment. Lui, il doit se dire : je préférerais un autre ministre, et moi je me dis que je préférerais un autre président. »*

Celle-ci encore : *« La France n'est pas peuplée de Français, mais de Gaulois. C'est un peuple porté à la discorde, à la palabre et à la chicaïa, capable de se rassembler pendant un court moment derrière un chef prestigieux, mais ça ne dure pas longtemps généralement. Le reste du temps, nous savons bien ce qui se passe. Et ce n'est pas ici que je le dirai : quand nous n'avons pas de combat national important en perspective, nous nous arrangeons pour combattre entre nous-mêmes, et c'est comme ça dans tous les partis, n'est-ce pas ? Tout le monde le sait et comme ça tout le monde est content. »*

Marseille était contente. Charles Pasqua la faisait rire, en ces temps phocéens d'inquiétude et de tension.

PHILIPPE BOGGIO.

A partir du 1er octobre

La police marseillaise va être réorganisée

Les services de police de Marseille seront réorganisés à partir du 1er octobre 1987, a annoncé, le mardi 14 avril, M. Robert Pandraud. Accompagnant M. Charles Pasqua dans la cité phocéenne, le ministre chargé de la sécurité a indiqué qu'il avait *« développé une concertation avec la hiérarchie et les organisations syndicales de police tant au plan national que local avant de prendre la décision de cette réforme »*, qui sera conduite par M. François Bonnelle, préfet délégué pour la police des Bouches-du-Rhône. *« Nous sommes décidés à nous hâter lentement »*, a, de son côté, déclaré le ministre de l'intérieur.

La réforme de la police marseillaise est dans l'air depuis plusieurs mois, les rapports et mission d'étude se succédant pour tenter d'ébaucher une solution qui, tout en cherchant à rendre plus efficaces les services locaux, n'aggrave pas, dans l'immédiat, les vives tensions qui les traversent et les opposent.

La rivalité entre la Sûreté urbaine de Marseille et le service régional de police judiciaire (SRPJ) est ancienne ; la mauvaise coordination des services est patente ; l'échec des policiers, malgré d'imposants renforts venus de Paris, lors du hold-up de la Caisse d'épargne, le 9 février dernier, n'a rien arrangé ; les polémiques entre hiérarques policiers marseillais se sont, depuis, étalées sur la place publique ; enfin, l'inculpation, dans une affaire de proxénétisme, de deux commissaires de la sûreté urbaine a contribué à alourdir le climat.

Quelle est la philosophie de la réforme envisagée ? Essentiellement de renforcer la police judiciaire en transférant au SRPJ certaines des compétences actuelles de la Sûreté urbaine et en invitant la police urbaine à se concentrer sur la prévention et la répression de la petite délinquance. Aussi la réorganisation prévue a-t-elle quatre caractéristiques.

Deux services face à face

D'abord, le transfert au SRPJ d'unités spécialisées faisant actuellement partie de la Sûreté urbaine (brigade criminelle, brigade financière, brigade des stupéfiants). Ensuite, la création de trois nouvelles brigades territoriales de PJ (à Aix-en-Provence, Martigues et Arles) qui, avec les trois existant déjà à Marseille, rejoindront, elles aussi, le SRPJ. Puis, la réorganisation des districts de police urbaine, celui de Marseille étant élargi aux circonscriptions d'Aubagne et de La Ciotat et un nouveau district étant créé à Aix-en-Provence. Enfin, le renforcement des unités de police judiciaire et administrative (UPJA) dans les commissariats d'arrondissement qui traiteront toutes les affaires de petite délinquance et enregistreront les plaintes pour les autres affaires afin de les transmettre au SRPJ.

Cette organisation nouvelle tend, selon le ministère de l'intérieur à *« une meilleure spécialisation des services sans pour autant remettre en cause le principe selon lequel toutes les plaintes peuvent être enregistrées par les services de police urbaine situés au contact direct du public »*. Cette réforme a été définie par un rapport du 23 mars des contrôleurs généraux Georges Gréco et Pierre Magaldi, qui faisait suite à un rapport de M. Bonnelle du 25 février et à une étude plus ancienne de M. Marcel Leclerc, chef de l'inspection générale de la police nationale, du 15 septembre 1986.

Dans leurs conclusions, MM. Gréco et Magaldi, après avoir mentionné les *« échanges d'idées parfois brouillons et subjectifs de certains policiers »*, résument ainsi la situation policière marseillaise : *« Deux puissants services face à face et non côte à côte ; sur l'ensemble du département, une dispersion des hommes et des moyens, des structures inadaptées et parcellaires, le tout générateur de stérile concurrence et non d'émulation créative. »*

Ces deux hauts fonctionnaires policiers ont quelque peu pris le contre-pied du rapport de M. Leclerc, plutôt mal accueilli à Marseille, qui souhaitait *« expérimenter un système qui se rapproche, autant que faire se peut, du modèle en vigueur à la préfecture de police de Paris »*. Ce « parisianisme » semble avoir été jugé maladroit, MM. Gréco et Magaldi notant qu'il ne pouvait *« s'imposer à des commissaires d'une mentalité très différente, d'autant qu'à Marseille on admet très difficilement qu'il n'est bon bec que de Paris »*...

Le choix final consiste donc à *« mettre le paquet »* sur la police judiciaire, ce qui, au passage, ne peut que faciliter le contrôle des autorités judiciaires sur l'activité policière. MM. Gréco et Magaldi ont donc plaidé, comme M. Bonnelle, pour *« une unification de la police judiciaire »*, en lieu et place de sa dispersion actuelle entre SRPJ et Sûreté urbaine. Cependant, sur les conseils du directeur central de la sécurité publique, M. Robert Broussard, ils ont insisté pour que la police urbaine reste maître d'œuvre dans le traitement de la petite délinquance. Un dessaisissement total de la Sûreté urbaine en matière de PJ aurait non seulement été fort impopulaire chez les personnels concernés, mais aurait aussi amoindri l'efficacité de services en contact permanent avec le public. Bref, il s'agit *« de reconcentrer les forces de police judiciaire sans pour autant démobiliser les polices urbaines »*.

Evidemment, cette réorganisation ne plaira pas à tout le monde. Les commissaires de police de Sûreté urbaine risquent de se sentir dévalorisés, même s'ils sont invités à rejoindre, pour certains, le SRPJ. Le pouvoir, avec parfois ses dérapages, que leur donnait l'ancienne répartition des rôles risque d'être regretté. Les deux polices — SRPJ et Sûreté urbaine — joueront-elles le jeu de la collaboration, la seconde étant censée, avec cette réforme, alimenter la première en enregistrant des plaintes qu'elle n'exploitera pas elle-même ? Reste l'enjeu, qui est d'efficacité dans la lutte contre la criminalité et la délinquance,mais qui, dans le climat électoral marseillais, est aussi politique : l'exploitation, par un Front national local puissant, de l'insécurité est l'arrière-plan de cette réforme.

EDWY PLENEL.

Communication

Les cent ans de l'« International Herald Tribune »

Le premier quotidien « mondial »

La « question orientale » à nouveau au centre des discussions entre le prince Bismark et signor Crispi ; réconciliation en vue entre le Vatican et le Quirinal ; baisse des valeurs à Wall Street ; un entrefilet sur la maladie des oignons dans la Nouvelle-Angleterre, titré avec humour : *« mais les haricots sont abondants »*. Voilà quelques-unes des informations publiées à Paris le 4 octobre 1887 en première page de l'édition européenne du *New York Herald*, devenu aujourd'hui l'*International Herald Tribune* (IHT).

Tiré modestement sur quatre pages pour ce premier numéro, il y a cent ans, le journal a connu un essor étonnant puisqu'il est vendu actuellement dans cent soixante-quatre pays, imprimé simultanément dans huit centres à travers le monde, avec un tirage de 170000 exemplaires. C'est le premier quotidien « mondial » à paraître au même moment — grâce au fac-similé transmis par satellite à Paris, Londres, Zurich, Hong Kong, Singapour, La Haye, Marseille, Miami, et bientôt (fin mai) à Rome.

Aussi, pour fêter cet anniversaire, la direction à prévu l'organisation d'une série de manifestations fastueuses : la création à Paris d'un monument (une copie de la torche de la statue de la Liberté) pour symboliser l'amitié franco-américaine ; deux réunions d'hommes politiques, d'industriels et d'intellectuels (la première s'est tenue à Paris le 13 avril, la deuxième aura lieu à Singapour en novembre) ; un rallye de voitures anciennes en République fédérale d'Allemagne, en mai ; un match de polo à dos d'éléphant, à Londres en juillet, en présence du prince Charles et de lady Diana ; une exposition photographique, à Nex-York en septembre, consacrée à Cartier-Bresson et sponsorisée par Taittinger.

La « Semaine du gala », autour du 4 octobre, date du premier numéro du journal, sera marquée par un dîner au château de Versailles, l'inauguration du monument de la Liberté, l'apposition d'une plaque commémorative sur le site du premier *Paris Herald*, avenue de l'Opéra, et la création d'une bourse d'études à l'INSEAD, institut européen prestigieux, pour les études commerciales.

Le journal lancé à Paris il y a un siècle par James Gordon Bennett, un millionnaire excentrique, à partir du slogan *« Names, names, names. News, news, news ! »* (des noms, des nouvelles), et basé sur les potins mondains des expatriés américains et anglais, a parcouru un long chemin. Le premier quotidien à être distribué par voiture et à utiliser la radio pour transmettre l'information a profité de sa fusion avec le *New York Tribune* en 1924, puis de son alliance avec le *Washington Post* et le *New York Times* en 1967 (dont il publie les meilleurs articles) pour devenir un des organes de presse internationaux les plus respectés.

Selon un récent sondage, le lecteur type du IHT est un homme d'affaires de quarante-quatre ans, diplômé d'université, avec un salaire annuel de 83 000 dollars, qui voyage fréquemment à travers le monde. Aujourd'hui, les lecteurs non américains du journal sont plus nombreux que les Américains, grâce au système de mise en page et de composition informatisé le plus moderne du monde, qui permet d'atteindre simultanément un public sur tous les continents.

Ce qui n'empêche pas le journal de garder son « goût américain », dont témoigne avec talent le billettiste Art Buchwald (trente-huit ans de maison), qui écrivait en 1967, lors du choix du titre actuel : *« Le temps de le prononcer et vous avez déjà loupé votre avion ! »*

ALAIN WOODROW.

Le syndicat de la critique de cinéma exige le « respect » des films diffusés à la TV

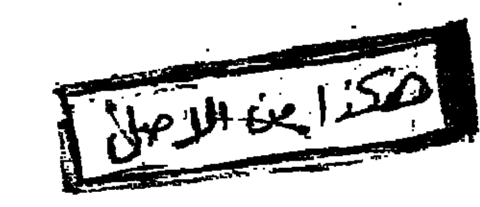
Réagissant à son tour à la transformation du paysage audiovisuel français, le Syndicat français de la critique de cinéma exprime, dans un communiqué, son attachement aux principes défendus par les professionnels de l'image : le respect de l'intégralité des films de cinéma lors de leur passage à l'antenne et l'interdiction de programmer ces films sur le petit écran les jours où ils pourraient nuire à la fréquentation des salles.

Rappelant son opposition à la coupure des émissions par des messages publicitaires, le syndicat expose sa conception de la notion de « respect » d'une œuvre diffusée à la télévision.

1) La projection de l'intégralité du film tel qu'il a été vu en salle sans modification de durée ni censure d'aucune sorte *(« alors qu'il a le choix entre six chaînes et bientôt d'avantage, aucun spectateur n'est tenu de voir les images qui le choquent »)*.

2) La suppression du logo de la chaîne superposé à l'image du film *(« l'image cinématographique est déjà assez malmenée sur l'écran cathodique pour ne pas ajouter à la confusion »)*.

3) La reproduction la plus conforme possible, lors de l'envoi à l'antenne, du cadrage original voulu par le metteur en scène.



Société

Les députés réclament une meilleure information sur les incidents nucléaires

Le directeur de la centrale nucléaire de Creys-Malville, où une *fuite* de sodium a été détectée fin mars, a indiqué, mardi 14 avril, à l'Assemblée nationale, que les réparations coûteraient *« au maximum 400 millions de francs »*, soit *« 2 % de l'investissement global »* dégagé il y a dix ans pour la centrale. Dans la mesure où la panne n'a pas encore été cernée, on ne connaît toutefois *pas le montant* exact des réparations qui seront nécessaires, a précisé M. Gilbert Labat, qui venait d'être reçu par les membres de la commission de la production et des échanges du Palais-Bourbon.

Le président de cette dernière, M. Jacques Dominati (PR), a indiqué, pour sa part, que tous les députés de la commission souhaitent *« un système d'information qui puisse avoir un label d'objectivité »*. La commission va donc étudier, au cours des prochaines semaines, l'éventuelle mise en place d'un système d'information *« ultra-rapide »*.

D'autre part, M. Jean Teillac, haut-commissaire à l'énergie atomique, a déclaré mardi, sur Antenne 2, qu'il *« n'est pas question d'arrêter Superphénix »*, et assuré que la technique du surgénérateur est *« parfaitement maîtrisée »*. Interrogé le même jour sur RTL, le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, a estimé qu'il n'est pas *« exclu d'arrêter provisoirement »* le surgénérateur, ajoutant toutefois que *« la recherche de la fuite comme la sécurité ne l'exigent pas aujourd'hui »*.

M. Carignon devait se rendre, mercredi après-midi, à Creys-Malville, peu après le passage sur le site, dans la matinée, du ministre de l'industrie, M. Alain Madelin.

Selon un sondage « Que choisir ? »

Un Français sur trois ne supporterait pas le voisinage d'une centrale

Si l'on installait un site nucléaire (centrale, usine de retraitement ou de stockage de déchets radioactifs) à dix kilomètres de leur domicile, un tiers des Français (30 %) *déménageraient* et 63 % resteraient chez eux. C'est ce que relève un sondage IPSOS-*Que choisir?* que publiera la revue de l'Union fédérale des consommateurs dans son numéro du 23 avril. Cette enquête a été effectuée les 9 et 10 mars auprès d'un échantillon de neuf cents personnes, représentatif par la méthode des quotas de la population française âgée de quinze ans et plus. Elle a donc *été réalisée avant que ne soient* rendus publics les incidents sur le surgénérateur Super-Phénix, à Creys-Malville, et à l'usine de la Comurhex, à Pierrelatte.

Trois personnes interrogées sur dix estiment aussi qu'il serait nécessaire de suivre l'exemple de la Suisse qui oblige d'adjoindre un abri anti-atomique à toute maison en construction, alors *que 62 % se déclarent* défavorables à cette idée. Les Français sont nombreux (64 %) à déclarer que, au cas où surviendrait près de chez eux un accident aussi grave que celui de Tchernobyl, il faudrait envoyer sur place du personnel réquisitionné (23 % suggèrent de faire appel à des volontaires). Mais certains font cependant preuve de courage, puisque 35 % (contre 53 %) disent qu'ils se porteraient eux-mêmes *volontaires*.

Les Français pensent-ils être suffisamment informés sur les problèmes relatifs au nucléaire ? La question ne leur a pas été posée. Mais lorsqu'on leur demande si l'ouverture d'un grand débat sur l'opportunité de poursuivre, ralentir ou stopper le programme nucléaire modifierait leur vote, ils ne sont que 29 % à répondre positivement (contre 57 % de non). A cette dernière question, les Parisiens sont les seuls à répondre majoritairement oui (44 % contre 38 %), alors qu'en province le non l'emporte avec 66 %. Le clivage politique est aussi sensible entre la gauche (36 % de oui) et la droite (23 % de oui).

Enfin, ce sondage *révèle* que les Français sont sensibles aux opinions exprimées par leurs voisins européens. A la question *« Allemands et Luxembourgeois protestent contre l'installation d'une centrale nucléaire à Cattenom, à proximité de leur frontière ; selon vous, le gouvernement français devrait-il ou non en tenir compte et renoncer à l'installation de la centrale ? »* ils sont nombreux (52 %) à répondre oui (contre 32 % de non ».

Commentant les résultats de cette enquête, la revue *Que choisir?* indique qu'*« un Français sur trois avoue sa peur du nucléaire »*, et souligne que *« l'effet Tchernobyl a donc été violent et il est resté durable »*. Durable certes, mais la crainte du nucléaire semble toutefois bien moins forte qu'au lendemain de l'explosion du réacteur soviétique. Un sondage réalisé un mois après cet incident par Louis Harris pour *la Nouvelle République du Centre-Ouest* et RTL (1) indiquait en effet que 29 % des Français étaient *« très inquiets »* et 32 % *« assez inquiets »* à l'idée qu'une centrale nucléaire soit construite à proximité de chez eux, alors que 20 % d'entre eux étaient *« peu inquiets »* et que 18 % ne *l'étaient pas du tout*.

Il semble toutefois évident que les Français, qui depuis dix ans étaient majoritairement favorables au nucléaire, ont été fortement marqués par Tchernobyl. Beaucoup plus en tout cas qu'ils ne l'avaient été par l'accident – aux effets moins graves et sans conséquence directe pour leur pays – survenu, en mars 1979, à la centrale américaine de Three-Mile-Island.

(1) Sondage national effectué du 26 au 28 mai 1986 auprès d'un échantillon de 1000 personnes représentatif par la méthode des quotas de la population française âgée de dix-huit ans et plus.

L'URSS dément toute responsabilité dans une hausse de radioactivité

Les autorités soviétiques ont démenti, mardi 14 avril, qu'un incident dans une centrale nucléaire en URSS ait pu être à l'origine de la légère hausse de radioactivité observée à la mi-mars dans divers pays européens. Ayant appris que la radioactivité avait *quadruplé*, entre le 10 et le 14 mars, en Allemagne fédérale et dans des pays voisins, les *autorités de Bonn* avaient en effet émis l'hypothèse qu'un accident aurait pu se produire dans un réacteur de Russie centrale, et avaient demandé des explications aux Soviétiques *(le Monde* du 15 avril). Ces derniers sont formels : selon le ministre de l'énergie atomique, M. Nicolaï Loukonine, et le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, les stations soviétiques de surveillance n'ont *« enregistré aucun rejet dans l'atmosphère »* de substances radioactives.

En France, le Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI) avait, lui aussi, signalé, dès le 15 mars dernier, une légère hausse de la radioactivité au-dessus du pays. Le SCPRI souligne *toutefois* qu'il s'agit là d'un phénomène saisonnier qui débute généralement à la fin de l'hiver. Il provient du fait que *« des masses d'air de la stratosphère, comportant encore une activité significative des essais nucléaires atmosphériques des années 60, descendent à cette époque vers la troposphère, notamment sous nos latitudes. La radioactivité atmosphérique est redevenue normale en France dès avant le 25 mars et n'a subi aucune modification depuis. Il en est de même en Allemagne fédérale »*, précise le SCPRI.

Arrêt partiel de la centrale belge de Doel

BRUXELLES
de notre correspondant

« En raison d'une baisse dans la consommation d'électricité liée aux vacances de Pâques, deux des quatre réacteurs nucléaires de Doel sont mis à l'arrêt pour deux semaines. » Telle est l'explication fournie par la société Electricité du bassin de l'Escaut (EBES) pour justifier une décision qui, la veille encore, paraissait fort improbable *(le Monde* du 14 avril).

« Prétexte idiot », ironisent les syndicats qui mènent depuis près d'un mois une grève touchant 80 % du personnel de la centrale. En fait, l'arrêt *provisoire* de Doel 1 et 2 apparaît comme la solution suggérée par le gouvernement belge aux producteurs d'électricité pour répondre aux inquiétudes exprimées par le ministre néerlandais de l'environnement. Ce dernier estimait que la sécurité des centrales était mise en péril puisque leur fonctionnement n'était plus assuré que par le personnel d'encadrement, soit 20 % des effectifs. – *(Intérim.)*

● **Un mort dans une usine chimique américaine.** – Une fuite de trichlocéthylène survenue le 14 avril dans une usine de la banlieue de Salt-Lake-City (Utah) a provoqué la mort par asphyxie d'un des responsables de l'usine et intoxiqué six employés qui ont dû recevoir des soins à l'hôpital. Quelque trois mille personnes travaillent dans la zone industrielle ont été évacuées pendant que des équipes de secours s'efforçaient de colmater la fuite et de recueillir les 5 500 litres de produit libérés dans les égouts de l'usine *(AFP.)*.

La lutte contre le SIDA

Des chercheurs français ont « séquencé » le second virus

Une équipe de l'Institut Pasteur de Paris vient de réussir l'analyse moléculaire (le « séquençage ») du patrimoine génétique du second virus du SIDA. Les résultats de ce travail seront publiés dans le prochain numéro de l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature* (1).

L'application systématique des techiques de manipulation génétique à la virologie permet *aujourd'hui aux spécialistes* de reconstruire à une vitesse prodigieuse le puzzle moléculaire du SIDA. Le premier virus responsable de cette maladie (HIV 1) avait été *isolé en 1983. L'année suivante*, il était cloné, puis en 1984, son patrimoine génétique était « séquencé ». Le second virus du SIDA (HIV 2) était isolé en 1986 grâce à une collaboration franco-portugaise. La même année, il était cloné. Le voilà aujourd'hui à son tour « séquencé ».

Tous les patrimoines génétiques des organismes vivants sont composés *de maillons moléculaires* dont l'enchaînement constitue un acide nucléique. C'est l'organisation de ces maillons qui détermine le fonctionnement spécifique des virus, des bactéries ou des cellules composant les organismes vivants très complexes (plantes et animaux).

L'analyse moléculaire de la composition de l'acide nucléique d'un virus permet d'obtenir de précieux renseignements sur les mécanismes par lesquels il se reproduit et déclenche une *maladie. Le séquençage* du HIV 2 permet, après celui du HIV 1, la comparaison moléculaire de ces deux virus.

« Bine qu'ayant la même structure de base, explique le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris), *ils présentent des différences importantes. »* Ainsi, au niveau du gène qui dirige la synthèse de l'enveloppe du virus, on ne retrouve que 40 % de structures similaires. Tout se passe comme si la nature avait trouvé deux solutions à la même équation. L'analyse des structures communes aux deux virus, HIV 1 *et* HIV 2, *ouvre la voie* à la mise au point rationnelle d'une structure vaccinante contre le SIDA. Les deux virus sont susceptibles, en effet, de déclencher chez l'homme une pathologie similaire. On peut donc penser que leurs structures communes (celles notamment qui leur permettent d'« attaquer » les cellules du système immunitaire humain) sont directement impliquées dans les mécanismes qui sont à l'origine de la maladie. *Ce résultat* pourra apporter confirmation aux scénarios de l'évolution de ces virus dans le temps.

« On peut raisonnablement supposer que le HIV 1 et le HIV 2 on un ancêtre commun, estime le professeur Montagnier, *et que les virus apparentés à ceux du SIDA et retrouvés chez le singe dérivent en fait du HIV 2.*

Les résultats du séquençage des autres virus apparentés à ceux du SIDA retrouvés chez l'homme ou *chez le singe (HTLV 4 et STLI 3)* devraient être prochainement publiés dans la presse scientifique internationale ; ils permettront de clore une polémique naissante. *Certains résultats laissent* en effet entrevoir que le virus HTVL 4 découvert chez les prostituées dakaroises par l'équipe du professeur Max Essex de Boston pourrait n'être, en fait, que le résultat d'une contamination de laboratoire avec un virus du singe. Ces résultats permettront surtout de *compléter* le puzzle *moléculaire* des virus du SIDA en même temps qu'ils apporteront des données indispensables pour la mise au point d'armes thérapeutiques efficaces contre cette maladie.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Nature*, daté 16-22 avril, publication de Mireille Guyader, Michael Emerman, Pierre Sonigo, François Clavel, Luc Montagnier et Marc Alizon.

L'ordonnance du Front national

Le Front national affûte ses *propositions en matière de lutte* contre le SIDA. Mardi 14 avril, *le* docteur François Bachelot, député FN de Seine-Saint-Denis, a indiqué qu'il allait demander *un débat parlementaire en* urgence sur ce sujet. Deux propositions de loi seront déposées, l'une prévoyant la délivrance gratuite de seringues par *les médecins* ; la deuxième tendant à augmenter *« la peine édictée à l'encontre des individus reconnus coupables de viol alors que ceux-ci se savaient porteurs du virus du SIDA »*.

En outre, M. Bachelot a invité le gouvernement à mettre en œuvre un plan d'urgence *pour lutter contre l'épidémie*. Selon le député du Front national, ce plan devrait comporter le dépistage systématique du virus *« dans les populations à haut risque (homosexuels, toxicomanes, prostituées, polytransfusés, femmes enceintes, professions de santé, militaires et diplomates), l'isolement des malades atteints du SIDA, qui ne peuvent ou ne veulent pas appliquer les règles élémentaires de prévention susceptibles de limiter la contagion, et un dépistage aux frontières par un examen médical des malades présentant des signes cliniques du SIDA »*. Cette mesure devrait s'appliquer aussi *bien aux Français qu'aux étrangers* en provenance de pays d'endémie. Si une personne est *trouvée porteuse de signes cliniques* du SIDA, elle sera soit *hospitalisée (si elle est française* ou vivant dans un pays ayant signé une convention avec la *France), soit expulsée (dans le* cas où son pays d'origine n'a pas signé de convention).

Selon le docteur Bachelot, il faudra, très vite mettre en place en France un dépistage *systématique de l'ensemble de* la population. Le député du FN demande, d'autre part, la levée la plus rapide possible d'un emprunt obligatoire de solidarité *de 15 milliards destiné en* grande partie à financer la construction de sidatoriums.

Il s'est, par ailleurs, prononcé pour *« un réexamen de la stratégie militaire française en Afrique »*. Il faut, a-t-il dit en substance, veiller à protéger les 30 000 militaires français stationnés en Afrique, en pratiquant parmi eux un dépistage *systématique et en leur* assurant une intendance correcte, *« quitte à recréer les bordels militaires de campagne »*. Sinon, a-t-il prévenu, *« il y aura des anciens combattants morts à Dien-Bien-Phu et des cons morts du SIDA en Afrique »*.

En outre, le docteur Bachelot a annoncé qu'il allait proposer un dépistage systématique du SIDA chez *tous ses collègues* du Palais-Bourbon.

● **Des brochures dans les pharmacies.** – « SIDA, ne restez pas dans le noir », tel est le thème de la *campagne nationale* « SIDA, le pharmacien informe » lancée dès le 15 avril. *Une brochure* sera distribuée gratuitement à cette occasion dans toutes les pharmacies. Conçue par le Centre d'immunologie et de biologie Pierre Fabre, elle répond aux *questions* que beaucoup *se posent* au sujet du SIDA : les symptômes, *les modes de contamination*, la protection...

Dachau et Auschwitz

Méditation à trois voix sur l'horreur

Un « Apostrophes » exceptionnel, le 16 avril, à l'occasion du vendredi saint : sous le titre « Bourreaux et victimes », l'émission de Bernard Pivot (A 2, 21 h 30), réunira le Père Jacques Sommet, jésuite, et M. Joseph Rovan, tous deux anciens déportés, ainsi que M. André Frossard, qui a bien failli l'être, auteur d'un *livre sur* le Père Kolbe, mort à Auschwitz. « Apostrophes » a invité aussi Mgr Tchidimbo, ancien archevêque de Conakry, qui a vécu près de neuf ans dans les prisons de Sekou Touré en Guinée (*Noviciat d'un évêque*, chez Fayard) et Hua Linshami, un ancien garde rouge chinois (*les Années rouges*, au Seuil).

Tout d'abord, admirer. Certes, les trois livres n'ont pas *le même sujet*. Celui de Rovan est entièrement consacré à son expérience concentrationnaire qu'il raconte pour la première fois, après avoir publié tant *d'autres ouvrages*. C'est toute la vie, toute la pensée d'un jésuite de *qualité* exceptionnelle qui se trouvent présentées dans le livre-entretien, de Jacques Sommet ; mais le *vécu* de Dachau en constitue la pierre angulaire.

Le *sacrifice du père Kolbe* prenant la place d'un autre détenu chargé de famille, pour entrer à Auschwitz dans le bunker des condamnés à mourir de faim, ne constitue que l'ultime épisode d'une vie d'une efficacité extraordinaire, comme *en témoigne* son apostolat missionnaire au Japon, en même temps que toute nourrie de la passion de la Vierge : une vie qu'André Frossard raconte avec émotion, et aussi avec quelques enjolivures et coups de patte superflus, liés notamment *à la contestation* de la canonisation comme « martyr » du Père Kolbe en 1982.

Mais qui, croyant ou incroyant, refuserait son admiration à ce sacrifice ? Quel lecteur pourrait éviter d'être touché par la valeur morale et spirituelle qui sous-tend *l'évocation* de Dachau chez Joseph Rovan et Jacques Sommet ? Une valeur qui *frappe* d'autant plus que le ton est celui de la simplicité, de la pudeur, avec, chez Rovan, des touches d'amour fraternel, chez Sommet, la présence constante d'interrogations fondamentales.

L'une de celles-ci est à peine esquissée, tant la réponse *est évidente* pour les deux compagnons de captivité. Contrairement à tant d'auteurs *évoquant* l'horreur, soit pour faire crisser les nerfs, soit pour maudire, soit enfin pour interdire *l'espoir et* la joie par la contemplation constante de la cendre, ils montrent comment leurs souffrances, comment la vue du sadisme et du mépris de l'homme ont inspiré leur action créatrice ultérieure.

L'un – Jacques Sommet – a combattu d'autres mépris un peu partout dans le monde. L'autre – Joseph Rovan – s'est surtout considéré coresponsable d'un devenir allemand libéré de ce mépris. Pourquoi un homme de réflexion comme Vladimir Jankélévitch n'a-t-il jamais voulu prendre connaissance d'une évidence que Sommet et Rovan rappellent ? *« Avant d'avoir une histoire internationale Dachau a une histoire allemande comme camp des déportés de l'intérieur. » « Dachau avait été conçu par des Allemands pour des Allemands. »*

Epreuve

Et lorsque, en 1987, le président d'Israël déclare à Bergen-Belsen qu'il faut se refuser à l'oubli et qu'on ne peut pardonner puisque le pardon appartiendrait seulement aux morts, il va en sens inverse de Kolbe, de Rovan et de Sommet : que signifie le pardon refusé à des hommes, des femmes, des enfants qui n'étaient même pas nés à l'époque du crime, sinon le recours stérile à la notion de *culpabilité collective* héréditaire ? Et quand Rovan dédie son livre à ses fils, *« afin qu'ils sachent »*, ce n'est pas pour qu'ils maudissent, mais pour que, à partir du respect pour les victimes, *ils donnent à leur* vie un sens créateur.

Donner un sens à sa vie : tout lecteur peut être sensible à cet appel implicite. Mais le désaccord est légitime quant au sens que les trois livres veulent donner à la souffrance et à la mort.

Dans le cas du Père Kolbe, le bloc de la conviction a été tel que le dialogue avec ses écrits est impossible. Jacques Sommet, lui, ne voit sa foi inentamée qu'après une méditation sérieuse. Mais lorsque Frossard commence le chapitre *sur* Auschwitz par *« J'en viens à l'imposible et à l'inexpiable, la souffrance des innocents »*, n'eût-il pas mieux valu lire *« l'inexplicable »* – si toutefois l'auteur croit en un Dieu infiniment bon et infiniment puissant ?

Devant les charniers, Sommet écrit : *« La seule voie possible (...) c'est précisément la relation à Dieu, à un Dieu incompréhensible. L'abandon à l'incompréhensible de Dieu reste souverainement possible (...) la fidélité au Dieu incompréhensible et fraternel. »* Devant la vision des enfants massacrés, le mot *« épreuve »* utilisé *par les chrétiens* n'est-il pas choquant ? Les enfants de Job ont péri pour *« éprouver »* leur père : que son épreuve ait eu une fin n'annule pas leur mort. N'est-ce pas une tâche bien étrange que de prêcher un Dieu au mieux *incompréhensible*, au pis soit méchant, soit impuissant, à des hommes qui trouvent en l'homme seul la source de leur force face au massacre des innocents ?

Et face à leur propre sacrifice ? Il y a chez Maximilien Kolbe un appétit *trop vif du martyre*, la *certitude* trop forte d'un salut éternel, pour que son geste admirable ait la même valeur, pour l'incroyant, que celui des médecins incroyants de Dachau *allant rejoindre les malades du* typhus mis à l'écart : en risquant la mort, ils risquaient tout, eux.

On comprend que, avec sa *vision* religieuse, Kolbe ait vu dans chaque prochain une âme à convertir. On peut préférer le respect plus profond de l'autre dont témoignent Rovan et Sommet. Et on peut espérer que l'*Eglise offre au monde comme* image de la sainteté pas seulement un Maximilien Kolbe, mais aussi un Edmond Michelet, peut-être le plus admirable des détenus de Dachau dont Rovan et Sommet évoquent la mémoire, avec une fraternelle et respectueuse ferveur. Michelet *qui* n'a jamais trahi ensuite l'inspiration première, même après être entré en politique.

ALFRED GROSSER.

★ *Contes de Dachau*, de Joseph Rovan, Julliard, 247 pages, 90 F.

L'Honneur de la liberté, de Jacques Sommet, « Entretiens » avec Charles Ehlinger, Le Centurion, 299 pages, 120 F.

N'oubliez pas l'amour, d'André Frossard, « La Passion de Maximilien Kolbe », Laffont, 263 pages, 80 F.

SCIENCES

● **Le prix Fyssen à David Pilbeam.** – Le septième prix de la Fondation Fyssen a été remis à l'anthropologue britannique David Pilbeam, professeur à l'université américaine Harvard. Selon la volonté de M. et de Mme H. Fyssen qui ont créé leur fondation en 1980, le prix, d'un montant de 150 000 francs, est destiné à honorer un spécialiste du plus haut niveau travaillant sur *« l'analyse scientifique des mécanismes logiques du comportement animal et humain (...) et l'étude des processus cognitifs chez les animaux et chez l'homme, ainsi que (...) les fondements biologiques et culturels de ces processus »*. Le premier titulaire du prix Fyssen avait été le professeur André Leroi-Gourhan.

BB vend ses bijoux pour la défense des animaux

Depuis qu'elle a abandonné le cinéma, il y a quinze ans, Brigitte Bardot consacre son temps et son argent à la défense des animaux. On l'a vue sur la banquise secourir les bébés phoques, elle est intervenue à de multiples reprises contre les chasseurs, et elle fait régulièrement des descentes dans des chenils « mouroirs » ou des zoos douteux.

Après un premier essai infructueux, en 1976, la vedette veut relancer son idée de fondation pour la défense des animaux. Elle va *pour cela vendre ses* bijoux et objets personnels lors d'une vente à l'hôtel Drouot, le *17 juin prochain. Dans le lot, qui* comprend un diamant évalué à plus d'un million de francs, on trouvera aussi des robes de scène, une trousse de maquillage et des photos de plateau. BB coupe définitivement les *ponts* avec le *cinéma, au nom* de ses seuls amis, les animaux.

Le Monde
EDUCATION

Galeries d'enfants à la Bastille

« *NOUS, on dessine des bonshommes, des maisons ; Vincent, il peint des taches : ça ressemble à un tourbillon avec de grands gestes courbes, des fleurs, du feu, et même des écritures arabes.* » Vincent, c'est Vincent Verdeguer, le jeune peintre qui vient d'ouvrir son atelier et son œuvre aux petits élèves d'une école du boulevard de Belleville à Paris. Un artiste face à des enfants dits « défavorisés » d'un cours élémentaire deuxième année : la rencontre a paru presque naturelle à l'un et aux autres. L'artiste, qui conçoit sa peinture « *comme un dialogue* », souhaitait « *sortir de* (sa) *tanière* » et désacraliser l'image du peintre. Il n'a pas été déçu.

Le premier ébahissement fébrile passé, les élèves se sont répandus en questions directes – « *Est-ce que c'est un gribouillage ?* » – mais aussi plus profondes sur l'inspiration, les aspects économiques et affectifs de l'art. Ils se sont même inquiétés : « *Est-ce que ta mère aime ce que tu peins ?* »

La richesse de cette rencontre, ses intéressants prolongements pédagogiques, sont dus au travail des animatrices de l'Atelier des enfants du Centre Georges-Pompidou, qui ne se contente pas d'accueillir depuis dix ans « à Beaubourg » vingt cinq mille enfants par an, individuellement ou par classes, mais essaime dans les écoles de la capitale. Avec les institutrices et les professeurs de dessin et de musique de la Ville, l'Atelier des enfants tente de mettre en pratique sa conception de l'initiation artistique : l'enfant ne naît pas créateur ; l'art est d'abord un jeu pour lui, une source de plaisir et d'émotions, pour peu qu'on ne lui impose pas le culte de l'œuvre achevée ou de la pièce de musée.

Sur ce dernier point, le risque est minime avec les élèves de Belleville, d'origine immigrée pour 85 % d'entre eux : ils sont totalement étrangers au monde de l'Art avec un grand « A » et ne demandent qu'à découvrir. Raison de plus pour avoir fait d'eux le pivot d'un *jumelage* original avec des artistes. Six classes de Belleville (cours élémentaires et moyens, classe de « perfectionnement ») ont ainsi rencontré six peintres. Découverte de l'art « en chair et en os » qui doit aboutir, en mai, à un jeu de piste à travers les galeries du quartier de la Bastille, le nouveau pôle d'attraction « branché » de la création vivante. Là où précisément exposent les six artistes qui ont accepté de jouer le jeu. Les élèves de Belleville sont censés tirer leurs familles par la manche vers les expositions, leur montrer par exemple « *les peintures de Vincent* », dont ils ont visité l'atelier. Des galeries ont accepté d'ouvrir leurs portes aux enfants, et des fiches pédagogiques, spécialement rédigées par l'Atelier des enfants, attireront les écoles parisiennes devant les cimaises.

« Moments magiques »

Cette opération, intitulée « L'appel de la Bastille », sera la conclusion la plus visible d'un cheminement pédagogique conçu et mis en œuvre tout au long de cette année dans plusieurs écoles de l'Est parisien par l'Atelier des enfants.

Après la visite de l'atelier de Vincent Verdeguer – « *un moment magique* », assure l'artiste, – les enfants ont été incités à repérer les grands thèmes de son œuvre. Avec leur institutrice et leur professeur de dessin, ils ont dépassé les premiers « qu'est-ce que c'est ? », inévitables face à une œuvre d'art non figurative. Puis, lors de séances de travail à Beaubourg, ils ont appris à fabriquer des couleurs et des matériaux à partir d'ingrédients qui les ont surpris : œuf, sable, pigments, terre... On leur a demandé ensuite de peindre. Leurs œuvres, – « *le Feu* », « *l'Ecriture* », « *l'Espace* », – illuminent, depuis lors, les murs délavés de la classe de CE 2.

Consécration suprême : le peintre Verdeguer s'est déplacé pour admirer sur place, là, sur l'estrade du cours élémentaire, avec à ses côtés M. le directeur, l'institutrice, l'animatrice de Beaubourg et la « maîtresse de dessin ». L'art et l'école : rencontre de deux mondes aux sensibilités souvent contradictoires. Après quelques coups d'œil sceptiques sur les fresques chatoyantes et les graffitis enfantins, le directeur a sursauté à la vue d'une faute d'orthographe sur le titre d'une « toile ». Sans un mot, il se leva, rectifia d'un coup de stylo rageur, et prit la porte, laissant les artistes face à leur turpitude.

PHILIPPE BERNARD.

★ L'Atelier des enfants du Centre Georges-Pompidou organise des animations pour les enfants à partir de six ans les mercredis, samedis et jours de vacances scolaires (individuels) et pendant les jours scolaires (réservées aux écoles). Des mallettes pédagogiques et des stages de formation sont proposés aux enseignants et éducateurs. Renseignements par téléphone : (1) 42-77-12-33.

A Paris : des artistes

Instrumentistes, danseuses, peintres, sculpteurs... Une cinquantaine d'interprètes et de créateurs interviennent dans les écoles de la Ville de Paris.

LE lecteur de cassette attaque *les Danses polovtsiennes* de Borodine. Campée devant le tableau noir, le chef – Claude Moutier, une blonde percussionniste de trente-cinq ans – lance le groupe de tambourins, à gauche, puis celui des cymbales au centre. D'un geste, elle les arrête pour laisser entendre le tintement des triangles, à droite. Son « orchestre » n'est autre qu'une banale classe de CM2 venue du quatorzième arrondissement. Aux gamins et aux fillettes sagement assis à leurs pupitres, elle a distribué timbales, tambourins, maracas, clochettes et autres xylophones. Et, sous sa direction, la mini-formation « interprète » le célèbre morceau, en doublant les passages où se font entendre des percussions. C'est une sorte de jeu, mais, instruments en main, les enfants écoutent intensément et lorsque au bout de quelques essais ils arrivent, groupe par groupe, à s'insérer dans la musique et à frapper ensemble à la bonne cadence, un frémissement parcourt la classe.

Cet « atelier de percussions » installé dans une école du troisième arrondissement, tout à côté du Centre Pompidou, est l'une des innovations lancées à la rentrée de 1986 par la direction des affaires scolaires de la Ville de Paris. Claude Moutier y reçoit des classes élémentaires amenées en bus de différents quartiers de Paris. En trois séances d'une heure, elle prend le pari de faire découvrir aux enfants l'abondante panoplie des percussions, de leur « *ouvrir les oreilles* » et de les faire participer activement au travail d'orchestre.

Les premiers résultats sont encourageants : une demi-douzaine d'écoliers ont demandé au Père Noël de déposer dans leurs souliers un instrument de percussion. Mais l'atelier intéresse tout autant les maîtres qui, chaque fois, accompagnent leurs élèves : la directrice de l'école, l'instituteur et le professeur de chant. « *Moi j'ai beaucoup appris* », explique Claire Grandjacquet, vingt-quatre ans, violoncelliste et professeur de musique de la classe qui vient d'interpréter *les Danses polovtsiennes*. « *Ces trois heures me donnent une foule d'idées pour enrichir mon enseignement. Les enfants eux-mêmes ont changé. Ils ont une écoute différente.* »

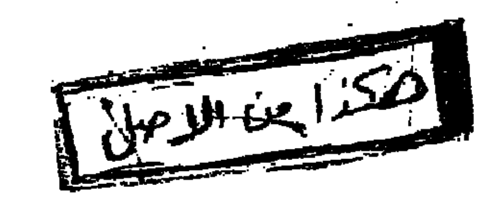
Il y a déjà un siècle que la Ville de Paris fait seconder les instituteurs de ses écoles par des professeurs de chant et de dessin qu'elle recrute elle-même et paye de ses deniers. Ils sont actuellement 430 et assurent aux 83 000 écoliers parisiens une heure de musique et une heure d'art plastique par semaine. Cette lourde et traditionnelle machine coûte 70 millions de francs par an.

Mais n'aurait-elle pas un peu vieillie ? Mme Danielle Tartanson, directrice des affaires scolaires de la Ville – qui fut sous-directrice de la culture durant plusieurs années – a décidé d'explorer d'autres voies. Celles des ateliers spécialisés, par exemple. Trois ont été ouverts cette année. Outre l'initiation aux percussions, les maîtres de musique peuvent fréquenter avec leurs élèves l'atelier des structures Baschet. Les frères Baschet, musiciens parisiens particulièrement inventifs, ont mis au point une batterie de quatorze instruments simples et solides – métal et plastique – avec lesquels n'importe quel gamin, ignorant tout du solfège, peut « faire de la musique ».

Un « forum des arts »

Ces instruments ont été groupés dans un atelier dirigé par un professeur municipal. M. Pierre-Marie Combe, trente-six ans, chef de chorale. Lui aussi prétend, en trois séances de trois heures, amener les enfants à la découverte d'un monde sonore nouveau, leur apprendre à tirer le meilleur parti d'un instrument simple et leur faire moduler les sons.

Expérience à suivre comme celle que lance M. Thierry Latour, un pianiste, professeur de musique dans une école du vingtième arrondissement.



dans les classes...

Cet audacieux a réussi à convaincre l'administration municipale d'acheter deux synthétiseurs, un mini-ordinateur et les éléments d'un studio de mixage. Dans cet atelier, les écoliers et leurs maîtres apprendront à fabriquer des sons grâce à l'électronique.

Emoustillés par ce vent nouveau, les professeurs municipaux se sont souvenus que beaucoup d'entre eux sont instrumentistes. Un orchestre à cordes est en train de se former qui, l'an prochain, pourra témoigner de son savoir-faire dans les écoles qui le demanderont. Ce sera en somme la formule du concert JMF, mais adapté à chaque établissement et même intégré au projet pédagogique de telle ou telle classe. Du sur-mesure à la place de la confection.

Tentative intéressante encore, celle qui consiste depuis le début de l'année scolaire à faire appel à des danseuses pour enrichir les cours d'éducation physique dispensés par les professeurs de la Ville. Trente écoles ont accepté de recevoir cette année, durant quelques heures, une élève envoyée par le Centre instrumental de la danse. Chacune, avec son talent propre, a essayé de montrer aux enfants comment on peut utiliser son corps pour exprimer des *sentiments. Enchantées* de cet intermède, les classes paraissent s'amuser ferme. Mais l'inexpérience pédagogique des jeunes danseuses pose tout de même un *problème*.

Les *« intervenants extérieurs »*, comme on les appelle dans le petit monde des affaires scolaires, sont largement sollicités pour les arts plastiques. Une cinquantaine de peintres, sculpteurs et plasticiens épaulent les professeurs de dessin de la Ville. Non seulement ils se prêtent aux questions des enfants toujours curieux de savoir ce qu'est réellement un « artiste », mais ils passent aux actes. Avec l'aide du sculpteur Catherine Bouroche, des écoliers du XIXe ont confectionné eux-mêmes, en travaillant des blocs de polystyrène, le mobilier dont ils rêvent de garnir leur cour de récréation.



Philippe Gabel.

Avec le peintre Piko, une école du XIVe a brossé une fresque de 25 mètres carrés sur le mur de l'établissemnt. *Inauguration dans* quelques semaines.

« La présence d'un artiste fait parfois des miracles, explique Gérard de Gouberville, professeur de dessin dans une école proche de la place des Fêtes. *Un gamin complètement bloqué jusque-là a saisi ses pinceaux et s'est mis à l'œuvre avec un plaisir évident lorsque nous avons fait venir en classe le peintre Frédéric Brandon. »*

Ces expériences un peu foisonnantes méritent à présent réflexion. En mai, pour la première fois, des galeries d'art du quartier de la Bastille vont pendre à leurs cimaises les œuvres des enfants du quartier *(voir notre article)*. La mairie du XIXe exposera les maquettes d'architecture exécutées en classes de dessin. Mais surtout dans les caves voûtées du lycée Henri-IV se tiendra un *« forum des arts »* où professeurs municipaux, instituteurs, directeurs d'école et intervenants extérieurs échangeront leurs expériences. Artistes et pédagogues, le mélange devrait être détonant...

MARC AMBROISE-RENDU.

Voyages dans l'histoire

ON connaissait les *« classes de neige »* depuis trente ans, les *« classes vertes »* depuis quinze ans... Voici la dernière-née de la famille des *« classes transplantées »* : les *« classes du patrimoine »,* qui transportent les élèves et leurs professeurs aux *abords d'un site ou d'un monument* historique pendant une *semaine. La formule a été* inaugurée en 1982. Des groupes d'élèves *armés de stylos et de* cahiers ont alors pris possession de la Saline d'Arc-et-Senans, de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon et de l'abbaye de Fontevraud. Au programme : connaissance des lieux et de leur histoire, dans une perspective pluridisciplinaire.

Les vieilles pierres intéressent *évidemment* l'histoire et les arts plastiques, mais aussi les *mathématiques* et la technologie par le biais de l'architecture, *sans oublier l'économie*, la biologie et la musique, pour peu que la classe *se passionne pour* l'archéologie, pour l'environnement social, économique et naturel du monument. Car la *« classe du patrimoine »* est surtout l'occasion de multiples rencontres avec des professionnels du beau : architectes, conservateurs de musées et de monuments, archéologues, ethnologues... Elle est aussi une aventure extra-scolaire, une expérience de vie partagée dans *un lieu d'une qualité* exceptionnelle, comme l'ont souligné les *participants à la « première journée nationale des classes du patrimoine », qui a eu lieu récemment* à Paris, en présence de *M. François Léotard, ministre* de la culture et de la communication.

Un choc

Enseignants, élus locaux, représentants des ministères de la *culture et de l'éducation* nationale ont insisté sur l'importance *d'une bonne prépartion* de ces séjours, qui créent parfois un choc *pour des enfants* non habitués à la visite de monuments, et *sur les multiples* utilisations pédagogiques possibles, comme la constitution de dossiers, l'organisation d'expositions et de spectacles à partir de photos ou de films pris par les enfants sur place. *« Pendant le séjour, le regard des enfants change,* a constaté un responsable de l'accueil à Villeneuve-les-Avignon. *Certains veulent faire découvrir à leurs parents le chantier auquel ils ont participé. Ils entraînent toute leur famille sur les lieux. »*

Le maire d'une petite commune rurale a souligné l'importance de telles initiatives pour l'animation des villages et la lutte contre l'exode rural.

Les *« classes du patrimoine »* peuvent être organisées dans les écoles primaires, les collèges et les lycées. Le ministère de l'éducation nationale vient de décider d'y consacrer un crédit — *symbolique : 250 000 F* dans le primaire — et une circulaire *de cadrage va être rédigée* et publiée conjointement avec le ministère de la culture.

Mais la formule n'a pas trouvé encore son rythme de croisière. De 11 classes en 1982, on est passé à près de 200 cette année, soit 5 000 élèves concernés. L'Etat est prêt à donner un coup de pouce au départ, mais le ministère de la culture *prévoit* qu'à terme les séjours soient pris en charge par *les municipalités* et par les parents.

En *déclarant* que dans l'avenir chaque jeune Français devrait avoir *bénéficié* au moins une fois d'une *« classe du patrimoine »* durant sa scolarité, M. François Léotard a pourtant montré la voie. Le développement et la diversification de la formule devraient être inscrits *parmi* les objectifs du projet de loi sur les enseignements artistiques (*le Monde* du 19 mars), que le ministre de la culture et de la communication devrait présenter au Parlement à l'*automne* prochain.

Ph. Be.

— Une brochure sur les *« classes du patrimoine »* est éditée par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites. Service éducatif et de la formation. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine 75004 Paris. Les enseignants peuvent aussi s'adresser aux rectorats et aux directions régionales des affaires culturelles.

Justice

A Lyon

Des caméras pour le procès Barbie

M. Jean Chouleur, président de la cour d'appel de Lyon, a rendu, mardi 14 avril, une ordonnance favorable à l'enregistrement filmé des audiences du procès de Klaus Barbie, qui doit commencer le 11 mai prochain.

Klaus Barbie, qui avait fait savoir qu'il s'opposait à la présence de caméras de télévision, dispose de huit jours, selon la loi, pour déposer un recours devant la Cour de cassation.

Le président de la cour d'appel de Lyon a estimé que la présence de caméras dans la salle d'audience du procès à des fins d'archivage était conforme à la loi promulguée, M. Robert Badinter étant ministre de la justice, qui prévoit que des procès historiques tels que celui de Klaus Barbie puissent être filmés afin d'être versés aux archives du ministère. Ces films, selon la loi, ne peuvent être diffusés qu'après un délai de vingt ans.

Carrefour du développement

M. Aurillac craignait le départ de M. Chalier

« Le Canard enchaîné » publie dans son numéro de mercredi 15 avril le fac-similé d'une lettre adressée par M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, au ministre de la justice, M. Albin Chalandon, le 5 juin 1986 dans le cours de l'affaire du Carrefour du développement. Dans cette lettre, le ministre de la coopération rappelle à M. Chalandon qu'il a *« été amené à porter plainte contre X... pour détournement de fonds publics »* et écrit : *« J'attire enfin votre attention sur le risque que tel ou tel auteur de ces infractions puisse éventuellement quitter le territoire français, notamment M. Chalier ».*

Le ministre de la coopération ajoute : *« Certes, leur disparition n'empêcherait pas l'établissement de la vérité. Mais elle le rendrait plus difficile en raison notamment du vol de pièces comptables, et il serait inadmissible que ces individus puissent se soustraire à la justice. Je souhaiterais donc savoir si vous envisagez de faire prendre les réquisitions nécessaires par le parquet pour entendre et garantir la présence de toute personne dont on ne peut exclure qu'elle cherche à quitter la France. »*

M. Michel Aurillac avait déposé plainte contre X... le 26 mai 1986 et un mandat international avait été lancé contre M. Chalier le 9 juillet suivant. Or l'ex-chef de cabinet de l'ancien ministre socialiste de la coopération, M. Christian Nucci, se trouvait déjà au Brésil qu'il avait rejoint depuis Londres, le 4 mai. M. Chalier s'était rendu à la justice française, à Paris, le 16 novembre suivant.

[A la chancellerie, on déclarait, ce mercredi, à propos de la lettre de M. Aurillac qu'*« il avait été tenu compte de cette lettre et que des instructions avaient été adressées immédiatement au parquet général de Paris ».*]

L'ancien chef de cabinet de M. Nucci doit rester en prison

Le principal inculpé de l'affaire du Carrefour du développement, M. Yves Chalier, restera détenu quelque temps encore. En l'absence du juge Jean-Pierre Michau actuellement en congé, son remplaçant, Mme Claudine Garnier, a rendu, mardi 14 avril, une ordonnance par laquelle elle rejette la demande de mise en liberté de l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, demande présentée le 10 avril par ses défenseurs, Mes Xavier de Roux et Grégoire Triet.

Ecroué depuis le 16 novembre 1986 sous les inculpations de faux en écritures publiques, usage de faux, abus de confiance, soustraction par dépositaire public et vol, M Yves Chalier a ensuite été inculpé à plusieurs reprises au cours de diverses plaintes déposées lors de l'instruction et pour la détention et l'usage d'un « vrai faux » passeport trouvé en sa possession. Une première demande de mise en liberté avait été rejetée au mois de janvier dernier par une ordonnance de M. Michau, confirmée le 10 février par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

Devant la cour d'assises de la Seine-Maritime

Les alibis des frères Baron et des frères Knobelspiess

ROUEN
de notre envoyé spécial

Dans la famille Baron, on ne parle pas de ces choses sales. C'est Mme Baron qui est venue, mardi 14 avril, l'expliquer à la cour d'assises de la Seine-Maritime, avec son petit manteau, avec son petit sac, avec ses jolis mots bien rangés comme un verger normand. Dans un beau compliment d'anniversaire, elle a d'abord rappelé que *« Michel, c'est un bon garçon. Il a l'âme charitable. Un jour, il a recueilli un pauvre homme pour qui il avait installé un lit dans son garage. »* Et puis à l'avocat général, M. Roger Tacheau, qui la questionnait avec une déférence quasi filiale, elle a répondu doucement : *« Monsieur le Procureur, je ne discute pas de ces affaires avec mes enfants. »*

« Ces affaires ! » Pourtant, elle en aurait eu à dire, Mme Baron. Et MM. Baron frères aussi, Roger et André, fabriqués au même moule, même silhouette, même visage, même démarche discrète de travailleur tranquille. Tous trois sont venus faire cadeau à la cour d'assises d'un scoop de taille : toute la famille savait, depuis le soir fatal, que leur frère et fils Michel était innocent de cette fameuse fusillade d'Elbeuf de laquelle il répond aujourd'hui.

Toute la baronnie savait que, à l'instant même où les passagers d'une 4 L appartenant à Michel Baron canardaient deux gendarmes sur un chemin creux, Michel dormait tranquillement dans le lit conjugal. Prévenu par André – riverain des faits – de la fusillade, Roger était accouru pour réveiller Michel et pour le prévenir que trois de ses voitures se trouvaient impliquées dans une vilaine affaire.

Si toute la famille a tu, cinq ans durant, ce témoignage essentiel, ce n'est pas que l'on se désintéressait du sort du frère emprisonné. *« Je n'ai jamais eu un retard ni un jour de maladie à mon travail,* a expliqué Roger Baron, ajusteur mécanicien. *Je ne veux avoir aucun problème professionnel. »* *« Moi, j'ai laissé ça à l'initiative de Michel »*, a renchéri André, chaudronnier. *« Elbeuf est une ville de chômage, monsieur le Président. En perdant des après-midi, on perd son emploi »*, coupe Michel, apparemment plus soucieux de préserver la bonne notation professionnelle de ses frères que de faire éclater sa propre innocence.

Plusieurs clients du garagiste Michel Baron sont venus en outre expliquer que les voitures du garage étaient toujours laissées sur le parking voisin, la clé sur le tableau de bord. Le garagiste les prêtait généreusement aux clients dans le besoin. Est-il pour autant possible que, dans la nuit du 23 au 24 septembre 1982, trois voitures aient été volées en même temps ? Car il n'y a pas seulement la 4 L de la poursuite, mais aussi une Citroën ID à bord de laquelle, quelques heures plus tard, des policiers assurent reconnaître Michel Baron et Jacques Knobelspiess, avant qu'une seconde fusillade n'oppose les deux groupes; enfin, pour faire bonne mesure, une Simca retrouvée à proximité des lieux de la première fusillade.

Un cambriolage contesté

Ce soir-là donc, si Michel Baron dormait chez lui, les deux frères Knobelspiess, à les en croire, ont consacré leur soirée à des activités plus animés. Après avoir joué au tarot tout l'après-midi au bar du Relais normand, Jacques assure être parti cambrioler un magasin de prêt-à-porter. Butin : deux pantalons. Manque de chance : le commerçant n'a pas souvenir d'avoir subi un cambriolage ce soir-là. Jacques n'en maintient pas moins son alibi.

Roger, lui, est parti à Paris. *« Par le train »*, assure-t-il d'abord lors d'une interview télévisée. *« Par la route »*, rectifie-t-il ensuite. Manque de chance pour la cour, cette fois, la bande-son de l'interview est inexploitable. De Paris, Roger serait ensuite reparti vers Sartrouville, où il a dîné en compagnie d'un couple d'instituteurs. De leur propre aveu, et malgré une garde à vue de quarante-huit heures, les policiers ne sont pas parvenus à *« mettre en contradiction »* les convives de Knobelspiess.

On ne saurait pourtant soupçonner de faiblesse ou de laxisme les policiers du SRPJ de Rouen et notamment leur chef, le commissaire principal Jean-Pierre Bidet, dans leurs efforts pour « tomber » le clan Knobelspiess-Baron. Le commissaire, qui a tenu à rappeler à la cour qu'il était enfant de l'Assistance publique – *« je n'en rougis pas »*, – a apparemment noué avec « Klop », le gosse du quart-monde, ces relations troubles de reconnaissance mutuelle qui lient certains policiers à leur gros gibier. Même si ce rappel fait aujourd'hui ricaner Roger Knobelspiess – *« Pourquoi il m'appellerait pas « ma biche » aussi ? »*, – les deux hommes se sont à un moment tutoyés.

Ces relations ambiguës se sont pourtant colorées de haine depuis que Knobelspiess, au cours de son arrestation à Honfleur, a essuyé des coups de feu des policiers, dont l'un lui a éraflé l'arcade sourcillière. *« J'attends encore que ces policiers soient inculpés et ils ne le seront jamais »*, a-t-il crié lors de son seul éclat de cette seconde journée.

Au total, une journée d'alibis ficelés et de rapports de police « bétonnés », une journée qui pèse son poids de non-dits et de lourds secrets familiaux. Et puis un cri, le seul vraiment sincère peut-être, poussé par une femme qui n'est pas issue du quart-monde, n'a pas grandi dans les terrains vagues d'Elbeuf et n'a sans doute jamais volé un œuf de sa vie. *« Je n'arrive pas à croire que vous allez me l'enlever. Laissez-le moi »*, a lancé la compagne de Roger, la comédienne Marie Rivière, héroïne du *Rayon vert*, le dernier film d'Eric Rohmer. Tous deux vivent ensemble depuis le dernier procès de Roger à Evry; il l'a accompagnée lors du Festival de Venise et, dit-elle, *« on veut avoir un enfant et une maison »*.

Comme elle ne trouvait pas d'autres arguments dans cette haute salle privée de la lumière du ciel, face à ces messieurs en robe noire qui ne croient pas que les films finissent toujours bien, elle a seulement répété : *« Non, mais laissez-le moi! » « Vous n'avez rien à ajouter ? »*, a demandé le président. *« Ben, je peux le...? »*, a-t-elle simplement dit en mimant un geste qui appelle l'embrassade, la tendresse, la vie. Un instant, le président feuillette mentalement le code de procédure pénale, avant de répondre : *« Ben, c'est-à-dire, c'est pas le lieu. »*. On l'avait deviné.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

POINT DE VUE

De Me Jean-Paul Mazurier à Jean-Michel Lambert

Signal d'alarme

par Me Bernard Prevost
avocat à la cour de Paris

AU hit-parade des tapageurs succès de librairie, les estropiés de la famille judiciaire occupent, actuellement, une place de choix. Brûlant les étapes du parcours promotionnel, ces auteurs chanceux accèdent d'un seul pas à l'Olympe. En moins de temps qu'il n'en faut à l'encre pour sécher, ils reçoivent la suprême onction médiatique : distingués par Bernard Pivot, ils prennent rang parmi les mieux-disants littéraires. Sur le plateau d'« Apostrophes », à l'avocat qui chute succède le magistrat qui flanche.

Par-delà toute tentation de polémique et nonobstant – diraient les juristes – tout réflexe corporatiste, ce spectaculaire battage en faveur de Jean-Paul Mazurier et de Jean-Michel Lambert peut préoccuper. A bien des égards, ces nouvelles vedettes de l'actualité sont indissociables.

Quelles que soient les dissemblances dans la personnalité et la situation des deux essayistes, leur fulgurantes percées ont en commun d'être bâties sur un échec. Echec personnel, bien sûr, de deux jeunes hommes fragiles et, sur ce terrain, il ne nous appartient pas de rechercher si les bienfaits de la confession publique justifient l'indécence de certains aveux

Echec, surtout, de deux professionnels de la justice qui, à des degrés divers, n'ont pu surmonter – ni même supporter – les contraintes logiques et naturelles de l'institution qu'ils avaient choisi de servir. Car (l'a-t-on suffisammnt observé ?) il n'y a rien de véritablement exceptionnel dans les événements qui ont déséquilibré nos deux héros. Qu'un avocat ait à endiguer les assauts parfois contradictoires de sa conscience et de sa mission ne relève pas de l'incident de parcours totalement imprévisible. C'est, après tout, l'inévitable lot de plus d'un défenseur pénaliste. Qu'un juge d'instruction se voie confier un dossier d'assassinat complexe n'est tout de même pas, non plus, l'un de ces coups du destin qui font crier à la divine surprise ! C'est donc la relative banalité des situations qui fait observer avec perplexité l'extraordinaire écho que leur exploitation rencontre dans le public.

Sans doute s'en trouvera-t-il pour soutenir qu'il est sain que les hommes de robe apparaissent, enfin, au grand jour avec les faiblesses de tout un chacun. L'heure n'est plus au mythe. Le vent du réalisme doit souffler sur les tribunaux. Soit. Mais le phénomène *que l'on évoque dépasse* largement la simple entreprise d'authentification des auxiliaires de justice. Ceux qui exploitent avec efficacité les mésaventures de l'avocat et du magistrat ont une redoutable forme de talent. Relais de l'opinion ou façonneurs de modes, ils flattent le sentiment général et savent ne pas taper à côté de la plaque. Sensibles aux courants d'idées et prompts à les accroître, ils ne laissent rien au hasard. Si, aujourd'hui, ils ont décrété qu'il y avait place pour cette apologie complaisante de la faillite d'un avocat et d'un magistrat, c'est qu'ils se savent dans l'air du temps.

Plus que tout, c'est cette certitude des spécialistes de la communication qui doit inquiéter. En propulsant sur le devant de la scène un Lambert ou un Mazurier, ces hommes à l'instinct sûr pressentent qu'ils ne vont pas choquer. Mieux, ils savent que le public, approbateur et réceptif, est prêt à regrder l'envers du décor de la machine judiciaire et à relever la robe de ses acteurs. Que, sous couvert de désacralisation, l'heure est venue de tourner la page. A travers cette opération ils nous disent qu'après l'Eglise, la justice, aussi, peut avoir ses honorables défroqués.

Assurément, c'est le propre des institutions fortes de ne pas masquer systématiquement toutes leurs insuffisances. De ce point de vue, on ne peut se contenter de hausser les épaules avec mépris : il faut donc, lucidement, observer que l'éclosion des Mazurier et Lambert n'est jamais fortuite.

Il y a quelques semaines, sept magistrats de la cour d'assises de Paris ont tout simplement fait leur devoir. Les Français, nous dit-on, en on été stupéfaits. Comme si les citoyens de ce pays avaient globalement admis ce renversement des valeurs, tenant pour atypique ce qui n'est que logique. Ne le dissimulons pas, ce sentiment s'est banalisé. En cela, Mazurier et Lambert ne sont pas des cas, ce sont des symptômes. L'accueil empressé qui leur est somptueusement réservé prend l'allure d'un signal d'alarme.

Le Carnet du Monde

Naissances

– *Jean et Josette* CHAZAL,
Jacques et Béatrice
de LOUBENS de VERDALLE,
ses grands-parents,
Philippe et Inès CHAZAL,
ses parents,
Laetitia,
sa sœur,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Côme.

– Le Crêt d'Agneau.

Yves, Liliane et Stéphanie
JACQUET-PIERROULET

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et sœur

Élodie

le 14 avril 1987.

La Lougeville,
25650 Montbenoît.

Mariages

– M. et Mme Henri CHOSSAT
ont l'honneur de faire part du mariage de leur fils

Philippe CHOSSAT

avec

Mlle Evelyne PAIX

qui a eu lieu à Carpentras le 11 avril 1987.

Centre hospitalier général de Sète,
BP 475 34207.

– **Richard T. FEINER**
et
Annette B. STOEVER,

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui sera célébré le jeudi 16 avril 1987, à New-York.

4, Jones Street, apt. 3,
New-York, NY 10014.

Décès

– Les familles Agnès, Bosredon, Paulus, Jost, Banfi, Allegret
font part du décès de

Mme Roger AGNÈS,
née Marie-Thérèse Bosredon,

rappelée à Dieu le 13 avril 1987, à Brive, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

18, avenue du Président-Roosevelt,
19100 Brive.

– Paul-Estienne et Jean-Claude Aymard,
président et secrétaire des club République et démocratie
ont la très grande peine de faire part du décès de

M. Daniel GAUBAN,
vice-président des clubs
République et démocratie,
président des cercles
de la libre entreprise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 16 avril 1987, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés (avec justificatif) ..... 60 F
Communications diverses ..... 72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

– Les amis de

Mathias POLAKOVITS,
dit Paul Mathias,
combattant de la liberté hongroise,
chevalier des arts et lettres,
grand reporter,
écrivain,
ancien chef du bureau de *Paris-Match*
à New-York.

ont la douleur de faire part de son décès, survenu à Paris le 9 avril 1987.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le lundi 4 mai, à 11 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

33, avenue Marceau,
75116 Paris.

– L'Association des fils et filles des déportés juifs de France,
a l'immense chagrin de faire part du décès de son compagnon de la première heure, membre du bureau,

Henri PUDELEAU,
ancien déporté juif,
(convoi du 21 septembre 1942),
puis combattant pour l'indépendance
de l'Etat d'Israël,
secrétaire de l'amicale
Blechammer-Auschwitz-III,
membre de la commission du souvenir
du CRIF,

survenu le 12 avril 1987, à l'âge de soixante-trois ans.

Les membres de l'Association assurent de leur profonde affection,
son épouse Alice,
Ses enfants, ses petits-enfants, sa famille et ses nombreux amis.

Selon la volonté du défunt l'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, *le jeudi 16* avril, *à 8 h 15.*

32, rue La Boétie,
75008 Paris.

– Jean-Paul Sermain
et sa petite Marianne,
Les famille Duhem et Sermain
ont la douleur de faire part du décès de

Martine SERMAIN-DUHEM,
professeur d'allemand
au lycée Lamartine à Paris

survenu le 6 avril 1987, à l'âge de trente-six ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 18 avril 1987, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville, 139, rue de Belleville, Paris-19e.

26, rue des Annelets,
75019 Paris.

– Mme Christine Marteau,
sa fille,
M. Pierre Marteau,
son gendre,
Emmanuelle et Géraldine,
ses petites-filles,
ont l'immense douleur de faire part du décès, survenu à l'âge de soixante-six ans, de

Blanche WIGUSZYN,
née Hamerschmid,

à Montréal (Canada), le 22 mars 1987

et rappellent le souvenir de la mort de son époux

Léon WIGUSZYN

survenue le 16 décembre 1984.

Cet avis tient lieu de faire-part.

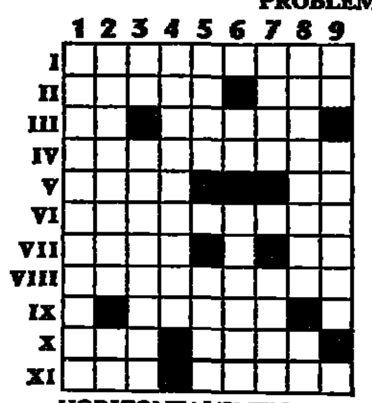
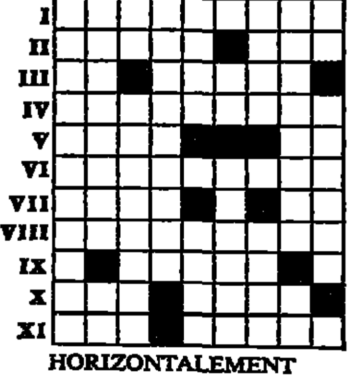
48, rue Albert-Thomas,
75010 Paris.

Communications diverses

– L'Association pour l'étude de la pensée de Simone Weil (1909-1943), 5, rue Monticelli, 75014 Paris, organise un colloque sur Simone Weil écrivain, aux Fontaines, à Chantilly, les 8, 9 et 10 mai prochain. Pour tout renseignement, écrire à André Devaux, président de l'association.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4464

HORIZONTALEMENT

I. Cran qu'il est toujours bon d'avoir sur le front. – II. Pense... bête. Ne circule plus dans un certain sens. – III. *S'emploie pour doubler.* Sol mineur. – IV. Frappent ou tâtent. – V. Pousser un cri de bête. Détenu. – VI. Est pour la sauvegarde des espèces disparues. – VII. Réunion d'anciens combattants. N'a pas été repassé. – VIII. Ont donc atteint leur limite. – IX. Donner ou vendre. – X. Bande de mousmés. Passe à Chartres. – XI. Dépourvue d'effets. Présidente d'un groupe d'arts anciens.

VERTICALEMENT

1. Engourdissement dû au froid. – 2. Fait des plis sans avoir d'atouts. Participe. – 3. Heureux passé. Voit son geste récompensé ou ses mérites non reconnus. – 4. Une façon de toujours penser à mal. – 5. Adverbe. Ne tient parfois qu'à un fil. – 6. Papillon des villes. L'un est dans la carrière, l'autre est généralement étudiant. – 7. Chassée par le hérisson. Ne fit donc pas cas de son orientation. – 8. Un mouton ou un bélier. Conjonction. – 9. Dans l'auxiliaire. Une personne payée pour nettoyer.

Solution du problème n° 4463

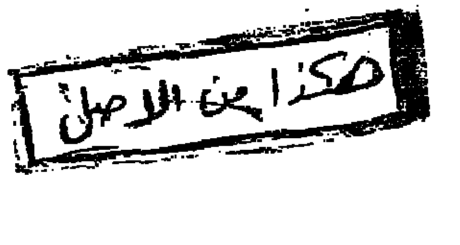
Horizontalement

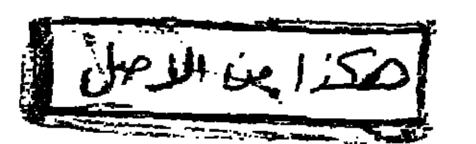
I. Parapluie. – II. Acacia. DC. – III. Richelieu. – IV. Télamon. – V. Erato. Toi. – VI. Noise. – VII. Amertumes. – VIII. Io. Oasis. – IX. Psitt !. – X. Etres. Eon. – XI. Sues. Issu.

Verticalement

1. Partenaires. – 2. Acier. MO. Tu. – 3. Raclage. Pré. – 4. Achat. Roses. – 5. Piémontais. – 6. Lalo. Oust !. – 7. Intimités. – 8. Ide. Osés. Os. –9. Ecuries. ONU.

GUY BROUTY.





Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

La danse raconte l'homme sans qualité

Le retour de Pina Bausch

Il est désormais de tradition que Pina Bausch vienne chaque année avec sa compagnie, Le Tanztheater de Wuppertal. Elle qui a si fort influencé les gens de théâtre comme ceux de la danse est à Paris. Les spectateurs non plus ne sauraient s'en passer.

UNE fois encore elle est là au cœur de Paris, et cette fois pour un long mois (1). Elle a toujours ses yeux clairs, son air de madone souffreteuse, toujours ses vêtements sombres, masculins, flottants, et son éternelle cigarette. Et le regard qu'elle pose autour d'elle est apitoyé, plein d'amour. L'an passé, elle était invitée pour la première fois à Montréal. Dans la salle, attentif, curieux, il y avait Merce Cunningham – quoi de plus éloigné de son univers « clean » que le monde torturé de Pina Bausch, avec ses cris hystériques, ses exhibitions de chair, ses étreintes silencieuses, ses gags de cabaret.

Frappé droit dans son austérité pudique, Merce souriait ; parfois il a ri franchement : « *Evidemment nous n'avons pas le même style. Mais elle aime, comme moi, observer les gens, le monde de la rue. Elle a le sens du geste dans l'espace et de l'humour. Elle est très forte.* »

Il a fallu du temps à Pina Bausch pour conquérir le public, car elle se soucie peu de répondre à son attente. Les Allemands au début étaient les plus choqués, parce qu'elle leur offrait une image d'eux-mêmes en contradiction avec ce qu'ils s'efforçaient d'être : un peuple bien dans sa peau, ayant exorcisé les vieux démons, porté par le miracle du redressement économique. Aujourd'hui encore ils renâclent, car Pina ne triche pas. Elle crée à partir du quotidien, et le quotidien, c'est la vie à Wuppertal, petite ville étirée au fond d'une faille d'ombre, cernée par les autoroutes, où il tombe une pluie morfondante et grasse. C'est aussi le cinéma désaffecté où la troupe répète. Autour, le complexe industriel et, au bout de quelques kilomètres de banlieue, l'école de danse d'Essen, dont la chorégraphe assume la responsabilité.



Pina Bausch dans *Café Müller*

On conçoit que dans cet environnement neutre elle ait ressenti intensément la grisaille d'existences sans grand destin. A partir de ce microcosme, elle a entrepris de raconter l'homme. Mais pas sous forme d'équation à la Cunningham, de mythologie personnelle comme Béjart. Il ne s'agit pas non plus de l'humanité en trompe l'œil de Gallotta ou de la vie rêvée de Carolyn Carlson. Son terrain à elle, c'est l'homme sans qualités et son comportement.

Lorsqu'on l'a découverte en France à travers *les Sept Péchés capitaux*, et surtout *Barbe-Bleue* et *Café Müller*, sa démarche chorégraphique semblait paradoxale. Elle allait à contre-courant de la mode fortement influencée par les post modern américains et leurs débats sur la nature de la danse. Pina Bausch a séjourné à New-York en 1969, mais ce n'est pas vers le courant minimaliste et l'abstraction qu'elle s'est tournée ; c'est vers des courants proches de l'expressionnisme allemand : José Limon, Sanasardo, obsédés par le destin tragique de l'homme, Paul Taylor, chez qui elle apprend à diversifier le mouvement, et surtout Antony Tudor, dont l'œuvre est axée sur des thèmes psychologiques et sociaux. Elle tient de lui une douceur ineffable qui traverse soudainement sa danse.

Une danse qui déconcerte et divise. Car la chorégraphe, après avoir relancé l'expressionnisme, tombé en désuétude et donné un coup de projecteur sur la Folkwangschule d'Essen, et cela du vivant même de Kurt Jooss – trouve très vite un langage original efficace, lui permettant de dénoncer les tares et tabous de la société, d'« *abolir les murs que construisent les hommes autour d'eux* ». Pour cela elle dispose d'une forme typiquement allemande le « théâtre danse », à partir de quoi elle organise son « *théâtre du mouvement* », mêlant chant, musique, geste et parole, et s'inspirant dans sa mise en scène tantôt de la revue, tantôt du cinéma.

Et comme Pina se refuse à jouer les entomologistes ou les voyeurs, elle s'implique elle-même dans ses spectacles.

Dans *Café Müller*, elle erre en aveugle et vit, par mimétisme, la vie des autres. Attente, désir, amour, solitude. Ce ballet autobiographique bouleversant contient en puissance toute son œuvre à venir. « *Avec* Café Müller *elle aussi a créé son* Huit et demi », déclare Federico Fellini.

Depuis dix ans, chaque année Pina Bausch sort de Wuppertal pour venir faire le même constat sur l'incommunicabilité. Chaque fois son périple s'élargit, chaque fois son langage devient plus complexe. Pour réagir à cette dérision le public n'a trouvé qu'une parade, le rire. D'une pièce à l'autre se joue indéfiniment la même danse de la séduction.

Si Pina Bausch parvient à renouveler sans cesse un système clos c'est qu'elle a su éviter le piège du réalisme et qu'elle dérive constamment dans un univers de fantasmes, d'absurdité et d'humour. *Kontakthof* que l'on va revoir au Théâtre de la Ville est son ballet le plus représenté, celui qui dose le mieux les différents ingrédients et qu'on revoit toujours avec plaisir. Une salle de bal miteuse avec son piano, son rang de chaises. Des filles excitées dans leurs robes ringardes, des garçons quelconques en costumes étriqués, tentent de se faire aimer. Sur un air de tango des années 30 ils expérimentent tous les stéréotypes de la « drague ». Ici tout part du mouvement, tout est conditionné par le rapport à l'espace. Les danseurs tombent, se tordent au sol, se frappent la tête contre les murs.

On a encore dans l'œil la traversée latérale des hommes, chevauchant leurs chaises pour venir forcer les femmes paniquées et consentantes. Il y a les petits gestes banals, la gaine qu'on tire, le mollet qu'on exhibe comme un trésor, la peur des souris, la peur de l'autre, la tendresse qui vire à la cruauté. Mais quoiqu'il se passe rien n'aboutit jamais.

Pina Bausch n'a pas de discours tout préparé sur sa méthode. Elle se soucie peu des opérations médiatiques. Une fois pourtant dans un film réalisé par Chantal Ackerman et surtout dans un entetien avec Leonetta Bentivoglio (2), elle a consenti à donner *quelques indications sur sa* manière de travailler qui repose sur l'improvisation. Il ne s'agit pas comme chez Nikolaïs d'inventer des mouvements à partir d'un thème donné. C'est plutôt une incitation à extérioriser des sentiments, des états refoulés, des souvenirs.

Chacun fouille au fond de lui-même, parfois avec réticence, parfois avec un plaisir narcissique. Pina note, trie, accumule les matériaux. Après intervient la mise en forme, un *work in progress* où chacun joue en quelque sorte son propre personnage mis à nu.

Piégés dans un psychodrame

Cette méthode qui sollicite fortement l'inconscient des danseurs est très éprouvante. Ils ont l'impresson d'être piégés dans un psychodrame et quittent parfois Wuppertal le temps de retrouver leur équilibre. Parfois le conflit naît parce que les danseurs estiment qu'ils ne bougent pas assez. C'est d'autant plus dur pour eux qu'ils s'entraînent quotidiennement en classique et en moderne :

« *Dans toutes mes dernières productions, je me suis efforcée de concilier la danse et ce que je veux exprimer. Ce qui n'est pas toujours possible. Je ne trouve pas toujours la bonne voie. Au cours du travail de répétition avec les danseurs, voilà que leurs propositions me plaisent, et alors j'oublie la danse... Pourquoi devraient-ils danser précisément à cet instant ? Si ce n'est pas nécessaire, si ce n'est pas naturel, pourquoi le faire ?* »

Il y a aussi des moments où la danse est présente sans être directement montrée parce que les mouvements en sont tellement simples qu'on peut penser que ce *n'en est pas.*

Dans les années 85, la chorégraphie s'est davantage éloignée de la danse au sens restreint du terme, pour instaurer des rituels éclatés à l'image de notre temps.

Sur la montagne on entendit un hurlement, créé en 1984, raconte, montre, la peur de l'an 2000, la terreur d'une apocalypse nucléaire vécue collectivement. Chacun réagit selon son tempérament dans une agitation folle, décadente.

Pina se rapproche de son *Sacre du printemps*, ne serait-ce que par le décor de terre où évoluent les danseurs. Ici règnent la peur et le désespoir. Le danger a pris la forme d'un catcheur qui manie la farce pateline et la brutalité. C'est bien de la mort qu'il s'agit, même si elle est masquée, insidieuse, feutrée.

« *Je ne dirai pas qu'aujourd'hui mes travaux sont plus tendres qu'à l'origine, mais ils me semblent dans un certain sens beaucoup plus tristes. Parfois je pense que le pape peut-être pourrait comprendre ce que je veux dire, du moins je l'espère... Comprendre avec quelle force dans mon travail je cherche à parler du respect de l'existence humaine et de la nature. Parlant ainsi, je ne voudrais pas paraître prétentieuse. Ce que je veux dire c'est que j'ai l'impression de sentir beaucoup plus fort maintenant combien nous sommes petits en regard de ce qui se passe autour de nous. Pour moi, parfois, un spectacle c'est comme une prière.* »

MARCELLE MICHEL.

(1) *Gebirge* et *Kontakthof*, au Théâtre de la Ville de Paris, du 14 avril au 9 mai.

(2) Leonetta Bentivoglio : entretien publié dans *Pina Bausch*, Editions Solin.

Mode d'emploi

Notes de répétitions. *Sur la montagne on entendit un hurlement.*

Une femme tient un vêtement sur le bras, elle le plie en disant qu'elle emporte toujours une robe du soir en voyage et qu'elle espère pouvoir la porter en route. Mais la plupart du temps aucune occasion ne se présente.

Se faire à soi-même un peu de mal ; se donner des coups, se gratter, se mordre, se giffler, se piquer la main, l'oreille, la langue, se tirer un poil du nez, s'enlever un plâtre, s'arracher un cil, se mordre le bras et la langue ; se percer un bouton, se brûler les doigts avec une allumette, se serrer la ceinture, prendre une cigarette allumée par les deux bouts, se pincer le côté, s'étrangler, se tirer la peau, s'asseoir sur des aiguilles, s'éclabousser du jus d'orange dans les yeux, se fermer brutalement la bouche.

Une femme s'avance vers un homme et le regarde : « *Are you a man or a mouse ?* »

Mot-clé : Enfant Jésus. « *Enfant je devais avoir un terrible défaut de prononciation parce que j'ai toujours reçu autre chose que ce que j'avais souhaité* » (Jean Minarik).

Un homme tombe sur une chaise à bras raccourcis en lui criant « *danse* ». Un autre s'efforce de faire passer son corps dans un élastique. Une femme coupe la tête de son rouge à lèvres, une autre dessine à la craie l'empreinte de son corps et piétine le croquis.

« *Je voulais encore faire des révérences, toutes sortes de révérences mais pas ramper.* »

Lutter : pour un morceau de sucre dans son café, un œillet, un cheveu, une place assise, un morceau de gâteau, quelques minutes de paix, de vieilles photos, une perruche envolée, une paire de chaussures, une bière, une pierre précieuse, l'emplacement d'un bocal de bonbons, une place près de la rampe pour ne pas être touché.

Pina Bausch sort de l'une de ses poches un livre pour enfants, *l'Ecole des lièvres*, et demande « *A quoi ressemblez-vous en lièvres de l'école des lièvres ?* »

Dans le livre d'images on met entre autres les lièvres en garde contre le renard : « *le renard habite une tanière au fond des bois. C'est un grand voleur. Il a des dents pointues et tranchantes. Gare à vous s'il vous attrape.* »

« *Marchez tous comme des princes – mais il faut marcher aussi bien que Dominique, pas se moquer* » (Pina Bausch).

Dominique a apporté un vieux disque *Parlez-moi d'amour*.

Questions, thèmes et mots-clés tirés des répétitions. *(Walzer).*

Tendre un piège à quelqu'un. / Construire des pyramides. / *Réfléchir à une phrase toute* simple et la dire sans mot. / Qui sait bien faire le poirier ? / Tenir une cigarette. / Lorsque les kangourous sont en danger ils se retiennent avec leurs pattes avant à un autre animal et lui ouvrent le ventre avec les pattes arrière. / Album de poésie. / Poses photographiques. / Attitudes de danse formelle et la façon dont on ne doit pas danser. / Représentation de Marie. / Savez-vous comment les Indiens font le phoque ? / Le langage par signes des Indiens. / Raconter une histoire à l'aide de bruits. / Quand on bout de colère. / Attitude humiliée. / Se défendre. / Quand un animal veut mordre. / La façon dont on tue un animal. / Que peut-on faire avec une main ? / Lame de rasoir. / Inventer un nouveau signe de paix. / Des jeux pour chasser la peur.

Livres

On retrouvera Pina Bausch la blafarde, l'intensité de ses gestes, la fascination de son univers à travers le superbe livre de photographies de Guy Delahaye, publié avec le concours du Théâtre de la Ville et du Centre national des lettres.

Toute l'atmosphère du ballet du Wuppertal est enclose dans une centaine de plans d'ensemble, de portraits qui restituent les grands moments de ses spectacles.

L'ouvrage comporte également une présentation de la compagnie par Raphaël de Gubernatis, du *Nouvel Observateur*, et un entretien de Pina Bausch avec Leonetta Bentivoglio, journaliste à *la Repubblica* de Rome.

La chorégraphe, très en confiance, donne des réponses nettes à des questions directes sur sa démarche artistique, son enfance, sa vocation, son séjour à New-York, ses rapports à la danse et au théâtre, et la création de ses spectacles.

★ **PINA BAUSCH.** Guy Delahaye, éditions Solin 1986.

Comme d'autres tiennent des carnets de croquis, Raimund Hoghe a suivi les répétitions de différents spectacles du Tanz theater de Wuppertal.

Ce carnet de bord mêle des notes de reportages sur la préparation des ballets – selon la méthode des questions-réponses, – des portraits de danseurs, des réflexions de Pina Bausch. Le livre fait partager l'intimité de la compagnie et son climat un peu secret.

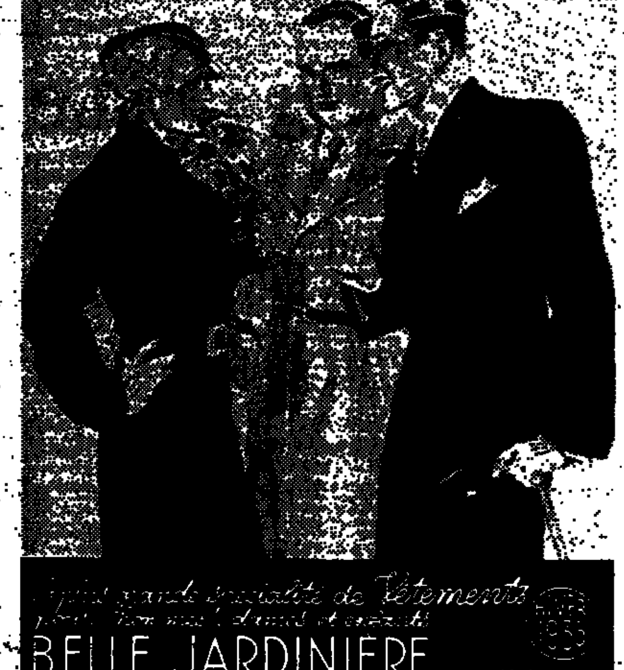
★ **PINA BAUSCH. Histoires de théâtre dansé**, par Raimund Hoghe. Photos de Ulli Weiss, 1987, éditions de l'Arche.

EXPOSITIONS

Cinquantenaire du Musée des arts et traditions populaires

Du folklore à l'ethnographie

Né des travaux des « Sociétés d'antiquaires » du XIXe siècle, le Musée des arts et traditions populaires fête, aujourd'hui, ses cinquante ans avec une exposition qui se tient au Grand Palais : « Costume, coutume ». A travers son histoire tourmentée, c'est le difficile passage du folklore à l'ethnographie moderne qui se lit en filigrane.



Ci-contre, « Costumes pour dames », extrait du catalogue des Grands Magasins du Louvre (automne-hiver 1894-1895). A droite, catalogue de ventes « Belle Jardinière » (Paris, hiver 1935).

« IL y a cinquante ans, Joséphine Baker inaugurait le tout nouveau Musée de l'homme, en présence de l'un de ses fondateurs, Georges-Henry Rivière. Il occupe toujours la même aile du palais du Trocadéro, qui a remplacé, à cette époque, le vieux bâtiment construit pour l'Exposition universelle de 1878 et dont les oreilles d'âne couronnaient la colline de Chaillot. C'est là, en 1878, que fut logé le premier Musée d'ethnographie. Au milieu d'un bric-à-brac d'objets divers, témoignage de l'étendue et de la diversité de l'Empire français, une vaste salle était consacrée à la métropole. On y présentait des mannequins en costumes régionaux, gilets, coiffes et chapeaux ronds, accompagnés de quelques instruments de travail traditionnels déjà rares : le noyau des collections, aujourd'hui installées au Musée des arts et traditions populaires, à l'orée du bois de Boulogne.

L'Université de la toute jeune IIIe République ne s'intéresse guère au « folklore », qu'elle abandonne aux érudits locaux. Patiemment, ces derniers collectent les coutumes et légendes qui commencent à s'effacer de la mémoire collective. Pourtant, l'Europe entière est à la recherche de ses racines. Exhumées, elles alimentent mille nationalismes qui se découvrent avec ravissement une identité originale à travers une culture populaire. Vraie ou fausse. On s'enthousiasme pour les poèmes d'Ossian, barde écossais mythique. On déchiffre des manuscrits apocryphes en vieille langue bohémienne. La jeune armée grecque parade en fustanelle d'opérette.

A la fin du siècle, les travaux sont plus sérieux. L'œuvre monumentale d'un Eugène Rolland ou d'un Paul Sébillot est toujours lisible avec profit. Retranché derrière sa chaire de la Sorbonne, Emile Durkheim ne s'en préoccupe guère quand, vers 1890, il jette les bases de la sociologie. D'où une polémique avec Arnold Van Gennep, le père de l'ethnographie française. « *Très vite*, note Jean Cuisenier, directeur du Musée des arts et traditions populaires, *il y a eu un divorce entre la sociologie en voie de formation et les folkloristes. Mais quand on examine les arguments développés par Van Gennep, on s'aperçoit de son étonnante modernité par rapport à Durkheim.* »

Mais la vie régionale, terreau sur lequel s'épanouissait l'ethnographie française, est, à la veille de la première guerre mondiale, en pleine dissolution. Le mot « folklore » prend alors une connotation passéiste, rétrograde. Au même moment, sous l'impulsion de Marcel Mauss et de l'anthropologie sociale anglo-saxonne, les investigations ethnographiques vont connaître outre-mer un développement prodigieux. Les jeunes chercheurs abandonnent l'Auvergnat pour le Dogon.

En 1937, le vieux Musée d'ethnographie éclate. Dans une aile du Trocadéro, le Musée de l'homme, voisin du Musée de la marine et des colonies, lui aussi flambant neuf, symbolise l'avenir et le mouvement. En face, dans les caves du Musée des monuments français, le Musée des arts et traditions populaires est en caisses. Le gouvernement de Vichy, par l'usage qu'il fit des valeurs « spécifiquement françaises » – « *la terre, elle, ne ment pas* », – aggrave la crise traversée par cette institution, qui paraît bien désuète.



« Grisette, en tenue de cérémonie » (Deux-Sèvres, Niort vers 1850).

Après la guerre, les interrogations sont nombreuses. S'il n'est plus question de travailler comme les anciens folkloristes, faut-il nécessairement emprunter les méthodes des nouveaux ethnologues alors que, sous nos climats, les archives sont innombrables et les moyens de documentation infinis ?

A la fin des années 50, une grande enquête va remettre en selle l'ethnographie de la France et l'orienter vers des voies nouvelles. Un généticien, le docteur Sutter, constate qu'il existe dans le sud du Finistère, en pays bigouden, chez nombre de femmes une malformation congénitale de la hanche anormalement élevée. Elle est due, semble-t-il, à la consanguinité. Pour vérifier cette hypothèse, il faut passer de l'étude d'une anomalie physique à celle de règles sociales déterminées : la sélection du conjoint dans une aire matrimoniale précise. On devait donc, aux yeux de Sutter, doubler l'enquête génétique et démographique d'une investigation historique et sociologique. Une armée de chercheurs s'abattit sur la malheureuse commune de Plozévet. Dix, quinze, vingt enquêteurs se succédèrent auprès des mêmes informateurs. Jusqu'à ce que la population excédée, finisse par les mettre à la porte. Mais l'hypothèse de Sutter fut vérifiée et, surtout, on tira de ce travail des conclusions méthodologiques capitales. Deux autres enquêtes pluridisciplinaires, menées dans l'Aubrac puis dans le Châtillonnais, permirent d'affiner encore les méthodes d'investigation.

En 1972, le Musée des arts et traditions populaires sort enfin de ses caisses. Jean Cuisenier, son directeur depuis 1967, prend possession de l'austère bâtiment noir construit par un élève de Le Corbusier. Sa muséographie, d'une sobriété exemplaire, a été dans ses grandes lignes élaborée par Georges-Henry Rivière. Elle permet plusieurs niveaux de « lectures ». La grande galerie, aux mises en scène soignées, est destinée au public le plus vaste, comme les salles d'expositions temporaires. La galerie d'étude est réservée aux amateurs plus éclairés et aux étudiants. La bibliothèque, l'iconothèque et la photothèque sont ouvertes à tous.

Au même moment, le Musée de l'homme accuse son âge. Il est régulièrement secoué de crises, lointaines séquelles de la décolonisation. L'ethnologie « exotique » doute d'elle-même et se replie sur l'Europe. Ainsi Jean Cuisenier, qui a d'abord travaillé en Tunisie et en Turquie avant de conduire des enquêtes en Roumanie et en URSS. « *Les chercheurs de ces pays, traditionnellement, ne s'intéressaient qu'à leurs propres sociétés*, explique-t-il. *Leurs problèmes, comme pour nous, a été de passer du folklore à l'ethnographie. Mais le résultat a été sensiblement différent : leur environnement intellectuel – le marxisme – et leur cadre étatique – l'existence d'une mosaïque de populations – ne ressemblent pas aux nôtres. Ce qu'ils ont retenu de l'ethnologie, ce qu'ils appellent l'* ethnogenèse, *c'est l'étude du processus de formation des différences ethniques. Cette étude est fondamentale en URSS, par exemple, pour la bonne marche des différentes républiques fédérées, où coexistent et parfois s'affrontent tant de populations diverses.* »

EMMANUEL DE ROUX.

« Costume, coutume », au Grand Palais

Se vêtir, c'est communiquer

« L*E principal vêtement des Landais est, sur un gilet à manches, une espèce de justaucorps en peau de mouton (...), leurs jambes sont couvertes de grandes guêtres également en peau.* » Abel Hugo, frère du poète, voyageant en 1835 dans le sud-ouest de la France, détaille avec minutie la tenue des bergers qu'il croise. Gustave Flaubert et Maxime Du Camp, douze ans plus tard, sur les routes de Bretagne, remplissent leurs carnets d'observations identiques. Comme Théophile Gautier, qui fait alterner, en Espagne, les descriptions de mantilles et celles, aussi longues, des cathédrales. Ces digressions sacrifient à la rhétorique des récits de voyages.

Entre la fin du dix-huitième et le début du vingtième siècle, pas un voyageur qui n'insiste sur la manière dont sont habillés, chaussés, bottés, coiffés, enchapeautés ou harnachés les habitants des villes et des champs rencontrés au cours de ses pérégrinations. A la même époque, cette prise en compte du costume est le principal souci des érudits qui commencent à collecter les coutumes de France et de Navarre. C'est donc pour rendre hommage à cette longue tradition, source de l'ethnographie française, que, pour célébrer son cinquantenaire, le Musée des arts et traditions populaires organise une exposition : « Costume, coutume ».

Les deux mots ont longtemps été synonymes. Leur sens ne s'est diversifié que très tard : le costume, à l'évidence, est le signalement de la coutume.

L'apparence de la personne humaine se livre, d'abord, à travers le vêtement. «*Se vêtir, se parer, c'est surtout communiquer*», indique Jean Cuisenier, maître d'œuvre de l'exposition. Et, pour commencer, un historique du vêtement, des braies gauloises à la crinoline – on ne va pas, hélas ! jusqu'au jean, – nous fait comprendre comment le choix du costume est un instrument par lequel on signifie son appartenance et sa différence. L'habit à la française porté au dix-huitième siècle par l'aristocratie puis par la bourgeoisie se diffuse finalement dans toutes les classes de la société, puis dans l'Europe entière. Les modes parisiennes gagnent la province. Les Arlésiennes adoptent, sous la monarchie de Juillet, la moire, la soie, la tournure et la crinoline. C'est le costume de la Mireille, de Mistral. Il sera paradoxalement l'un des éléments du système mis en place par le Félibrige *pour sauvegarder l'« identité provençale »*.

Mais ces vêtements sont aussi support de messages. L'infinie variété de la bonneterie alsacienne mériterait un glossaire : bonnet à bec ou jardinière, coiffe de veuve à trois pointes rigides, bonnet-soleil pour les cérémonies ou grand bonnet à nœud, popularisé dans le reste de la France par l'imagerie nationaliste. Tout est signe. Le plastron breton comme la cape de deuil limousine ; le bonnet d'âne du potache comme le chapeau à cocarde du conscrit. Et, puisque les messages sont faits pour être décodés, l'exposition se termine par des costumes de théâtre, symboliques (le berger, la cousette, le marquis) ou réels (le canotier de Maurice Chevalier, la petite robe noire d'Edith Piaf). Des vêtements « surdéterminés » qui montrent de façon évidente comment fonctionnent ces codes vestimentaires.

Mais qu'on se rassure, il n'est pas nécessaire de soutenir une thèse de troisième cycle ou d'avoir lu les œuvres complètes de Lévi-Strauss pour se promener avec plaisir au milieu des six cents pièces qui composent cette belle exposition. Elle est aussi faite pour combler le grand public, l'amateur de folklore saintongeais comme l'esthète sensible aux velours ciselés du dix-huitième siècle. L'ingéniosité de la présentation participe sans aucun doute à cette réussite. Un seul reproche, l'opacité des tulles tendus devant certaines vitrines tue la couleur des tissus qui y sont présentés.

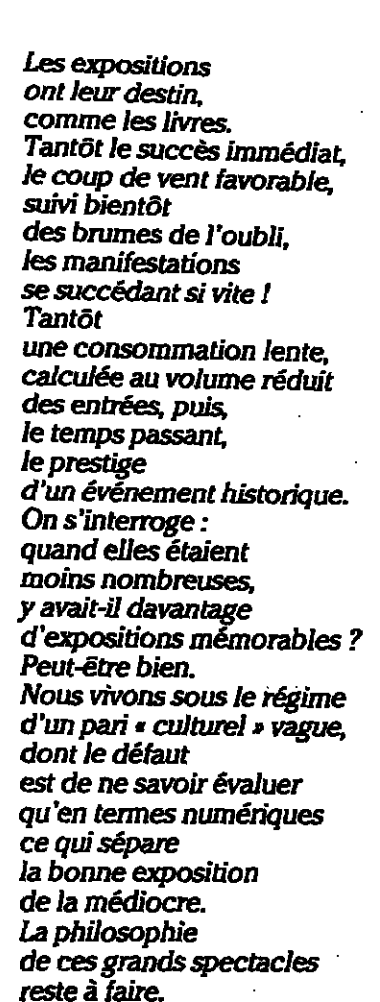
E. de R.

★ « Costume, coutume », au Grand Palais, jusqu'au 15 juin 1987.

EXPOSITIONS

La peinture du XVII[e] italien à Florence

Pour aborder un siècle difficile



Les expositions ont leur destin, comme les livres. Tantôt le succès immédiat, le coup de vent favorable, suivi bientôt des brumes de l'oubli, les manifestations se succédant si vite ! Tantôt une consommation lente, calculée au volume réduit des entrées, puis, le temps passant, le prestige d'un événement historique. On s'interroge : quand elles étaient moins nombreuses, y avait-il davantage d'expositions mémorables ? Peut-être bien. Nous vivons sous le régime d'un pari « culturel » vague, dont le défaut est de ne savoir évaluer qu'en termes numériques ce qui sépare la bonne exposition de la médiocre. La philosophie de ces grands spectacles reste à faire.

LES présentations récentes de la peinture du dix-septième siècle fournissent un bon terrain de réflexion à ce sujet. Leur ancêtre glorieux, si l'on peut dire, fut en France l'exposition des « Peintres de la réalité » due à Charles Sterling en 1934. Un des exemples reconnus de la manifestation qui fait date. Les vétérans n'ont pas le souvenir qu'il y ait eu grande foule : c'est trente ans plus tard qu'un public immense se précipitera vers les tableaux – hautement cotés maintenant – de Georges de La Tour. Ce n'était pas encore la mode des catalogues volumineux : un répertoire de notices serrées et illustrées suffisait à restituer tout un domaine oublié. On n'est pas sûr d'avoir gagné au change.

Les préjugés du goût commun étant alors – et étant, au fond, toujours – très forts contre l'art dit classique, Paul Jamot et son assistant avaient trouvé un biais efficace pour en renouveler l'approche. La formule plut : l'idée que cet art, que l'on croyait toujours voué au grandiose, avait une prise directe et frémissante sur le quotidien fit son chemin. La redécouverte de Caravage – honni jusque-là par presque toute la critique « moderne » – fournit la clé historique du phénomène, et l'on eut en 1974, dans le prolongement de la réunion de l'Orangerie, l'importante et parfois bouleversante exposition de « Valentin et les caravagesques français » (réalisée par les pensionnaires historiens de la Villa Médicis rénovée). C'était fini : on ne se moquait plus du « ténébrisme » italien – et français – avec ses figures à mi-corps éclairées à la bougie et ses spadassins grimaçants.

La peinture du dix-septième siècle (le Seicento italien) (1) était ainsi lentement ramenée à l'attention, grâce à un point de vue privilégié que favorisait, à coup sûr, la familiarité de nos contemporains avec le « close-up » et le « réalisme » du cinéma. Mais les choses ne sont pas si faciles. Dans les panoramas plus larges présentés à Naples en 1985, à Bologne en 1986, la diversité des genres et les conventions de style apparaissaient davantage : et l'intérêt qu'on éprouve alors ne se colore pas d'enthousiasme. Finalement, on a ouvert en janvier au Palais Strozzi une *mostra* du Seicento florentin, avec plusieurs centaines d'œuvres, jamais réunies, jamais présentées à un large public. Et l'accueil n'a pas du tout été favorable. Ce n'est pas encore cette fois que, malgré le savoir raffiné de Piero Bigongiari et l'autorité de Mina Gregori, les noms de Cigoli, de Furini, de Cecco del Bravo, vont entrer dans le souvenir reconnaissant des amateurs. C'est dommage. L'échec mérite réflexion.

On fera la part de la mauvaise disposition du Palais Strozzi, avec son *cortile* fâcheusement encombré et la monotonie de ses salles. La scansion proposée par vagues d'influence qui noie l'œuvre de chaque peintre dans des épisodes successifs n'est pas heureuse : une exposition n'est pas un livre, malgré la forte tendance récente à les confondre. Surtout – c'est là la grande leçon, – nous ne pouvons, sans appuis poétiques ou intellectuels, pénétrer dans un mode aussi clos, surchauffé, « introverti », que celui de l'art florentin à l'époque des derniers Medicis. Les points d'accrochage font défaut : mais ils ne manquaient pas dans la Florence de Galilée, des ingénieurs, de l'opéra, des poètes. Il régnait toujours dans la ville une veine poétique, tendre, ironique, bizarre, à laquelle les peintres avaient leur part : un lien tout trouvé. L'autoportrait de Lorenzo Lippi, à l'œil aigu, d'un comique incroyable, donne le ton d'un certain humour. Le burlesque accompagne la sophistication, comme toujours. Ce ton grinçant, vif et crispé, un Napolitain en a curieusement tiré parti : Salvator Rosa. Il passa dix ans dans la ville, sur invitation officielle. S'il ne parvint pas à vaincre la résistance des Florentins au paysage, le climat intellectuel lui convint si bien qu'il se fit peintre-philosophe, disciple de Diogène le Cynique dans *le Jardin des philosophes*, où il s'approche de Poussin. Il garnit les portraits ostensiblement d'inscriptions vengeresses. Le plus remarquable reste l'*Autoportrait* en béret et avec lunettes, de Londres (National Gallery, et donc absent de l'exposition) : on y lit en latin l'injonction : « *Fais le silence à moins d'avoir quelque chose à dire qui vaille mieux que lui.* » Intéressant propos de peintre, après tout.



« *Judith* », de Cristofano Allori (vers 1610. Palais Pitti, Florence).
« *...Elle tient à bout de bras la tête grise et noire de sa victime. Le bruit courut que c'était là l'autoportrait du peintre, que Judith avait les traits charmants de sa maîtresse...* ».

Une autre « Joconde »

Pour beaucoup de ces artistes l'idéal semblait être de déclarer dans une figuration séduisante la vanité de toute chose. Mais pas de la volupté. Elle règne, trouble et comme brûlante, dans les toiles pleines de pénombre et d'étincelles de Furini et de Cecco del Bravo. Pour d'autres, comme G. Martinelli, naturellement grave et robuste, intervient une froideur calculée. Un des tableaux les plus fascinants du début de dix-septième siècle fut à coup sûr la *Judith* de Cristofano Allori. Célèbre dans toute l'Europe, il fut éperdument copié : on compte trente, quarante répétitions qui ne sont évidemment pas du peintre, encore que celui-ci, devant le succès inespéré de son ouvrage, a dû en produire plusieurs versions. G.B. Marino, l'ami de Poussin, écrivait vers 1620 qu'à Paris on se disputait les plus médiocres imitations de ce chef-d'œuvre. Jadis et naguère, les visiteurs allaient rendre hommage à cette toile (au palais Pitti) un peu comme la foule va au Louvre vénérer *Mona Lisa* peinte un siècle plus tôt. Une Florentine à la figure exquise dans un vêtement d'or et de pourpre vous regarde avec une sorte d'insolence ; elle tient à bout de bras la tête grise et noire de sa victime. Le bruit courut tout de suite que c'était là l'autoportrait du peintre, que Judith avait les traits charmants de sa maîtresse et que la vieille servante traditionnelle était tout simplement la mère de celle-ci. Rien du grand discours biblique, mais, comme l'a clairement exposé Marino le poète, l'exaltation de la beauté féminine devant laquelle on succombe. Le tableau d'une idole « *gravée dans le souvenir de tous ceux qui l'ont vu* » (Balzac).

C'était, avec l'effet rhétorique voulu, une surenchère sur Léonard : la Joconde méduse, cette Judith tue. Toute une exposition pouvait être organisée autour du thème, si conforme à la poétique amoureuse du temps ; le portrait « en décapité » fait naturellement penser au *David* de Caravage, à peu près contemporain du tableau d'Allori. L'érotisme rayonnant de cet âge célébrait sans scrupule la beauté terrible des femmes en Judith (parfois : Salomé), celle des garçons en David. Le public international d'aujourd'hui qui, après tout, a légitimement besoin d'incitations, n'aurait pas résisté à ces blandices. Et, finalement, ce pourrait être une règle que de faire plein feu sur les prédilections des siècles passés. La bonne exposition est peut-être tout simplement celle qui, grâce à l'art, insinue en nous quelque chose des passions d'autrefois (2).

ANDRÉ CHASTEL.

(1) Il seicento fiorentino (Art à Florence de Ferdinand I[er] à Cosme III), Palazzo Strozzi (jusqu'au 4 mai).
(2) Une exposition du dix-septième siècle italien dans les musées de France est prévue au musée du Louvre pour 1988.

Athènes, printemps de la photographie

A l'épreuve d'elle-même, la photo grecque révèle sa vitalité. Sous l'Acropole est née la belle idée d'un marché commun de l'image fixe.

INAUGURÉ par Mélina Mercouri, comptant cinquante-trois expositions réparties en vingt-cinq lieux, à l'exemple de Paris, Amsterdam et Barcelone, mais avec un budget nettement moindre (600 000 francs) et sans sponsors, le premier Mois international de la photographie d'Athènes, créé avec deux amis par Stavros Moressoupoulos et conjointement soutenu par l'Etat et la ville, s'est ouvert sous la pluie.

C'est en 1977, avec la parution de *Photografia*, seule revue spécialisée, tirée à 12 000 exemplaires, malgré l'indifférence quasi générale, que la photographie grecque, dont les représentants les plus connus sont Lucas Samarras et Constantin Manos, a réellement pris son essor. L'ambition de cette manifestation biennale est donc double : faire connaître la photographie grecque mais aussi révéler aux Grecs la création photographique contemporaine, en découvrant ses multiples aspects.

Chromos d'amateur et arts appliqués

C'est dans cette optique qu'a été conçu un programme-patchwork alléchant, piqué un peu partout et recouvrant nombre d'expositions *déjà vues*, de Gibson à Bernard-Pierre Wolff (Institut français du Pirée), à « Stars sur la passerelle », Giacomelli, Mirkine et Salgado, mais aussi Ueda et la mode japonaise, de beaux ensembles américains et hollandais.



« *Une demoiselle qui pose* » par Yorgos Depollas (1985).

Et la photo hellénique ? Sans tradition, en quête d'identité, influençable et surtout active à Thessalonique, elle aborde sans originalité le document social ou la couleur, alterne chromos d'amateur et arts appliqués, réfute le nu, la nature morte et l'image fabriquée. Bref, une photographie qui tâte et admet qu'elle se cherche, comme le prouve une sélection de vingt opérateurs de moins de trente ans, avec toutefois la révélation de Katérina Kaloudis qui, dans sa série sur les enfants, témoigne d'un monde personnel, d'un regard aigu qui fait danser la vie.

D'un tout autre format est le travail de quatre créateurs d'environ quarante ans, tous formés à l'étranger, réunissant deux cents œuvres dans la blancheur néonisée du Centre des arts. Dans la veine de Koudelka, John Demos, jouant du contraste et du bougé, traite des scènes populaires traditionnelles et, par une observation détaillée du paysage en friche, marque visuellement son refus de panser les meurtrissures du passé. Cette approche subjective nourrit aussi la lecture que donne du bord de mer et surtout de la ville Kostis Antionadis, prix Air France 84. Prenant le ciel comme cycle, les silhouettes isolées perçues à contre-jour se retrouvent incrustées sur des panneaux d'affiches, écran et miroir, où se mire le visage stratifié d'une civilisation qui s'effrite.

Porté par une même méditation sur l'environnement, c'est d'un œil sévère que Nikos Panayotopoulos agrafe en couleurs les sujets dans leur cadre de vie, des internés en asile au réalisateur Angelopoulos. Cette vision peu flatteuse de la Grèce aujourd'hui trouve son apogée dans la superbe série des baigneurs, tirée sur papier périmé par Yorgos Depollas. Dans d'onctueux gris baveux, créant un climat onirique d'où est banni tout folklore, la plage est captée tel un lieu de menace et d'absolue solitude, nimbée d'une mélancolie que tempèrent la tendresse et l'humour.

Réunir des forces dispersées

Ancré dans le réel, cet ensemble homogène, critique, antiformaliste et visiblement réfléchi, offre par son isolement même un reflet vrai de la situation de la photographie en Grèce. Par ses qualités, il atténue les défauts d'une organisation sympathique mais inexpérimentée et parfois déficiente. Et cela d'autant plus que, sitôt revenu le soleil, c'est à Athènes, lors d'un imposant symposium, qu'a soudain jailli, lumineuse, l'idée de réunir des forces jusqu'ici dispersées. Et d'accomplir en commun, de Paris au pied du Parthénon, le premier pas vers un Mois européen de la photographie.

PATRICK ROEGIERS.

★ Mois international de la photographie, à Athènes, jusqu'au 15 mai, catalogue en grec uniquement, 234 p., 45 F.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h : sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

PARLEZ-VOUS FRANÇAIS ? Galerie de la BPI. Jusqu'au 11 mai.

HANS HOLLEIN. Rétrospective d'architecture des années 50 à nos jours. CCI. Jusqu'au 8 juin.

OBSERVATOIRE BANLIEUES N° 2. Sculpture de lumière, Complex 34. Grand Foyer. Entrée libre. Jusqu'au 27 avril.

STUDIO TOTEM ET MUSEODESIGN. CCI. Mezzanine Nord. Jusqu'au 18 mai.

MIES VAN DER ROHE ET SES DISCIPLES 1886-1969. CCI. Entrée libre. Jusqu'au 15 juin.

DESSINS AUTRICHIENS DANS LES COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 7 juin.

PINA BAUSCH. Photos de G. Delahaye. Petit Foyer. Jusqu'au 27 avril.

MA MAISON EN L'AN 2010. Atelier des Enfants. Jusqu'au 29 juin.

NOUVELLES TENDANCES : les avant-gardes de la fin du XXᵉ siècle. La mutation des styles. Galerie du CCI. Jusqu'au 8 septembre.

CARTE BLANCHE A YONA FISCHER : Moshe Kupferman ; Svi Goldstein. Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 mai.

CARTE BLANCHE A LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE : JEAN-CHARLES BLAIS. Galeries contemporaines (RDC Mezzanine).

CARTE BLANCHE A L'ASSOCIATION DES AMIS DU CENTRE GEORGES-POMPIDOU. 16 artistes exposent. Galeries contemporaines (RDC Mezzanine). Jusqu'au 24 mai.

LES COURTIERS DU DÉSIR. (Voir ci-dessus.) Jusqu'au 24 mai.

Musées

LUMIÈRES DU NORD : La peinture scandinave (1885-1905). Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 17 mai.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-09-24). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 25 mai.

COSTUME-COUTUME. Jusqu'au 15 juin : **TERRAE MOTUS. Naples.** Tremblement de terre. Entrée place Clemenceau. Jusqu'au 11 mai : **TANIS. L'or des pharaons.** Entrée avenue Winston-Churchill. Jusqu'au 20 juillet. Galeries nationales du Grand Palais (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h : le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; le samedi : 18 F ; **BRÉSIL ARTS POPULAIRES.** Grand Palais. Entrée: place Clemenceau. Jusqu'au 18 mai.

COMMENT PEINDRE LA JOCONDE. Salon des Indépendants. Grand Palais. Avenue Winston Churchill (43-80-13-96). Tous les jours de 10 h à 19 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 3 mai.

DESSINS FRANÇAIS DU DÉBUT DU XVIIIᵉ SIÈCLE DE WATTEAU A LEMOYNE. Musée du Louvre. Pavillon de Flore (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 1ᵉʳ juin.

SUBLEYRAS (1699-1749). Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; le jeudi, nocturne jusqu'à 22 h. Jusqu'au 26 avril.

DOMELA. Soixante-cinq ans d'abstraction. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 mai.

LES MACHINES SINGULIÈRES DE PIERRE ANDRES. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 avril.

DAN GRAHAM, SOL LEWITT, VLADIMIR SKODA. ARC Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 19 avril.

JAN SAUDEK. Photographies 1953-1986. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus.) Jusqu'au 10 mai.

LE MOUVEMENT, présenté par le CNP. Jusqu'au 16 mai ; **HIPPOLYTE BAYARD. Naissance de l'image photographique ; Paul Nadar au Turkestan.** Jusqu'au 31 mai. **UN SI GRAND AGE...** Jusqu'au 4 mai. **LE TEMPS D'UN MOUVEMENT.** Jusqu'au 8 juin. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

L'ARCHE DE NOÉ. Jusqu'au 3 mai. **DANIEL BUREN. Comme Lieu. Situation 2.** Jusqu'au 26 avril. **FERDINANDO COLORETTI. Le concile des dieux.** 11 mai. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; dimanche de 11 h à 18 h.

MARBRES DE RODIN, Collection du Musée. Musée Rodin, 77, rue de Varennes (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août.

HOMMAGE A CHRISTIAN DIOR 1947-1957. Musée des arts de la mode. 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Tarif réduit : 18 F. Jusqu'au 4 octobre.

LONDRES A LE TICKET. 50 ans d'affiches de Transport ; ALAIN LE QUERNEC. Affiches. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 24 mai.

VOYAGEURS... EN DELIRE. Sculptures d'Anguera ; Babarit ; De Ribier ; Peyrel, Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-53-31-70). Jusqu'au 17 mai.

GRAFFITI MARINS DU VAL DE SEINE. Musée de la marine, palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 avril.

« L'ILLUSTRATION », UN SIÈCLE DE VIE PARISIENNE, jusqu'au 26 avril ; **RODOLPHE HAMMADI. De marches en escaliers,** jusqu'au 17 mai. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

REMBRANDT, les étapes de la création. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). Galeries Mazarine et Mansart. Tous les jours, de 10 h à 19 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 3 mai.

FRANÇOISE GIMENEZ. Bibliothèque nationale. Galerie Colbert, 4, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). Sauf dimanche, de 12 h à 18 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 18 avril.

L'ART ET LE TIMBRE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 9 mai.

PANAMARENKO RUCKSACK. Galerie expérimentale. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Mar., jeu., ven., de 10 h à 18 h ; mer., de 12 h à 21 h ; sam. et dim. de 12 h à 20 h. Entrée : 30 F.

ELEPHANTILLAGES. Musée en Herbe. Jardin d'Acclimatation. Bois de Boulogne (47-47-47-66). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 Octobre.

Centres culturels

MATISSE. Le rythme et la ligne. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). Tous les jours de 10 h à 19 h. Jusqu'au 10 mai.

ISTANBUL, LUMIÈRES SUR LA VILLE. Itinéraire à travers l'architecture turque. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). Sauf mardi et le 20 avril, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 3 mai.

RAFAEL CANOGAR. Rétrospective 1949-1987. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Jusqu'au 30 avril.

WEEGEE. New-York 1935-1960. Espace photographique de Paris, 4 à 8, Grande-Galerie (42-86-87-89). Jusqu'au 16 mai.

PREMIERS TEMPS CHRÉTIENS EN GAULE MÉRIDIONALE. IIIᵉ-VIIIᵉ siècle. Pavillon des arts. Les Halles. Terrasse Rambuteau. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 juin.

TABLEAUX FLAMANDS ET HOLLANDAIS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE QUIMPER. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

MIRIAM CAHN. Centre culturel suisse. Salle des arbalétriers, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Jusqu'au 26 avril.

PICHA. Centre Wallonie-Bruxelles, 7, rue de Venise (42-71-26-16). Jusqu'au 8 juin.

RÉALITÉ ET FANTAISIE DANS LA PEINTURE NAPOLITAINE DU XVIIᵉ AU XIXᵉ SIECLE. Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). Sauf le dimanche, de 9 h 30 à 13 h et de 15 h 30 à 19 h ; le samedi de 9 h 30 à 13 h. Jusqu'au 30 avril.

COUVERTURE DE PREMIÈRE. Hall du CNAP, 27, avenue de l'Opéra (42-61-56-16). Sauf samedi et dimanche, de 12 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 24 avril.

ABSTRACTIONS AUX ROYAUMES DES KUBA. Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 mai.

L'ARTISTE ET SON DESSEIN. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Tous les jours, sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

R.E. GILLET. Rétrospective. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 19 avril.

LES JOYAUX DES RUES. Rétrospective des plaques émaillées françaises. Bibliothèque Forney. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Du mardi au samedi, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 23 mai.

PIGNONS SUR RUES. Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli. Sauf dim. et fêtes, de 9 h 30 à 18 h. Entrée gratuite. Jusqu'au 16 mai.

Galeries

GEORGES POMPIDOU. Un homme de culture. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 9 mai.

PAYSAGES CONTEMPORAINS. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 2 mai.

CORPS ÉTRANGERS. Bruce Nauman, Giulio Paolini, Niele Toroni. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 22 avril.

HOMMAGE A MAILLOL. Galerie D.-Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'à fin mai.

HYUNSOO CHOI ; CLÉMENT ROSENTHAL. Galerie Leif-Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 25 avril.

CLAUDE NORI ; EDOUARD BOUBAT. Comptoir de la photographie, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 26 avril.

DONALD JUDD. Sculptures ; RONI HORN. Dessins. Galerie Maeght Lelong, 13-14, rue de Téhéran. Jusqu'au 16 mai.

PARIS-TOKYO 1958. Galerie Cical Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 9 mai.

HERVE ET RICHARD DI ROSA. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 2 mai.

BRUNO SCHMIDT. Dessins et sculptures ; DESSINS (J. Armleder ; H. Federle ; R. Winters...). Galerie Ch.-Cartwright, 36, rue des Archives (48-04-86-86). Jusqu'au 2 mai.

ALEXANDRE ; CECCARELLI ; LACAISSE ; VIGNES... pour les 10 ans de la Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 30 avril.

GILLES AILLAUD. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00) ; Galerie Agnès B, 6, rue du Four (42-33-43-40). Jusqu'au 30 avril.

JOHN BATHO. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 15 mai.

BAZAINE. Maeght Editeur, 36, avenue Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 15 mai.

BEDARD. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 9 mai.

JEAN-PAUL CHAMBAS. Epreuve de la Mémoire. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 31 mai.

CIESLEWICZ. Pas de nouvelles, bonnes nouvelles. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 25 avril.

CORDESSE. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 25 avril.

ENZO CUCCHI. L'ombra verde. Sculpture installation. Galerie Crousel-Hussenot, 5 *bis*, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 13 mai.

ERIC DALBIS. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 26 avril.

MICHEL DELABORDE : voyage pour les nomades du rêve. FNAC Etoile, 26, avenue de Wagram. Jusqu'au 25 avril.

HELENE DELPRAT. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 8 mai.

BERNADETTE DELRIEU. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 12 mai.

DE FOREST. Galerie Darthea Speyer, 6, rue J.-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 16 mai.

ANNIE GRAMAIN. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 16 mai.

JAMES HAVARD. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 28 mai.

JACQUES HEROLD. Galerie Patrice-Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 30 avril.

JIMENEZ-BALAGUER. Galerie Claude Samuel, 18, place des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 9 mai.

IVAN KAWUN. Oeuvres de 1950 à 1962. Galerie Arnoux, 27, rue Guénégaud (46-33-04-66). Jusqu'au 25 avril.

ALEXIS DE KERMOAL. Galerie Lacourière-Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 2 mai.

JUERGEN KLAUKE. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 9 mai.

THOMAS KOVACHEVICH. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 30 avril.

LEPPIEN. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 30 mai.

LEUBA. Galerie Suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (46-33-76-58). Jusqu'au 9 mai.

RICCARDO LICATA. Galerie Carlhian, 51, rue de Lappe (47-00-79-28). Jusqu'au 2 mai.

PIERRE MARAVAL. Défiguration. Galerie Beau Lézard, 7, rue Pecquay (42-77-72-77). Jusqu'au 29 avril.

TAKASHI NARAHA. Galerie D.-René, 196, boulevard Saint-Germain. Jusqu'au 21 avril.

DOMINIQUE NIGAY : Instantanément, seuls. Galerie Seguier, 10, rue Seguier (43-25-73-23). Jusqu'au 25 avril.

DENIS OPPENHEIM. Galerie Yvon Lambert, 5, rue Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-05). Jusqu'au 22 avril.

ERIC ORR. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 10 mai.

MELIK OUZANI. Peintures et sculptures. Galerie l'Art-et-la-Paix, 35, rue de Clichy (48-74-35-86). Jusqu'au 25 avril.

JEAN-LUC PARANT. Galerie M. Paccard, 3, rue Jacques-Callot (40-46-03-08). Jusqu'au 2 mai.

EDOUARD PIGNON. Aquarelles, rétrospective. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 28 avril.

GILLES PLAZY. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 7 mai.

JACQUES POLL. Galerie du Roi-de-Sicile, 20, rue du Roi-de-Sicile (40-27-07-27). Jusqu'au 25 avril.

JEAN-MARIE QUENEAU. Galerie Jean Peyrole, 14, rue de Sévigné (42-77-74-59). Jusqu'au 16 mai.

FRANÇOIS ROUAN. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 22 avril.

ROUGEMONT. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 30 avril.

SAINT CRICQ. Reliefs, assemblages. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 22 avril.

SOULAGES, Eaux-fortes, lithographies. Artcurial, 9, avenue Matignon. Jusqu'au 25 avril.

HENRI SPAETI. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Du 10 avril au 16 mai.

MARTIN SZEKEILY, ou le commencement d'une œuvre. Galerie Neotu, 25, rue du Renard (42-78-91-83). Jusqu'au 3 mai.

FERNAND TEYSSIER. Galerie l'Oeil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 30 avril.

GHISLAINE VAPPEREAU. Bas-reliefs. Galerie A. Candau, 17, rue Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 2 mai.

JEAN-LOUIS VINCENDEAU. Galerie Polaris, 25, rue Michel Le Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 25 avril.

HARALD VLUGT. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 16 mai.

YVONNET. Cosa mentale. Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 9 mai.

En région parisienne

CORBEIL-ESSONNES. Michel Gérard. Centre d'art contemporain Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). Jusqu'au 27 avril.

LA DEFENSE. Masques brésiliens. Studio 6, 143, passage Henri-Regnault. La Défense 6 (jusqu'au 12 mai).

IVRY-SUR-SEINE. 6ᵉ Bourse d'art Monumental. Centre d'art contemporain, 93, avenue G.-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 24 mai.

JOUY-EN-JOSAS. Shirley Jaffe. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Jusqu'au 3 mai ; **La fête et les jeux en toile de Jouy.** Musée Oberkampf, château de Montebello. Jusqu'au 2 juillet.

MARLY-LE-ROI. Hommage à Peter Foldes. Institut national d'éducation populaire. Val-Flory, rue Paul-Leplat (39-58-49-11). Jusqu'au 22 avril.

MEAUX. Claude Levêque. Musée Bossuet. Salle des Synodes. Ancien palais épiscopal (64-34-84-45).

MONTREUIL. Théophile Alexandre Steinlen. Rétrospective 1885-1922. Centre des Expositions, esplanade Benoît-Frachon. Jusqu'au 31 mai.

NEUILLY-SUR-MARNE. L'Aracine. Art brut. Autour de Gugging. Château de Guérin, 39, avenue du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). R.N. 34. Jusqu'au 13 septembre.

PRESLES. Ouverture de huit salles (Soulages, Viallat, Combas, etc.) Musée d'Art contemporain Prince Murat. Château de Nointel (34-70-36-48). Du 18 avril au 12 octobre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Picardie, berceau de la France. Clovis et les derniers Romains. Musée des Antiquités nationales (34-51-53-65). Jusqu'au 1ᵉʳ juin.

SÈVRES. Porcelaines de Sèvres au XXᵉ siècle. Musée national de céramique, place de la Manufacture (45-34-99-05). Jusqu'au 31 août.

VIGNY. La médecine de la préhistoire au Moyen Age. Musée archéologique départemental du Val-d'Oise. Guiry-en-Vexin (34-67-45-07). Jusqu'au 2 août.

VILLEJUIF. Culture Santé/Le temps du regard. (J.J. Ceccarelli, B. Monnot : D. Nadaud). Hôpital Paul-Brousse, 14, rue Paul-Vaillant-Couturier (43-66-19-79). Jusqu'au 20 juin.

En province

ANTIBES. Jean-Michel Meurice. Château Grimaldi, musée Picasso. Jusqu'au 10 mai.

AVIGNON. Françoise Gilot. Toiles Emblématiques. Palais des Papes. Salle de Théologie. Jusqu'au 3 mai.

BORDEAUX. Robert Combas. Collection du CAPC Musée. Choix d'œuvres de quatre artistes. Entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 26 avril.

CAEN. Les graveurs de Venise au XVIIIᵉ siècle dans la collection Mancel. Musée des beaux-arts, dans l'enceinte du château. Jusqu'au 24 avril.

CALAIS, Bissière. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 5 mai ; **Dix Ans d'Art Contemporain,** galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta (21-36-27-40).

CHAMBÉRY. Turin 1965-1987 : Arte povera. L'art pauvre dans les collections publiques françaises. Musée d'art et d'histoire. Jusqu'au 11 mai.

DIEPPE. Jacques Deschamps. Château-Musée, rue des Chastes (35-84-19-76).

DIJON. Le vitrail en Bourgogne, miroir du quotidien. Musée des Beaux-Arts, palais des Etats de Bourgogne, place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 4 mai.

GRAVELINES. Jean-Emile Laboureur. Musée du Dessin et de l'Estampe, arsenal de Gravelines (28-23-08-13). Jusqu'au 31 mai.

GUÉRET. Mois des arts plastiques. CCAL Avenue Fayolle. Jusqu'au 5 mai.

ISSOUDUN. Pignon. Musée Saint-Roch. Rue de l'Hospice.

LYON. Olivier Mosset, Kacem Noua, Dan Flavin. Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président-Edouard-Herriot (78-30-50-66). Jusqu'au 4 mai ; **Huit artistes hongrois.** ELAC (78-42-27-39). Jusqu'au 26 avril ; **Matisse : l'Art du livre.** Musée des Beaux-Arts, 20, place des Terreaux (78-28-07-66). Jusqu'au 14 juin.

MARSEILLE. La nouvelle peinture allemande dans la collection Ludwig. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Jusqu'au 26 avril ; **Sublime Indigo.** Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité (91-90-81-92), tous les jours de 12 h à 19 h. Jusqu'au 31 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. 5000 ans d'art chinois. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 31 mai.

MULHOUSE. Jean Claus. Les prédications aux gazelles. Musée des Beaux-Arts, 4, place Guillaume-Tell (89-32-58-46). Jusqu'au 24 mai.

NANTES. Lumière, figure, mythologies : art grec. Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 18 mai.

NIMES. Ferran Garcia Sevilla. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (66-67-38-21). Jusqu'au 25 avril.

RENNES. Dessins français du XIXᵉ siècle. Collection Fodor du Musée historique d'Amsterdam. Jusqu'au 27 avril ; **Vladimir Skoda. Sculptures.** La Criée, Halle d'art contemporain, place Honoré-Commeurec (99-78-18-20). Jusqu'au 25 avril.

ROCHECHOUART. Marinette Cueco. Musée départemental d'art contemporain, château (55-77-42-81). Jusqu'au 15 juin.

LA ROCHELLE. Voir Naples... : Ernesto Tatafiore, peintures ; Les grands photographes napolitains. Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean du Pérot (46-41-37-79). Jusqu'au 17 mai.

SAINT-ETIENNE. Jean-Luc Vilmouth ; Christian Boltanski. Maison de la culture.

STRASBOURG. De l'origine de la peinture. Musée d'art moderne, ancienne douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (88-32-46-07). Jusqu'au 31 mai ; **Maintenant : S. Blocher, G. Collin-Thiébaut, etc.** Jusqu'au 31 mai ; **Gottfried Helnwein. Autoportraits.** Jusqu'au 10 mai. Palais Rohan ; **Vincent Bioulès. La nuit.** Galerie d'exposition, 5, place du Château. Jusqu'au 30 juin.

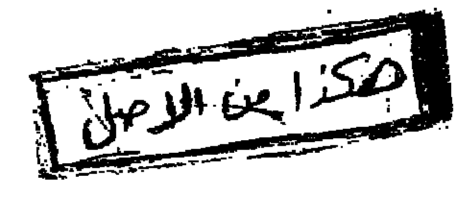
TOULON. Match Nice-Marseille, 11 artistes niçois contre 11 artistes marseillais. Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 28 juin.

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE. Gérard Pascual. Centre d'arts plastiques, 12, rue du Musée (74-68-33-70). Jusqu'au 9 mai.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Eugène Dodeigne ; Yves Brochard ; Claude Darras. Musée d'art moderne, allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 10 mai.

VILLEURBANNE. Gordon Matta-Clark. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 10 mai.

VIZILLE. La guillotine dans la Révolution. Musée de la Révolution française. Château de Vizille (76-68-07-35). Jusqu'au 24 mai.



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

WOYZECK. Espace Marais (42-71-10-19), 20 h 30 (15).

ANTIGONE. Madeleine (42-05-67-09), 21 h (18).

MÉPHISTO. Boulogne, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 (21).

PARTAGE DE MIDI. TEP (43-63-20-96), 20 h 30 (21).

CRUCIFIXION DANS UN BOUDOIR TURC. Petit-Odéon (43-25-70-32), 18 h 30 (21).

HORS PARIS

BESANÇON. Les Chevaliers de la Table ronde, le Graal, *par* Denis Llorca et le Centre dramatique de Franche-Comté (81-88-55-11), du 17 avril au 20 mai.

Les salles subventionnées

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

OPÉRA (47-42-57-50), mer. et jeu. à 19 h 30 : Montségur, de M. Landowski ; sam., lun. et mar. à 19 h 30 : Elektra, de R. Strauss.

SALLE FAVART (42-96-06-11), Concert : mer., jeu. et ven., à 19 h 30 : Spectacle Stravinski.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), lun., à 14 h 30, mar. à 20 h 30 : Polyeucte ; mer. et dim., à 14 h 30, lun. à 20 h 30 : Turcaret, mer. et dim. à 20 h 30 : Esther.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : relâche jusqu'au 24 avril ; Théâtre Gémier : relâche jusqu'au 30 avril.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE, (43-25-70-32) (lun.), à 20 h 30 ; dim. à 15 h : *l'Eternel Mari, d'après Dostoïevski.*

PETIT ODÉON (43-25-70-32), mar., à 18 h 30 : Crucifixion dans un boudoir turc, de Jean Gruault.

TEP (43-64-80-80), mar., à 20 h 30 : Partage de midi.

BEAUBOURG (42-77-12-33) (mar.) Débats-rencontres : mer. à 20 h, colloque : La mutation des styles (participation d'Umberto Eco, Pierre Boulez et Bernard Cysson) ; à 18 h 30, aux Galeries contemporaines, mezzanine : rencontre avec les artistes de l'exposition « Les courtiers du désir » ; jeu., à 20 h, colloque : La mutation des styles (débat de clôture) ; Cinéma-vidéo : vidéo-information (mar.), à 13 h : La mort en *Californie, de J.-P. Ferbus, D. Garsy ;* 16 h : Haroun Tazieff : la Terre, son visage, de J.-L. Prévost ; 19 h, Les sentiers de la violence, de J. Viscarra, de M. Gomez ; Vidéo-musique (mar.) : à 13 h : Gloriana, de L. Britten ; 16 h, Les hauteurs du Machu-Picchu, de R. Sepulveda ; *19 h, Cosi fan tutte, de Mozart ;* Concerts-spectacles : sam., à 15 h : Atelier musique et micro-informatique.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Danse : Ballet du XXe siècle/M. Béjart : mer., jeu., ven., sam., mar. à 20 h 30 ; dim. à 15 h : Malraux, ou la *métamorphose des dieux ; mer.* à 18 h 30 : Jeunes chorégraphes du Ballet du XXe siècle : programme autour de Debussy.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Danse : Pina Bausch (Tanztheater de Wuppertal : mer., ven., sam. à 20 h 30 : *Gebirge ; mar. à 20 h 30 : Kontakthof.*

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (jeu.) 20 h 30 ; lun. à 19 h 30 ; dim. à 16 h, Britannicus, de Racine.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), relâche jusqu'au 11 mai.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17) (D., L.), 20 h 30 : Transport de femmes.

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, *sam. 15 h 30 et 21 h, dim.* 15 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, mat. dim. 17 h : Zal ou Pourquoi les hommes n'ont pas d'ailes ?

ARLEQUIN (45-89-43-22) (D., L.), 20 h 45 : Voyages de Marco Polo.

ARTS - HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Adorable Julia.

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27) (D., L.), *20 h 30, mar. 19 h : Hedda Gabler.* Salle C.-Bérard, mer., jeu., ven., sam. 20 h 30, mar. 18 h 30 : A. Wobbler.

BASTILLE (43-57-42-14) (D. soir, L.), 21 h., dim. 17 h : Une année sans été, dern. le 18.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) *(D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et* 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tourniquet.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Alexandre le Grand.

CITHÉA (43-57-99-26), le 16 à 20 h 30, les 17, 18 à 20 h 30 et 22 h 30 : Les Bonnes.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) (D. soir, Mar.), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Beau Rivage.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

DÉCHARGEURS (42-26-47-77) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 15 h : Sidonie ; (D., L.), 19 h : Verdun-Plage ; jeu., ven., sam., dim. 20 h, dim. 17 h, mar., mer. 20 h : Nos hommages miss Emily.

DIX HEURES (42-64-35-90) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : Maman, donne-moi *ton linge, j'fais une machine ; 22 h 15 :* Le Complexe de la carotte.

18-THÉATRE (42-26-47-47) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. *16 h* : The show must go on.

ÉDOUARD-VII (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00) (D., L., Mar.), 21 h : Les trains sans gare.

ESPACE KIRON (43-73-50-25) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Juliette ou la Misérable.

ESSAION (42-78-46-42) (D. soir, L.), *19 h, dim. 15 h : le Festival du cannibale ;* 21 h : le Sourire est sous la pluie. II. (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : L'amour sort en blouse blanche.

FONTAINE (48-74-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Un beau salaud.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.), 20 h 15 : C'est ce soir ou jamais ; 22 h : Palier de crabes.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06) (D. soir), 20 h 45, dim. 18 h 30 : Des orchidées au clair de lune.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 19 h : Paul Léautaud, ce vieil enfant perdu ; (D., L.), 21 h : Fleurs de papier.

GYMNASE (42-46-36-37), 20 h 30 : Cycle Molière.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h : la Cantatrice chauve ; 20 h : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (L.). I : (rel. le 19), 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi, Moi et Moi. II : 20 h : le Petit Prince.

MADELEINE (42-05-67-09) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Antigone. A partir du 18 : Dis-moi Blaise.

MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Vie d'A. Colin ; (D., L.) 22 h : Un escargot.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 20 h, dim. 14 h 30 : Kean. Petite salle (42-25-20-74) (J., D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 30 : Cabaret.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L.), 20 h 45 + le 15 à 14 h 30, dim. 15 h 30 : Dom Juan (dern. le 18).

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le Bien-Aimé.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h 15 : la Belle Famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

RENAISSANCE (42-08-18-50) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : le Nouveau Testament.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20) (D.), 21 h : Rosa (dern. le 18).

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. *soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30,* dim. 15 h : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 19 h 30, dim. 14 h : Voyage au bout de la nuit ; (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : le Pool en eau.

TAC STUDIO (43-73-74-47) (D., L., Mar.) 20 h : la Double Inconstance.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), lun., mar., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Antigone ; jeu., ven., 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : l'Écume des jours ; sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos ; mer. *20 h 30 : Maîtres et Valets.*

TH. D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. GRÉVIN (42-46-84-47) (D., L.), 20 h 30 : l'Otage.

TH. DE L'ILE ST-LOUIS (46-33-48-65), mer., jeu. 20 h 30 : le Scorpion.

THÉATRE 13 (45-88-16-30) (D. soir, *L.), 20 h 30, dim. 15 h* : A pied.

TH. POUR CEUX QUI N'Y VONT PLUS... (43-54-78-36), ven. 20 h 30, sam. 15 h, dim. 15 h : Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : Conversations après un enterrement.

TH. DE LA PLAINE (42-80-15-65) (Dim. soir, L., M.), 20 h 30, dim. 17 h : la Villa bleue, le Rêve rose et Poire.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, les 18, 21 à 20 h, le 19 à 15 h : R. de Gloucester, les 15, 16, 17 à 20 h 30 : Mon Faust. Petite salle (D., L.), 18 h 30 : Je m'endormais toujours à l'épisode de la vache.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Le préjugé vaincu ; 22 h 30 : Au secours du mort.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D., L.), 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h 15 et 21 h, dim. 15 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (L.), 20 h 30, sam. 19 h et 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; mar. 22 h, lun. 20 h 30 : En manches de chemise ; lun., 22 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS MANTEAUX (48-87-15-84) (D), L 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h *30 : Mangeuses* d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 22 h 15, dim. 16 h : les Taupes niveaux ; (D., L.), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.

LE GRENIER (43-80-68-01) (Mar., D., L.). 22 h : Un pré vert, le tourment et deux boules de billard.

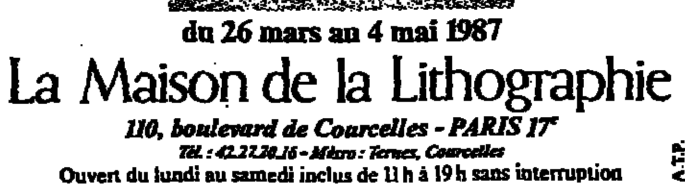
PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : *Les oies sont vaches ; 22 h 30 :* Nous, on sème.

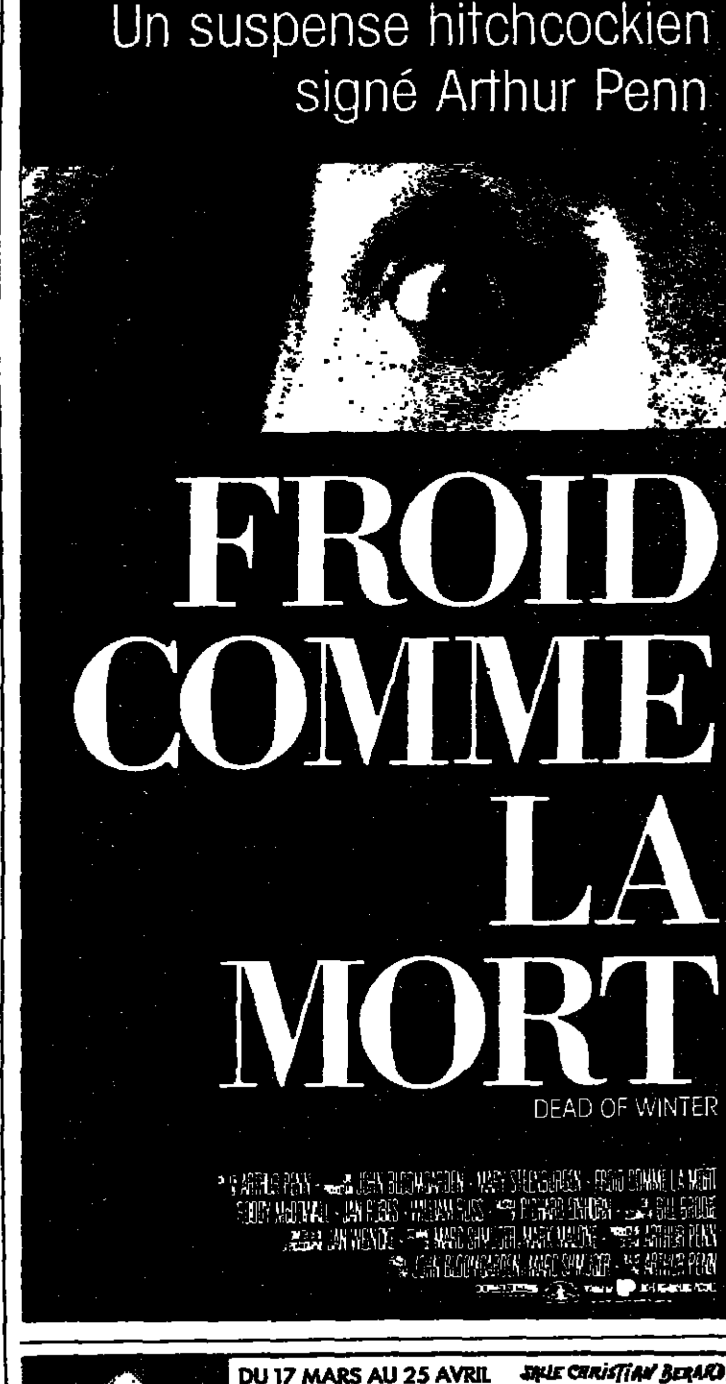
PETIT ROBERT (46-06-04-46), 20 h 30 : Jennifer's Hell, dern. le 18.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (L.), 18 h 30 : Reste avec nous ; (D., L.), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 18 h 30 : Les heures pétillantes ; 20 h 15 + sam. 22 h 30 : *Bien dégagé autour des* oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : Bufo ; 22 h 30 : Des maux d'amour.







CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 15 AVRIL

16 h, Chronique d'Anna Magdalena Bach, de J.-M. Straub et D. Huillet (v.o. s.-t.f.) ; 19 h, Deux hommes dans l'Ouest, de B. Edwards (v.o. s.-t.f.) ; 21 h 15, Autour de l'argent, de J. Dréville ; Normandie-Niemen, de J. Dréville (en présence de l'auteur).

JEUDI 16 AVRIL

16 h, Quatre nuits d'un rêveur, de R. Bresson ; 19 h, Opération clandestine, de B. Edwards ; 21 h 30, A la Varenne, de J. Dréville ; La Fayette, de J. Dréville.

VENDREDI 17 AVRIL

16 h, La condizione anziana, de P. Quaregna ; Une émotion en plus, de F. Longo ; 19 h, Top secret, de B. Edwards (sous réserve) ; 21 h 30, Trois pour cent, de J. Dréville.

SAMEDI 18 AVRIL

15 h, Porcherie, de Pier-Paolo Pasolini (v.o. s.-t.f.) ; 17 h 30, le Retour de la panthère rose, de B. Edwards (v.o. s.-t.f.) ; 19 h 45, Quand la panthère rose s'emmêle, de B. Edwards (v.o. s.-t.f.).

DIMANCHE 19 AVRIL

15 h, Un homme en or, de J. Dréville ; 17 h, la Malédiction de la panthère rose ; 19 h, Elle, de B. Edwards (v.o. s.-t.f.) ; 21 h 15, les Petites Alliées, de J. Dréville.

LUNDI 20 AVRIL

Relâche.

MARDI 21 AVRIL

16 h, les Nuits Blanches de Saint-Pétersbourg, de J. Dréville ; S.O.B., de B. Edwards (v.o. s.-t.f.) ; 21 h 30, That's life, de B. Edwards (v.o. s.-t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 15 AVRIL

15 h, Théodora, impératrice de Byzance, de R. Freda (v.o. s.-t.f.) ; 17 h, Thérèse Raquin, de M. Carné ; 19 h, Dix ans de cinéma français : la Bête noire, de P. Chaput.

JEUDI 16 AVRIL

15 h, Un turco Napoletano, de M. Mattoli (v.o.) ; 17 h, Ulysse, de M. Camerini (version anglaise) ; 19 h 15, Dix ans de cinéma français : la Guerillera, de P. Kast.

VENDREDI 17 AVRIL

15 h, les Jeunes Filles de San Frediano, de V. Zurlini (v.o.) ; 17 h, le Souffle de la Liberté, de C. Fracassi (v.o.) ; 19 h 15, Dix ans de cinéma français : Préparez vos mouchoirs, de B. Blier.

SAMEDI 18 AVRIL

15 h, la Belle de Rome, de L. Comencini (v.f.) ; 17 h, l'Empire du Soleil, de E. Gras et M. Graveri (v.o.) ; Dix ans de cinéma français : 19 h, Rue Cases-Nègres, de Euzhan Palcy ; 21 h, le Cercle des passions, de C. D'Anna.

DIMANCHE 19 AVRIL

15 h, Kean, de V. Gassman (v.o.) ; 17 h, Un ettaro di cielo, de A. Casadio (v.o.) ; 21 h, Dix ans de cinéma français : 19 h, Extérieur nuit, de J. Bral ; 21 h 15, Vertiges, de C. Laurent.

LUNDI 20 AVRIL

15 h, l'Homme de paille, de P. Gemmi (v.o. s.-t.f.) ; 17 h 15, Hercule et la reine de Lydie, de P. Francisci (v.o.) ; 19 h 30, Dix ans de cinéma français : Paysannes, de G. Guérin.

MARDI 21 AVRIL

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le cinéma brésilien

MERCREDI 15 AVRIL

14 h 30, Osso, amor e papagaios, de C. Memolo et C.-A. de S. Barros ; 17 h 30, Os paqueras, de R. Faria ; 20 h 30, O. Casamento, d'A. Jabor.

JEUDI 16 AVRIL

14 h 30, Aleluia Gretchen, de S. Back ; 17 h 30, O anjo Nasceu, de J. Bressane ; 20 h 30, A case assassinada, de P.-C. Saraceni.

VENDREDI 17 AVRIL

14 h 30, O profeta da fome, de M. Capovilla ; 17 h 30, Som e forma, de J. de Assis ; 20 h 30, O bravo guerreiro, de G. Dahl.

SAMEDI 18 AVRIL

14 h 30, Proezas de Satanas na vila do leva e traz, de P.-G. Soares ; 17 h 30, Azyllo muito louco, de N.-P. Dos Santos ; 20 h 30, Os deuses os mortos, de R. Guerra.

DIMANCHE 19 AVRIL

14 h 30, Uira, um indio em busca de Deus, de G. Dahl ; 17 h 30, O bandido de luz vermelha, de R. Sganzerla ; 20 h 30, Sweet hunters, de R. Guerra.

LUNDI 20 AVRIL

14 h 30, Dona Flor e seus dois maridos, de B. Barreto ; 17 h 30, Cronica de um industrial, de L. Resemberg Filho ; 20 h 30, A vida provisoria, de M.-G. Leite.

Les exclusivités

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS N° 2 (A., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (43-75-79-79) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Paramount-Opéra, 2e (47-42-56-31) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. sp.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES FUGITIFS (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA GUERRE DES ROBOTS (A., v.f.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'HISTOIRE DU CAPORAL (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

KING KONG 2 (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LAPUTA (All., v.o.), Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14). ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Normandie, 8e (45-63-16-16).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Élysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

MASQUES (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) (h. sp.) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-25-59-83).

MES DEUX HOMMES (All., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE MIRACULÉ (Fr.) : 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A. v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LE MOUSTACHU (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50 ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v. angl. : Forum Horizon, 1er (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

OVER THE TOP (A., v.o.) Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79 ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Hautefeuille, 6e (42-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SACRÉE BARBAQUE (Brés., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

SLEEPWALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) (h. sp.).

LE SOLITAIRE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-91) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-18) ; v.f. : UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TRUE STORIES (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.), 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

COUP DOUBLE. Film américain de Jeff Kanew. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (43-26-48-18) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

FROID COMME LA MORT. Film américain d'Arthur Penn. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

MANHATTAN PROJECT. Film américain de Marshall Brickman. V.o. : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Ambassade, 8e (53-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS. Film français de Laurent Heynemann. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-59-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PROTECTION RAPPROCHÉE. Film américain de Peter Hunt. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA VEUVE NOIRE. Film américain de Bob Rafelson. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

YOU ARE NOT I. Film américain de Sara Driver. V.o. : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) avec PULL MY DAISY, de Robert Frank.

Les grandes reprises

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BOULEVARD DES PASSIONS (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LES 101 DALMATIENS (A.) (v.f.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare-de-Lyon-Bastille, 11e (43-43-59-01) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Secretan, 19e (42-06-79-79).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-44-40).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA GARCE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

HENRI V (Brit., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LOLITA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LUDWIG (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MARY POPPINS (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

OTELLO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

OUR MOTHER'S HOUSE (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PORTRAIT D'UN ASSASSIN (Fr.) : Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (47-72-94-56).

Les festivals

LES ANNÉES 50-60 Epée de Bois, 5e (43-37-57-47). Mer. : Hiroshima mon amour ; jeu. : Un roi sans divertissement ; ven. : Château en Suède ; sam. : Moderato cantabile ; dim. : Pot-Bouille ; lun. : les Enfants terribles ; mar. : la Dame aux camélias.

BUNUEL (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). Ven., 16 h : Tristana ; ven. 20 h, dim. 15 h 10 : Un chien andalou, Los Olvidados ; sam. 15 h 20 : La Vie criminelle d'Archibald de La Cruz ; sam. 20 h 20 : Nazarin ; dim. 15 h 40 : El.

FILMS VIVANTS DE MARIA KOLEVA, 43, bd Saint-Michel, 5e (43-54-78-36). L'internationale des fonctionnaires, mar. 19 h 30, jeu. 19 h, sam. 12 h, dim. 19 h ; John le dernier des ouvriers sur terre, lun. 18 h, mer. 20 h 30, sam. 18 h, dim. 17 h.

S. FULLER (v.o.), Action-Christine, 6e (43-29-11-30). Mer. : Au-delà de la gloire ; jeu. : Quarante Tueurs ; jeu. : Baïonnette au canon ; sam. : la Maison de bambou ; lun. : le Port de la drogue ; mar. : Les maraudeurs attaquent.

GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Masculin-féminin ; Sauve qui peut (la vie) ; Pierrot le Fou ; Je vous salue Marie ; Deux ou trois choses que je sais d'elle.

C. GRANT (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60). Jeu., sam. : Rien ne sert de courir ; lun. : Un soupçon de vison ; mer., ven., dim., mar : Chéri je me sens rajeunir.

HITCHCOCK DES ANNÉES D'OR (v.o.), Action-Christine, 6e (43-29-11-30). Mer., lun. : Sueurs froides ; jeu. : la Corde ; ven. : L'homme qui en savait trop ; sam. : Pas de printemps pour Marnie ; dim. : Fenêtre sur cour ; mar. : Mais qui a tué Harry ?

L. JOUVET, Reflet-Médicis, 5e (43-54-42-34). Mer. : Topaze ; jeu. : la Kermesse héroïque ; ven. : la Fin du jour ; sam. : Un revenant ; dim. : Quai des Orfèvres ; lun. : Volpone.

LUBITSCH TOUCH (v.o.), Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07). Mer. : Ninotchka ; jeu. : Sérénade à trois ; ven. : Ange ; sam. : les Huit Femmes de Barbe-Bleue ; dim. : Le ciel peut attendre ; lun. : Une heure près de toi ; mar. : That Uncertain Feeling.

MONTY PYTHON (v.o.), Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07). Mer., jeu. : Association de malfaiteurs ; ven., sam. : la Mouche ; dim., mar. : le Maître de guerre.

ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : les Nuits de la pleine lune ; Perceval le Gallois ; la Marquise d'O ; + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Pauline à la plage ; Perceval le Gallois ; la Marquise d'O ; les Nuits de la pleine lune ; le Beau Mariage ; la Femme de l'aviateur.

TARKOVSKI (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : Nostalghia ; Andreï Roublev ; l'Enfance d'Ivan ; + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Stalker ; Nostalghia ; Solaris ; Andreï Roublev.

TRUFFAUT, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : l'Enfant sauvage ; Jules et Jim ; l'Homme qui aimait les femmes ; + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : les Quatre Cents Coups ; Jules et Jim ; Tirez sur le pianiste ; l'Argent de poche ; l'Enfant sauvage.

T. WILLIAMS (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60). Sam., mar. : la Chatte sur un toit brûlant ; jeu., lun. : Baby Doll ; mer., ven., dim. : Doux oiseau de jeunesse.

Les séances spéciales

ÂFTERS HOURS (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 18 h 05.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 21 h 45.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), mer. 21 h 30, sam., lun. 17 h 30.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., ven. 21 h, lun. 18 h 30.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 15 h 45, 20 h + ven. 0 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., sam., mar. 18 h 45.

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), lun. 12 h 20.

HUSBAND (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 19 h 45, sam. 0 h 30.

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 15.

M. LE MAUDIT (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mer. 22 h, dim. 22 h 20.

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 17 h 15.

MISS MONA (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-87-30), mer. 15 h 35.

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TETE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mer. 18 h 40.

RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., sam., lun. 14 h.

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., sam., lun. 21 h, ven., mar. 19 h.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 15 AVRIL

Salle Pleyel, 20 h 30 : S. Cherkassky (Bach/Busoni, Rachmaninov, Stravinski...).

Radio-France, auditorium 106, 20 h : Groupe vocal de France, dir. : H. Franz (Zbar, Nunes, Arrigo).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : H. Lamy, J. Belliard (Couperin).

JEUDI 16 AVRIL

Salle Pleyel, 20 h : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : G. Masini, Chœurs et Maîtrise de Radio-France (Ponchielli).

VENDREDI 17 AVRIL

Radio-France, grand auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : D. Cohen (Webern, Schreker, Donatoni...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, dir. : J. Judd, sol. : Y. Menuhin (Verdi, Beethoven, Stravinski).

SAMEDI 18 AVRIL

Radio-France, auditorium 106, 15 h : M. Tilson-Thomas (Beethoven).

Eglise des Billettes, 21 h : A. Heurtematte (Marchand, Bach, Mendelssohn...).

Temple des Billettes, 21 h : Gabriel Fumet ; Michèle Gonzalès.

DIMANCHE 19 AVRIL

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ensemble Sendanueva.

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : J.-P. Leguay (Bach, Mozart) ; 20 h 45 : Orchestre national de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Gounod).

Eglise des Billettes, 10 h : B. Urbain (Bach).

Temple des Billettes, 17 h 30 : (Voir samedi).

MARDI 21 AVRIL

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Bach).

CC Suédois, 20 h 30 : Quator Fresk (Debussy, Wickmanson, Yan).

EN RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (48-33-16-16), 20 h 30, dim. à 16 h 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), le 21 à 20 h 30 : Mephisto.

GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Nathan le Sage. II : les 15, 16 à 20 h 30 : Les Créanciers.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), les 15, 16 à 20 h 30 : le Suicidé.

Jazz, pop, rock, folk

ARC, Petit Auditorium (47-23-61-27), le 16 à 20 h 30 : Quartet J.-P. Llabador.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : les 15, 16 : J. Caroff ; les 17, 18, 19 : F. Guin.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), les 17, 18 à 22 h 30 : New Cabaret.

CITHEA (43-57-99-26), le 16 à 19 h 30 : le Grand Ordinaire.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 21 à 21 h : Autograph.

EXCALIBUR (48-04-74-92), les 15, 21 à 23 h : Chance Orchestra RNB ; le 18 à 23 h : J.-L. Mahjun ; le 16 à 23 h : Ojema ; le 20 : R. Bayonne.

FIAP (45-89-89-15), le 18 à 19 h : Dee Dee Bridgewater, Sixun, Ph. Deshepper Trio, O. Hutman Trio.

GREENE STRETT (48-87-00-89), 22 h, les 15, 16, 17, 18 : Jazz Time ; les 19, 20, 21 : J.-L. Pegorier Quintet.

LA LOUISIANE (42-36-58-98), mer., mar. : De Preissac Jazz Group ; jeu. : G. Leroux ; ven. : Clarinettes Connection ; sam. : B. Vatel et M. Silva ; lun. : Boozoo's Jazz.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Temple Trio, dern. le 18.

MÉCÈNE (42-77-40-25), les 15, 16 à 22 h 30 : Arabesque Trio Jazz ; le 17 à 21 h 30 : P. Pataz, 23 h : Rahuz do Brasil ; les 18, 19 à 22 h 30 : Rohuz do Brasil ; le 20 à 22 h 30 : Toucouleur Jazz Quartet.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : B. Doggett.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, les 15, 16 : K. Lightsey Trio + Chet Baker ; les 17, 18 : L. Fickelson Quartet.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 22 h : mer. : Tal Farlow ; jeu. : Four Bones ; ven. : Hotcha ; sam. : P. Finet.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h, mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : Cl. Luter Sextet ; ven. : Cyril Jazz Band ; sam. : Orpheon Celesta.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) (mer.), 20 h 30 : TSF-Huck ; 23 h : B.W. Lew.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 15 : les 15, 16 : A Blues Combo, les 17, 18 : L. Fickelson, les 21, 22, 23 : Trio Ch. Chantreau.

Rex Club (42-36-83-98), le 16 à 20 h : Southside Johnny ; le 17 à 20 h : Mighty Lemon Drops.

SLOW CLUB (42-33-84-30), à 21 h 30 : De Preissac, dern. le 18, le 21 : Caldonia.

SUNSET (42-61-46-60) (D.), 23 h : Ch. Vander Trio.

TRIBULUM (42-36-01-01) (D.), 22 h : Hal Singer ; dern. le 20, à partir du 21 : Faton Cahen.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) (D., L.), 22 h + V., S. 24 h : Mosalini, Caratini, Beytelmann.

Opérettes, comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer. 14 h 30, ven. 14 h 30, sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : Fandango.

MOGADOR (42-85-28-80) (L.) 20 h 30 : Cabaret.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 20 h : la Petite Boutique des horreurs.

Le music-hall

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), les 19, 20 à 21 h : Reinette l'Oranaise.

CASINO DE PARIS (45-72-11-22), (D. soir, L.) 20 h 30, dim., 17 h (loc. : Olympia) : P. Sébastien.

CINQ DIAMANTS, les 15, 16, 17, 18, 19 à 21 h : Lioux.

CONNÉTABLE (42-77-41-40) (D.), 22 h 30 : G. Artemise, A. Badin, Djalma, A. Vanderlove.

ESCALIER D'OR (Voir Th. subventionnés.)

LUCERNAIRE (45-44-57-34), (D.) 22 h : J. Quer.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) (Mer., D. soir) 21 h, dim. 14 h 15, 17 h 30, mer, 15 h : Holiday on ice.

TH. DU JARDIN (47-47-77-86), le 21 à 20 h 30 : I. Olliver.

TLP DEJAZET (42-74-20-50), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : M. Jolivet.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : l'Accrochabitation.

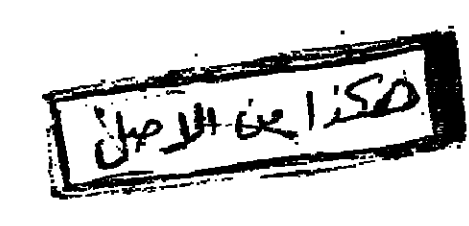
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

DANSE

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), les 15, 16, 17, 18 à 22 h : Neo-grain de beauté ; les 15, 16, 17, 18 à 20 h : Pour sièrs entropiques.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), le 15 à 20 h 30 : L. Leong, le 17 : Kalpana, le 21 : Vidya.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), mer., sam. 15 h et 20 h 30, dim. 15 h, jeu., ven., mar. 20 h 30 : Ballet Moiseiev.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi.

Mercredi 15 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

Grande soirée d'adieu de la Une avant la passation des pouvoirs entre Hervé Bourges et Francis Bouygues.

▶ **20.35 Variétés : Il n'y en a qu'une.**
En direct des pyramides de Port-Marly.
Avec Patrick Sabatier, Stéphane Collaro, Patrick Poivre d'Arvor, Yves Mourousi, Marie-Laure Augry, Bruno Masure, Anne Sinclair, Michel Polac, Frédéric Mitterrand, Patrick Sébastien, Bernard Tapie, Guy Lux... et pour la partie variétés : Alain Souchon, Etienne Daho, Caroline Loeb, Francis Lalanne, Mireille Mathieu...

23.10 Journal.
23.25 Magazine : Premier plan.
23.40 Variétés : Il n'y en a qu'une (suite).

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.30 Le grand échiquier.
Proposé par Jacques Chancel.
Les soleils du printemps, avec l'équipe de France de rugby, le flûtiste James Galway, le Quatuor Gérard Caussé, Christian Ivaldi, Alain Meunier, Pavel Vernikov, le comédien Jacques Weber, la comédienne Sabine Azema, le danseur Eric Vu An, les écrivains Bernard-Henri Lévy et Paul Guth, le comédien Vincent Lindon.

23.15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Variétés : La nuit sans frontière.
Gala donné au Casino de Paris à l'occasion du centenaire de l'Institut Pasteur.
Avec Nino Ferrer, Montserrat Caballé, Viktor Lazlo, Jean Lefebvre, le Golden Gate Quartet, Stacey Q, Bernard Pisani, Richard Cocciante...

21.55 Magazine : Thalassa.
Emission de Georges Pernoud.
Les dents de la mort.

22.45 Journal.

23.00 Cinéma : les Favoris de la lune ■■
Film français d'Otar Iosseliani (1985). Avec Alix de Montaigu, Pascal Aubier, Emile Aubry, Hans P. Cloos, Julie Aubier.
Le premier film français du cinéaste soviétique ; une série de saynètes qui ont pour thème la possession, le vol et la trahison. Une balade poétique à travers Paris, un ton original.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Pancho Villa □ Film espagnol d'Eugenio Martin (1971). Avec Chuck Connors, Telly Savalas, Luis Davila, Anne Francis. **22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : la Corde** ■■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1948). Avec James Stewart, John Dall, Farley Granger, Joan Chandler (v.o.). **23.55 Cinéma : Ils appellent ça un accident** ■ Film français de Nathalie Delon (1981). Avec Nathalie Delon, Patrick Norbert, Gilles Segal, Jean-Pierre Bagot, Robert Benoit. 1.20 Téléfilm : Charley Hannah.

LA 5

20.30 Feuilleton : Racines II (dernier épisode). **22.10 Série : Hill Street Blues. 23.05 Série : Mission impossible. 0.00 Série : L'inspecteur Derrick. 1.05 Série : Kojak. 2.00 Série : Star Trek.**

M 6

20.30 Série : Dynastie. La solution. **21.30 Téléfilm : Jo Moran, le terrible. 23.10 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Ecrivains brésiliens et francophones. **21.30 Musique :** 18es Semaines musicales internationales d'Orléans 1986. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Redécouverte : les poètes québécois. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

Concert (donné le 20 février au Châtelet) : intégrale des airs de concert de Mozart (5e partie), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Leopold Hager ; Margaret Marshall (soprano), Philippe Langridge (ténor), Roland Daugareil (1er violon). **23.00 Les soirées de France-Musique ;** à 23.08, Jazz-Club, en direct du New-Morning, avec le trompettiste Chet Baker.

Jeudi 16 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

13.50 Feuilleton : L'esprit de famille.
14.50 Feuilleton : Cœur de diamant.
15.20 Quarté à Auteuil.
15.35 Croque-vacances.
16.00 Flash d'informations.
16.02 Croque-vacances (suite).
17.30 La vie des Botes.
18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
18.45 Jeu : La roue de la fortune.
19.10 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Série : Columbo.
21.45 Magazine : Infovision.
Proposé par Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert, Jacques Decornoy et Bernard Laine.
Au sommaire : Vivent les rois ; Un voyage en Palestine occupée ; De la roulette au jackpot ; Deux ans, Espagnol et lama tibétain ; La victoire d'Hissène Habré.

23.00 Journal.
23.20 Magazine : C'est à lire.
23.35 Court métrage : Moi, j'en veux des baisers dans la sciure.
De Frédéric Tanguy.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13.45 Feuilleton : Les pionniers du Kenya.
14.40 Magazine : Ligne directe.
15.35 Feuilleton : Rue Carnot.
16.05 C'est encore mieux l'après-midi.
17.35 Récré A2.
18.05 Feuilleton : Madame est servie.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.25 D'accord, pas d'accord.
20.30 Cinéma : Croque la vie ■
Film français de Jean-Charles Tacchella (1981). Avec Carole Laure, Brigitte Fossey, Bernard Giraudeau, Alain Doutey.
Ils étaient trois amis inséparables, deux filles et un garçon, en 1968 ; dix ans après, ils se retrouvent, mais leurs itinéraires ont divergé. Le charme des comédiens fait passer un scénario plat et conventionnel. Décevant.

22.20 Documentaire : L'inaperçu.
Préparé par Thierry Garrel.
Cartes postales, de Cahen-Huter-Longuet ; Un chant presque éteint, de Claude Mourieras ; Amore Mio, de Claude Nori.

23.15 Journal.
23.30 Boxe.
Championnat de France des mi-lourds : Caramanolis-Angulo.

TROISIÈME CHAINE : FR3

14.00 Magazine : Thalassa (rediff.).
14.30 Sports-loisirs.
16.00 Documentaire : Les villes aux trésors.
16.55 Jazz off.
17.00 Feuilleton : Monsieur Benjamin.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 Dessin animé : Belle et Sébastien.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
18.25 Feuilleton : Cap danger.
18.57 Juste ciel ! Petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Cinéma : Fanny ■■
Film français de Marc Allégret (1932). Avec Raimu, Orane Demazis, Alida Rouffe, Pierre Fresnais, Fernand Charpin.
Le deuxième volet de la trilogie marseillaise écrite par Pagnol : pour élever son enfant, Fanny s'est résolue à épouser Panisse. Marius revient. La comédie ensoleillée laisse ici la place à un drame mondain assez daté, typique du cinéma des années 30. Restent quelques beaux dialogues et l'interprétation de Raimu. Classique, mais toujours efficace.

22.40 Journal.
23.10 Magazine : Montagne (rediff.).
23.40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Harem ■ Film français d'Arthur Joffé (1985). Avec Nastassja Kinski, Ben Kingsley, Dennis Goldson. **15.50 Cinéma : Un amour de Coccinelle** ■ Film américain de Robert Stevenson (1969). Avec Dean Jones, Michèle Lee, Buddy Hackett. **17.35 Série : Batman. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frog Show. 20.35 Cinéma : l'Amant de Lady Chatterley.** Film anglais de Just Jaeckin (1981). Avec Sylvia Kristel, Shane Bryant, Nicholas Clay, Ann Mitchell. *La liaison de Lady Chatterley avec son garde forestier. Il y avait évidemment plus de puissance corrosive dans le roman ultra-célèbre de Lawrence qu'il n'y en a dans cette plate adaptation à l'érotisme figé et glacé. Sylvia Kristel reste belle, malgré ses premières rides. Mais le film n'a guère d'intérêt.* **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : l'Histoire officielle** ■■ Film argentin de Luis Puenzo (1985). Avec Norma Aleandro, Hector Alterio, Hugo Arana. **0.25 Cinéma : Ascenseur pour l'échafaud** ■■ Film français de Louis Malle (1957). Avec Jeanne Moreau, Maurice Ronet, Georges Poujouly, Lino Ventura, Jean Wall. **1.55 Cinéma : Hôtel « Bon-Plaisir »** ■ Film français de Michel Barny (1981). Avec Laura Miles, Alban Ceray, Guy Royer, Jessica Belle.

LA 5

13.55 Série : L'inspecteur Derrick. 15.00 Série : Kojak. 15.50 Série : Chips. 16.45 Dessin animé : King Arthur. 17.15 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.10 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy Days. 19.35 Série : K 2000. 20.30 Cinéma : les Faucons de la nuit □ Film américain de Bruce Malmuth (1981). Avec Sylvester Stallone, Billy Dee Williams, Lindsay Wagner, Persis Khambatta. *Un flic new-yorkais cherche à intercepter un dangereux terroriste recherché par Interpol. Polar américain moyen, un peu sur le modèle des séries télé. Mais la présence de Stallone et le caractère ultra-violent de certaines scènes donnent au film une valeur morale parfois suspecte.* **22.10 Série : Hill Street Blues. 23.05 Série : Mission impossible. 0.00 Série : L'inspecteur Derrick. 1.05 Série : Kojak. 2.00 Série : Star Trek.**

M 6

14.00 Variétés : J'M 6.* ▶ *14.30 Henri Guillemin raconte... L'homme de Nazareth (1re partie). **15.00 A.M. Magazine. 16.45 Jeu : Mégaventure. 17.30 Musique : Laser. 19.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Le grand Gambini (1). **19.30 Journal. 19.50 Série : La petite maison dans la prairie.** *Le grand Gambini* (2). **20.20 Jeu : Le 20.20.20. 20.30 Série : Starsky et Hutch. 21.30 Cinéma : Local Hero** ■ Film britannique de Bill Forsythe (1982). Avec Burt Lancaster, Peter Riegert, Denis Lawson. *Une importante société pétrochimique américaine décide d'implanter une raffinerie dans un coin perdu d'Ecosse. Une comédie curieuse, parce qu'inégale. Très en dessous de sa réputation.* **23.10 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecrit pour la radio. Reine de beauté, de Catherine Rihoit. **21.30 Musique : Eclectismes.** Les musiques innovatrices au fil de la création ; Film Music Orchestra : Lyndsay Cooper. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Bruits du monde. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de la salle Pleyel) : La Gioconda, de Ponchielli, par le Nouvel Orchestre philharmonique et le chœur de Radio-France, dir. Anton Guadagno ; chef de chœur : Alain Boulfroy : chef de chant ; Monique Paubon ; 1er violon : Guy Commentale. **23.30 Nuits parallèles.** Les horloges et les nuages.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 15 avril à 0 heure et le jeudi 16 avril à 24 heures.

Les hautes pressions persistant sur l'Europe occidentale sont à la source de conditions anticycloniques, avec des brumes et des brouillards matinaux, faisant place à un temps ensoleillé et de plus en plus chaud. Seules les régions du nord-est de la Seine seront encore touchées, jeudi, par la limite sud d'une perturbation située sur la mer Baltique.

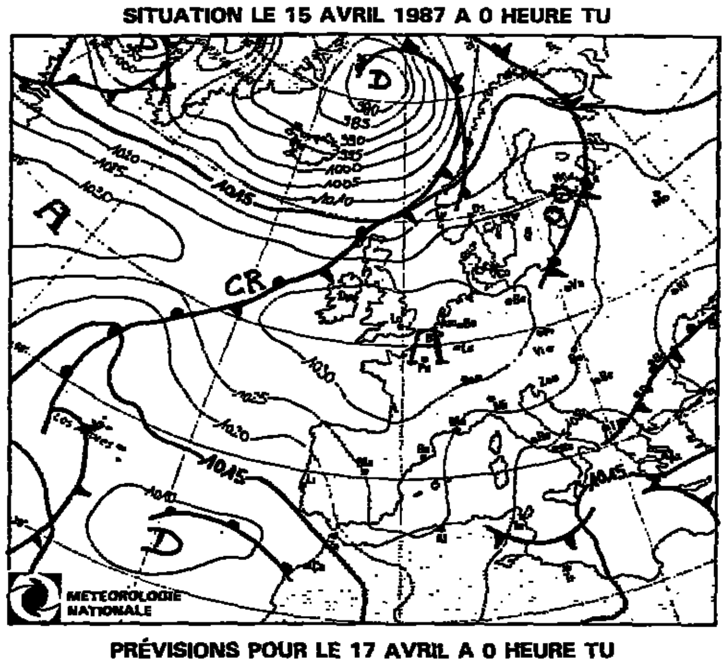
Jeudi 16 avril : sur les régions situées au nord-est de la Seine, le temps sera couvert le matin par du brouillard et des nuages bas mais des éclaircies sont prévues en cours de journée.

Sur le reste du pays : le temps sera ensoleillé et chaud, après dissipation des brumes et brouillards matinaux localisés particulièrement sur la moitié ouest.

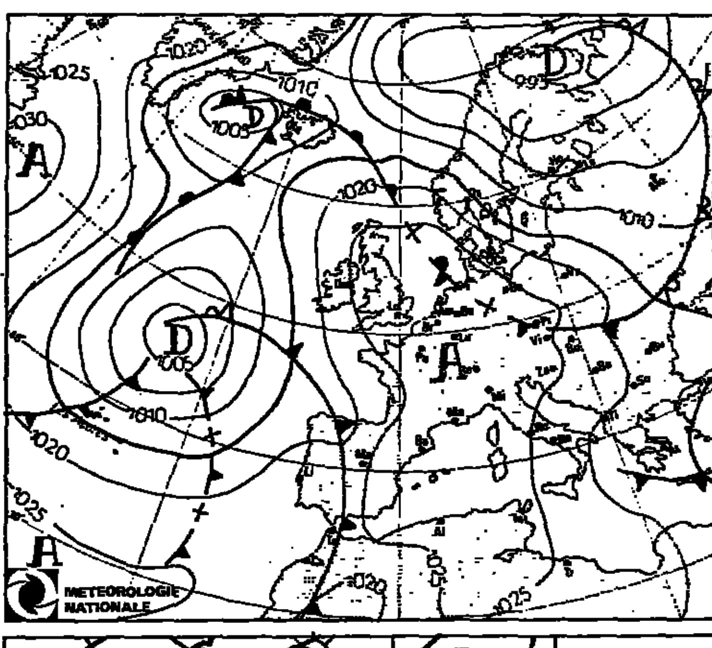
Les températures minimales seront *globalement sans grand changement* : 8 à 11 degrés sur les régions proches de la Méditerranée, 5 à 7 degrés sur la Bretagne, Pays de Loire, Normandie, Nord-Picardie, Poitou-Charente, Aquitaine et *Centre, 2 à 5 degrés sur Limousin, Midi-*Pyrénées, Franche-Comté, Alsace-Lorraine, – 1 à 2 degrés sur les autres régions.

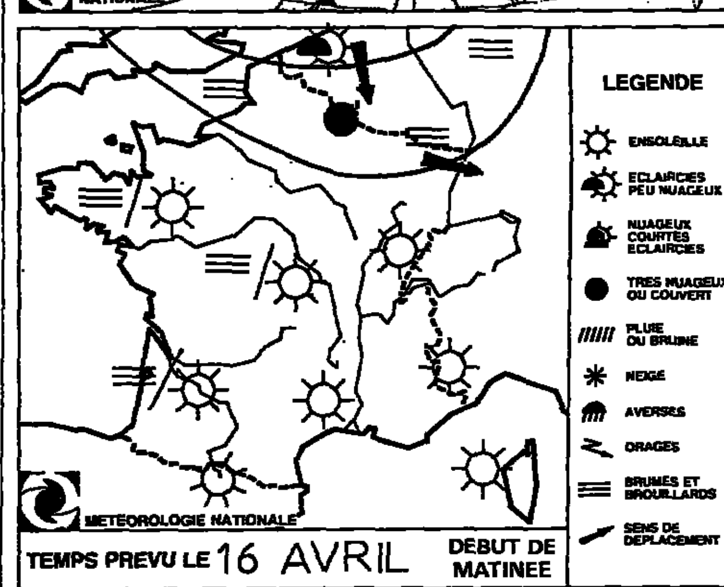
Les températures maximales seront en *hausse sensible : 14 à 16* degrés sur les régions situées au nord-est de la Seine, 18 à 20 degrés sur la moitié ouest du pays, 19 à 22 degrés sur les régions proches de la Méditerranée, 16 à 18 degrés sur les autres régions.

SITUATION LE 15 AVRIL 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 17 AVRIL A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 14-4 à 6 h TU et le 15-4-1987 à 6 h TU — le 15-4-1987

FRANCE			
AJACCIO	17	4	D
BIARRITZ	14	6	N
BORDEAUX	17	6	D
BOURGES	15	4	D
BREST	17	4	B
CAEN	14	6	B
CHERBOURG	14	1	B
CLERMONT-FERR.	13	– 2	D
DIJON	14	2	D
GRENOBLE St-M-H	16	2	D
LILLE	12	4	B
LIMOGES	12	6	D
LYON	14	2	D
MARSEILLE-MAR.	17	4	D
NANCY	13	– 1	D
NANTES	17	7	D
NICE	17	10	D
PARIS-MONTS.	16	8	B
PAU	15	4	D
PERPIGNAN	18	8	D
RENNES	16	6	B
ST-ÉTIENNE	13	– 1	D
STRASBOURG	14	0	D
TOURS	13	5	D
TOULOUSE	15	2	D
POINTE-À-P.			.

ETRANGER			
ALGER	18	7	C
AMSTERDAM	10	3	B
ATHÈNES	15	9	C
BANGKOK	37	27	C
BARCELONE	17	7	D
BELGRADE	13	4	C
BERLIN	13	7	P
BRUXELLES	11	5	B
LE CAIRE	25	18	D
COPENHAGUE	7	4	P
DAKAR	25	20	D
DELHI	35	21	N
DJERBA	18	12	A
GENÈVE	12	0	D
HONGKONG	16	14	C
ISTANBUL	10	2	N
JÉRUSALEM	18	4	D
LISBONNE	25	13	N
LONDRES	14	6	B
LOS ANGELES	28	14	C
LUXEMBOURG	13	4	D
MADRID	21	2	D
MARRAKECH	36	18	N
MEXICO	23	14	B
MILAN	18	5	D
MONTRÉAL	16	0	C
MOSCOU	12	0	A
NAIROBI	26	15	N
NEW-YORK	19	7	N
OSLO	10	2	C
PALMA-DE-MAJ.	18	1	D
PÉKIN	19	9	D
RIO-DE-JANEIRO	33	26	D
ROME	21	8	D
SINGAPOUR	33	25	N
STOCKHOLM	10	– 1	C
SYDNEY	21	20	C
TOKYO	10	8	D
TUNIS	16	9	P
VARSOVIE	9	3	C
VENISE	17	9	N
VIENNE	13	7	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 17 AVRIL

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Tanis, l'or des pharaons », 13 h 30, devant l'entrée du Grand Palais (Christine Merle).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porche, Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« *Musée Picasso à l'Hôtel Salé* », 14 heures, 5, rue de Thorigny (Approche de l'art).

« Tanis, l'or des pharaons », 16 h 30, Grand Palais, entrée de l'expo (Approche de l'art).

« Une heure au Père-Lachaise », *10 heures et 11 h 30, bd Ménilmontant*, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, place des Vosges, statue de Louis XIII (Arts et curiosités de Paris).

« Le vieux village de Montmartre », 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (G. Botteau).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Tanis, l'or des pharaons », 16 heures, entrée Grand Palais (Pierre-Yves Jaslet).

« Hôtels et jardins autour de Saint-Victor », 14 h 30, métro Jussieu (Paris pittoresque).

« Le fournil de la boulangerie Poilane », 15 heures, 8, rue du Cherche-Midi (M. Ch. Lasnier).

« *Le Marais*, de l'hôtel de Beauvais à l'hôtel de Sully », 14 h 30, métro Saint-Paul (Michèle Pohyer).

« Initiation à l'iconographie des saints », 14 h 45, Musée des monuments français, place du Trocadéro, aile de Paris (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Le mystère de Pâques ».

Théâtre Montansier, 13, rue des Réservoirs, à Versailles, 14 h 30 : « Le Montansier et la vie des théâtres à Versailles » (C. de Chamborant).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 15 avril 1987 :

DES DÉCRETS

● Nº 87-261 du 13 avril 1987 transformant *le marché aux fleurs* de Nice en marché aux fleurs de Nice-Antibes et modifiant le décret nº 66-1052 du 22 décembre 1966 relatif aux marchés d'intérêt national de Nice.

● Nº 87-263 du 9 avril 1987 portant modification du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (deuxième partie : décrets en Conseil d'Etat).

UN ARRÊTÉ

● Du 7 avril 1987 portant création d'un prix de 50 000 francs destiné à récompenser la conception d'un produit écologique.

Audience TV du 14 avril 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	33.0	10.5	9.4	3.1	2.1	6.3	1.6
19 h 45	41.4	15.7	13.1	4.2	3.1	4.2	1.0
20 h 16	50.8	16.8	15.2	7.8	3.7	4.7	2.6
20 h 41	59.7	8.9	19.4	7.3	2.6	17.3	5.2
22 h 08	54.5	6.3	21.5	2.6	2.6	13.1	8.9
22 h 44	34.6	4.7	14.1	1.6	1.6	7.3	5.2

Programmes du mardi 14 avril, à 20 h 30. TF1 : « Dallas » (feuilleton) ; A 2 : Un éléphant, ça trompe énormément *(film) ; FR3 :* Panique à bord *(film) ; Canal Plus :* On ne meurt que deux fois *(film) ; la 5 :* A nous la victoire *(film) ; M 6 :* Nevada Smith *(film).*

هكذا عن الاصل

B. ETTAN
Dalles de sol. Plastique autocollant renforcé, fibre de verre armée et revêtu PVC transparent. Gris et noir. 33,3 x 33,3 cm. Le paquet de 9 pièces (1 m²).

64F

Le m² avec joint MARK.

130F

BUSTER Sol dur à joints. Aggloméré spécial teinté. Dimension des planches 27 x 120 cm. 1,87 m² par paquet.

MORFEM
6 boutons de porte.

18F

48F

EMIL
Papier peint. Emargé et préencollé. Plusieurs coloris. Largeur 53 cm. Le rouleau de 10 m.

78F

BARRIT
Dalles de sol. Plastique autocollant revêtu PVC transparent. Blanc avec diagonale en couleur. 33,3 x 33,3 cm. Le paquet de 9 pièces (1 m²).

PEINTURE BOIS/SOL
12 coloris. Le pot de 0,6 l.
(N'est pas vendu chez IKEA Lyon).

34F

Le berlingot.

8,50F

BERLINGOT DE COULEUR
Se mélange à la peinture blanche pour obtenir la couleur que l'on veut. Une centaine de teintes possibles.
(N'est pas vendu chez IKEA Lyon).

PEINTURE PLAFOND/ SOUS-SOL
(N'est pas vendu chez IKEA Lyon).

95F

10 litres.

PINCEAU
35/50 mm. Poils synthétiques. Le jeu de 2.

21F

PINCEAU
35/70 mm. Poils synthétiques. Le jeu de 2.

24F

PINCEAU
50/100 mm. Poils synthétiques. Le jeu de 2.

28F

Il était une fois une chouette princesse et un classieux mec charmant qui s'amolissaient doucement dans l'appart des parents… Et puis chance, l'annonce miraculée, un 2 pièces dans l'ancien, un peu dévasté d'accord mais vaste au mètre carré… Un château on vous dit.

On vous raconte pas les projets de déco : rien n'était trop beau. Jusqu'au premier devis… Le temps de refaire les économies, les sentiments s'étaient rendormis… On peut pas toujours se câliner sur la moquette… Surtout quand il n'y a pas de moquette… Le délabré, ça ruine l'initiative.

Où on va là, vous interrogez-vous ?… Chez IKEA, pardi. Où voulez-vous trouver ailleurs tout ce qu'il faut pour s'installer, du sol au plafond, à des prix qui vous laissent de quoi vivre d'autre chose que d'amour et d'eau fraîche ?

Evidemment, à ces prix-là, il faut s'aider un peu soi-même sans trop compter sur le ciel pour la finition. Mais vous verrez, on attrape vite le tour de main. Surtout quand tout est prévu, préparé, prémaché, préencollé, préposé. Avec IKEA, les peintures sont faciles à peindre, les papiers grimpent tout seuls aux murs, les sols se posent joyeusement par terre, les tissus habillent tout ce qu'on veut et on a tous les petits outils et accessoires – à des prix tout petits, on s'en doute, pour fignoler le travail.

Tout ça dans une gamme de dessins, de matières, de coloris tous plus beaux et plus déco les uns que les autres…

Et après ? Après vous avez encore tout le mobilier, de la cuisine au canapé, à monter et à des prix qui permettent de meubler un 2 pièces au prix d'un meuble ailleurs[1].

On vous l'a assez répété que monter un meuble ça descend son prix… La moralité de tout ça c'est que, avec IKEA, tous les mecs et les princesses fauchés peuvent créer leur conte de fée…

(1) Deux meubles, faut pas exagérer…



Ils sont fous ces Suédois

IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN. MAR. : 11-20 H - MER. JEU. VEN. : 11-22 H. - SAM. ET DIM. : 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA EVRY LISSES : ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.65.65 - LUN. MAR. MER. VEN. 11-20 H - JEU. 11-22 H - SAM. 10-20 H. DIM. 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA VITROLLES : RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES. TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA LYON : CTRE CIAL DU GRAND VIRE VAULX EN VELIN. TEL. 78.79.23.26

PEYRAT & ASSOCIES

Le Monde

EMPLOI

ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

• Les postes peu qualifiés sont tenus par des femmes
• Les recrutements sont orientés vers les diplômés

DANS le secteur de l'électronique professionnelle (1), mieux vaut être un homme. De 1975 à 1982, les gains d'effectifs ont été masculins. Le nombre des salariés s'est accru de dix-sept mille hommes, tandis que celui des salariées baissait de huit mille... Pour une activité en croissance et créatrice d'emplois, cela signifie que la structure interne des emplois se modifie, elle-même résultant d'une restructuration, variable selon les branches du secteur.

Une deuxième caractéristique confirme l'évolution en cours. Déjà élevé par rapport aux autres secteurs industriels, le niveau de qualification et de formation du personnel ne cesse de progresser. En 1982, 30 % des effectifs avaient au moins le baccalauréat, soit deux fois plus que dans l'ensemble de l'industrie. A l'inverse, le nombre de détenteurs du CAP ou du BEP y était plus faible, preuve que les ouvriers qualifiés y sont plus professionnalisés.

Tirées d'une étude qu'achève actuellement le CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), en association avec le Centre d'études de l'emploi (CEE) et le SESSI, service d'études du ministère de l'industrie, ces indications révèlent une situation contrastée pour un secteur dont l'image, globalement, est associée à la technologie avancée. Elles tempèrent les appréciations et, au-delà de la diversité, laissent entrevoir l'effet de mutations. Alors que certaines branches se portent très bien, d'autres – la téléphonie, les composants – peuvent être considérées comme sinistrées. Si l'emploi est relativement qualifié, il existe également des poches de sous-qualification. *« Il y aurait là un secteur segmenté, utilisant des diplômés relativement stables, en croissance d'effectifs, que côtoieraient des catégories sans formation supportant l'essentiel des réorganisations productives »*, écrivent deux des auteurs de l'étude, MM. Jean-Marie Grando et Jean-François Lochet. *« Et, pour l'essentiel, ces catégories seraient des femmes. »*

Cela n'empêche pas le bilan général d'être assez positif, au regard de ce qui se passe dans d'autres secteurs. L'électronique professionnelle a subi un choc moins rude que le reste de l'industrie. Entre 1975 et 1982, elle a créé 9 000 emplois supplémentaires alors que l'industrie en perdait 591 000.

Les femmes à la production

Mais le rythme se ralentit (le taux de recrutement est passé de + 2,7 % entre 1975 et 1976, à + 0,8 % entre 1975 et 1984). Les composants actifs ont certes augmenté leurs effectifs de 70% en sept ans, ou le matériel informatique et les appareils médicaux de 25 %, mais la téléphonie a perdu, dans le même temps, 9 000 de ses emplois (– 11,7 %). Le matériel de bureau n'est pas en bonne posture. Avec 276 000 emplois en 1982, l'électronique professionnelle tire son épingle du jeu mais ne réalise plus d'exploits.

Plusieurs explications peuvent être avancées que M. Eric Verdier a lui-même étudiées. L'ensemble du secteur est *« fragile sur le plan international »*, en raison de sa composition et de l'influence, dans ses résultats, des entreprises étrangères. Le déficit commercial atteignait 8 milliards de francs en 1983 et le fonctionnement du marché rend les entreprises vulnérables. Entre le rôle des « majors » dans l'informatique (86 % du marché intérieur) et la croissance modeste du marché national comparé à l'essor mondial, ajouté au poids de l'Etat-client (à 74 %), l'électronique professionnelle n'est pas forcément dans une position bien assise. Placée à un endroit stratégique, dont dépend le sort d'autres technologies, elle est soumise à deux facteurs préoccupants : la sous-traitance et la présence du taylorisme dans une partie de sa production.

De ce point de vue, l'observation de la population active prend tout son sens, car on peut y voir les conséquences d'une adaptation. Dans ces entreprises, l'ancienneté des salariés apparaît plus faible que dans l'industrie mais, si les salariés y sont également plus jeunes, ceux-ci ont tendance à vieillir *« sur pied »* (51 % de moins de trente-cinq ans en 1982 contre 48 % dans l'ensemble de l'industrie). Industrie jeune, l'électronique professionnelle recrute moins ou, si elle le fait, embauche des diplômés, nécessairement plus âgés. Dans le matériel informatique, trois actifs sur cinq sont âgés de plus de trente-cinq ans et c'est dans la téléphonie que l'on trouve les plus jeunes.

La féminisation de l'emploi est encore très forte (38 % des effectifs en 1982, 42 % dans la téléphonie, 56 % dans les composants) et coïncide avec les activités de production qui réclament un personnel peu qualifié. Les auteurs de l'étude notent que les femmes sont employées *« en substitution »* des travailleurs immigrés, à cause de leur dextérité et de la décentralisation des usines vers le Centre, la Bretagne ou les pays de Loire. *« C'est moins le sexe que le fait d'être O.S. qui est déterminant »*, affirme Jean-Marie Grando pour résumer la situation de *« la femme jeune sans diplôme travaillant dans un secteur en réduction d'effectifs – la téléphonie – ou vouée au licenciement »*. Les femmes représentent 77 % des O.S., 71 % des employés non qualifiés, 80 % des employés qualifiés mais seulement 4 % des ingénieurs et 10 % des cadres supérieurs.

Moins d'ouvriers

La tendance est maintenant à la diminution des postes ouvriers, et donc d'O.S., avec le maintien d'ouvriers qualifiés. Cela vient renforcer l'autre pôle, constitué par une population active au niveau de formation élevé. Les ingénieurs, techniciens et agents de maîtrise représentent 43 % des effectifs, contre 31 % dans les industries de biens d'équipement. La part des ingénieurs est trois fois supérieure à celle de l'industrie. Les techniciens et les cadres moyens sont deux fois plus nombreux. Si l'on compte 40 % d'ouvriers (69 % dans l'industrie), un sur deux est ouvrier qualifié.

En s'éloignant des tâches de production, l'électronique professionnelle développe les fonctions de service (28,8 % des emplois) et l'on constate que les postes commerciaux ou administratifs augmentent ; ce que confirme *« l'accroissement important en nombre absolu des cadres »*.

Les recrutements sont orientés vers les diplômés de l'enseignement supérieur, les perspectives de carrière allant aux possesseurs d'un bac + 2 ou d'un bac + 5, les titulaires d'un bac seul ou ceux d'un niveau bac + 3 ayant à subir « un déclassement ».

Très marquée par une forte implantation en région parisienne (47 % des emplois contre 27,4 % pour les industries de biens d'équipement), l'électronique professionnelle est aussi influencée par ce que les chercheurs ont appelé *« un dualisme interne »*. Une partie de l'activité est taylorienne, c'est-à-dire dépendante d'une fabrication à la chaîne. Sa production est alors assurée par des femmes et, le plus souvent, décentralisée. La conception et la recherche sont réalisées par une main-d'œuvre hautement diplômée et masculine. Une autre partie repose sur la fabrication de petites séries, qui exige une main-d'œuvre très qualifiée et diplômée. Deux grands pôles se dégagent : l'informatique avec du personnel hautement qualifié, peu de femmes et des salariés plus âgés, généralement présents en région parisienne ; les composants avec une proportion importante de femmes. Vient ensuite la téléphonie qui connaît une érosion de ses effectifs.

Autrement dit, le constat d'ensemble dissimule les capacités variables du secteur. Si la référence à un bon diplôme ouvre des perspectives, dans tous les cas le choix de la branche d'activité sera encore plus déterminant.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Le secteur électronique professionnel comprend le matériel électronique (78000 emplois), la téléphonie (67000 emplois), le matériel de traitement informatique (48000 emplois), la fabrication d'appareils de contrôle et de mesure (31000 emplois), l'industrie des composants passifs (25000 emplois), l'industrie des composants actifs, tubes électroniques et semi-conducteurs (17000 emplois). Deux petits sous-secteurs qui représentent 4 % de l'emploi y sont également associés : la construction de machines de bureau, les appareils de radiologie et l'électronique médicale.

Coordination : Annie KAHN

Les performants, les efficaces, les dominés et les autres...

LES caractéristiques de l'électronique professionnelle varient selon les branches et les entreprises, au nombre de six cents.

Dans les composants actifs – la branche la plus dynamique, avec une progression des effectifs de 7,9 % par an – et dans les composants passifs, 80 % du personnel travaille à la production. Le poids des ouvriers et des OS y est élevé (près d'un sur deux), tout comme celui des non-diplômés. On y compte 20 % de titulaires d'un CAP ou d'un BEP.

Dans l'informatique, qui a vu ses effectifs augmenter de dix mille en sept ans, on trouve 13,6 % d'ouvriers. La moitié du personnel est employé dans les services avec une attraction vers la publicité et le commercial. Il y a 8,7 % d'ingénieurs spécialistes, 13,7 % de cadres supérieurs de l'administration et 8,8 % de cadres techniciens de l'informatique. En conséquence, on y trouve peu de non-diplômés (21,7 %). La moitié des salariés ont au moins le bac et un sur trois possède un diplôme supérieur ou égal à une fin de premier cycle universitaire.

Dans les autres secteurs, les effectifs de production représentent de 65 % à 75 % des salariés, avec une prépondérance des ouvriers qualifiés sur les OS. La part des CAP et BEP est équivalente à celle existante dans le reste de l'industrie. Les sans-diplôme représentent de 29 % à 38 % des effectifs. Les titulaires d'un baccalauréat, au moins, sont de 25 % à 32 %.

La sous-traitance de qualité

Les six cents entreprises se partagent entre celles qui, employant des OS, dégagent un taux de marge faible et celles qui, ayant recours à un personnel qualifié, obtiennent un taux de marge élevé. Dans ce cas, elles affichent une forte productivité et interviennent à l'exportation. De même, les entreprises se divisent entre les sous-traitants et celles qui assurent la conception puis la commercialisation des produits. Ces dernières bénéficient aussi des marchés publics et peuvent s'appuyer sur la recherche et le développement. Un dernier découpage ferait la distinction entre les spécialités, l'électronique d'un côté, l'électrique de l'autre.

Dans leur étude, les auteurs ont réalisé une typologie en six groupes dont les deux extrêmes sont les *« concepteurs »* et les *« sous-traitants dominés »*.

Dans le groupe des *« concepteurs »*, sont rassemblés les donneurs d'ordres très spécialisés, les bureaux d'études captifs, ceux qui agissent à la commande ou qui sont intégrés. Cela va de la multinationale aux petites sociétés qui, pour la moitié d'entre elles, emploient moins de cent personnes. Ce sont alors des PME de pointe, des entreprises à l'ascension fulgurante. Elles occupent un créneau, une *« niche »*. Au début, elles fonctionnent avec des ingénieurs et font de la recherche. Elles ont vite des problèmes de reconversion et doivent se repositionner sur le commercial. Les concepteurs à la commande sont souvent des entreprises plus anciennes. Ces sociétés dépendent d'un *« père fondateur »*, ne cherchent pas à croître ou, si elles le font, préfèrent l'essaimage par leurs anciens cadres. Elles maîtrisent leur dynamisme, sont stabilisées mais risquent de grosses difficultés de transmission ou de renouvellement.

Dans le groupe des *« sous-traitants dominés »*, les entreprises supportent toutes les contraintes, les délais de livraison, les prix et les contrats non écrits. Elles ne peuvent développer un produit qui leur soit propre et n'ont pas le moyen de faire de la formation pour leur personnel. On y trouve les fournisseurs de composants. Ces entreprises et leur emploi sont *« variables »*.

Dans les autres groupes, celui des *« sous-traitants efficaces »* apparaît comme le maillon indispensable pour le devenir de toute la filière. Il faut de la sous-traitance de qualité pour que le secteur demeure compétitif. Son absence entraînerait un déplacement vers l'étranger. Ces entreprises obtiennent des contrats, parfois pluriannuels. Elles font partie d'un réseau, et leurs commanditaires, qui les soumettent à des procédures de certification sévères, les incitent également à trouver d'autres marchés pour ne pas être déséquilibrées.

Les *« performants »* viennent de tous les secteurs et annoncent des taux de marge assez élevés. Ils peuvent être des filiales de grands groupes.

Les *« extravertis »* travaillent pour d'autres secteurs d'activité. Avec leur fabrication, ils sont les fournisseurs du reste de l'industrie.

Les *« constructeurs-installateurs »* se recrutent surtout dans la téléphonie. Ils installent pour le compte des grands groupes et tiennent des marchés liés aux fabricants. Au contact de l'utilisateur final, ils fournissent une prestation de services. Leur personnel assure l'entretien, la maintenance et compte beaucoup de commerciaux.

A. Le.

L'« Outplacement »

Un marché en expansion

EN France, la profession n'a pas encore de nom, mais elle fait fureur et, parfois, fascine ceux qui la découvrent. Sa croissance est exponentielle depuis peu d'années. Le nombre de cabinets se multiplie et, consécration suprême, une association s'est créée pour regrouper *« les meilleurs »* sous le sigle de l'ASCOREP (1). Comme toujours en pareil cas, leur première décision a consisté en la mise au point d'un *« code d'éthique »* de ce qu'ils nomment les conseils en réinsertion professionnelle.

Représentant de ce nouveau métier, M. François Descheemaekere vient de publier un livre pour expliquer, pour la première fois, ce qu'il en était. Son titre ? *L'Ouplacement*, selon la dénomination américaine de cette activité, là bas florissante depuis deux décennies. Manifestement, le vocable inventé par le CNPF, *« le décrutement »*, ne s'est pas davantage imposé que l'image journalistique du *« sergent décruteur »*.

L'« outplacement », donc, intervient quand une entreprise veut se débarrasser, en douceur, d'un cadre que, au temps de la prospérité, elle confinait dans un placard. Décidée à bien faire les choses, elle contacte un spécialiste qui, moyennant rémunération, va prendre en mains la séparation. Dans la plupart des cas, sa *« mission »* s'achèvera avec l'embauche du cadre dans une autre société, souvent avec succès. Il n'est pas rare, en effet, que l'« outplacé » améliore ses revenus à cette occasion.

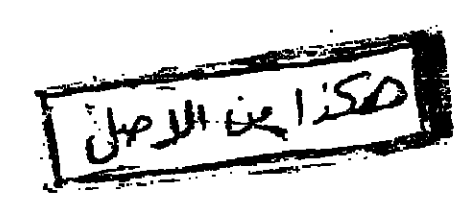
Sans qu'il ait connu le chômage, le cadre commence une seconde carrière, moins de six mois après avoir été écarté de son emploi précédent, soit, s'enorgueillissent les cabinets, deux fois plus vite que les cadres licenciés.

Tout à la fois présentation d'une profession, qui a réalisé 70 millions de chiffre d'affaires avec douze cabinets en 1986, et plaidoyer pour une méthode qui a encore besoin d'être célébrée, le livre de M. Descheemaekere peut également s'utiliser comme un recueil de recettes. On y apprendra, comme ailleurs, à rédiger un *curriculum vitae*, mais aussi comment participer à des entretiens d'embauche. On y découvrira enfin ce qui fait la force ou la faiblesse d'un cadre au moment où il doit négocier un changement de carrière. Les écueils ne manquent pas et le passé professionnel explique beaucoup de choses à ceux qui veulent en tenir compte. N'a-t-on pas remarqué que ces cadres se caractérisaient par leur manque de sens pratique, leur grande confiance en soi, leur naïveté, leur peu d'anxiété, leur grande conscience professionnelle ou une vue trop rigide de la politique d'entreprise ?

A. Le.

★ *Outplacement marketing de recherche d'emploi*, par François Descheemaekere et Rosemary Laudouar. Editions d'organisation. 182 p. 220 F.

(1) ASCOREP (Association syndicale des conseils en réinsertion professionnelle) est présidée par M. Raymond Leroy, 8, rue d'Athènes, 75009 Paris. Tél : (1) 45-26-65-69.



Le Monde CADRES

INTERNATIONAL

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

L'IMMOBILIER

L'AGENDA

Enquête

Ainsi va le chômage

(Suite de la première page.)

Dans la rue de l'Horloge, il croise un copain, celui qui a pleuré lorsqu'il a été licencié après dix-huit ans de maison. *« Tu as retrouvé ? »* Comme s'ils y croyaient encore. Cet ancien magasinier se doute bien qu'il s'en sortira : sa femme travaille à la préfecture, elle a réussi à y faire entrer leur fille, le beau-père est retraité de banque. Mais il sait surtout qu'il se dirige, sauf miracle, vers la sortie de secours. *« Vous croyez qu'il y aura une révolution ? »* Mais non, même pas une mutinerie. C'est trop tôt ou trop tard. En six ans, l'agglomération a perdu 1 500 emplois industriels.

Au début, lorsque les entreprises-phares comme les grues Potain ou Ernault-Somua (construction mécanique) ont commencé à licencier, les ouvriers sont descendus dans la rue et les commerçants ont fermé boutique par solidarité, et par prudence. Cet automne, la manifestation contre les suppressions d'emplois chez Thomson n'a même pas rassemblé les deux cents licenciés : moins que la croisade contre les nouveaux horodateurs que le député et maire Hector Rolland (RPR) a voulu planter sur les cours, entre les tilleuls, au grand dam des fonctionnaires qui ne veulent tout de même pas payer (le parking) pour travailler. *« Le plan d'accompagnement social permet, pour l'instant, de reculer les effets du chomage, mais il n'est pas sûr que d'ici huit ou dix mois la ville ne subira pas des conséquences importantes »*, dit M. Roland Desseauve, président du comité d'expansion économique de l'Allier. Silence, on ne coulera peut-être pas.

L'heure doit être grave malgré tout puisque la Sécurité sociale est allée jusqu'à organiser une collecte de vêtements parmi le personnel. Enfin pas suffisamment tout de même pour que, dans ce pays des ducs de Bourbon où l'on adore les clubs et où l'on fonde un comité contre la nouvelle présentation des pages jaunes de l'annuaire téléphonique, les chômeurs aient leur association. Entre la mobilisation et l'inertie, on n'en finit pas d'hésiter.

M. Hector Rolland a écrit un jour à Bernard Tapie pour lui proposer de reprendre un énorme hangar de la zone industrielle qui n'avait jamais été occupé. L'affaire n'a pas abouti et le maire s'est remis à écrire, mais des alexandrins sur la cohabitation. *« En 1935, quand j'ai monté ma première affaire, ni l'Etat ni les banques ne donnaient le moindre sou »*, dit-il. A Yzeure (14000 habitants), l'indissociable ville rivale, le maire socialiste, M. Jean-Paul Desgranges, se remet mal, lui, de voir mourir lentement la filiale hi-fi de Thomson, Selimo, pour laquelle il avait arraché un sursis en 1984, alors qu'il était député *(voir encadré)*. Faute de mieux, il a accepté l'implantation d'une prison de haute sécurité qui fait vivre mille personnes, favorisé celle d'une mutuelle (80 emplois) et lancé une nouvelle zone industrielle, comme pour faire oublier la récession sur l'autre.

« Il paraît qu'on embauche en Savoie »

Après un an et demi de chômage, Simone n'a *« même pas envie de faire du crochet »*. Du fond de leur deux-pièces qui donne sur le hangar dédaigné par Bernard Tapie, la bouteille de Ricard sur la table, la jeune femme et son mari, un ancien bûcheron, parlent bien de partir ailleurs. *« Il paraît qu'on embauche en Savoie. »* Mais lui n'aime pas la neige, il préférerait le Midi, et chercher devient difficile puisque l'ANPE ne rembourse plus le train. Pour partir, surtout, il faudrait se résoudre à se séparer des parents, de leur potager et de leur congélateur, de la forêt, du bois que l'on essaie de vendre au noir, bref, de tout ce qui rend le chômage bien plus supportable ici que dans les banlieues tristes. Et pour l'instant, le couple arrive encore à maintenir un petit niveau de vie grâce aux allocations chômage de Simone (2 700 F par mois) et à l'allocation logement qui couvre le loyer (760 F) et permet même, mais c'est une erreur de la bureaucratie, un petit bénéfice, réinvesti dans le roti hebdomadaire. La deuxième voiture n'est plus assurée, mais l'autre roule encore bien.

Simone et son mari ont écrit comme il se doit à toutes les entreprises de la région : les serrures JPM – la seule firme qui ait fortement accru ses effectifs, – dont le PDG est M. Paul Chauvat, adjoint au maire (700 candidatures en attente), l'usine d'appareillage automobile DBA, les laboratoires Martin, les agences d'intérim (10 à 15 demandes par jour)... Une ancienne collègue de Simone a réussi à entrer au dépôt Leclerc, mais son beau-frère était déjà dans la place.

L'Agence nationale pour l'emploi de Moulins.

Y a-t-il un capitaine dans cette embarcation ? L'ANPE gère les demandes d'emploi par ordinateur, mais pas les offres ; à défaut de placer les chômeurs, comptons-les au moins scientifiquement. Un Moulinois et six Moulinoises âgés de plus de soixante ans sont inscrits depuis plus de deux ans, 667 jeunes n'ont aucun diplôme... On les classe en fonction de leur « adaptabilité » au marché du travail comme on mettrait de côté ceux qui ne savent pas nager avant la distribution des gilets de sauvetage : les « primo-demandeurs » (jeunes à la recherche d'un premier emploi), les chômeurs « longue durée », les femmes isolées. Dans les locaux neufs, les employés de l'ASSEDIC (1) gèrent les dossiers à vue en s'efforçant de suivre les modifications dans la réglementation. La directrice de la caisse ne connaît pas le nombre de bénéficiaires des différentes allocations qu'elle distribue. Les chiffres sont engloutis par l'ordinateur, dirigés vers Clermont-Ferrand, au siège régional, et totalisés seulement dans un centre de calcul d'Orléans, d'où ils ne ressortent que sous forme de statistique départementale. Nul ne sait donc à Moulins quel est l'état précis des ressources des demandeurs d'emploi, autrement dit nul ne connaît le nombre des plus démunis.

Quelle importance, de toute façon, puisqu'on paie, au terme d'un dilemme vite résolu : payer ou se saborder ? La durée du chômage s'allonge ? Les allocations s'étirent en conséquence. *« Compte tenu de la situation de l'emploi dans le bassin »*, la commission régionale ASSEDIC accorde presque systématiquement les prolongations d'allocations. D'une indemnisation pendant douze mois, on passe sans se l'avouer à dix-huit mois, suivis, pour ceux qui ont passé les délais, par l'allocation de solidarité de l'Etat (2 000 F). Du coup, les bureaux d'aide sociale ne sont pas, ici, submergés : sur 109 bénéficiaires de bons alimentaires l'an dernier à Yzeure, 40 *« seulement »* étaient inscrits à l'ANPE. Le nombre des chômeurs les plus défavorisés peut être évalué à environ 10 % (2), alors qu'ils sont 40 % à être privés d'emploi depuis au moins un an.

Un « vétéran »

Mais on s'enfonce : le nombre de bénéficiaires de l'allocation de solidarité pour le département a augmenté de 50 % en un an. Cet hiver, les premiers licenciés de chez Potain ont commencé à arriver aux Restaurants du cœur. Si le pire n'est jamais sûr, il risque, à ce rythme, de devenir probable, d'autant que, sur le plan national, l'UNEDIC (3), bénéficiaire en 1986, prévoit un déficit de trésorerie pour les années qui viennent.

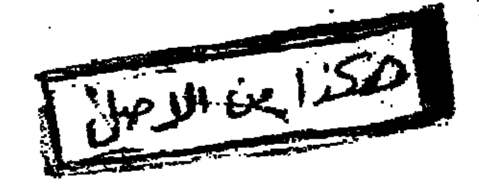
Un catalogue de vente par correspondance ouvert devant lui à la page des armes (pour la chasse), la télévision allumée, Christian entame l'après-midi ordinaire d'un « vétéran ». Il s'est inscrit en 1983 à l'ANPE, à vingt-sept ans, et n'en a plus bougé. Avec l'allocation de solidarité, l'aide à l'enfance, l'aide sociale de la municipalité et l'aide au logement, il touche 4 100 F par mois, loyer payé, pour quatre personnes. Il fut monteur de chauffage central mais aurait voulu être conducteur de car. Le 18 août dernier, la date est restée gravée, l'ANPE l'a envoyé en stage de chauffeur routier. Sur place, quelqu'un s'est tout de même aperçu qu'il ne possédait pas le permis de conduire. Cela fait déjà plus de six mois. *« Il faudrait que je me renseigne pour passer le permis. »* Sur le buffet, une lettre de l'assistante sociale l'informe de la mise en place des PIL (programmes d'insertion locaux) pour les chômeurs longue durée. Et à côté, un prospectus fait le détail des soldes chez Mammouth.

Le « chômeur professionnel » s'est noyé dans la masse. Il y a bien des resquilleurs qui partent avec le livret de famille pour justifier de trois enfants à charge ou des couples qui vivent grâce à l'allocation de parent isolé. Parfois, les assistantes sociales ferment les yeux. L'une en vient à conseiller le travail au noir, *« puisque ceux qui trichent sont considérés comme débrouillards »*. Les contrôles, de toute façon, deviennent impossibles, les chômeurs sont trop nombreux. Ils ne pointent plus à l'ANPE, sont invités à ne pas encombrer les locaux inutilement, et leurs efforts pour retrouver du travail ne sont évalués qu'au bout d'un an.

(1) ASSEDIC : Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce.

(2) A partir des statistiques départementales, on estime à 640 le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'allocation de solidarité de l'Etat, fin janvier.

(3) UNEDIC : Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce. Elle regroupe 53 ASSEDIC.



Enquête

à Moulins...

Mais que nul ne se permette de dire qu'*ils ne cherchent pas* d'emploi. Jamais autant de candidatures spontanées n'ont été envoyées de la seule grande poste de Moulins, aux mêmes destinataires, bien sûr, mais peu importe. Personne n'y croit, mais chacun écrit, avec le sentiment du devoir accompli. Il faut bien, il est vrai, justifier des démarches effectuées pour obtenir une prolongation d'allocations.

La mairie d'Yzeure a reçu six cents demandes l'an dernier. Lorsque le journal local a annoncé la création de quinze emplois dans une petite unité de la région, le directeur de l'usine a été assailli de coups de téléphone. Dans ce département, où les fermes ont toujours accueilli des enfants de l'Assistance, les candidatures sont aujourd'hui en surnombre. Les offres d'aide ménagère dépassent largement les besoins des personnes âgées. Des chômeurs se proposent déjà à la mairie de Moulins pour travailler à la construction de la nouvelle poste, alors que la date de début des travaux n'est pas encore fixée.

« Ma cent neuvième lettre de candidature »

Pour Jean-Pierre Peronnet, la course contre la montre dure depuis deux ans. Délégué syndical CFDT, il n'a pas été réembauché lorsque son entreprise, Ernault-Somua, a été reprise, grâce à l'apport notamment des indemnités de licenciement de 130 ouvriers. Après un stage, il a obtenu le brevet de technicien en bâtiment. « *Depuis mon retour, le 14 octobre 1986, j'en suis à ma cent neuvième lettre de candidature.* » Il a écrit aux architectes, aux entreprises de travaux publics, passé un concours pour entrer aux HLM de Moulins, répondu à une convocation en Alsace, proposé ses services aux sociétés françaises représentées au Gabon, en Côte-d'Ivoire, sollicité l'intervention des ambassades de France dans ces pays. « *Dire qu'avant je me disais que parmi les chômeurs il y avait sûrement des feignants.* » La femme de Jean-Pierre travaille à la Sécurité sociale, lui est en fin de droits et déprime à force de ramer. « *Ni la gauche ni la droite ne parlent plus de partage du travail. Je ne vois pourtant pas d'autre solution.* » Membre du PS, Jean-Pierre en a été l'un des responsables départementaux : « *J'ai eu des états d'âme, mais on s'est expliqué.* » La CFDT lui a proposé de figurer parmi ses candidats aux élections prud'homales, ce qui ne risque pas de l'aider. Il se dit qu'il devrait apprendre l'anglais ou l'italien pour se rendre plus intéressant. « *Je ne vais peut-être plus vivre que de stages.* »

Encore faut-il être admis. Les organismes de formation sont submergés de demandes, et les listes d'attente s'allongent. Si le GRETA (4), qui dépend du ministère de l'éducation nationale est représenté, aucun stage AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) n'est organisé à Moulins, alors que 30 % des demandeurs d'emploi sont manœuvres ou OS. Les machines n'ont pas été convoyées jusqu'à la préfecture de l'Allier. Certaines entreprises, comme Ernault-Somua, n'avaient, avant même la crise, jamais envoyé de salariés en formation. En mars, lorsqu'un vingtaine d'employées de Selimo sont venues s'inscrire à l'ANPE, les responsables leur ont conseillé de postuler immédiatement si elles souhaitaient partir en stage dans l'année. Pour des formations en maintenance ou en électricité, il faut patienter un an, voire deux. L'allongement de la durée du chômage est devenu un fait acquis, et la première année une sorte d'année sabbatique.

En attendant, les chômeurs s'emploient à essayer de surnager. A défaut de partager le travail, les familles partagent les ressources et les voitures pour se rendre au Restaurant du cœur, quand l'assistante sociale ne rapporte pas elle-même les paniers-repas pour soulager les désespoirs confinés dans les HLM. « *S'il en vient en voiture, ne les servez pas* », avait recommandé M. Hector Rolland. Les animateurs ont passé outre : eux aussi repartent le soir, leur sac plastique de pâtes et de sardines à la main.

Aucune importante création d'emploi n'est annoncée. Les entreprises qui s'étaient implantées au début des années 60 repartent, voilà tout ; Moulins n'y fut, n'y est pour rien. Aux petits soins pour le bovin charolais, la « Belle Endormie » – car tel est son surnom – n'a jamais apprécié que modérément le monde des usines. Au dix-huitième siècle, la ville avait déjà vu passer le charbon extrait dans la région sans créer d'industrie. Aujourd'hui, c'est l'autoroute Paris-Clermont-Ferrand qui risque de passer sans la voir. Le Bourbonnais, dit-on, « *attend le Messie* ».

Dans cette ville où l'on aime dissimuler des intérieurs cossus derrière des façades à peine entretenues, M. Jean-Paul Martin, jeune pharmacien et adjoint au maire (RPR), a semé la consternation lorsqu'il a embauché quatre cadres de haut niveau payés plus de 20 000 F par mois. Aujourd'hui, les Laboratoires Martin comptent soixante salariés et travaillent à l'exportation. « *Il n'y a pas dans la région une énorme volonté d'en sortir. Les chefs d'entreprise raisonnent encore comme leur grand-père. S'ils étaient plus dynamiques, il y aurait certainement moins de difficultés et de chômage.* »

A lire une radioscopie de 110 entreprises de Moulins et de Vichy, réalisée en novembre par la chambre de commerce et d'industrie, le marketing semble, en effet, s'être arrêté à Nevers. « *Plus d'une société sur quatre n'a pas de force de vente en dehors du chef d'entreprise* », constate l'étude. Une entreprise sur deux consacre 0,5 % seulement de son chiffre d'affaires à la publicité, plus d'une sur deux ne possède ni catalogue ni documentation. Le rapport s'achève sur un portrait-robot de l'entreprise locale. Son résultat est bénéficiaire, mais elle « *investit très peu* », et son matériel est « *déjà âgé* ». « *Elle ne se déplace pas à l'étranger et ne participe à aucun Salon au-delà de nos frontières.* » Elle ne mène « *jamais d'actions de promotion auprès de ses clients* ». Et, cela va sans dire, « *elle tend à délaisser les aspects formation de son personnel* ». Désolée, la chambre de commerce recommande « *une thérapeutique énergique et appropriée* » pour venir à bout de ces « *quelques zones d'ombre* ».

« Je n'en veux pas à la société »

Ces entrepreneurs n'en finissent pas d'hésiter à se jeter à l'eau. Contaminés par la précarité, ils n'embauchent plus qu'*in extremis* des intérimaires, qu'ils recrutent souvent à la journée, presque à l'heure. Le chiffre d'affaires de l'agence ECCO a grimpé de 50 % en un an. Sans doute ne se sont-il jamais autant préoccupés de l'insertion des jeunes que depuis que les cotisations sociales sont prises en charge par l'Etat. Dans ce domaine-là, certains font même preuve d'audace, qui recherchent par exemple un maçon « *hautement qualifié* » pour un stage d'« *initiation* » à la vie professionnelle. « *Les mesures pour l'emploi des jeunes ont entraîné un nette baisse des autres offres* », soupire le directeur de l'ANPE, M. René Sadde. Le 18 mars, le gouvernement a corrigé le tir : l'exonération des charges sociales a été étendue aux chômeurs de longue durée. Encore un effort, et les entreprises n'embaucheront plus qu'à tarif réduit.

Les jeunes, eux, sont obstinément sous-qualifiés. Au gré des événements, ils seront TUC spécialisés dans la chasse à courre ou le ramassage d'ordures, stagiaire comme plongeur dans une cafétéria. Et ils n'arrivent jamais à être parfaits. Alain, apprenti chez un pâtissier, s'est fait renvoyer après un mois et demi. « *Tu râles tout le temps.* » Le contrat d'apprentissage n'était pas signé. Il a seize ans, il vit au foyer des jeunes travailleurs avec une pension de 500 F, envoyée par ses parents divorcés.

Enfant de l'Assistance, Gilles était au cours moyen à quatorze ans, et en pré-apprentissage de carrosserie deux ans plus tard. Il a raté le CAP et, de remplacement en intérim, s'est retrouvé à l'ANPE. La première année, il se levait à midi et rêvait de devenir couturier. Si les allocations-chômage n'existaient pas, il se serait mis à chercher un vrai travail plus tôt, c'est vrai. « *Mais il faudrait que tout le système économique soit différent* », dit-il. Entre la confection de vêtements pour des amis et la recherche d'un stage de mise à niveau, l'année a passé et l'indemnisation de 1 500 F qu'il percevait n'a pas été prolongée. Depuis trois mois, Gilles vit chez un copain, dont il garde le fils. Il a fait le tour des entreprises de transport pour essayer d'obtenir une promesse d'embauche « bidon » qui lui permettrait de faire financer le permis poids lourd par les organismes sociaux. Il a trouvé un stage d'aide-cuisinier, mais le candidat devait être capable de « désosser un bœuf », et lui ne connaissait que le canard à l'orange. Le restaurateur cherchait à remplacer un employé parti au service militaire. Convoqué par un garagiste, Gilles a mal évalué le temps de travail nécessaire pour changer l'avant d'une voiture accidentée. Il n'avait pas appris à faire des devis. Gilles n'éprouve de révolte qu'à l'encontre des chefs du personnel qui ne répondent pas aux lettres de candidature. « *Je n'en veux pas spécialement à la société*, dit-il. *Se rebelle-t-on contre une catastrophe naturelle ?* »

Ainsi va le chômage à Moulins. D'allocations en stages et bouts de ficelle. Il y a ceux qui sont chômeurs et ceux qui ne le sont pas, tous sur le même bateau.

CORINE LESNES.

(4) GRETA : groupement d'établissements pour la formation continue.



D.R.
Manifestation contre les suppressions d'emplois chez Selimo, filiale de Thomson.

Une « super-ANPE »

CHEZ Selimo-Thomson, la filiale hi-fi du groupe, cela sent la fin depuis que le directeur du personnel a été nommé à la tête de l'usine. Implantée à Moulins en 1962, la firme comptait mille salariés en 1973. La fermeture semble aujourd'hui inéluctable. « *La direction nationale a laissé couler cette filiale sans faire le moindre effort de diversification* », accuse le maire d'Yzeure, M. Jean-Paul Desgranges (PS), qui n'avait pas ménagé ses interventions auprès d'Alain Gomez et du gouvernement socialiste pour empêcher la fermeture en 1984.

Le groupe, en tout cas, n'a pas osé se désengager sans essayer de limiter le coût social. Début 1985, sa filiale « *reconversion* », le GERIS (Groupement d'intérêt économique pour les reconversions et l'expansion d'industries et de services), s'est mise au travail. Une cellule de reclassement s'est installée à Moulins : une sorte de super-ANPE, dont les cadres passent une partie de leur temps à supplier les chefs d'entreprise de la région d'accepter une prime pour embaucher les salariés dont le groupe est obligé de se séparer.

En juin 1985, sur 250 salariés licenciés de cette usine au personnel à 80 % féminin, une cinquantaine seulement ont accepté le congé-conversion (65 % du salaire pendant quatre mois avec une aide pour retrouver un emploi). Une proportion assez faible semble avoir survécu dans le même emploi. Des entreprises qui avaient embauché quelques ouvrières en bénéficiant de primes ont licencié par la suite. Cette année, parmi les 218 nouvelles victimes, 36 seulement ont sollicité le congé-conversion. Les autres préfèrent toucher leurs indemnités de licenciement à 100 % : des femmes dont le mari travaille, qui ne croient pas à la reconversion étant donnée la situation de l'emploi, ou qui refusent de quitter l'agglomération.

Thomson ne sait plus comment caser ses chômeurs présents ou à venir. Deux groupes de 14 employés suivent une formation sur le compte de la société. Quinze ouvrières ont été « prêtées » à la filiale de Nevers, où elles sont conduites tous les matins en autocar.

Lorsque le GERIS aura quitté Moulins, il laissera derrière lui 70 emplois créés dans une pâtisserie industrielle, 15 autres dans une unité de véhicules agricoles et 500 000 F de participation à la nouvelle zone industrielle d'Yzeure. Un projet de fabrique de chaises en hêtre, envisagé comme lot de consolation, a finalement été dirigé sur Nevers, chez M. Pierre Bérégovoy, où il ne semble d'ailleurs jamais avoir vu le jour. Les cadres du GERIS s'apprêtent à aller reconvertir ailleurs. « *On déplace le chômage* », dit un ingénieur.

C. Le.

Le rêve évanoui

MOULINS
de notre correspondant

BERNARD, trente-huit ans, faisait partie de la première vague de licenciements chez Selimo-Thomson, en juin 1985. Depuis – malgré un stage, – l'ancien ouvrier spécialisé n'a pas retrouvé d'emploi et le seuil fatidique des deux années de chômage – dans deux mois – a déjà suscité une grave décision familiale : le pavillon « F 4 » construit en 1978 dans le lotissement de Lusigny (Allier) est venu allonger la liste des propositions de vente des agences immobilières de Moulins...

« *Nos retards de remboursement des mensualités de prêts s'accumulaient, et vivre à la campagne entraîne beaucoup plus de frais que nous ne l'avions envisagé.* » La désillusion a balayé le vieux rêve de l'installation dans ce petit village de Sologne bourbonnaise, à 12 kilomètres de Moulins.

« *En 1978,* dit Bernard, *le mètre carré de terrain à construire dans un lotissement viabilisé coûtait 30 F.* » Nombreux furent les postulants issus du quartier populaire des Champins-Champmillan-Nomavy, au sud de Moulins. La tranquillité, le coût du terrain relativement faible : tout semblait réuni pour le grand saut vers la propriété. Hélas ! pour Bernard et pour de nombreuses autres familles de l'agglomération, la perte de l'emploi s'est révélée catastrophique en l'absence d'assurance-chômage accompagnant le prêt ! « *Ma femme ne travaille pas, alors, il ne nous reste plus de solution, d'autant que les ressources de l'aide personnalisée au logement se sont réduites très rapidement.* »

Les revenus de plus en plus faibles pour faire face aux charges immobilières croissantes ne laissent plus la place au choix, d'autant que les frais de la famille augmentent : les deux enfants, douze et quinze ans, fréquentent un collège de l'agglomération, ce qui entraîne un déplacement : « *En dehors des transports scolaires, il n'existe pas de transports en commun.* » Mais la vente du pavillon suffira-t-elle à tout arranger ? « *Il sera très difficile pour moi d'obtenir 450 000 F, valeur estimée de la maison* », note Bernard, et les agences immobilières de Moulins partagent cet avis...

JEAN-YVES VIF.

Trois fois plus qu'il y a dix ans

Le nombre des chômeurs a triplé depuis 1976 à Moulins. Fin février 1987, l'agglomération comptait 4 734 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, soit 11,6 % de la population active (11 % en moyenne nationale à la même époque).

Parmi eux se trouvait une majorité de femmes (52 % contre 49 % en moyenne nationale) arrivées brutalement sur le marché du travail ces dernières années et une forte proportion de jeunes (35 % contre 32 % en moyenne nationale) même si les TUC et les autres stages ont fortement réduit leur présence dans les statistiques depuis deux ans. Parmi ces jeunes, 30 % étaient à la recherche d'un premier emploi.

40 % des demandeurs étaient à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an (30 % pour l'ensemble de la France), et 18 % depuis plus de deux ans (contre 12,5 %).

La ville est fortement marquée par l'administration : six actifs sur dix travaillent dans le tertiaire.

Economie

SOCIAL

Un consensus pour la « Sécu » ?

(Suite de la première page.)

De même le gouvernement innove en lançant une procédure différente des négociations traditionnelles, des commissions parlementaires ou même des « commissions royales » britanniques, avec leur poids et leur cortège d'ambitions.

Ce faisant, prend-il des risques ? Assurément car il n'est pas question d'édicter des propositions, ni même d'attendre de la complaisance des « sages » dont les convictions sont, pour certains, connues ! Mais ces risques restent contrôlés.

A court terme, en effet, les « sages » ne pourront sans doute que constater la nécessité de mesures d'urgence : on peut difficilement nier la réalité du déficit prévisible pour l'exercice 1987, si l'on peut discuter sur ses dimensions et diverger sur les moyens de le réduire. Ils renforceront donc la conviction exprimée mardi par M. Séguin au nom, nous a-t-il fait savoir, de l'ensemble des organisations qu'il a consultées à la fin de mars. C'est par les indications qu'ils donneront dans leur rapport sur les mesures souhaitables que les experts exerceront une influence sur le choix gouvernemental.

Sur le long terme, l'issue est plus ouverte. Les « sages » disposent d'une grande marge de manœuvre dans l'information présentée, les questions posées, le choix des organisations et des groupes consultés. Les réactions de ceux-ci sont moins prévisibles — même si l'on connaît les positions et les propositions des grands partenaires sociaux. Le résultat peut s'écarter sensiblement des attentes du gouvernement. Mais celui-ci sera-t-il véritablement contraint par les conclusions ? Les *« mesures d'urgence »* donneront un ballon d'oxygène aux finances du régime général et un délai au gouvernement. Lorsque le débat sera achevé, vers la fin de l'année, il y a peu de chances qu'une décision soit prise, qu'une réforme importante soit lancée, à quelques mois de l'élection présidentielle.

Dans le meilleur des cas, c'est-à-dire si la consultation aboutit à des conclusions claires, leur pouvoir va s'estomper avec le temps. On sait ce qu'il advint du rapport de la commission Laroque de 1962, qui dessina la première esquisse d'une politique de la vieillesse : alors qu'elle prônait l'intégration des personnes âgées dans la société, elle aboutit, dans un premier temps, à développer un habitat ségrégatif. Seule l'apparition, à travers les « états généraux » d'un mouvement d'opinion fort, appuyant les conclusions des « sages », peut empêcher ce genre de dérive. Est-ce possible ?

GUY HERZLICH.

La majorité est inquiète

Les « états généraux » de la Sécurité sociale font peur aux députés de la majorité. M. Philippe Séguin a pu s'en apercevoir en allant expliquer le fruit des réflexions gouvernementales successivement devant le groupe UDF, puis devant le groupe RPR, le mardi 14 avril à l'Assemblée nationale. Pour des élus politiques, le lieu prioritaire du débat doit être le Parlement, d'autant que tous n'ont pas oublié les leçons de l'histoire : des états généraux, on sait comment ça commence ; il est plus difficile de prévoir comment cela se termine...

M. Jean-Claude Gaudin fait partie des plus inquiets. Il est de ceux qui craignent que ces états généraux départementaux ne soient que des occasions à « meetings » ; nombre de ses amis doutent que les préfets soient les plus aptes à maîtriser un tel mécanisme. M. Pierre Messmer, lui-même, n'aime pas beaucoup l'expression ; il préfère parler de *« forum »* ou de « table ronde ». De toute façon, le président du groupe RPR craint que *« les espoirs du ministre des affaires sociales et du gouvernement ne soient déçus »*, car ceux qui vont s'exprimer, du moins le redoute-t-il, *« voudront changer le moins possible et se contenteront de bricolage »*, tant son expérience lui a enseigné que *« les organisations syndicales, quelles soient ouvrières ou patronales, sont parmi les organisations les plus conservatrices de ce pays »*.

Le Parlement va de toute façon avoir son mot à dire. Des explications données par M. Séguin, ses interlocuteurs ont compris qu'ils vont devoir, avant l'été, se prononcer sur des mesures d'urgence. Le grand débat n'aura lieu qu'à l'automne lorsque le gouvernement lui présentera les conclusions des « états généraux » après les avoir soumis au Conseil économique et social. Mais M. Messmer ne cache pas qu'il estime qu'une meilleure maîtrise des dépenses de la sécurité sociale passe par un contrôle réel de celles-ci par les parlementaires. Puisque les contribuables devraient être amenés à participer de plus en plus, en tant que tels, à son financement, le président du groupe RPR pense que leurs représentants doivent intervenir au lieu de laisser les partenaires sociaux être les seuls interlocuteurs du gouvernement.

M. Séguin, en tout cas, en écoutant les députés UDF puis RPR aura pu mesurer combien ses décisions actuelles pour maîtriser les coûts sont difficilement comprises par les électeurs. Tous ses interlocuteurs lui ont fait part des plaintes dont ils sont submergés pendant leur permanence.

Th. B.

● **Occupation de la Caisse d'épargne d'Évry-Corbeil.** — Des salariés de la Caisse d'épargne d'Evry-Corbeil ont décidé d'occuper, à partir du mardi 14 avril, le siège d'Evry (Essonne) jusqu'à l'ouverture de négociations avec la direction. Les syndicats CFDT, CGT et FO dénoncent notamment la diminution de la prime de bilan amputée, selon eux, d'un tiers par rapport aux années précédentes. Selon les syndicats, la grève est suivie par 75 % des personnels et a amené la fermeture de quarante-cinq des soixante et une agences de la Caisse d'Evry-Corbeil. — *(AFP)*.

AFFAIRES

La restructuration de la chimie française

Roussel-UCLAF : marchandage entre Hoechst et le gouvernement

Des représentants du gouvernement français et du groupe chimique allemand Hoechst se sont une nouvelle fois réunis en début de semaine pour s'entretenir du partage des responsabilités chez Roussel-UCLAF, filiale de la firme de Francfort (54,5 %), mais également de l'Etat français (40 %, dont 3,75 % par la Compagnie financière de Suez). Aucune décision définitive n'a encore été arrêtée au cours de cette réunion de caractère assez informel. Mais, visiblement, les deux parties sont soucieuses de boucler rapidement ce dossier délicat.

Rebondissement de l'affaire Roussel-UCLAF ? Il s'agit en réalité de l'avant-dernier épisode d'un feuilleton industriel qui avait fait couler beaucoup d'encre, en 1982, quand la firme pharmaceutique du boulevard des Invalides avait échappé à la nationalisation au prix de quelques concessions allemandes. Pour conserver le contrôle de ce laboratoire français, acquis en 1972 après la mort accidentelle de M. Jean-Claude Roussel, Hoechst avait d'abord accepté d'abandonner à l'Etat français son droit majoritaire. Composé de douze membres, six représentant les intérêts français, six autres les intérêts allemands, le conseil de surveillance de Roussel-UCLAF est ainsi présidé depuis juin 1982 par M. Christian d'Aumale, ambassadeur de France, personnalité choisie en haut lieu pour occuper ce poste et faire pencher par son vote le pouvoir de décision du côté français en cas de besoin.

Dans l'accord conclu avec le gouvernement Mauroy, le géant allemand de la chimie et de la pharmacie avait aussi consenti d'y voir incluse une clause de renégociation, qui, à terme, était censée conduire à la nationalisation prévue dans le programme de la gauche. De la sorte, le gouvernement socialiste escomptait à terme tenir l'intégralité de ses promesses. Cette renégociation était programmée pour le 30 septembre 1986. Mais, entre-temps, la majorité a changé de camp et le gouvernement de M. Chirac a hérité du bébé. Tout naturellement les conversations ont repris, mais dans un climat totalement différent. Plus question maintenant de nationaliser, mais de privatiser.

Selon les informations recueillies à Francfort, l'atmosphère des pourparlers est excellente. Malheureusement pour Hoechst, les intérêts ne sont pas forcément convergents. Le groupe allemand s'efforce, apparemment, de récupérer son droit majoritaire, perdu il y a cinq ans. En principe, rien ne s'oppose à ce qu'il le retrouve, et, à Francfort, on se montre très optimiste sur la conclusion des conversations.

Moyen de pression

Sauf imprévu, Hoechst devrait obtenir, avant le 25 juin prochain, date de l'assemblée générale de Roussel-UCLAF, le droit de nommer un membre de plus au conseil de surveillance. Et le tour sera joué. Mais le gouvernement français ne semble pas si pressé. Son objectif prioritaire est de trouver un acquéreur pour sa participation que l'on peut estimer à environ 3,8 milliards de francs. L'ennui, et il est de taille : l'action Roussel-UCLAF est jugée beaucoup trop chère. Elle capitalise, en effet, plus de vingt-cinq fois les bénéfices du groupe en chute libre de 26 % en 1986 à 384 millions de francs.

Hoechst, qui s'est vu offrir de racheter tout ou partie des intérêts de l'Etat français, ne s'est pas privé de le faire remarquer et a opposé un *« nein »* catégorique à la proposition faite. Car, ajoute-t-on à Francfort, *« les résultats de Roussel-UCLAF seront encore plus mauvais pour 1987 »*. *« L'action Roussel-UCLAF ne vaut pas plus de 1 000 F. »*

Manœuvre habile pour obtenir à moindre coût un contrôle renforcé C'est possible, car le groupe allemand court moins, semble-t-il, derrière un pouvoir de décision qu'il détient de fait sans l'avoir jamais vraiment perdu, qu'après un besoin pressant de renforcer ses assises dans l'industrie du médicament. L'année 1986 a été détestable pour sa pharmacie, une des premières du monde, à cause du dollar, mais aussi d'une concurrence accrue des laboratoires américains redevenus très dangereux.

Hoechst ne serait peut-être pas fâché, dans ces conditions, de tirer plus de profits de sa filiale française. Car, si les résultats de Roussel-UCLAF ne sont pas brillants, l'avenir de l'entreprise apparaît, lui, en revanche, très prometteur. Roussel-UCLAF s'apprête, en effet, à lancer en rafale nombre de nouveaux médicaments. Si l'on en croit son président, le docteur Edouard Sakiz, le pipe-line est même bien rempli avec un anti-androgène pour soigner le cancer de la prostate (fraîchement lancé), de nouveaux antibiotiques — un macrolide pour soigner la fameuse maladie du légionnaire (1987) et de nouvelles céphalosporines, l'une (1988) avec des propriétés immuno-stimulantes, l'autre de quatrième génération (1989-1990) au spectre élargi, — la pilule du lendemain, un anti-hypertenseur. La liste n'est pas exhaustive. Bref, le groupe français apparaît toujours être un excellent parti.

En attendant, les conversations piétinent. Le gouvernement français s'est tourné vers les firmes pharmaceutiques françaises. Après le rachat de l'agrochimie d'Union Carbide, Rhône-Poulenc n'a plus un sou vaillant. Son président, M. Jean-René Fourtou, a indiqué, sous forme de boutade, dit-il, qu'il accepterait que l'Etat lui cède gratuitement sa participation dans Roussel-UCLAF, en guise d'apport de capital. Cette solution n'aurait certainement pas l'heur de plaire à Hoechst, qui avait déjà demandé et obtenu de l'Etat socialiste qu'aucun concurrent ne soit candidat au rachat de sa part. Mais elle pourrait servir au gouvernement d'instrument de pression pour inciter Hoechst à négocier avec le numéro un français de la chimie, soit l'agrochimie de Roussel-UCLAF qui l'intéresse, soit des accords industriels, plus complexes, visant, par exemple, à développer en commun des familles de vaccins.

Le rêve d'une grande association Pasteur-Mérieux-Behring n'est pas peut-être pas si fou. D'après certaines informations, M. Fourtou serait à Francfort, ce mercredi 15 avril. Reste que Hoechst est en position de force, puisque le gouvernement Chirac ne peut politiquement pas utiliser pleinement les accords de 1982 et brandir une menace de nationalisation de Roussel-UCLAF. Privatiser n'est pas toujours facile...

ANDRE DESSOT.

CdF-Chimie : deux ans pour rééquilibrer les comptes

Quel plan M. Serge Tchuruk, nouveau président de CdF-Chimie, a-t-il préparé pour redresser son groupe, dernier grand malade de l'industrie chimique française ? Le suspense va encore durer un mois, le temps de mettre les partenaires sociaux au courant. Mais c'est désormais une certitude : CdF-Chimie ne sera pas démantelé, mais recentré et redéployé sur ses points forts.

L'Etat actionnaire a approuvé les options prises par M. Tchuruk et, en gage de son approbation, lui a accordé 3,1 milliards de francs (*le Monde* du 14 avril), une somme très voisine de celle qui avait été demandée. Mais cet accord est considéré comme un solde de tout compte : M. Tchuruk n'obtiendra pas un sou de plus. Il est désormais condamné à réussir sans s'écarter des engagements pris.

Le nouvel homme fort de CdF-Chimie ne sous-estime pas l'importance de l'effort à produire pour rendre la santé à l'entreprise, véritable tonneau des Danaïdes avec 12 milliards de francs courants perdus en dix-neuf ans d'existence et qui, de dotations en abandons de créances, a englouti plus de 9 milliards de francs. Pour parvenir à ses fins, il s'est fixé comme objectif de renverser la vapeur en donnant la primauté aux spécialités. Autrement dit la chimie fine, qui représente actuellement 40 % de l'activité du groupe, devra à moyen terme avoir pris la place occupée actuellement par la chimie lourde (60 %).

Selon M. Tchuruk, *« le groupe présente un gisement d'amélioration de toute nature avec un potentiel de progrès important »*, qui permettra d'atteindre le but recherché. Il est d'autre part confiant dans le personnel, qui *« a senti passer le vent du boulet »* et *« a envie de faire les efforts nécessaires »*.

Mais le troisième groupe chimique français ne pourra pas s'en sortir sans nouer des alliances à l'échelon européen. M. Tchuruk ne l'a pas caché. En revanche, il refuse de se présenter sur l'autel de l'association en état d'infériorité. *« Il faut que d'CdF-Chimie soit un acteur à part entière dans la restructuration européenne et non une victime expiatoire. »* Fanfaronnade ? M. Tchuruk apparaît convaincu de son fait, fixe le retour à l'équilibre des comptes pour 1989 et se propose de faire appel à des actionnaires privés.

D'ici là, *« le site de Carling* (Moselle), *bien qu'amaigri, sera développé et pérennisé »* ; tous les efforts tendront à *« rendre performante la plate-forme de Dunkerque* (Nord) » ; les engrais devront cesser de coûter de l'argent pour être renforcés sur les azotés et l'accent sera mis sur les bonnes relations déjà entretenues avec les pays producteurs (Qatar, Venezuela). Enfin M. Tchuruk s'est dit plutôt prêt, pour *« faire du cash »*, à *« vendre des absorbants pour couches de bébés plutôt que des usines tous azimuts »*.

Bref, le président de CdF-Chimie prend résolument le pari du redressement. Les structures du groupe beaucoup trop lourdes, seront allégées. Quatre grands secteurs vont être créés, qui seront filiales à 100 % de la holding : un secteur chimie comprenant les divisions « pétrochimie » et « spécialités », un secteur engrais, un secteur peinture et un secteur encre. La holding elle-même, subira une cure d'amaigrissement (moins de cent personnes au lieu de mille).

Objectif poursuivi : responsabiliser. M. Tchuruk se propose en effet de créer, en particulier, des centres de profits dont les patrons seront *« de véritables chefs d'entreprises »*. Car il a bien compris la nécessité de déléguer ses pouvoirs et que, défaut d'associer chaque personne au redressement de son entreprise, les chances de réussir étaient bien minces.

A. D.

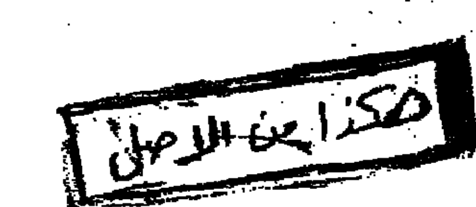
AGRICULTURE

Plan européen d'aides aux agriculteurs : 1,8 milliard d'ECU en dix ans

Le commissaire européen à l'agriculture, M. Frans Andriessen (Pays-Bas), a présenté, mardi 14 avril, les détails du plan d'aides directes aux agriculteurs en difficulté, envisagé par la Commission (*le Monde* du 9 avril), que le conseil des ministres devra adopter. Ce plan prévoit des aides aux agriculteurs considérés comme potentiellement compétitifs, mais handicapés par un endettement excessif et des aides plus sociales destinées aux petits agriculteurs victimes des rigueurs de l'époque. Les subsides pourront être soit cofinancés par la CEE et les Etats membres, soit purement nationaux, pour les plus pauvres, et impérativement plafonnés pour éviter les inégalités entre les pays membres.

Parallèlement, un programme d'incitation financière sera mis en œuvre pour encourager au départ en préretraite les agriculteurs de cinquante-cinq à soixante-quatre ans.

Ce projet pourrait intéresser plus de 300 000 exploitants entre 1988 et 1992 et toucher 100 000 préretraités. Le coût global dans le budget communautaire de ces deux types de mesures, étalé sur dix ans (1988-1997) est évalué à 2,3 milliards d'ECU (soit 15,8 milliards de francs) : 1,8 milliard pour les aides et 500 millions pour les incitations à la préretraite.



Economie

AFFAIRES

Le projet de loi sur le mécénat

Le gouvernement veut stimuler l'initiative privée dans les domaines culturel, scientifique et humanitaire

M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, a présenté au conseil des ministres du 15 avril un projet de loi sur le mécénat. Celui-ci entend « concilier l'intérêt général et l'initiative privée » dans le domaine culturel mais aussi dans les secteurs de la formation, de la recherche, de la vie sportive ou des interventions humanitaires. Outre des incitations fiscales importantes, ce texte réforme pour partie la loi de 1901 sur les associations, ce qui a entraîné les réserves du Conseil d'Etat.

Le général de Gaulle et le soldat inconnu vont peut-être se retourner dans leur tombe. Mais tout laisse à penser que la réfection de l'Arc de triomphe, infiltré d'eau depuis les travaux du RER, sera partiellement financée par American Express. Et M. Léotard, pour achever le coûteux projet du Grand Louvre, compte obtenir 200 millions de francs du secteur privé. Dans un autre domaine, ce sont les salariés des chaussures André qui participent à l'opération en faveur des maladies de la moelle épinière et d'autres salariés qui consacrent leurs gains de productivité à une cause humanitaire. Quant à la Société générale, elle fait savoir *urbi et orbi* qu'elle a décidé de « sponsoriser » la finale du championnat de France de rugby.

Politique d'image ou besoin de générosité, le mécénat semble se développer. Même si les chiffres sont encore faibles : les entreprises ne profitent toujours pas pleinement des premières modifications de la fiscalité réalisées, en leur faveur, par M. Lang en 1985. Et le mécénat culturel ne dépasse pas 350 millions de francs, soit l'équivalent pour quelque deux cents entreprises de la seule subvention à l'Opéra de Paris.

Le gouvernement n'en a pas moins pensé qu'il devait aller plus loin. Voilà pourquoi M. Balladur présente, le 15 avril, au conseil des ministres un projet de loi qui doit beaucoup au travail effectué depuis janvier par M. Georges Pebereau, l'ancien président de la CGE.

Le texte, initialement intitulé *« Initiative et liberté »* (mais il s'appelle finalement loi sur le mécénat), comporte trois particularités. La première, c'est de couvrir un champ d'activité beaucoup plus large que la seule culture, puisqu'il englobe les *« dons effectués au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général, de caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la défense du patrimoine artistique ou de l'environnement naturel »*. Si le ministre de la culture et de la communication y voit un complément non négligeable à son budget, on sait aussi que le ministre de l'économie et des finances compte sur cette loi pour amorcer un redressement du financement privé de la recherche, plus public en France que dans la plupart des grands pays industriels.

Le second trait de ce texte, c'est d'être beaucoup plus incitatif que la loi Lang. Pour les entreprises, les dons à tous les organismes précités sont déductibles fiscalement à hauteur de 2 pour 1 000 de leur chiffre d'affaires, et même de 3 pour 1 000 pour les dons aux établissements d'enseignement artistique agréés et aux associations reconnues d'utilité publique. En outre, en cas de dépassement de ces limites, l'excédent peut être déduit des bénéfices imposables des trois exercices suivants.

Enfin, le texte prévoit – et cela est sans équivalent au monde – la possibilité de déduire du bénéfice imposable dans certaines limites et pendant dix ans le prix d'une œuvre que l'entreprise a acquise en vue d'en faire don à l'Etat, à condition que cette œuvre soit pendant cette période exposée au public. Une mesure préconisée par M. Perrin, président de Cartier et auteur d'un rapport à M. Léotard pour *« enrichir le patrimoine artistique nationale. »*

Les particuliers ne sont pas oubliés. Ainsi bénéficieront-ils de crédits d'impôts équivalant la première année du don à 25 % de celui-ci (dans la limite de 1 200 F contre 600 F auparavant) et, dès la seconde année, ce taux passera à 58 % (ou plus exactement au taux de la dernière tranche du barème de l'impôt sur le revenu).

Protection juridique

La troisième spécificité de ce texte, c'est de modifier la fameuse loi de 1901 sur les associations et de chercher à développer l'activité des fondations, une réforme *« par la bande »* qui a fait sourciller le Conseil d'État. Ce dernier a émis des *« réserves préalables »* auxquelles le gouvernement est passé outre. Ainsi, les dons et legs faits à des organismes d'utilité publique seront exonérés de droit de mutation, mais, surtout, les associations déclarées qui ont pour objet exclusif la recherche scientifique ou médicale pourront dorénavant accepter des libéralités entre vifs ou testamentaires. De plus, la reconnaissance d'utilité publique ne sera plus subordonnée à l'exigence d'un délai probatoire, sauf si l'association présente une situation financière précaire. Enfin, le gouvernement a décidé d'améliorer les possibilités de financement de ces organismes en même temps qu'il réservera l'appellation de *« fondation »* aux seules fondations reconnues d'utilité publique, une protection juridique qui n'existait pas jusqu'à présent.

Les personnalités qui entouraient M. Balladur lors de la présentation de ce projet de loi montraient bien ce que le gouvernement veut entreprendre par ce biais. Le professeur Christian Cabrol a un projet d'institut de cardiologie entièrement autofinancé et le champion olympique Pierre Quinon souhaite par la voie associative réinsérer les champions, passée l'heure de leurs exploits (*« Après tout, ce n'est pas seulement à Renault et à la RATP d'embaucher les anciens champions lorsqu'ils pointent aux ASSEDIC »*). Et, chez le libéral M. Léotard, on ne cache pas qu'il y a deux raisons d'encourager le mécénat : *« accroître la liberté des agents culturels en multipliant les interlocuteurs et les financeurs potentiels de la culture »*, d'une part, et *« donner de l'argent frais supplémentaire »*, d'autre part.

Cette loi n'en va pas moins poser une fois encore le problème du financement public ou privé de certains domaines, et notamment de la culture. Jacques Rigaud, président de RTL et l'un des premiers défenseurs du mécénat qui n'a pas hésité comme président de l'établissement public qui a construit le musée d'Orsay, à accepter l'aide ou les dons d'entreprises comme Kodak, le SARI, Air France et American Airlines, rappelait récemment à Florence, lors d'un colloque organisé par le commissaire européen chargé de la culture, M. Carlo Ripa di Meana, sur le thème « Culture et économie », que *« le mécénat n'est pas là pour faire les fins de mois d'un Etat nécessiteux »*. Avec la réfection de l'Arc de Triomphe ou le Grand Louvre, n'est-on pas entré dans cette logique ?

Au gouvernement, l'on répond que la restauration de Versailles, notamment par la fondation Rockefeller, n'a jamais soulevé la moindre critique, et l'on ajoute que le budget du ministère de la culture, avec 9 milliards de francs, est resté de 1 % du PNB, un niveau qui n'est égalé dans aucun autre pays.

On peut ajouter, pour ce qui est du domaine culturel, que le financement en est déjà très majoritairement privé. Une étude du bureau d'information et de prévision économique (BIPE) sur le poids économique de la culture (commandé pour le colloque de Florence par la CEE) montre que, sur 156 milliards de francs consacrés à ce secteur en 1985, les dépenses publiques atteignaient 32 milliards, celles des particuliers 110 milliards de francs et celles des entreprises 24 milliards. Il est vrai qu'il s'agit là des dépenses culturelles au sens large (publicité finançant la presse, achat de matériels audio-vidéo...).

Mais la logique libérale – même si le gouvernement semble en être quelque peu revenu – reste ferme : elle prône le désengagement de l'Etat des industries culturelles. La loi sur le mécénat peut être un des moyens de ce désengagement ; c'est comme cela en tout cas que cela s'est passé en Grande-Bretagne.

BRUNO DETHOMAS.

Les quatre piliers de la nouvelle politique d'aménagement du territoire

A côté du plan autoroutier, qui constituait le chapitre le plus important et le plus public, le gouvernement a arrêté, le 13 avril, une série d'orientations qui tendent à redonner quelque crédibilité à la politique d'aménagement du territoire. Ces orientations ont fait l'objet d'un débat au Sénat le 14 avril.

Comme dans tous les comités interministériels d'aménagement du territoire et quel que soit le gouvernement, l'ordre du jour était chargé et MM. Chirac et Méhaignerie ont décidé de ne rendre publiques les mesures que progressivement, selon un calendrier savamment dosé, afin d'en tirer le meilleur « effet d'annonce ». C'est ainsi que le premier ministre se réserve d'expliquer le nouveau cours de la politique en faveur des zones de conversion industrielle, lors de son voyage en Lorraine (une région typique à cet égard) la semaine prochaine. De même, les moyens d'enrayer la spirale du déclin, qui menace plusieurs centaines de cantons ruraux, seront mis au point d'ici aux 24 et 25 juin, dates auxquelles doit se réunir à Besançon la première conférence nationale d'aménagement rural.

Outre les routes, quatre dossiers ont été examinés par le gouvernement :

● **La politique à l'égard des régions de conversion industrielle.**

Le gouvernement de M. Pierre Mauroy avait, il y a trois ans, défini quinze pôles de conversion. MM. Chirac et Méhaignerie ne remettront pas en cause ces priorités mais en adjoindront d'autres, par exemple la zone de La Rochelle, en fonction des difficultés d'emplois qui s'y poseront mois après mois. En 1988, les crédits pour les primes (300 millions en 1987), surtout destinés à attirer les investissements étrangers, seront accrus. Des crédits vont être dégagés en outre en faveur des zones minières et pour la remise en état des friches d'usines abandonnées. Les dotations de l'État aux sociétés de conversion, qui sont des filiales de grands groupes comme Charbonnages de France ou Usinor, seront elles aussi relevées.

Un effort particulier a été décidé enfin pour attirer en France des investissements étrangers et la réglementation fiscale sera de ce point de vue assouplie. Ces investissements pourraient bénéficier d'une prime de l'État de 15%, ce qui, au demeurant, est peu par rapport aux subsides que proposent l'Allemagne, la Belgique, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, mais à ces sommes pourront s'ajouter des aides sollicitées auprès des collectivités locales ou des chambres de commerce.

● **La décentralisation administrative.**

Forçant la main à MM. Juppé (budget) et Cabana (réformes administratives), notamment MM. Chirac et Méhaignerie ont demandé que l'État donne l'exemple et que plusieurs administrations, établissements publics ou grandes écoles soient transférés en province. On sait à quel point les réticences se manifestent de la part des syndicats de fonctionnaires. Mais des mesures favorisant la mobilité des personnels vont être prises. M. Méhaignerie souhaite que, d'ici à la fin de 1987, plusieurs services de son ministère programment leur déménagement, qui concernerait quelque huit cents agents.

● **Les mesures d'urgence pour enrayer la désertification du monde rural.**

Des zones entières de Corse, des Cévennes, du Massif Central, des Pyrénées, des Alpes, du Morvan, de Champagne ou de Bretagne intérieure sont menacées de mort lente par la disparition progressive de la population, des activités économiques et des services publics ou privés. Autant il semble illusoire d'espérer les remettre sur les chemins de l'expansion, autant l'amélioration des routes et le développement systématique du tourisme peuvent leur accorder un répit. Mais, pour y fixer des activités économiques et pour permettre aux communes rurales de réunir un minimum de moyens financiers, sans trop taxer les exploitations agricoles, il faudra à la fois que l'Etat répartisse différemment les subventions qu'il verse aux collectivités locales (1) et qu'il engage une réforme de la taxe sur le foncier non bâti. La Rue de Rivoli et le ministère de l'intérieur vont préparer des mesures en ce sens.

Le rôle des sous-préfets

● **Les contrats de plan**

Créés en 1984 pour la durée du IX[e] Plan, c'est-à-dire jusqu'en 1988, ces contrats, qui associent les financements de l'État et les crédits des régions, seront renouvelés pour cinq ans à compter de 1989. Les régions et l'Etat vont, dès maintenant, préparer les prochains contrats et déterminer un nombre plus restreint de priorités. Selon M. Méhaignerie, les deux orientations essentielles à respecter seront les infrastructures et la formation.

Le premier ministre a souhaité que les modalités de fonctionnement de la DATAR soient réexaminées et que l'efficacité de ses interventions s'améliore. Il est impératif, notamment, que dans les régions et les départements les antennes de la DATAR travaillent en étroite relation avec les préfets, commissaires de la République, qui sont à la fois, en vertu des lois de décentralisation, les représentants locaux de l'ensemble du gouvernement et les interlocuteurs privilégiés des collectivités locales. A ce sujet, M. Chirac a demandé que les sous-préfets, dont beaucoup ont des états d'âme, soient, sur le terrain, les fers de lance de la nouvelle politique d'aménagement du territoire.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Sous la forme de la dotation globale de fonctionnement (DGF).

REPÈRES

Aéroports

Croissance, sauf à Marseille

Les aéroports français ont attiré, en 1986, 3,2 % de passagers supplémentaires. Celui de Marseille est en chute de 4,6 % en raison de la décision des autorités algériennes de limiter l'allocation de devises de leurs ressortissants, mais tous les autres profitent des effets de la libéralisation du trafic aérien européen qui a permis de multiplier les dessertes inter-régionales.

Le classement des plates-formes aéroportuaires régionales est le suivant : Nice, 4,3 millions de passagers (+ 3,5 %), Marseille, 4,28 (– 4,6 %), Lyon, 2,88 (+ 4,2 %), Toulouse, 2,16 (+ 6,3 %), Bordeaux, 1,79 (+ 10,3 %), Bâle-Mulhouse, 1,1 (+ 8 %). Dans le domaine du fret, la progression est moins nette : Marseille, 29 940 tonnes (– 2,5 %), Toulouse, 14 400 (+ 16,3 %), Nice, 13 700 (+ 11,8 %), Lyon, 11 200 (– 7,7 %), Bordeaux, 7 350 (– 5,2 %).

Production industrielle

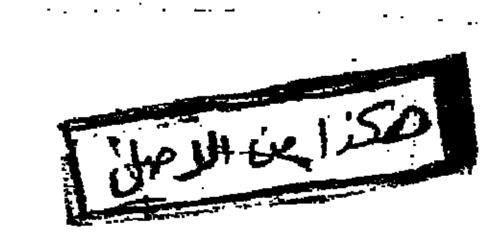
Forte hausse en Grande-Bretagne

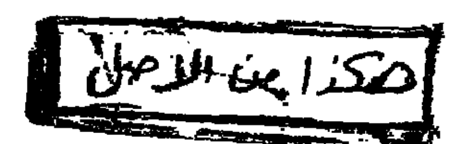
La production industrielle a enregistré une forte hausse mensuelle de 1,6 % en février, selon des statistiques officielles provisoires. La hausse de janvier, en revanche, a été révisée légèrement en baisse et a atteint 0,3 %. Sur douze mois, l'amélioration ressort à 2,6 % en février et représente 3,8 % pour la production manufacturière (hors énergie). Cette dernière reste toujours inférieure de quelque 4 % à son plafond de 1979, mais une récente enquête de la confédération de l'industrie britannique tend à prouver que les carnets de commandes sont à leur plus haut niveau depuis dix ans.

Léger retrait au Japon

La production industrielle a baissé de 0,2 % en février, après correction des variations saisonnières, annonce le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). Ce tassement est attribué au ralentissement des industries pharmaceutiques et alimentaires. Dans le secteur pétrolier et charbonnier, la chute atteint 6,2 % en un mois, alors que l'industrie électrique enregistre une progression de 2,6 %. L'ensemble de ces éléments est jugé décevant par le MITI, qui tablait, pour février, sur une progression de 0,3 % de la production industrielle.

En revanche, le nombre des entreprises qui se sont déclarées en faillite avec un passif de 10 millions de yens ou plus (70 500 dollars) a été de 16 996 durant l'année budgétaire terminée le 1[er] avril 1987, soit 7,8 % de moins que durant l'exercice précédent.





Economie

ÉTRANGER

De fortes interventions des banques centrales stoppent la chute du dollar

Les retombées des résultats décevants du commerce extérieur américain en février ont à nouveau illustré la nervosité des marchés des changes. Pourtant largement anticipée, l'annonce d'un solde négatif de 15,1 milliards de dollars entraînait dans un premier temps une nouvelle chute du billet vert et une vague de ventes à Wall Street. Après avoir pulvérisé un nouveau record de baisse à 140,55 yens à l'ouverture des marchés asiatiques, le dollar regagnait toutefois du terrain et s'inscrivait à 142 yens.

De nouvelles et fortes interventions concertées des banques centrales ont apparemment calmé le jeu et permis à la devise américaine de repasser la barre des 1,81 mark ou des 6 francs français. Dans l'attente d'une conférence de presse du gouverneur de la Banque centrale, M. Satoshi Sumita, qui devait réaffirmer la volonté des États-Unis d'enrayer une chute prononcée du dollar, les cambistes ont ainsi joué la prudence.

Les signataires de l'accord du Louvre sur une stabilisation ordonnée du billet vert verront dans cette accalmie une justification de leur décision. Ils peuvent en outre se féliciter de voir les marchés interpréter le durcissement des taux d'intérêt aux États-Unis comme un simple ajustement et non comme le signal d'un renchérissement international du loyer de l'argent. Les sceptiques pour leur part s'inquiètent de la volatilité d'une situation toujours dominée par une hypersensibilité aux indicateurs économiques, même mensuels, comme aux *« petites phrases »* vite interprétées et amplifiées sur le marché des changes.

Le déficit commercial américain s'est encore creusé

Sans être aussi catastrophique que les 18 milliards de dollars agités par certains, le déficit commercial *de 15,1 milliards enregistré en* février par les Etats-Unis constitue une déception pour les tenants du libre-échange, de moins en moins nombreux aux Etats-Unis. Il faut en *effet remonter à novembre* pour trouver un solde négatif d'une ampleur comparable, celui de janvier venant d'être révisé en baisse pour représenter 12,3 milliards de dollars.

Pour l'équipe Reagan, politiquement affaiblie et impatiente de disposer de signes d'amélioration face à un congrès tenté par la *guérilla protectionniste, ce revers est préoccupant*. Il l'est plus encore pour les partenaires de Washington, menacés d'attaques sectorielles au nom d'une *« concurrence loyale »* dont la définition reste purement et unilatéralement américaine.

Les distorsions monétaires dues à l'affaiblissement du dollar – 20 % en un an par rapport au yen et au deutschemark – continuent de gonfler la valeur des importations et de peser sur celle des exportations. L'opinion publique comme les parlementaires ou les cambistes retiendront malgré tout pour février une poussée de 17,1 % des achats de produits étrangers, alors que les ventes ont progressé de 13,4 %. A la veille de l'annonce de mesures de rétorsion contre l'afflux de produits électroniques japonais, prévue pour le 17 avril, l'aggravation du déficit avec l'empire du Soleil-Levant, passé de 4,3 milliards de dollars en janvier à 5,1 milliards un mois plus tard, ne manquera pas de frapper les esprits.

Comment, dans cette *situation, éviter de voir les réactions à chaud* et les arrière-pensées purement politiques l'emporter sur l'analyse économique ? L'importance même du déficit de février tend à prouver les limites de la solution *« dollar de combat »* et à renforcer les arguments des partisans d'une meilleure productivité et par là-même d'une modernisation du tissu industriel américain. D'ores et déjà les exportations, en volume, ont repris une sérieuse courbe ascendante et si le redressement du commerce extérieur tarde à se concrétiser la raison tient essentiellement à la persistance d'importations trop élevées pour être rapidement compensées.

Cette longue attente ne satisfait guère les tenants du protectionnisme qui ont vu leurs rangs traditionnels – syndicats, sidérurgie, textile, automobile – grossir au fil des mois et des difficultés de l'agro-alimentaire ou du secteur pétrolier. La traduction de leur exaspération ne devrait pas prendre l'allure d'une *guerre commerciale généralisée*. Les effets boomerangs d'une telle politique sont désormais suffisamment mesurés pour calmer les plus extrémistes. Mais si la législation commerciale dont les démocrates ont fait leur cheval de bataille s'annonce moins ouvertement meurtrière que ne le craignaient les partenaires de Washington, sans doute sera-t-elle mieux ciblée : dans les télécommunications, les textiles, la chaussure ou le matériel électrique, et par pays fauteurs de déficits, Japon, Corée du Sud, Taiwan en tête.

Il est significatif à cet égard que Tokyo, de loin le premier fournisseur des Etats-Unis, ait importé, en 1986, deux fois moins de produits américains que la CEE ou que Taiwan ait engrangé outre-Atlantique un excédent supérieur à celui de la RFA. De telles comparaisons ne doivent pourtant pas faire illusion. Lorsque le besoin s'en fera sentir, Washington ne ménagera pas l'Europe avec laquelle le déficit a atteint 1,9 milliard de dollars en février.

Mais en attendant de connaître la prochaine victime expiatoire du déficit commercial américain, une préoccupation demeure : qui l'emportera dans les semaines à venir ? L'équipe Reagan, prête à agiter la menace d'une baisse supplémentaire du dollar pour obtenir des concessions commerciales, ou le président du Fed, M. Paul Volcker, soucieux d'amortir les effets inflationnistes de cette même baisse, quitte à relever les taux d'intérêt ?

Ce *partage des rôles* n'est pas nouveau entre le Fed et l'exécutif. Il paraît plus inégal aujourd'hui tant les impératifs électoraux dominent à Washington et fait peser une incertitude de taille sur les marchés des changes moins de deux mois après l'accord du Louvre sur la stabilisation concertée du billet vert décidée par les principales puissances de la planète.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

L'accord de rééchelonnement avec l'Argentine

Une percée pour les surendettés

A l'issue de deux mois de négociations parfois ardues, l'Argentine est parvenue à un accord avec le comité de coordination représentant les banques créancières.

Cet accord, qualifié d' *« historique par ses caractéristiques »* par le gouverneur de la Banque centrale, M. Jose Luis Machinea, prévoit le refinancement d'une dette de 30 milliards de dollars en deux volets : l'ancienne dette, de 24 milliards de dollars, sera rééchelonnée sur dix-neuf ans, dont cinq ans de grâce à un taux de 13/16[e] de point au-dessus du Libor (taux interbancaire de Londres), un taux similaire à celui obtenu par le Mexique et présenté à l'époque par les banques créancières comme ne devant pas être considéré comme un *précédent*. Les 6 milliards de *« nouvelle dette »* seront, eux, étalés sur sept ans, dont deux ans de grâce aux mêmes taux de marge.

Cet aspect, déjà très encourageant, de l'accord s'accompagne de la promesse d'argent frais pour un montant de 1,85 milliard de dollars. *Légèrement inférieur aux demandes* de Buenos-Aires, cet apport sera complété par des lignes de crédits commerciaux, notamment japonaises. Certains détails techniques n'ont pas encore *été arrêtés*, mais d'ores et déjà le comité de coordination des banques a admis un principe précieux. Outre la mise en œuvre de « bonds de sorties » pour permettre aux instituts de crédits, *généralement* de petite ou de moyenne taille, de se retirer et d'éviter de bloquer, comme ce fut le cas pour le Mexique, l'application de l'accord général, l'idée d'un échange d'une part de la dette contre des prises de participation a été retenu sur une base intéressante : pour chaque dollar converti en monnaie locale pour acheter des actions, 1 dollar d'investissement nouveau est promis par les créanciers.

Rappelons que l'Argentine a obtenu, en janvier, du Fonds monétaire international un nouveau crédit stand-by de 1,35 milliard de dollars, ainsi qu'un crédit de 480 millions au titre de la compensation aux pertes d'exportation et que la Banque mondiale déboursera 2 milliards de dollars de prêts dès que l'accord avec les banques sera entériné à hauteur de 90 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Résultats de l'exercice 1986

Le conseil d'administration d'Intertechnique, réuni le 31 mars, a arrêté les comptes de l'exercice 1986 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 22 juin.

Au niveau consolidé :

– Les chiffres d'affaires hors taxes ont été, pour le groupe, de 1 439,5 millions contre 1 248,4 en 1985 ; pour la branche « aérospatial et systèmes », de 722,9 millions contre 561,7 ; pour la branche « informatique », de 720,4 millions contre 688,4 ;

– Les montants hors taxes des commandes reçues ont été, pour le groupe, de 1 481,4 millions contre 1 244,9 : pour l'« aérospatial et systèmes », de 747,8 millions contre 593,8 ; pour l'« informatique », de 737,6 millions contre 652,7 ;

– Les résultats nets ont été, pour le groupe, de 73,2 millions (5,1 % du chiffre d'affaires) contre 81,7 ; pour l'« aérospatial et systèmes », de 40,5 millions (5,6 %) contre 44 ; pour l'« informatique », de 32 millions (4,5 %) contre 37,7 ;

– Les marges brutes d'autofinancement ont été, pour le groupe, de 249,2 millions (17,3 % du chiffre d'affaires) contre 216,5 ; pour l'« aérospatial et systèmes », de 121,4 millions (16,8 %) contre 105,2 ; pour l'« informatique », de 127,8 millions (17,7 %) contre 111,4.

En 1986, le périmètre de consolidation a été élargi à la société Zénith-Aviation. Les chiffres de Zénith-Aviation inclus sont un montant de commandes et de chiffre d'affaires de 92 millions et une perte de 2,1 millions ; ces résultats prennent en compte, pour 8,1 millions, la totalité des frais de restructuration de la société Zénith-Aviation.

Par ailleurs, rappelons que les modalités fiscales de la filialisation de l'activité informatique avaient été, quant aux résultats nets de l'exercice 1985, à l'origine d'un accroissement de 10,3 millions pour l'« aérospatial et systèmes » et d'une diminution de 9,3 millions pour l'« informatique ».

Pour l'exercice 1986, la part d'Intertechnique dans le résultat net du groupe s'est élevée à 62 millions contre 70,3 en 1985. Ramenée à une action d'Intertechnique, cette part est de 81 F, contre 91,90 F en 1985.

Le conseil proposera à l'assemblée le versement d'un dividende de 21 F, soit 31,50 F de revenu global, identique à celui de l'exercice 1985.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOPAGRI

Réuni le 27 mars 1987, sous la présidence de M. Michel Horps, le conseil d'administration de Sopagri a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1986, qui seront soumis le 27 mai prochain à l'assemblée générale des actionnaires.

Il sera proposé à l'assemblée générale de mettre en distribution un dividende net de 3 F par action, soit un revenu global, avoir fiscal compris, de 4,50 F contre 3,75 F pour l'exercice précédent.

Sera également soumise à la prochaine assemblée la ratification de la nomination comme administrateur de M. Bernard Auberger.

Le bénéfice net s'élève à 138,2 millions de francs contre 10,4 millions pour l'exercice précédent. Le bénéfice courant avant impôt est resté stable à environ 10 millions de francs. Le résultat exceptionnel provient essentiellement de la cession par Sopagri de sa participation dans Générale Biscuit, qui a permis la réalisation d'une plus-value avant impôt de l'ordre de 150 millions de francs.

La situation nette de Sopagri avant la répartition s'élève à 396 millions de francs au 31 décembre 1986. Ce montant ne comprend pas, comme c'est le cas pour toute société de portefeuille, les plus-values latentes sur les participations qui, pour les seuls titres cotés, ressortent au 31 décembre 1986 à plus de 100 millions de francs après impôt sur les plus-values.

COMPAGNIE DES IMMEUBLES DE LA PLAINE MONCEAU

Le conseil d'administration a examiné les comptes de l'exercice 1986 qui se solde par un bénéfice net de 67 907 694,43 F contre 54 379 409,79 F pour l'exercice précédent ; compte tenu d'un report à nouveau de 4 940 662,61 F le solde à répartir s'élève à 72 848 357,04 F.

Il est rappelé que l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 1986 a offert aux actionnaires la possibilité de percevoir leur dividende en actions de la société et que, d'autre part, l'assemblée générale extraordinaire du 2 décembre 1986 a décidé l'augmentation du capital par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites dans la proportion une action nouvelle pour une action ancienne, en conséquence le nombre d'actions participant à la répartition s'établit à 12 899 702 au lieu de 6 375 369, soit plus du double que pour l'exercice précédent.

Le conseil proposera à l'assemblée générale de verser aux 12 899 702 actions composant le capital social : un dividende de 5,30 F assorti d'un avoir fiscal de 2,65 F représentant un revenu global de 7,95 F par action.

Enfin, le conseil proposera à l'assemblée d'accorder la faculté à chaque actionnaire de demander le paiement de la totalité de la distribution hors avoir fiscal lui revenant en actions de la société.

L'assemblée générale ordinaire sera convoquée le jeudi 11 juin 1987 à 11 heures, 78, rue de l'Université, 75007 Paris.

BANQUE FININDUS — *BANQUE GALLIÈRE*

UNION PARISIENNE DE GESTION

Le conseil d'administration de la banque Finindus, sous la présidence de M. Hervé Dubois, et ceux des principales filiales, la banque Gallière et l'Union parisienne de gestion se sont réunis les 26 et 28 mars 1987 pour arrêter les comptes de l'exercice 1986.

Le bénéfice consolidé du groupe s'établit à 12,6 MF (quote-part du groupe 9,6 MF), après paiement d'impôts sur les sociétés de 8,7 MF. Ce résultat intègre, outre la banque Finindus :

- la banque Gallière, sa filiale à 99 %,
- l'Union parisienne de gestion (UPG), établissement financier de l'article 99, contrôlé à 63,7 %,
- Finingest, filiale à 92,4 %, gérant des actifs immobiliers des SCPI Fininpierre I et II,
- Locaplus, société de location détenue en association à 50 % avec le Crédit chimique.

Le total des bilans Finindus et Gallière, avant incidence de la consolidation, s'élève à 2 474 MF. Les crédits distribués représentent 912 MF. Les dépôts de la clientèle sont de 1 786 MF. Pour l'ensemble du groupe, incluant l'activité propre de l'UPG, les fonds confiés par la clientèle, tant en gestion de fortune qu'en dépôts, atteignent un niveau total de près de 4 000 MF.

Dans le cadre d'une politique de renforcement des capitaux propres, il a été décidé de porter en réserve ou d'incorporer au capital la majeure partie des résultats de l'année 1986. En outre, les fonds propres de la banque Finindus sont passés de 75 000 000 F à 89 200 000 F, le 31 mars 1987 par augmentation de capital souscrite en numéraire. Ils s'élèvent désormais à près de 100 MF, si l'on inclut la quote-part du résultat consolidé de l'exercice 1986. Par ailleurs, le capital d'UPG sera porté le 29 avril 1987 de 3 790 000 F à 8 845 200 F.

L'extension du réseau en province sera poursuivie en 1987, de telle sorte qu'en fin d'année, outre ses trois implantations parisiennes, le groupe sera ainsi présent dans 21 villes de province.



GROUPE INTERTECHNIQUE

IN-INFORMATIQUE

Résultats de l'exercice 1986

Le conseil d'administration de la société, réuni le 31 mars, a arrêté les comptes de l'exercice 1986 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 22 juin.

Au niveau consolidé de la société et de ses filiales, le chiffre d'affaires a été de 720,4 millions, contre 688,4 millions ; les commandes reçues de 737,6 millions, contre 652,7 millions ; les commandes en portefeuille de 201 millions, contre 183,8 millions.

Le résultat net après impôt et participation s'est élevé à 32 millions, soit 4,5 % du chiffre d'affaires ; à comparer soit aux 37,7 millions et 5,5 % du résultat comptable de 1985, soit aux 47 millions et 6,8 % qu'aurait été le résultat net sans les incidences fiscales de l'opération d'apport de l'activité informatique d'Intertechnique.

Les études propres ont été de 81,5 millions, soit 11,3 % du chiffre d'affaires, contre 65,4 millions et 9,5 %.

La marge brute d'autofinancement a été de 127,8 millions, soit 17,7 % du chiffre d'affaires, contre 120,7 millions *et 17,5 % après incidence de l'impôt.*

Par action, le bénéfice net consolidé est de 15,64 francs, contre 18,10 francs. Le conseil proposera à l'assemblée le versement d'un dividende de 4 francs, soit 6 francs de revenu global, identique à celui de l'exercice précédent.

L'exercice 1986 a vu, dans le domaine de la commercialisation, la création de deux filiales, l'une en Espagne, qui se substitue à l'ancien distributeur, et l'autre, en Grande-Bretagne, où IN2 n'était pas présente.

Dans le domaine de la recherche avancée sur les bases de données, IN2 :

- a obtenu un contrat de recherche dans le cadre du projet européen Eurêka, en association avec la plus grande SSII espagnole : Entel du groupe Telefonica ;
- a formé avec l'INRIA, le CNRS et l'université de Paris-Orsay un groupement d'intérêt public afin de mettre en commun l'ensemble des hommes et des moyens matériels nécessaires au bon déroulement de ce projet.

L'année 1986 a vu l'affirmation de la marque IN2 auprès des clients anciens et nouveaux. Le conseil proposera à une asemblée générale extraordinaire, qui suivra directement l'assemblée générale ordinaire, de changer la raison sociale de la société d'IN-Informatique en IN2. Ainsi tous les efforts de promotion se concentreront-ils sur cette seule appellation facile à prononcer et à retenir dans toutes les langues.

SAINT-GOBAIN

Saint-Gobain a procédé par l'intermédiaire de sa filiale Saint-Gobain Nederland BV, le 13 avril 1987, à l'émission de 75 millions d'ÉCUS sur l'euromarché, assortie de warrants conférant à l'investisseur le droit sur trois ans d'acheter une once d'or à 490 dollars (cette option étant entièrement et simultanément couverte).

Cette émission permettra à la Compagnie de Saint-Gobain d'améliorer encore la structure actuelle des conditions de son endettement dans la mesure où le coût global de ce nouvel emprunt sera inférieur au LIBOR, et où les fonds levés seront destinés à rembourser par anticipation des emprunts à coût plus élevé.

L'opération est dirigée par Salomon Brothers (lead-manager) et BNP (co-lead manager).



GACHOT

Le groupe Gachot a pu racheter pour

5,8 millions de francs

un ensemble immobilier évalué à

21 millions de francs

actuellement, et la plus-value latente ressort à

13 millions de francs.

La réduction des frais généraux qui en découle par an est de

2 millions de francs environ.

Il s'agit de l'ensemble immobilier de son siège qui jusqu'à présent faisait l'objet d'un contrat de crédit-bail. Ce rachat porte sur

1 850 m² d'entrepôts,
3 800 m² de bureaux modernes,
ainsi que 2 hectares de terrain.

Par ailleurs, le groupe MATKEMI/CHEMAT, que Gachot vient de racheter, a fait un bénéfice consolidé après impôts au niveau de MATKEMI HOLDING de 4,5 millions de francs.

Économie

Hausse modérée des prix de détail en mars

La hausse des prix de détail a été modérée en mars. Elle a avoisiné 0,2 % par rapport à février. Après la flambée de janvier (+ 0,9 %) et le bon indice de février (+ 0,2 %), ce résultat traduit un retour progressif à la normale, c'est-à-dire à un rythme de hausse annuelle un peu supérieur à 3 %.

Cette décélération s'explique par le ralentissement des hausses de prix des services privés (après + 2,1 % en janvier puis + 1 % en février) et par la baisse des prix de l'énergie. Ces derniers, s'ils ont recommencé à augmenter au cours du mois dernier, n'en ont pas moins baissé en moyenne par rapport à février (entre 1 et 2 % de diminution). La baisse a été particulièrement sensible pour le fuel-domestique (environ 7 %). Elle a été non négligeable pour le gazoil (environ 2,5 %) et pour l'essence (un peu plus de 1 %). En revanche, la remontée des prix pétroliers entamée en mars pèsera sur l'indice d'avril.

Le résultat provisoire de mars devrait être officiellement publié par l'INSEE mercredi 15 ou jeudi 16, le résultat définitif étant connu en fin de mois.

Taxis parisiens : + 3,8 %

Les tarifs des taxis parisiens augmentent de 3,8 % en moyenne. Le prix du kilomètre reste inchangé, soit 2,44 F (tarif A), 3,80 F (tarif B), et 5,10 F (tarif C), de même que les suppléments pour transport de bagages ou d'animaux et la prise en charge dans les gares. En revanche, la prise en charge normale passe de 8,50 F à 9 F et le prix de l'heure d'attente, de 65 F à 71,40 F.

Applicables depuis le 11 avril, ces nouveaux tarifs doivent être affichés sur les vitres des véhicules en attendant que leur compteur soit modifié selon la nouvelle réglementation.

● **Marche des sidérurgistes CGT sur Nancy le 24 avril.** — La Fédération de la métallurgie CGT a annoncé le mardi 14 avril qu'elle appelait *« tous les sidérurgistes lorrains, leurs familles et la population »* à une *« marche sur Nancy le 24 avril »*, à l'occasion du voyage que M. Jacques Chirac doit effectuer en Lorraine du 23 au 25 avril.

HERVET

Le conseil d'administration, réuni le 10 avril 1987 sous la présidence de M. Jean-Baptiste Pascal, a examiné et arrêté les comptes de la banque et les comptes consolidés du groupe pour l'exercice 1986.

Le bénéfice net de la banque a progressé *de 27 % pour s'établir à 56,3 millions* de francs, contre 44,3 millions de francs en 1985. Pour le groupe, la progression est de 26 %, soit 72,9 millions de francs, contre 57,8 millions de francs. Dans un environnement de taux peu favorable au groupe Hervet les résultats nets, considérés hors plus-values, sont respectivement pour la banque de 44,3 millions de francs, contre 43,1 millions de francs en 1985, et de 60,6 millions de francs, contre 56,6 millions de francs pour le groupe.

Le total du bilan consolidé s'établit à 9,3 milliards de francs en fin d'année, *soit + 11,2 %. La* collecte des ressources est restée soutenue : les dépôts de la clientèle ont progressé de 6 % en capitaux moyens et de 5,2 % en fin d'année, pour s'établir à 5,4 milliards de francs au 31 décembre 1986 ; quant aux encours de placements financiers gérés ils s'élèvent à la fin 1986 à 2,6 milliards de francs, en progression de 28 % sur l'exercice précédent. En revanche, si les crédits à la clientèle observés en fin d'année, 4,6 milliards de francs, marquent une progression de 5,9 %, ils demeurent stables en capitaux moyens d'un exercice à l'autre. La part des commissions et produits des services dans la formation du produit net bancaire est de nouveau en 1986 en croissance sensible, puisqu'elle s'établit à 28 %, contre 22 % en 1985.

Le conseil a été informé de l'activité des premiers mois de 1987 qui traduisent une tendance à la croissance dans le domaine des dépôts et dans celui des actifs gérés en placements financiers ; un positionnement des emplois à un niveau amélioré est observé pendant cette même période.

Le président a rendu compte au conseil des résultats favorables de l'offre faite par la banque Hervet pour figurer dans l'actionnariat stable de la Banque du bâtiment et des travaux publics et fait valoir les effets positifs réciproques que les deux établissements peuvent attendre de cette participation.

Après avoir arrêté les comptes, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui se réunira le 25 mai 1987, une répartition du bénéfice aboutissant à une distribution de 22,1 millions de francs, soit 15,56 francs par action.

Marchés financiers

PARIS, 14 avril =

Les travaux publics soutenus

De nouveaux ajustements de positions se sont produits mardi rue Vivienne. Cependant, d'une façon générale, le marché a montré une plus grande résistance que la veille. Surtout les travaux publics, soutenus par la perspective d'un plan de développement autoroutier, ont fait quelques progrès (Colas, J. Lefebvre, Bouygues, SCREG, Ciments français, Auxiliaire d'entreprises, SGE). Bref, malgré le ralentissement du courant des échanges, la Bourse n'a pas eu trop mauvaise allure et, à la clôture, l'indicateur instantané limitait à – 0,5 % sa perte de la journée.

Autour de la corbeille, les professionnels se disaient encore relativement confiants. Entré dans les mortes eaux des vacances pascales, le marché s'efforce de trouver un point d'équilibre au moment où, à cause des faiblesses du dollar, les taux d'intérêt sont chahutés. Beaucoup ne croient pas à la persistance d'une tension mais reconnaissent que, dans cette hypothèse, les marchés devraient s'adapter en se réalignant à des niveaux inférieurs mieux appropriés. Pour l'instant, rue Vivienne, l'on expédie surtout les affaires courantes. Trois séances seulement séparent la Bourse de la liquidation d'avril, qui aura lieu mercredi en huit. Sauf imprévu, rien de déterminant ne devrait se produire d'ici là. A moins que le déficit de la balance commerciale américaine ne se réduise un peu. Mais tout le monde se refusait à y croire.

A cause de la montée des taux d'intérêt un peu partout dans le monde, le marché obligataire et le MATIF ont été particulièrement lourds.

Notons le raffermissement de Bic survenu au lendemain d'une *jolie* glissade.

Conséquence de la baisse du dollar, l'or a continué de grimper : 440,25 dollars l'once (+ 4,35 dollars) à Londres.

NEW-YORK, 14 avril ↓

Rechute

L'annonce d'un déficit commercial beaucoup plus lourd que prévu pour le mois de février a provoqué mardi une forte rechute des cours à Wall Street. A un moment, l'indice des industrielles avait perdu 68 points. *Cependant, sur* des rachats de dernière minute, l'écart était réduit, et, à la clôture, le Dow s'établissait à 2 252,98 (– 34,09 points). La baisse n'en est pas moins sévère. Le bilan de la journée témoigne des dégâts occasionnés à la cote. Sur 2 005 valeurs traitées, 1 648 ont reculé, 155 seulement ont monté et 202 n'ont pas varié.

D'après les professionnels, le marché s'est retrouvé face à ses anciens démons, qui sont les taux d'intérêt élevés et l'inflation et qu'une nouvelle baisse du dollar pourrait ranimer.

Beaucoup redoutaient autour du Big Board un reflux massif des investisseurs étrangers devant l'aggravation de la situation. Les Japonais, en particulier, très actifs encore ces derniers temps, paraissent vouloir déserter les lieux pour se reporter sur leur propre marché. Serait-ce un signe ? Une activité frénétique a régné, et 267,30 millions de titres ont changé de mains, contre 181 millions la veille.

VALEURS	Cours du 13 avril	Cours du 14 avril
Alcoa	44 7/8	44 1/2
A.T.T.	24	23 7/8
Boeing	50 3/4	50 3/8
Chase Manhattan Bank	36	34 3/4
Du Pont de Nemours	111 1/2	109 1/2
Eastman Kodak	73 3/4	72 3/8
Exxon	89 1/2	88 3/4
Ford	85 1/4	81 7/8
General Electric	102	102
General Motors	84 1/4	83 1/8
Goodyear	59	57 3/4
I.B.M.	147 3/4	147 7/8
I.T.T.	57 3/4	55 5/8
Mobil Oil	47 1/8	46 1/4
Pfizer	69 3/8	68 1/8
Schlumberger	40 5/8	40
Texaco	28 3/8	29 5/8
U.A.L. Inc.	71 1/4	70 3/8
Union Carbide	28 1/8	27
U.S.X.	27 5/8	27 5/8
Westinghouse	62 3/4	59 3/4
Xerox Corp.	71 3/4	71 1/2

CHANGES

Dollar : 6,04 F ↑

D'abord très faible, le dollar *s'est redressé* sur tous les marchés financiers pour coter 6,0375 F (contre 6,002 F), 1,8140 DM (contre 1,8036 DM) et même 142,30 yens (141,35 yens à la clôture à Tokyo). Les opérateurs ont été très impressionnés par les déclarations du gouverneur de la Banque de Tokyo, M. Sumita, sur la volonté du FED de mette tout en œuvre pour freiner la baisse du dollar.

FRANCFORT	14 avril	15 avril
Dollar (en DM) ..	1,8036	1,8140
TOKYO	**14 avril**	**15 avril**
Dollar (en yens) ..	141,35	141,85

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (15 avril) .... 8 5/16-8 7/16 %
New-York (14 avril) .... 6 7/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	13 avril	14 avril
Valeurs françaises ..	110,2	109,7
Valeurs étrangères .	113,6	113,6

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	13 avril	14 avril
Indice général ...	447,4	444,5

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	13 avril	14 avril
Industrielles	2 287,41	2 252,98

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	13 avril	14 avril
Industrielles	1 512,4	1 506,7
Mines d'or	483,8	485
Fonds d'État	89,89	89,46

TOKYO

	14 avril	15 avril
Nikkei (Dow Jones) ...	23 524,18	
Indice général ...	2 006,92	

MATIF

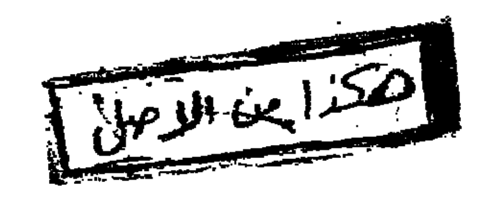
Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 14 avril
Nombre de contrats : 31 562

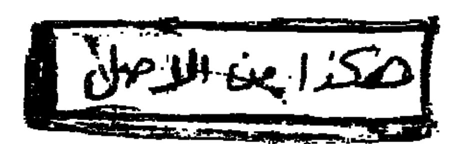
COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	106,65	106,70	106,75	106,70
Précédent	107,40	107,45	107,40	107,25

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SAINT-GOBAIN LANCE UNE ÉMISSION SUR L'EUROMARCHÉ. — Saint-Gobain vient de réaliser, par l'intermédiaire de sa filiale Saint-Gobain Nederland BV, une émission de 75 millions d'ECU sur l'euromarché. Cette émission, dirigée par Salomon Brothers et la BNP, est assortie de « warrants », conférant à l'investisseur le droit sur trois ans d'acheter une once d'or à 490 dollars. *Cette option, a précisé Saint-*Gobain, a été entièrement et simultanément couverte. Le groupe privatisé souhaite par cette émission améliorer la structure des conditions de son endettement.

NOMINATION D'UN NOUVEL AGENT DE CHANGE. — M. Patrick Poupon, quarante-deux ans, a été nommé agent de change le 8 avril. Il rejoint M. Patrick Sellier à Paris et M. Gérard Suchet à Lyon aux commandes de la *charge Sellier SA*, dans *laquelle* il était entré en 1985, en provenance d'une grande banque.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 14 AVRIL

Cours relevés à 17 h 36

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1525	4,5 % 1973	1671	1700	1700	+ 1 74
....	C.N.E. 3%	4215	4220	4220	+ 0 12
1209	B.N.P. T.P.	1220	1210	1210	– 0 81
1210	C.C.F. T.P.	1228	1217	1217	– 0 89
1117	Créd. Lyon. T.P.	1170	1170	1170	....
3010	Électricité T.P.	3010	....	....	....
2114	Renault T.P.	2145	2140	2140	– 0 22
2330	Rhône-Poul. T.P.	2340	2330	2332	– 0 33
1385	St-Gobain T.P.	1402	1390	1390	– 0 85
1320	Thomson T.P.	1330	1326	1326	– 0 29
580	Accor	545	540	540	– 0 92
2180	Agence Havas	2229	2220	2229	....
2090	Ag. Havas C. I.	2220	2220	2230	+ 0 45
740	Air Liquide	730	725	730	....
2950	Alcatel	2885	2845	2855	– 1 04
2340	Als. Superm.	2191	2180	2180	– 0 50
530	A.L.S.P.I.	520	535	535	+ 2 88
440	Alsthom ★	439	437	446	+ 1 59
2550	Arjom. Prioux	2935	2918	2918	– 0 58
620	Aussedat-Rey	656	651	652	– 0 46
1630	Aux. Entrepr. ★	1621	1630	1637	+ 0 98
1250	Avions Dassault	1236	1240	1235	– 0 08
800	BAFIP	797	788	795	– 0 25
480	Bail-Equipem. ★	460	480 10	469 90	+ 2 15
960	Bail-Investiss.	980	965	965	– 1 53
1050	Cie Bancaire	769	765	768	– 0 13
615	Bazar H.-V.	630	630	620	– 1 58
735	Béghin-Say ★	608	602	602	– 0 98
730	Berger (Ma)	800	799	799	– 0 13
845	Bic ★	725	705	721	– 0 55
1600	B.I.S.	1535	1545	1545	+ 0 65
2950	Biscuit (Géné.)	2910	2900	2900	– 0 34
2750	Bongrain S.A.	2750	2700	2700	– 1 82
1330	Bouygues	1357	1387	1388	+ 2 27
5060	B.S.N.	5070	5020	5030	– 0 79
1400	Carnaud	1484	1480	1480	+ 0 07
3870	Carrefour	3740	3685	3670	– 1 87
2350	Casino	2308	2280	2250	– 2 51
1920	Casino A.D.P.	1799	1757	1780	– 1 05
1330	C.C.M.C.	1255	1270	1270	+ 1 20
1310	Cetelem	1152	1150	1125	– 2 34
2610	C.F.A.O.	2560	2540	2536	– 0 94
1600	C.G.I.P.	1554	1541	1545	– 0 58
1920	Chargeurs S.A.	1885	1886	1890	+ 0 27
85	Chiers-Châtill.	80	78	78 05	– 2 44
955	Ciments franç. ★	1027	1028	1024	– 0 29
695	Club Méditerr.	688	680	680	– 1 20
210	Codetel	224	210	216	– 3 57
390	Cofimeg	370	364	365	– 1 35
2070	Colas	2090	2101	2110	+ 0 96
345	Compt. Entrepr.	331	330	330	– 0 30
795	Compt. Mod.	809	800	801	– 0 99
1190	Créd. Foncier	1127	1122	1122	– 0 44
610	Crédit F. Imm.	612	601	605	– 1 14
1490	Crédit Nat. ★	1380	1365	1365	– 1 08
340	Crouzet ★	350	350	340	– 2 85
2600	Damart S.A.	2945	2940	2940	– 0 17

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
530	Darty ★	490 30	490 10	490	– 0 06
355	Dév. R.d.C. (Li)	394	394	394	....
715	D.M.C.	695	677	677	– 2 58
3040	Docks France ★	2849	2825	2835	– 0 49
2290	Dumez ★	2399	2394	2398	– 0 04
1500	Eaux (Gén.)	1512	1505	1505	– 0 46
2890	Ecco ★	2800	2820	2800	....
1370	Electro-Financ.	1325	1300	1320	– 0 38
340	Elf-Aquitaine	332	333	335	+ 0 90
320	– (certific.)	318	317	317	– 0 31
3250	Epeda-B-Faure	3148	3120	3120	– 0 89
3500	Essilor	3230	3200	3219	– 0 34
520	Esso S.A.F. ★	500	500	509	+ 1 80
3160	Eurafrance	3200	3200	3150	– 1 56
1470	Eurocom ★	1640	1620	1624	– 0 97
3600	Euromarché	3460	3400	3400	– 1 73
930	Europe n° 1 ★	857	858	850	– 0 81
1570	Facom	1895	1900	1878	– 0 89
1230	Fichet-Bauche	1149	1145	1145	– 0 35
235	Finextel	237 50	238	237 90	+ 0 17
250	Fives-Lille	258	249 90	253	– 1 94
345	Francarep	340	340	340	....
1550	Fromageries Bel	1390	1485	1485	+ 5 40
1250	Gal. Lafayette	1180	1180	1179	– 0 08
440	Gascogne	460	450	450	– 2 17
415	Géophysique ★	518	510	510	– 1 54
2540	Gerland	2845	2780	2780	– 2 28
715	GTM-Entrepose	730	758	758	+ 3 84
895	Guyenne-Gas. ★	836	820	831	– 0 59
3280	Hachette ★	3020	3000	3000	– 0 66
790	Hénin (La)	850	830	830	– 2 24
117	Imétal	116 10	114 90	115	– 0 95
485	Imm. Plaine-M.	480	482	481	+ 0 21
5020	Inst. Mérieux	5130	5070	5070	– 1 17
610	Interbail	600	600	600	....
1750	Intertechnique	1735	1710	1710	– 1 44
1910	J. Lefebvre	2095	2097	2128	+ 1 57
2280	Lab. Bellon	2272	2330	2330	+ 2 55
1530	Lafarge-Coppée	1660	1645	1648	– 0 72
2120	Lebon ★	2040	2047	2025	– 0 73
5510	Legrand	5790	5700	5700	– 1 55
860	Leroy-Somm. ★	890	890	875	– 1 68
1890	Lesieur	1890	1869	1869	– 1 11
900	Locabail Immob.	788	788	788	....
750	Locafrance ★	794	795	780	– 1 76
955	Locindus	940	960	955	+ 1 60
1150	L. Vuitton S.A ★	1080	1072	1094	+ 1 29
780	Luchaire	705	700	699	– 0 85
1740	Lyonn. Eaux ★	1714	1700	1640	– 4 31
142	Mais. Phénix	149	146	150	+ 0 67
760	Majorette (Ly)	875	872	872	– 0 34
77	Manurhin	74	76	74 50	+ 0 68

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
570	Mar. Wendel	532	530	540	+ 1 50
1640	Martell	1822	1860	1860	+ 2 09
2580	Matra	2625	2595	2595	– 1 14
2700	Merlin-Gerin ★	2800	2799	2775	– 0 89
3350	Michelin	3480	3469	3485	+ 0 14
1570	Midi (Cie)	1532	1515	1515	– 1 11
480	Midland Bk S.A.	472	485	485	+ 2 75
715	Min. Salsig. (Mu)	839	849	849	+ 1 19
55	M.M. Penarroya	58	57 90	57 90	– 0 17
2530	Moët-Hennessy	2480	2485	2460	– 0 81
115	Moulinex	111 40	112	110	– 1 25
1190	Navig. Mixtes	1190	1161	1166	– 2 02
210	Nord-Est	200	198	198	– 1
470	Nordon (Ny)	470	471	471	+ 0 21
760	Nouvelles Gal.	774	766	766	– 1 03
1250	Occident. (Gén.)	1320	1320	1316	– 0 30
1740	Omn.F.Paris	1720	1720	1720	....
191	Olida-Caby	178 50	176 80	176 30	– 1 23
580	Opfi-Paribas	567	560	555	– 2 11
4370	Oréal (L')	4400	4225	4250	– 3 41
845	Paris-Résec. ★	815	819	813	– 0 24
1570	Pechelbronn ★	1745	1720	1727	– 1 03
1650	Penhoet	1620	1630	1630	+ 0 62
1080	Pernod-Ricard	1065	1060	1058	– 0 66
140	Pétroles B.P.	142	144	144 50	+ 1 76
1470	Peugeot S.A.	1507	1500	1495	– 0 80
37	Poclain	13 75	12 70	12 50	– 9 09
2110	Poliet	2244	2250	2250	+ 0 27
960	P.M. Labinal	928	926	926	– 0 22
3600	Presses Cité	3580	3580	3580	....
1490	Prétabail Sic.	1435	1420	1401	– 2 36
820	Primagaz	860	850	851	– 1 05
745	Printemps ★	725	721	731	+ 0 82
2650	Promodès	2300	2325	2327	+ 1 17
320	Prouvost S.A ★	292	285	280 10	– 4 07
1640	Radiotechn.	1600	1577	1584	– 1
163	Raff. Dist. Total	147 50	155	155 80	+ 5 63
2910	Redoute (La) ★	2900	2901	2900	....
480	Robur financière	541	550	550	+ 1 66
1900	Roussel-Uclaf	1820	1805	1807	– 0 71
1460	Roussel-C.N.I.	1330	1300	1299	– 2 33
5920	R. Impériale (Ly)	6310	6390	6390	+ 1 27
290	Sade	295 50	295 10	295 10	– 0 14
3950	Sagem	3830	3830	3830	....
445	Saint-Gobain	448 90	446 10	448 10	– 0 18
1150	St-Louis B.	1060	1095	1090	+ 2 83
2130	Salomon	1985	1945	1945	– 2 02
1640	Salvepar	1571	1571	1571	....
890	Sanofi	884	880	880	– 0 45
705	S.A.T.	730	740	740	+ 1 37
1240	Saupiquet (Na)	1150	1150	1150	....
670	Schneider ★	655	658	656	+ 0 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
115	S.C.O.A.	128 10	128 80	128 90	– 0 94
785	S.C.R.E.G.	816	820	823	+ 0 86
870	Seb ★	835	830	829	– 0 71
465	Sefimeg	474	475	474 80	....
1840	S.F.I.M.	1930	1915	1916	– 0 73
106	S.G.E.	108 10	108	108	– 0 09
690	Sign. Ent. El. ★	668	675	646	– 3
1040	Silic	1090	1100	1100	+ 0 92
620	Simco-U.P.H. ★	621	621	631	+ 1 61
400	Simnor (Li)	400	400	400	....
1350	Skis Rossignol	1308	1300	1299	– 0 68
800	Sliminco	729	731	731	+ 0 27
285	Sodero (Na)	275	275	275	....
2850	Sodexho	2950	2930	2930	– 0 68
440	Sogerap	470	465	465	– 1 06
2120	Somm-Allib. ★	2081	2080	2099	+ 0 86
805	Source Perrier	781	760	762	– 2 43
1350	Sovac ★	1222	1220	1208	– 1 14
825	Spie-Batignol.	620	622	623	+ 0 48
805	Strafor	770	752	750	– 2 60
515	Synthelabo ★	418	415	411	– 1 67
825	Tales Luzenac	819	810	810	– 1 10
3540	Tél. Elect.	3270	3300	3300	+ 0 92
1700	Thomson-C.S.F.	1710	1694	1694	– 0 94
480	Total (CFP) ★	491	488	491	....
105	– (certific.)	107	106	105	– 1 87
2550	T.R.T.	2405	2351	2350	– 2 29
835	U.F.B.	795	779	779	– 2 01
1610	U.I.C.	1434	1429	1420	– 0 98
825	U.I.F.	680	682	682	+ 0 29
880	U.I.S.	884	890	890	+ 0 68
580	U.C.B. ★	396	398	383 50	– 3 15
840	Unibail	780	785	787	+ 0 90
570	Valéo	574	580	580	+ 1 05
103	Vallourec	106 50	103	103 50	– 2 82
4380	V. Clicquot-P.	4320	4230	4270	– 1 16
750	Via Banque	675	660	660	– 2 22
810	Elf-Gabon	815	822	822	+ 0 86
111	Amax Inc.	129	126	128	– 0 78
465	Amer. Express	440	438	436	– 0 91
147	Amer. Teleph.	146 40	146	146	– 0 27
122	Anglo Amer. C.	159	153 20	104 50	– 34 28
580	Amgold	734	730	732	– 0 27
840	BASF (Akt)	897	897	897	....
955	Bayer	996	1010	1001	+ 0 50
135	Buffelsfont.	163 90	159 10	157	– 4 21
235	Chase Manh.	220 50	210 10	211	– 4 31
305	Cie Pétr. Imp.	315 10	310	310	– 1 62
73	De Beers	83 90	84 50	84	+ 0 12
2090	Deutsche Bank	2200	2147	2145	– 2 50
69	Dome Mines	92	96 50	106	+ 15 22
1090	Dresdner Bank	1160	1155	1180	+ 1 72

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
121	Driefontein Cst	180	183	183	+ 1 88
690	Du Pont-Nem.	704	677	670	– 4 83
475	Eastman Kodak	463	447	445	– 3 89
44	East Rand	64	60 20	61	– 4 69
285	Electrolux	301 50	304	304	+ 0 83
250	Ericsson	248 10	247	247	– 0 44
515	Exxon Corp.	537	532	532	– 0 93
500	Ford Motors	518	510	510	– 1 54
89	Freegold	117 70	117	115	– 2 29
107	Gencor	131	131 80	130 80	– 0 15
855	Gén. Electr.	655	620	621	– 5 19
580	Gén. Belgique	583	562	559	– 4 12
470	Gen. Motors	514	502	502	– 2 33
85	Goldfields	105 20	101 30	101 30	– 3 71
48	GdMetropolitain	47	47 30	47	....
73	Harmony	104	98	98	– 5 77
40	Hitachi	36 25	36 20	36 20	– 0 14
840	Hoechst Akt.	888	905	903	+ 1 69
130	Imp. Chemical	126	127 30	127 30	+ 1 03
97	Inco. Limited	106 50	107 50	107 50	+ 0 94
900	IBM	900	894	894	– 0 67
396	ITT	366	350	343	– 6 28
145	Ito-Yokado	151 10	152 50	152 50	+ 0 93
71	Matsushita	57 10	59	59	+ 3 33
990	Merck	982	955	955	– 2 75
805	Minnesota M.	804	778	771	– 4 10
290	Mobil Corp.	294 50	286	286	– 2 89
276	Morgan J.P.	262	247 50	247 50	– 5 53
38400	Nestlé	37100	37600	37600	+ 1 35
151	Norsk Hydro	160 30	159 20	159 20	– 0 69
225	Ofsil	292 50	289	290	– 0 85
1640	Petrofina	1699	1683	1683	– 0 94
515	Philip Morris	531	520	521	– 1 88
144	Philips	146 60	151 20	151 20	+ 3 14
600	Quilmès	615	613	616	+ 0 16
750	Randfontein	1010	967	978	– 3 17
720	Royal Dutch	722	717	717	– 0 69
72	Rio Tinto Zinc	91 50	88 60	88 20	– 3 61
92	St Helena Co	130 10	127 50	125 50	– 3 54
240	Schlumberger	255	246 80	245	– 3 92
125	Shell transp.	114 40	115 30	115	+ 0 52
2110	Siemens A.G.	2255	2275	2275	+ 0 89
127	Sony	112	114 90	116 20	+ 3 75
135	T.D.K.	117 80	116 80	116 10	– 1 44
29	Toshiba Corp.	28 70	30 10	29 70	+ 3 48
1650	Unilever	1710	1715	1710	....
320	Unit. Techn.	299 50	293 80	293 50	– 2
625	Vaal Reefs	901	901	911	+ 1 11
300	Volvo	297 50	295	296	– 0 50
300	West Deep	463	452	450	– 2 81
455	Xerox Corp.	458 50	434 30	434 30	– 5 28
1 25	Zambia Corp.	1 38	1 32	1 33	– 2 21

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8485	..
Emp. 8,80 % 77	122 95	7 884
9,80 % 78/93	102 20	7 437
10,80 % 79/94	105 30	6 598
13,25 % 80/90	108 20	11 471
13,80 % 80/87	102 83	6 843
13,80 % 81/89	106 80	3 403
16,75 % 81/87	103 25	8 958
16,20 % 82/90	118 25	4 083
16 % juin 82	120	13 585
14,60 % fév. 83	119 30	2 120
13,40 % déc. 83	122 25	4 222
12,20 % oct. 84	114 38	6 317
11 % fév. 85	115 90	1 597
10,26 % mars 86	109 10	0 953
ORT 12,75 % 83	1739	..
OAT 10 % 2000	109 60	8 849
OAT 9,90 % 1997	108 45	3 336
OAT 9,80 % 1996	106 65	2 014
Ch. France 3 %	174	..
CNB Bques janv. 82	101 40	2 341
CNB Paribas	102 10	2 341
CNB Suez	102 10	2 341
CNI janv. 82	101 40	2 341
PTT 11,20% 85	108 40	3 894
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	109 70	8 961
CNT 9% 86	98 35	0 177
CRH 10,90% déc. 85	108 70	2 849

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1260	1350 d
Agache (Sté Fin.)	2000	2060
A.G.F. (St Cent.)	851	850
Applic. Hydraul.	840	783 o
Arbel	231	240
Astorg	490	480
Avenir Publicité	2640	2600
Bain C. Monaco	404	401
Banque Hypoth. Eur.	501	....
Béghin-Say (C.I.)	473	473
B.G.I.	595	595
Blanzy-Ouest	585	585
B.N.P. Cl	521	523
B.N.P. Intercontin.	490	458 30 o
Bénédictine	4525	4527
Bon-Marché	894	898
Cdif	999	980
Cambodge	930	921
C.A.M.E.	840	....
Campenon Bern.	765	788
Carbone-Lorraine	940	921
C.E.G.Frig.	861	830
Centen. Blanzy	3061	....
Centrest (Ny)	277	265 o
Cerabati	100	103
CERUS	888	875
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1047	1082
Champex (Ny)	190	190
C.I.C. (Financ. de)	352	357
C.I. Maritime	768	780
Cimen-Sintra	1025	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ciram (B)	655	655
Clause	1489	1479
Cofradel (Ly)	2520	2500
Cogifi	480	480
Comiphos	680	679
Cie Industrielle	3580	3580
Comp. Lyon-Alem.	700	724
Concorde (La)	1215	1170
C.M.P.	39 95	38 35 o
Créd. Gén. Ind.	1100	1160
Crédit Lyonnais C.I.	820	825
Cr. Universel (Cie)	920	....
Créditel	155	155
Darblay S.A.	1011	999
Darty Act. d. p.	410	391
De Dietrich	2780	2700
Delalande S.A.	1520	1650
Delmas-Vieljeux (Fin.)	1288	1290
Didot-Bottin	684	705
Eaux Bass. Vichy	1556	1609
Eaux Vittel	2800	2800
Economats Centre	625	621
Electro-Banque	510	508
Elf-Antargaz	900	895
E.L.M. Leblanc	998	1001
Enafi-Bretagne	343	343
Entrepôts Paris	628	605
Epargne (B)	3510	....
Europ. Accumul.	111	110
Eternit	3100	3180
Exor	4302	4370
Finalens	278	260
FIPP	460 50	460
Fnac	1361	1361
Foncière (Cie)	621	621
Fonc. Lyonnaise	5110	5470
Foncina	590	570
Forinter	1110	1115
Fougerolle	459	459
France I.A.R.D.	540	507
France (La)	7980	7700
From. Paul Renard	501	485
GAN	1260	1185
Gaumont	624	615
Gaz et Eaux	2750	2628
Gévelot	986	936
Gr. Fin. Constr.	520	510
Gde Moul. Paris	514	520
Groupe Victoire	3850	3885
G. Transp. Ind.	640	629
H.E.F.	468	460
Hutchinson	1400	1380
Immindo S.A.	575	551
Imminvest	330	335
Immobail	481	490
Immobanque	793	799
Immob. Marseille	11000	11300
Immofice	590	588
Invest. (Sté Cent.)	3500	3640 d
Jaeger	205	202
Lafitte-Bail	570	585
Lambert Frères	280	281
Lille-Bonnières	1561	1550
Loca-Expansion	345	340
Locafinancière	455	451
Locatel	624	650
Louvre (Sté)	1820	1820
Machines Bull	51 80	51 80
Magasins Uniprix	250	245
Magnant S.A.	139	139
Maritimes Part.	499	....
Métal Déployé	515	513
Mors	239	240
Navel Worms	114 70	110

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	186	....
OPB Paribas	475	489
Optorg	320	333 d
Oréal (L') C.I.	3080	3050
Origny-Desvroise	1259	1249
Palais Nouveauté	1130	....
Paribas	524	522
Paribas-CIP	506	519
Paris France	322	317 50
Paris-Orléans	410 10	409
Part. Fin. Gest. Im.	1710	....
Partonbus	990	1010
Pathé-Cinéma	1001	1000
Pechiney (cert. inv.)	248	250
Piles Wonder	1250	1210
Piper-Heidsieck	1389	....
P.L.M.	200	200 50
Porcher	700	710
Providence S.A.	2100	2120
Publicis	2872	2865
Raff. Souf. R.	174	174
Rhône-Poul. (c. inv.)	395	392
Ricqlès-Zan	430	....
Rochefortaise S.A.	423	410
Rochette-Cenpa	150	147
Rosario (Fin.)	417	417
Roudière	307	....
Rougier et Fils	136	130
Sacer	595	575
SAFAA	1699	1662
Safic-Alcan	980	952
SAFT	2580	2545
Saga	435	425
St-Gobain C.I.	460	459 80
Salins du Midi	545	549
Santa-Fé	178	173 50
Satam	258	265
Saulnes	83	84
Saunier-Duval	87	....
Savoisienne (M)	299	287 o
SCAC	886	871
Senelle Maubeuge	689	689
S.E.P. (M)	225	230
Serv. Equip. Véh.	112	116
Sicli	284	284
Sicotel	392	390
Sinvim	310	320
Siph (Plant. Hévéas)	520	520
Sté Générale-CIP	1750	1779
Sofal financière	2290	2150
Soffo	500	550
Soficomi	850	....
S.O.F.I.P. (M)	200	190 10 o
Sofragi	1249	1300 d
Soganal (Na)	198	188
Soudure Autog.	522	565
Sovabail	750	705
Speichim	27 50	42 80 d
S.P.I.	875	850
Suez (Fin. de)-CIP	1525	1525
Stami	980	960
Taittinger	2250	2202
Testut-Aequitas	390	390
Tour Eiffel	700	700
Ufiner S.M.D.	789	789
U.A.P.	2450	2400
U.T.A.	2658	2630
Vicat	1750	1679
Viniprix	1800	1800
Virax	206	218
Waterman S.A.	650	680
Brass. du Maroc	149	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1020	980
Akzo	403	....
Alcan Alum	240	235
Algemeine Bank	1559	1500
American Brands	309 90	288
Am. Petrofina	310	320
Arbed	278	....
Asturienne Mines	188	174
Bco Pop Espanol	407	412
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1280	....
B. Régl. Internat.	57000	60000
Br. Lambert	614	615
Canadian-Pacific	111 50	110 50
CIR	35	35
Commerzbank	872	870
Dart. and Kraft	370	380
De Beers (port.)	84	79 40
Dow Chemical	516	509
Gén. Belgique	583	568
Gevaert	970	1050
Glaxo	147	148 90
Goodyear	351	345
Grace and Co	380	....
Gulf Canada Corp.	128	127
Honeywell Inc.	440	440
I.C. Industries	199	195
Johannesburg	1029	1100
Kubota	20	21
Latonia	286	286
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	56 50	....
Mineral-Ressourc.	75 10	78 50
Nixdorf	2670	2681
Noranda	147 10	147 10
Olivetti	35	35 10
Pakhoed Holding	215	215
Pfizer Inc.	444	430
Procter Gamble	540	526
Ricoh Cy Ltd	34	34
Rolinco	273 90	270
Robeco	296 90	290 70
Rodamco	423	425
Saipem	20 20	20 20
Shell fr. (port.)	120	....
S.K.F. Aktiebolag	313	....
Steel Cy of Can.	111	117
Tenneco	275	....
Thorn EMI	62	60
Toray indust. Inc	29 70	30
Vieille Montagne	810	891
Wagons-Lits	885	925
West Rand	32	35 20

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Autrep	6 50	7
Calciphos	1311	1352
C.E.M.	....	....
Cochery	178	....
Coparex	465	460
Dubois Inv. (Casto.)	1200	1205
Gachot	315	315
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Matra Horl. (échan.)	....	....
Nicolas	1150	1130
Révillon	410	....
Rorento N.V.	151 50	151 50
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	241	280
Ufinex	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1290	....	Deville	990	990	Molex	330	339
Alain Manoukian	1015	1010	Drouot-Assurances	601	601	Navale-Delmas	899	899
Asystel	685	675	Drouot-Obl. convert.	4150	4180	Olivetti-Logabax	650	630
B.I.C.M.	939	935	Editions Belfond	389	355 o	Om. Gest. Fin.	584	570
B.I.P.	1235	1235	Elect. S. Dassault	960	965	Patemelle-R.D.	3420	....
Bolloré Technologies	1410	1400	Expand	820	817	Petit Bateau	304	300
Buitoni	897	881	Filipacchi	820	816	Petrofigaz	763	725
Cables de Lyon	1499	1501	Guntoli	770	780	Razel	1650	1680
Calberson	1000	1000	Guy Degrenne	1200	1200	St-Gobain Emballage	1545	1505
Cardif	2950	2999	I.C.C.	290 20	297	St-Honoré Matignon	230	230
Cap Gemini Sogeti	2800	2770	IN Informatique	390	385	S.C.G.P.M.	320	320
C.D.M.E.	1210	1210	Le gd livre du mois	498	500	Sema-Metra	1787	1858 d
C. Equip. Elect.	352	355	Loca-Investissement	340	350	S.E.P.	1440	1415
C.E.G.I.D.	3280	3280	Locamic	580	594	S.E.P.R.	1800	1800
C.E.P.-Communication	1550	1505	Marston	641	639	S.M.T. Goupil	418	418
C.G.I. Informatique	1148	1100	Marlin Immobilier	491	463	Sodiniorg	1560	1560
C. Occid. Forestière	238 50	....	Métallurg. Minière	200	188	Sofibus	423	420
Dafsa	262	265	Métrologie Internat.	788	798	Supra	1245	1240
Dauphin O.T.A.	3700	3690	M.M.B.	700	700	Valeurs de France	388	388
Devanlay	2900	2900						

SICAV (sélection) — 14/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	850 31	829 57
Actions France	503 53	485 33
Action Invest.	391 82	374 05
Actions sélectives	823 71	801 17
Aedificandi	653 04	629 44
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1293 50	1261 95
A.G.F. 5000	649 44	633 60
A.G.F. ECU	1178 94	1167 27
A.G.F. Interfonds	473 74	462 19
A.G.F. OBLIG.	1164 96	1159 16
Agfimo	714 98	697 52
Aleafi	215 31	207 53
A.L.T.O.	185 84	179 12
Amei-Gan	5846 19	5583 95 ◆
America-Valor	770 89	735 74
Amérique Gestion	393 60	375 75
Amplitude	591 99	574 76
Arbitrages court terme	5311 87	5301 26
Argonautes	444 42	424 27
Associc	1161 38	1161 38
Aurecic	1474 78	1431 83
Axa Europe	114 14	108 96
Axa Investissements	125 68	119 98
Bourse-Investiss.	491 55	469 26
Bred Associations	2631 65	2623 78
Bred International	97 68	95 76
Capital Plus	1676 72	1676 72
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	914 66	873 18
Convertimmo	413 83	397 91
Cortal court terme	12285 97	12285 97
Cortexa	987 30	942 53
Credinter	520 72	505 55
Crois. Finance	296 29	283 53
Crois. Mercure	2598 34	2522 66
Crois. Immobil.	694 96	663 45
Crois. Prestige	388 85	371 22
Démeter	13149 39	13149 39
Drouot-France	752 02	717 92
Drouot-Investiss.	1199 88	1146 47
Drouot-Sécurité	269 06	256 88
Drouot-Sélection	149 71	142 92
Ecucic	1181 52	1164 06
Elicoop Sicav	11354 36	11364 36
Eli-Valeurs	10336 05	10083 95
Energia	294 93	281 58
Epacic	2912 66	2906 84
Eparcourt Sicav	4005 31	3995 32
Epargne Associations	25752 78	25714 21
Epargne-Capital	7871 88	7793 94
Epargne-Croiss.	1566 19	1524 27
Epargne-Industr.	832 25	794 51
Epargne-Inter	690 20	671 73
Epargne J	51482 74	51482 74
Epargne-Long-Terme	1759 16	1712 08
Epargne-Oblig.	191 57	186 44
Epargne-Unie	1370 45	1308 31
Epargne-Valeur	435 25	423 90
Eparoblig	1257 55	1255 04 ◆
Epsilon	1000 04	1000 04 ◆
Eurocic	9812 22	9687 21
Euro-Croissance	558 38	543 07 ◆
Eurodyn	1123 53	1086 59
Extrême Orient Sicav	596 36	569 28
Financière Plus	27481 40	27209 31
Fixord Placement	59348 64	59171 13
Fixord Trimestriel	1135 64	1118 86
Fixord Valorisation	13408 19	13143 32
Fonsicav (div. par 10)	10462 60	10457 37
Foncier Investiss.	1199 70	1170 44
Foncival	284 67	271 76
France Ecu Plus	10564 35	10459 75
France-Gan	6800 63	6492 25
France-Garantie	319 61	318 97 ◆
France-Investiss.	603 20	575 85
France-Net	127 82	126 56
France-Obligations	454 12	449 62

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	445 16	432 19
Francic Régions	1223 43	1187 80
Fructi-Associations	1328 71	1328 71
Fructicapi	308 85	304 29
Fructidor	258 02	252 24
Fructifrance	890 18	868 47
Fructivar	61781 33	61577 39
Fructi ECU	570 22	561 79
Fructi-Première	12331 40	12149 16
Futuroblig	1120 57	1119 45
Gestilion	61357 21	61204 20
Gestion Associations	157 93	154 46
Gestion Mobilière	774 50	739 38
Gest. Rendement	471 30	449 93
Gest. Sél. France	809 12	772 43
Haussmann Associat.	1207 02	1207 02
Haussmann court terme	1163 53	1163 53
Haussmann Epargne	1367 62	1357 62
Haussmann Europe	2117 63	2041 09
Haussmann France	1135 27	1084 24
Haussmann Obicroiss.	1281 52	1281 52
Haussmann Obligation	1503 98	1449 62
Horizon	1239 61	1203 50
I.M.S.I.	628 53	598 12
Indo-Suez Valeurs	809 54	772 83
Ind. française	13375 53	13113 26
Interoblig.	11997 42	11535 98
Intersélect France	483 29	470 92
Intervaleurs Indust.	719 07	686 46
Invest. net	14317 86	14289 28 ◆
Invest.Obligataire	17701 29	17665 96 ◆
Japacic	185 39	179 98 ◆
Jeune épargne	250 18	246 48
Laffitte-Amérique	269 06	256 86
Laffitte-crt-terme	61146 61	61146 61
Laffitte-Expansion	888 64	849 34
Laffitte-France	372 96	356 05
Laffitte-Immobilière	261 48	249 60
Laffitte-Japon	350 13	334 25
Laffitte-Oblig.	147 75	141 05
Laffitte-Placements	64378 26	64378 26
Laffitte-Rend.	225 53	215 30
Laffitte-Tokyo	1290 08	1231 58
Lion-Associations	11216 15	11216 15
Lion-Institutionnels	23285 34	23227 27
Lionplus	72221 46	71506 39
Livret portefeuille	645 08	626 29
Méditerranée	183 42	175 10
Mondiale Investissem.	474 99	453 45
Monecic	5869 03	5869 03
Moné.J.	53206 88	53206 88
Monelaffitte	259134 49	259134 49
Multi-Obligations	430 27	410 76
Mutuelle Unie Sél.	166 05	158 52
Natio.-Assoc.	6543 55	6530 49
Natio.-Epargne	14138 22	13998 24
Natio.-Immobilier	1062 87	1034 42
Natio.-Inter.	1180 20	1146 61
Natio.-Obligations	545 76	531 15
Natio.-Patrimoine	1501 90	1461 70
Natio.-Placements	62596 63	62596 63
Natio.-Revenus	1088 10	1075 35
Natio.-Sécurité	54687 65	54687 65
Natio.-Valeurs	785 24	764 22
Nippon-Gan	5736 97	5476 97
Nord-Sud Développ.	1237 22	1234 75 ◆
Oblicic Régions	1042 06	1026 68
Oblicoop Sicav	1468 93	1438 17
Oblilion	1103 92	1074 37
Optimavalor	678 11	647 36
Options et Rendement	53635 29	52842 65
Orient-Gestion	180 14	171 97
Paramérique	546 30	521 53
Paneurope	868 70	829 31
Paribas Epargne	15146 69	15116 46
Paribas France	114 98	111 53
Paribas Gestion	645 17	616 97

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Opportunités	109 48	106 29
Paribas Patrimoine	565 40	542 35
Parnasse-Valor	1058 51	1055 45
Patrimoine-Retraite	1670	1637 25
Phénix Placements	274 76	273 39
Pierre Investiss.	792 34	756 41
Placement A	1120 23	1120 23
Placement crt-terme	71929 27	71929 27
Placement J	55830 94	55830 94
Placement Premier	51184 48	51184 48
Placements Rendement	11524 73	11524 73
Placements Sécurité	109605 47	109605 47
Première Obligations	10395 82	10374 87
Pré/Association	22720 10	22720 10
Province Investiss.	660 63	630 67
Quartz	117 98	115 07
Rentacic	169 16	166 66
Revenus Trimestriels	5937 74	5878 95
Revenu Vert	1189 15	1187 98
Rivoli Plus	1073 44	1024 76
St-Honoré Amer.	13963 87	13894 40
St-Honoré Bio-aliment.	873 97	834 34
St-Honoré Pacifique	603 33	575 97
St-Honoré P.M.E.	519 58	496 02
St-Honoré Réel	11515 85	11469 97
St-Honoré Rendement	11445 72	11388 78 c
St-Honoré Technol.	823 71	786 36
St-Honoré Valor	12139 12	12042 78
Sécuricic	11234 61	11223 38
Sécur. Mobilière	405 11	386 74
Sécuri Taux	10223 63	10223 63
Sél.court terme	12536 57	12443 25
Sicadem (Caden BP)	781 70	750 44
Sicav-Associations	1398 04	1395 95
S.F.I. fr. et étr.	629 62	611 28
Sicavimmo	819 69	782 52
Sicav 5000	374 97	364 93
Sivelance	608 24	591 96
Sivam	432 02	420 46
Sivarente	227 85	221 75
Sivinter	425 17	413 79
S.I.-Est	1326 68	1266 52
S.I.G.	955 43	911 69
S.N.I.	1347 87	1308 61
Sogepargne	392 05	377 88
Sogerac	53136 58	51598 91
Sogevar	1098 63	1048 81
Soginter	1298 04	1239 18
Soleil Investiss.	496 40	473 88
Technocic	1234 65	1198 69
Techno-Gan	6164 91	5885 36
U.A.P. Investiss.	415 56	400 54
Uni-Associations	108 37	108 37
Unifrance	511 32	488 13
Unifoncier	1426 30	1360 67
Uni-Garantie	1343 65	1317 18
Unigestion	959 16	915 67
Uni-Japon	1479	1411 93
Uni-Régions	3428 81	3273 14
Unirente	2340 38	2263 42
Univer	175	175
Univers-Obligations	1609 22	1555 34
Valorem	548 84	535 25
Valoblig	60532 14	59832 81
Valorg	1480 75	1479 27
Valrest	79452 10	79412 30

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 020	6 002	5 750	6 300
ECU	6 912	6 911	....	....
Allemagne (100 DM)	332 790	332 740	323	341
Belgique (100 F)	16 075	16 071	15 600	16 450
Pays Bas (100 fl.)	294 980	295 050	285 500	304 500
Danemark (100 krd)	88 280	88 220	85	91 500
Norvège (100 k)	88 740	88 800	85 500	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 784	9 781	9 450	10 150
Grèce (100 drachmes)	4 527	4 527	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 668	4 667	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	402	403 150	390	410
Suède (100 krs)	95 380	95 370	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 360	47 340	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 727	4 737	4 500	5 050
Portugal (100 esc.)	4 303	4 306	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 823	4 571	4 400	4 850
Japon (100 yens)	4 227	4 244	4 100	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/4
Or fin (kilo en barre)	84250	84800
Or fin (en lingot)	84350	84900
Pièce française (20 fr)	522	525
Pièce française (10 fr)	349	.....
Pièce suisse (20 fr)	591	601
Pièce latine (20 fr)	491	497
Souverain	611	621
Pièce de 20 dollars	3020	3010
Pièce de 10 dollars	1440	1490
Pièce de 5 dollars	920	.....
Pièce de 50 pesos	3185	3200
Pièce de 10 florins	512	520
Or Londres	436 50	440 25
Or Zurich	435 75	443
Or Hongkong	435 25	440 55
Argent Londres	6 88	6 87

Le Monde

NATIONS UNIES

Le plaidoyer du Père Joseph

NEW-YORK (Nations unies) de notre correspondant

« Il faut refuser la fatalité de la misère. » Revenant d'un voyage auprès des pauvres du Guatemala et d'Haïti, le Père Joseph Wresinski (fondateur et directeur du mouvement philantropique français Aide à toute détresse quart-monde) a été reçu, lundi 13 avril, par le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar. Le Père Joseph soumettra au secrétaire général, avant le voyage de celui-ci à Rome, où il rencontrera Jean-Paul II, un bref rapport sur la situation des plus déshérités de la planète. Plus tard, une étude plus détaillée lui sera soumise.

Le Père Joseph et le secrétaire général sont convenus de collaborer de façon régulière : *« M. Perez de Cuellar est habité par les problèmes de la misère, il veut que nous soyons ses yeux et ses oreilles dans les régions déshéritées. »* L'ONU pourrait-elle améliorer le sort des plus pauvres, autrement qu'en paroles ? *« Oui,* répond le prêtre, *car elle a les moyens d'organiser une prise de conscience. » « Si M. Perez de Cuellar réussit à entamer, comme il en a l'intention, une campagne mondiale contre la plus extrême pauvreté, ce sera déjà un pas vers l'amélioration du sort de ceux qui, pour le moment, n'ont aucun espoir de quitter la misère avant la fin de leurs jours »,* estime-t-il.

Le contrôle des naissances serait peut-être un moyen de réduire le nombre des bouches à nourrir, *« mais pour ceux qui n'ont rien, c'est-à-dire rien du tout, la vie est le seul moyen d'affirmer sa propre existence ».* Pour le Père Joseph, néanmoins, *« l'Eglise a raison d'insister sur la paternité responsable : chaque naissance doit être un acte responsable ».*

Le Père Wresinski sera reçu par le président François Mitterrand le 28 avril, à l'Elysée, afin de lui présenter son rapport sur la pauvreté, élaboré à l'intention du Conseil économique et social, dont il est membre. *« Je suis heureux de savoir que, pour le président de la République, la pauvreté est une violation des droits de l'homme. »*

CHARLES LESCAUT.

ISLANDE : les élections législatives du 25 avril

La vengeance du footballeur...

REYKJAVIK de notre correspondant

Bien malin celui qui pourrait prédire l'issue des élections législatives islandaises du 25 avril, tant le paysage politique de l'île semble chaotique et incertain.

Tout semblait pourtant réglé d'avance. Le Parti social-démocrate, qui avait il y a moins d'un mois encore le vent en poupe, s'apprêtait sans problèmes de conscience excessifs à gouverner avec les conservateurs après la sanction des urnes. La coalition actuelle, conservateurs et agrariens, pouvait, elle, se vanter d'avoir ramené l'inflation de 130 % à 13 %.

Mais M. Albert Gudmundsson, en fondant un nouveau parti, a bouleversé les termes de l'équation politique (*le Monde* du 27 mars). Ancien footballeur au RC Paris et à Nice, M. Gudmundsson, à son retour en Islande, s'est brillamment reconverti dans les affaires et la politique. Contraint de démissionner de son poste de ministre de l'industrie pour fraude fiscale, il a créé une nouvelle formation que les sondages créditent déjà de 16 % à 20 % des suffrages.

C'est peu dire que, à gauche comme à droite, c'est la consternation. A gauche, seul le parti des femmes, avec 8 % des intentions de vote, semble peu affecté. Dans ce pays de chasseurs de phoques et de baleines, les écologistes ne sont pas en odeur de sainteté. Le manque de pollution leur laisse, par ailleurs, peu de grain à moudre, mais le parti des femmes exprime en quelque sorte leur sensibilité. Les deux partis socialistes, le social-démocrate et l'autre, anti-OTAN, semblent devoir perdre des voix au profit de M. Gudmundsson.

Un phénomène poujadiste

La formation de ce dernier s'attaque à la dictature des partis, exalte l'initiative individuelle et n'a pour tout programme qu'un catalogue de mesures ponctuelles et populaires comme le goudronnage des routes ou l'obligation, pour les soldats américains de la base de Keflavik, de manger du mouton islandais, dont les insulaires raffolent. Mais des goûts et des couleurs... C'est un phénomène que l'on qualifierait en France de poujadiste, et que les partis qui ont pignon sur rue espèrent sans lendemain.

Il suffit cependant à inquiéter le Parti conservateur, qui chute, d'un sondage à l'autre, de 38 % à 26 % des intentions de vote. Les plus « libéraux » de ses électeurs passent avec armes et bagages dans la mouvance de M. Gudmundsson.

Le poisson se vend bien, le pays est prospère, mais les fonctionnaires ont été pendant quatre ans les cobayes d'une politique déflationniste. Ils se mettent en grève, secteur par secteur, les concessions arrachées par la catégorie qui reprend le travail servant de point de départ à celle qui prend le relais. Les enseignants ont cessé la grève, mais les infirmières se croisent les bras et les postiers ont récemment distribué leur dernier courrier. 30 % d'augmentation des salaires semblent partout un minimum, et le ministre des finances et président du Parti conservateur, très déprimé, s'apprête à céder sous l'œil goguenard de M. Gudmundsson, qui sait, par expérience, qu'on ne gagne pas un match en encaissant tous les buts.

GÉRARD LEMARQUIS.

Sur le vif

Ils sont partout

Vous êtes au courant de ce qui se passe ? Les Japonais bouffent du juif à tous les repas, à ce qu'il paraît. Les livres et les pamphlets antisémites partent comme des petits pains, ou plutôt commes des nouilles au sarrazin. Suffit d'écrire un bouquin sur le pouvoir juif international pour le vendre à des centaines de milliers d'exemplaires. Du coup, on ne compte plus les best-sellers avec la binette de Trotski, de Chaplin ou de Kissinger en couverture. D'où je tire ça ? De la presse américaine. J'ai appelé notre correspondant à Tokyo, je lui ai demandé :

– Qu'est-ce qu'ils ont contre nous, contre les juifs, les Nippons ? Qu'est-ce qui leur prend ?

– Réfléchis trente secondes. Le dollar baisse, le yen monte. Les prix à l'exportation aussi. Et le chômage avec. La faute à qui ? *La faute aux juifs.*

– Pourquoi ? Il y a des juifs au Japon ?

– Non, aucun. A part quelques étrangers. Mais justement, si vous n'êtes pas ici, c'est que vous êtes ailleurs ! Vous êtes partout. Vous contrôlez tout. Vous tirez toutes les ficelles, de New-York à Séoul (bonsoir les Jeux olympiques !) en passant par Hollywood (bonjour les feuilletons et les groupes débiles qui pervertissent la jeunesse !). Et comme vous êtes des salopards, vous voulez leur peau, aux Japonais.

– Qu'est-ce que tu veux qu'on en fasse ? Des abat-jour ?

– Précisément... Si vous pouvez pas les piffer, c'est parce que, pendant la dernière guerre, ils ont fait copain avec les Allemands. Les juifs, eux, ils n'y ont pas touché, c'était pas leur bol de thé, mais ils se méfient, des fois que vous trouviez qu'ils sentent encore le roussi.

CLAUDE SARRAUTE.

La PEEP presse M. Monory d'assouplir la carte scolaire

La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP, modérée), critique la *« prudence »* avec laquelle le ministre de l'éducation nationale aborde les dossiers de l'assouplissement de la carte scolaire et de l'avenir des lycées.

La PEEP, opposée à une désectorisation totale génératrice d'inégalités, voudrait cependant avancer plus vite sur le chemin du libre choix des collèges par les familles. Son président, M. Jacques Hui, a proposé, mardi 14 avril, que les parents puissent choisir désormais entre trois et cinq établissements aux caractéristiques réellement diverses. C'est une critique implicite des mesures d'assouplissement annoncées pour la rentrée prochaine qui offrent, dans soixante-dix-sept départements, certaines possibilités de choix, mais généralement entre des collèges de réputation équivalente (*le Monde* du 5 mars).

M. Hui a regretté, d'autre part, le *« silence »* du ministère sur l'avenir des lycées après l'abandon, en décembre dernier, du projet de réforme de M. Monory. La consultation promise par le ministre sur ce sujet après la révolte étudiante n'ayant pas eu lieu, la PEEP a décidé de sonder ses adhérents. Ces derniers jugent les cursus actuels du lycée trop rigides. Ils souhaitent une simplification progressive du baccalauréat avec l'introduction partielle du contrôle continu, et une définition plus précise des profils exigés à l'entrée des établissements d'enseignement supérieur.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 15 avril

Le point d'équilibre

Très résistant vingt-quatre heures auparavant, le marché parisien est parvenu, mercredi matin, à réduire la marque et même à égaliser. En glissement de 0,24 % à l'ouverture, l'indicateur instantané s'établissait, en clôture, à 0,04 % au-dessus de son niveau précédent.

Fermeté persistante des travaux publics (Bouygues, J. Lefebvre, Ciments français). Repli de TRT, *Cetelem, Signaux, BHV (de 1,5 % à 2 %).*

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	540	535	540
Agence Havas	2229	2225	2229
Air Liquide (L')	730	728	733
Bancaire (Cie)	788	780	785
Bongrain	2700	2690	2710
Bouygues	1398	1400	1435
B.S.N.	5030	5040	5020
Carrefour	3670	3670	3665
Chargeurs S.A.	1890	1883	1885
Club Méditerranée	660	660	660
Eaux (Gén.)	1505	1505	1505
Elf-Aquitaine	336	331	332
Essilor	3219	3200	3210
Lafarge-Coppée	1648	1625	1646
Lyonn. des Eaux	1640	1640	1650
Michelin	3465	3475	3495
Midi (Cie)	1515	1515	1515
Moët-Hennessy	2460	2438	2440
Navig. Mixtes	1166	1157	1164
Oréal (L')	4250	4245	4245
Pernod-Ricard	1058	1054	1058
Peugeot S.A.	1495	1500	1510
Saint-Gobain	448 10	447	448 50
Sanofi	880	871	883
Source Perrier	762	760	763
Télémécanique	3300	3300	3310
Thomson-C.S.F.	1694	1695	1714
Total-C.F.P.	491	491	491
T.R.T.	2360	2340	2300
Valéo	580	583	584

● **Suppression de 423 emplois à l'ONIC.** — Selon le syndicat CGT de l'ONIC (Office national interprofessionnel des céréales), 423 emplois seraient supprimés d'ici 1990 sur les 1 118 que comptait cet organisme au 1ᵉʳ février dernier (1 250 en juin 1986). Sur les 695 salariés restant, 390 seraient répartis dans les services régionaux, 290 seraient affectés au siège central et 15 à Rouen et à La Rochelle.

Un « bateau d'amour » pour le Liban

Chargé de 3 500 tonnes de vivres et de médicaments, un bateau devait quitter Marseille, le mercredi 15 avril, pour arriver à Beyrouth le mardi 21. Cette opération, baptisée « bateau d'amour », coïncide avec le douzième anniversaire du déclenchement des hostilités au Liban. Elle a lieu à l'initiative du Père Joseph Mouannès, religieux maronite de l'Université du Saint-Esprit de Kaslik, avec la collaboration d'associations comme Médecins du monde, d'Un village pour Wissam (Mᵐᵉ Frédérique Deniau) et la Fondation de France. La Communauté économique européenne (CEE) participe pour 2 500 tonnes de vivres à l'opération, à laquelle ont également contribué de nombreuses collectes en France, le ministère de la défense, des firmes agro-alimentaires, l'industrie pharmaceutique, etc. La cargaison de ce bateau sera destinée aussi bien aux communautés chrétiennes et musulmanes qu'aux camps palestiniens.

★ Médecins du monde-Liban (43-57-70-70), Un village pour Wissam (40-49-01-46) et la Fondation de France, 40, avenue Hoche 75008 Paris.

● **Mort dans le métro : information contre X...** — Le parquet de Paris a ouvert, lundi 13 avril, une information judiciaire contre X..., afin de tenter d'identifier les responsables de la mort de Mᵐᵉ Germaine Fleury, cinquante-huit ans, écrasée par une rame de métro, le 8 avril, à la station Réaumur-Sébastopol.

Selon les témoignages, c'est au cours d'une altercation entre deux hommes que l'un d'eux avait bousculé Mᵐᵉ Fleury, la projetant sur la voie à l'instant où une rame entrait dans la station. Aussi, l'information vise le délit d'« homicide involontaire ». Elle a été confiée à Mᵐᵉ Sylvie Pantz, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris.

Du 11 au 15 mai

« Semaine de mobilisation » dans la fonction publique

Cinq fédérations de fonctionnaires (FEN, CFDT, FO, CFTC, Fédération générale autonome des fonctionnaires FGAF) ont appelé le mardi 14 avril dans des communiqués séparés mais rédigés en termes identiques à une « semaine de mobilisation » du 11 au 15 mai avec un « temps fort » le 14.

De son côté, la CGC, *« en convergence avec les autres fédérations »*, indique qu'elle veut *« sensibiliser l'opinion sur l'avenir du service public et s'associe à la mobilisation de tous les fonctionnaires à la mi-mai 1987 »*. Le Syndicat national unifié des impôts (SNUI) appelle à *« une journée de grève et d'actions le 14 mai »*.

Dans leurs communiqués, les cinq fédérations s'en prennent à la politique salariale du gouvernement, à des modifications statutaires *« remettant en cause les garanties générales »*, à des *« tentatives »* de privatisation du service public.

La CGT accuse la FEN de vouloir s'étendre dans la fonction publique

Le projet de constitution d'une vaste organisation de fonctionnaires par la Fédération de l'éducation nationale (FEN) n'est pas du goût de la CGT. Dans une interview à l'ACP, Mᵐᵉ Lydia Brovelli, secrétaire nationale de la CGT, estime que *« la FEN piétine les plates-bandes de tout le monde actuellement dans les services publics »* et que des *« contacts réguliers »* entre la FEN et une dizaine de syndicats autonomes de fonctionnaires existent *« en vue d'un regroupement »*.

L'objectif de la FEN, selon Mᵐᵉ Brovelli, serait de retrouver l'audience qu'elle a perdue dans l'éducation nationale après *« la grande claque (...) sur le dossier de l'école privée »*. Ce nouveau rassemblement s'effectuerait sur des bases *d'« acceptation de la crise »* mais, affirme la responsable de la CGT, *« Nous travaillons à (...) mettre un maximum de bâtons dans les roues* [à la FEN] *pour qu'elle n'y parvienne pas »*.

La CGT, qui ne syndique plus d'enseignants (sauf dans le secteur technique), domaine réservé de la FEN depuis 1947, n'exclut pas de remettre en cause ce partage des rôles, en fonction de l'attitude de la fédération enseignante (dirigée par les socialistes). Il s'agirait notamment de la constitution d'un grand syndicat enseignant (*le Monde* du 4 avril) qui, selon Mᵐᵉ Brovelli, *« vise à noyer la tendance Unité et action de la FEN* (celle où militent les communistes), *« d'amalgamer tout le monde, et donc de récupérer la direction de l'ensemble »*.

Le numéro du « Monde » daté 15 avril 1987 a été tiré à 457 316 exemplaires



A B C D E F G